



Université d'Oran 2
Faculté des Langues Etrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat es Sciences
En Langue Française

Option : Didactique

**L'activité théâtrale, un enjeu didactique pour le
développement de l'Expression Orale en classe de FLE**

Présentée et soutenue publiquement par :
Mme BOUANIKA GHOMARI Achraf Lamia

Devant le jury composé de :

HAMIDOU Nabila	Professeure (Univ. d'Oran2)	Présidente
DELLALOU Naouël	MCA (Univ. de Mostaganem)	Rapporteure
BELGUITAR Imène	MCA (Univ. de Tiaret)	Examinatrice
BELKHITER Soraya	MCA (Univ. d'Oran2)	Examinatrice
BENAMAR Rabiaa	Professeure (Univ. de Tlemcen)	Examinatrice
MEGUENNI Amel	MCA (Univ. d'Oran2)	Examinatrice

Année Universitaire : 2021- 2022

Sommaire

REMERCIEMENTS

DEDICACE

Introduction Générale 1

➤ **Partie 1** : L'enseignement/apprentissage de l'Expression Orale en classe de FLE

Chapitre 1 : L'oral en classe de FLE : cadre théorique

I. Définitions et Généralités sur l'oral 11

II. L'oral dans les différentes méthodes d'enseignement en classe de FLE 26

Chapitre 2 : L'oral en classe de FLE : cadre pratique

I. La place de l'oral dans les manuels et les programmes des trois cycles (Primaire, Moyen, Secondaire) 38

II. Diagnostic des difficultés de l'oral chez les étudiants de 2^{ème} année Licence (LMD) 41

➤ **Partie 2** : L'expression Orale dans le discours pédagogique

Chapitre 1 : L'enquête extensive

I. Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles (Primaire, Moyen, Secondaire) 69

II. Questionnaire adressé aux étudiants de 3^{ème} année Licence (LMD) 117

Chapitre 2 : L'enseignement de l'oral et les pratique universitaires

I. Questionnaire adressé aux enseignants de l'Université 143

II. Notre vision : entre réalités (constats) et perspectives 163

➤ **Partie 3** : L'activité théâtrale et le développement de l'Expression Orale

Chapitre 1 : L'activité théâtrale, un outil didactique au service de l'oral

I. Le théâtre : Définitions et généralités 187

II. Les manuels et les séances de CEO : quelle place pour l'activité théâtrale ? 197

Chapitre 2 : L'expérimentation : entre simulation et interprétation 204

Conclusion Générale 229

Références Bibliographiques 239

Annexes 244

Tables des matières 319

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette thèse –qui au début nous paraissait comme une œuvre insurmontable- a été possible grâce au concours et à la contribution de plusieurs personnes à qui nous voudrions –en cette occasion- témoigner notre reconnaissance.

Nous tenons à remercier vivement :

1/ Notre Directrice de thèse Mme DELLALOU Naouël, pour ses encouragements et ses précieux conseils qui ont contribué à alimenter voire même à enrichir notre réflexion.

2/ Mme HAMIDOU Nabila dont le soutien et les encouragements remontent aux années de préparation de notre Magistère. Aussi, ils ont demeuré inchangés, durant toutes ces années de préparation de notre présente thèse.

3/ Les membres du jury qui ont pris la peine et le soin de lire et évaluer notre travail, en dépit de leurs obligations professionnelles et familiales.

4/ Mme BELKACEM Dalila, enseignante, pour nous avoir donné la chance d'assister à un examen oral, dans une classe de 2^{ème} année de Licence en français et procéder aux enregistrements et aux recueils des données nécessaires.

5/ Les enseignants(es) des 03 cycles (Ecoles primaires, CEM et Lycées) et ceux de l'Université qui ont bien voulu répondre à nos questionnaires.

6/ Les étudiants de 3^{ème} année de licence en français qui ont bien voulu répondre –sans aucun complexe- à notre questionnaire.

7/ Toutes les personnes (enseignants(es), étudiants(es), personnel administratif,...) qui de près ou de loin, nous ont aidés et soutenus, moralement dans la finalisation de cette thèse.

DEDICACE

A

Mon père Hadj Omar,

Ma mère Chahrazed,

Mon cher mari Mohamed et mes chers enfants Youcef et Zakaria,

Mon frère Younès,

Mes 02 sœurs Faiza et Wassila ainsi qu'à leurs maris respectifs Ali et Amine et leurs enfants,

Mes beaux parents et tous les membres de la belle famille

Toute la famille.

INTRODUCTION GENERALE

En Algérie, après l'indépendance, à l'instar des nombreux problèmes qui devaient être pris en charge et gérés par les dirigeants du pays fraîchement élus et investis (relations internationales, sécurité du territoire et des frontières, finances et monnaie, agriculture, industrie, santé,...), il y avait celui de l'éducation nationale et particulièrement celui de la langue française et notamment de son statut. Que fallait-il faire de celle-ci ? Car d'un côté, le courant nationaliste considérait cette langue française comme celle du colonisateur et prônait son remplacement par une arabisation à outrance. De l'autre côté, pour le courant dit « modéré » cette langue constituait un héritage culturel, un moyen d'ouverture sur le monde et ou de transmission du savoir ou encore un acquis voire même « un butin de guerre » selon l'expression de KATEB Yacine (figure de proue de la littérature et du théâtre algériens). Et, qu'il fallait, d'une manière ou d'une autre, la préserver, l'utiliser et encore l'enseigner et la promouvoir.

C'était donc un problème de taille qui se posait à cette époque. Un problème d'ordre culturel, idéologique voire même identitaire, qui a été à l'origine d'un véritable rapport de force entre ces deux courants -nécessitant d'après négociations pour arriver à un consensus politique et social- et qui s'est manifesté ou traduit, principalement, par :

- L'arabisation des services de la présidence de la république, des ministères de l'intérieur et des collectivités locales, de la justice. Cette mesure fut élargie à d'autres ministères progressivement (tous les écrits et correspondances devaient être rédigés en arabe selon des textes et circulaires officiels rédigés aussi en arabe, tous les documents présentés à la justice devaient être rédigés ou traduits en arabe,...).
- Une vaste opération dénommée « arabisation de l'environnement » a touché toutes les enseignes des édifices publics, des administrations, des établissements scolaires, des commerces, des plaques de signalisation routière,..., (tout devait être écrit en arabe).
- L'enseignement de la langue arabe, assuré par des enseignants venant des pays arabes (Egypte, Irak, Syrie, Palestine,...), d'une manière disproportionnée, aux côtés de celui de la langue française assuré en majorité par des français, dans le cadre de la « coopération technique » et surtout pour combler le déficit en enseignants algériens qui constituaient une minorité.

Il s'agissait donc d'une « cohabitation » durement négociée, jusqu'à la signature de l'Ordonnance N° 76-35 du 16 Avril 1976. Cette Ordonnance, modifiée et complétée par un certain nombre de Décrets, régissait, tant bien que mal, le secteur de l'éducation nationale (conception des nouveaux programmes et des manuels scolaires, formations des enseignants,...). C'était l'avènement de « l'école fondamentale » et l'instauration d'un système éducatif fondé, principalement, sur l'enseignement de la langue arabe, à tous les niveaux (primaire, moyen et secondaire).

Dès « nos premiers pas » dans l'enseignement en 2007 et au cours des nombreux entretiens que nous avons eus avec des enseignants, le témoignage d'un enseignant qui a passé 42 ans dans l'enseignement de la langue française (depuis 1957) a retenu toute notre attention au point de constituer, pour nous, une source d'inspiration. Il déclara, qu'après l'indépendance, les conditions de travail étaient difficiles et: «qu'il y avait une sorte de discrimination et

ou d'intimidation à l'égard des enseignants de cette langue, qui étaient d'origine algérienne ». Il ajouta que : « c'était un état d'esprit qui sévissait ou prévalait à cette époque, visant à prouver la suprématie de la langue arabe sur le français et donc une suprématie des enseignants arabisants ou arabophones sur leurs collègues francisants ou francophones».

Avec « ce doyen » des enseignants qui incarne beaucoup de valeurs et défend des principes et des idéaux, la discussion souvent en aparté, fut riche, passionnante, émouvante,..., au point de créer en nous une sorte de déclic et nous avons vraiment ressenti à ce moment-là, une envie de mener, d'entreprendre,..., un travail de recherche dans le domaine de l'enseignement de la langue française, sans pour autant que les contours de ce travail ne soient, clairement, définis dans notre tête. Mais elle s'est achevée sur un sentiment d'impuissance face à une série de questions :

1/ Pourquoi ce recul ou cette régression de « l'école algérienne post- indépendance » ? Cette école qui a formé des élites, des diplômés qui ont fait leur preuve dans beaucoup de pays étrangers (USA, Canada, France,...) et dans diverses spécialités : médecine, mathématiques, physique, droit, diplomatie,...

2/ Pourquoi l'école algérienne a-t-elle produit le meilleur et qu'elle produit, actuellement, le pire?

3/ S'agit-il d'un problème de générations ou un problème de politiques adoptées dans le secteur de l'éducation ?

Si les 02 premières questions sont restées sans réponses, la 3^{ème} quant à elle, a trouvé la sienne dans le rapport présenté par le Professeur N. TOUALBI –THAALIBI Directeur du PARE et dont nous retrouverons, ci-après, un extrait.

Après la naissance de l'école fondamentale, il a fallu attendre le mois de Mai 2000 (soit un quart de siècle), pour la mise en place par le Président de la République Abdelaziz BOUTEFLIKA, de la commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE), appelée communément « Commission BENZAGHOU » du nom de son président.

Les travaux et notamment les recommandations de cette commission- sans qu'elles soient portées à la connaissance des algériens en général et des acteurs de l'éducation nationale en particulier- ont débouché en 2003 sur l'élaboration des composantes de la réforme du système éducatif, préalablement approuvées par un Conseil des Ministres et donné naissance au PARE (Programme d'Appui à la Réforme Educative) en partenariat avec l'UNESCO, devenu effectif à partir de cette même date.

C'était là, selon les responsables du secteur de l'éducation de l'époque, un « vaste chantier » qui visait à restructurer les méthodes et les contenus des enseignements et fixait des objectifs stratégiques notamment « répondre aux défis nouveaux : celui de la qualité, de la performance, de la formation des acteurs, de la maîtrise des TICE,..., ». Mais, depuis l'entrée en vigueur du PARE à ce jour, il se trouve que beaucoup reste à faire, vu la qualité de l'enseignement/apprentissage d'une manière générale et celle du FLE (notamment l'oral) d'une manière particulière, qui ne cessent, de régresser, selon les témoignages des enseignants

que nous avons côtoyés durant notre travail de recherche et encore selon nos propres constatations.

Aussi, il faut admettre et reconnaître que la décennie 1990-2000, appelée « la décennie noire » ou « la tragédie nationale » a été marquée par un terrorisme dévastateur, aveugle et barbare qui a failli emporter le tout (l'état et la nation). Outre les dégâts considérables causés à l'économie nationale d'une part, et les pertes humaines d'autre part, le système éducatif, quant à lui, a subi de sérieux revers : écoles saccagées ou incendiées, assassinats d'enseignants de français, abandons de postes enregistrés chez les enseignants de français, ..., tout cela, dans le but de jeter le discrédit sur la langue française, auprès : des jeunes apprenants, de leurs parents et encore des postulants à l'enseignement de cette langue.

Comme signalé précédemment, nous reprenons ci-après un extrait qui nous semble-t-il, s'inscrit en droite ligne de nos préoccupations et confirme bien que le secteur éducatif, d'une manière générale, et l'enseignement du français, en particulier, portent encore les stigmates de certains choix politiques : « L'Algérie qui a trop longtemps souffert d'un système politique de type syncrétique¹, s'était durablement comme figée dans un immobilisme idéologique dont l'un des effets fut d'avoir induit un système éducatif volontairement orienté vers un objectif restreint d'authentification identitaire.

Il en est, à la longue, résulté une espèce de claustration ou de *barricadement culturel* que le législateur de l'Ecole algérienne a pu, à l'origine, interpréter comme un moyen didactique de défense contre les dangers de la dénaturation identitaire auxquels préparent les processus acculturatifs hérités de la période coloniale. Ce n'est donc pas un hasard si l'Ordonnance du 16 avril 1976² aura fonctionné comme un critère référentiel de définition d'une *identité assignée*, d'une part, et comme facteur involontaire d'inhibition des rares tentatives de modernisation de l'Ecole algérienne, d'autre part. Quoi qu'il en fût, il est loisible de dire aujourd'hui que c'est l'idéologie dominante de l'époque qui avait rendu quasiment vaine toute velléité de réforme d'un système d'éducation et de formation et ce, bien avant que celui - ci ne soit largement décrié par une société civile de plus en plus vindicative et ayant pris conscience de la nécessité de corriger une longue dérive dans les méthodes et contenus des enseignements.

Faut-il préciser que l'un des mérites de cette commission fut d'avoir réussi à regrouper dans un même lieu l'essentiel des sensibilités politiques du pays, cependant que sa durée de vie (plus d'un an de travaux) aura sans doute été suffisamment longue pour que le plus gros des conflits idéologiques opposant les différentes tendances ait pu s'y exprimer et peut-être même s'y consumer ? »³

¹ Le mot syncrétique est employé ici dans le sens où des référents idéologiques de nature antinomique sont utilisés simultanément pour construire une idée ou un objectif politique. Voir à ce sujet mon livre intitulé « Ecole, idéologie et droits de l'homme », Casbah- éditions, Alger, 2000 ou « L'ordre et le désordre » chez le même éditeur, Alger, 2006)

² L'ordonnance dont il est question est celle qui a organisé durant des décennies le système national d'éducation et de formation. En raison des nombreuses ambivalences culturelles dont elle s'était nourrie, on lui impute aujourd'hui un nombre incalculable de distorsions pédagogiques. Il aura donc fallu attendre l'année 2006 pour voir ce texte remplacé par une nouvelle Loi sur L'éducation intégrant les objectifs de l'actuelle réforme.

³ TOUALBI THAALIBI Nouredine. (2006), « *Trois années de réformes de la pédagogie en Algérie : bilan et perspectives* » dans « Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie. MEN. PARE ». P.18-19

Donc, en dépit des politiques adoptées par les pouvoirs publics et des réformes engagées tant dans le secteur de l'éducation nationale que dans celui de l'enseignement supérieur, la langue française était dispensée dans les écoles primaires comme première langue étrangère dès la 4^{ème} année, puis à partir de la 2^{ème} année (en 2004) et enfin et définitivement à partir de la 3^{ème} année (dès l'année scolaire 2006/2007) selon un volume de 04 heures par semaine. Aussi, dans le cycle moyen comme au lycée, l'enseignement du français est assuré à raison de 03 heures par semaine sur un volume horaire hebdomadaire qui varie entre 29 et 36 heures !?

Aussi, la langue française est présente dans les universités (cours et travaux dirigés) et pour les besoins des étudiants, en matière de recherches méthodologiques, de bibliographie, et de recherche approfondie. Aussi, dans la majorité des structures de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue, essentiellement en langue française.

A l'instar de cela, ce qui suit renseigne bien, sur la place qu'occupe cette langue dans :

- Le paysage linguistique algérien, à côté de la langue arabe et faisant partie même du dialecte algérien arabe ou amazigh, en raison du nombre élevé des mots français que nous retrouvons, dans le parler quotidien des algériens.
- La vie et le parler quotidiens des Algériens où la langue française est omniprésente. En plus de son usage sous forme d'alternance codiques et d'emprunts intégrés.
- Les médias et l'audiovisuel : journaux, télévision, radio, sites ou forums, plateformes numériques,... où elle est aussi fortement représentée.
- Le nombre grandissant (depuis l'indépendance) des locuteurs parlant et ou utilisant la langue française soit par le contact et les échanges interculturels, soit du fait de l'ouverture, par les pouvoirs publics, de nouveaux établissements d'enseignement et la création de nouvelles filières et domaines de recherche où la langue française devient le moyen d'étude par excellence, pour ne pas dire par « la force ».

De surcroît, tout cela devrait constituer, en principe, pour l'apprenant algérien un environnement favorable, voire même un véritable soutien linguistique, en dehors de l'institution scolaire.

Remarquons tout de même que, cette même langue considérée comme langue étrangère dans les trois cycles (Primaire, Moyen et Secondaire) ainsi qu'à l'Université (Département de Langue Française); elle s'impose comme langue d'enseignement de la majorité des disciplines à contenu scientifique, spécifique et ou pointu dans les grandes institutions à caractère scientifique et technologique telles : les facultés de médecine, les écoles d'ingénieurs et les instituts spécialisés, l'école polytechnique (architecture et urbanisme), l'école nationale d'administration, l'école supérieure de commerce,... Autrement dit, elle est considérée comme langue véhiculaire d'un savoir, scientifique et technique. Elle est la langue de l'université,..., malgré l'engouement d'aujourd'hui pour la langue anglaise.

Notons au passage cette décision ou injonction en Juillet 2019 de l'ex Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) M. Tayeb BOUZID se rapportant à la substitution de l'anglais au français dans l'enseignement à l'université. Il s'en est suivi un débat houleux et a traduit une réelle angoisse chez les uns et une satisfaction chez

les autres. L'analyse faite par le Professeur T. BENABID est de nature, nous semble-t-il, à apaiser et calmer les esprits et à convaincre les uns et les autres !? Aussi l'auteur a affirmé : « C'est dire que, sur le principe, la violence avec laquelle se sont exprimées certaines appréhensions vis-à-vis de l'introduction de cet outil ne se justifie point. Le savoir, la connaissance et tous les éléments qui sous-tendent la production technologique et l'innovation sont au cœur de l'économie mondiale, du développement et de la puissance des nations. Du point de vue de la communication, de la publication des travaux scientifiques, de l'échange de savoir et d'expériences, entre autres, l'internationalisation se conduit essentiellement en langue anglaise. ...A titre illustratif, les chercheurs francophones sont confrontés à un sérieux dilemme : publier en anglais ou mourir en français...Il est sans doute dans notre intérêt d'encourager l'utilisation de l'anglais pour être dans l'air du temps. Il ne s'agit pas de remplacer le français par l'anglais. C'est aller trop vite en besogne et c'est contreproductif. Le comble de l'irrationnel serait de vouloir rejeter la francophonie en bloc au lieu de capitaliser les avantages qu'elle procure ainsi que les expériences et les acquis cumulés pendant des décennies...La problématique doit être appréhendée comme une ouverture progressive sur une langue à caractère international qui s'impose d'elle-même. Pour le reste, laissons le temps au temps. Le développement de la pratique d'une langue doit suivre un cours naturel, lié à la capacité de celle-ci à répondre aux besoins et attentes de la société. Cependant la prudence doit être de mise. Pour les bonnes réponses, il faut poser les bonnes questions. Notre souci majeur devrait concerner l'objectif visé, la faisabilité, humainement et techniquement parlant, le coût économique, le coût social, l'impact sur les relations avec nos partenaires de l'espace francophone, etc... ».⁴

Le professeur Chems Eddine CHITOUR, quant à lui, a écrit que « cette décision à la hussarde relève de la diversion. Au-delà du fait que ce chantier générateur de toutes les tensions tant sont amalgamées plusieurs plaies et stratégies de vision de société qui traversent le corps social réveillant le vieux contentieux de 1962. »⁵ Il parle aussi de « l'hégémonie planétaire de l'Anglais » et affirme que « même en France, pour être lu, il faut publier en anglais ».

Aussi ajouterons-nous que, si cette décision ou injonction est dictée surtout par les impératifs de la recherche scientifique, (comme l'a si bien évoqué le Professeur BENABID), et qui restent à vérifier ou à prouver ? Elle pourrait se justifier aussi -à notre sens- par l'augmentation significative en France (en 2018) des frais d'études dans ses Universités, qui constituaient la première destination pour les étudiants algériens. Le MESRS devrait-il alors songer à les orienter, à l'avenir, vers les universités anglo-saxonnes ? C'est un autre problème, à côté de celui des visas d'études vers les pays anglo-saxons.

Enfin, par souci de dissiper tout malentendu, et au risque de nous répéter, nous pensons qu'il n'est pas facile de faire table rase de la langue française à l'université, mais que cette question -très complexe- doit faire l'objet d'un grand débat national loin de tout volontarisme, hâte ou précipitation administratifs et encore des arrières pensées idéologiques, afin d'éviter le

⁴ BENABID Tahar, « *Guerre linguistique par procuration entre Molière et Shakespeare* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 09/06/2020

⁵ CHITOUR Chems Eddine, « *Quelles langues pour quel système éducatif ? Pourquoi cette diversion ?* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 11/07/2019

scénario vécu après l'indépendance entre arabophones et francophones (évoqué précédemment, et rappelé par le professeur CHITOUR). Aussi et afin d'éviter les divisions et les éclatements entre les uns et les autres, dans une lutte qui, sans doute, n'apportera rien à l'université, et au contraire, démobilisera, un grand nombre d'enseignants, cette question doit être traitée par de grands spécialistes ayant une position neutre et encore sincère.

Revenons à la langue française -qui est à la base de notre travail de recherche- et il est tout à fait normal de s'interroger pourquoi l'Algérie malgré sa réputation d'être un grand pays francophone, peut-être même le deuxième (après la France), ne fait pas partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)⁶? Nous sentons le poids, des relations tumultueuses avec la France notamment le contentieux lié à un certain nombre de questions mémorielles (qui se posent depuis l'indépendance à ce jour), sur cette adhésion qui reste difficile à entreprendre, avec des retombées négatives, sur la situation de l'enseignement de la langue française. De surcroît, même la participation du Président de la République, suscitée, au 9^{ème} sommet de l'OIF tenu à Beyrouth en Octobre 2012, en qualité d'invité spécial du président libanais, n'a rien apporté de nouveau.

Toutefois, nous avons été réconfortés en apprenant que 52 Etablissements Universitaires Algériens sont membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)⁷. Au-delà de ses missions, « elle promet une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés ». Avec notre souhait que, tout cela se fasse loin des enjeux, des discours et des surenchères politiques !?

Par ailleurs, au fil de notre parcours professionnel dans certains établissements scolaires, qui nous a permis d'avoir un face à face avec des apprenants présentant, souvent et en majorité, un niveau très faible en français, nous avons constaté que ces derniers avaient des difficultés énormes dans la maîtrise de la langue française et notamment en expression orale. Quand bien même ils arrivaient à comprendre ce que disait l'enseignant, ils étaient dans l'incapacité de répondre correctement en langue française.

Force est de constater que même en enseignant des modules de didactique, de méthodologie de l'écrit et de l'oral, nous nous sommes trouvés face à des étudiants qui, dans leur majorité, n'avaient pas une bonne expression orale en français. Le plus souvent, ils recouraient à des phrases « hybrides » moitié arabe et moitié français.

Ainsi, notre présence permanente à l'université, en tant qu'enseignante –chercheuse, nous a conduit à occuper à la fois les postures d'observatrice et d'investigatrice et de nous « inscrire » dans une démarche de recherche impliquée, pour menée une étude approfondie sur « la problématique des difficultés de l'expression orale rencontrées chez les étudiants ».

⁶ Organisation créée en 1970 regroupant 88 Etats ou gouvernements en 2018. Dont le siège est au 19-21 Avenue Bosquet; Paris. France. Elle met en œuvre la coopération multilatérale des Etats francophones au service de ses 88 Etats et gouvernements.

⁷ Créée en 1961 et dont le siège central se trouve à Montréal (Canada). Il s'agit là d'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde (plus de 900 membres). « Elle favorise la solidarité active entre ses établissements membres et les accompagne à relever les défis auxquels ils sont confrontés : qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire, l'insertion professionnelle et employabilité des diplômés,... ».

est c'est ce qui fait l'objet même de notre travail de recherche qui s'inscrit dans le cadre de la didactique de l'oral et qui a pour but de proposer et de développer, éventuellement, une démarche dans l'enseignement/ apprentissage du FLE à l'université. Ainsi, nous avons eu recours à l'activité théâtrale pour développer cette compétence.

De prime abord nous restons convaincus que la tâche n'est pas aisée, car il s'agit bien d'un thème vaste et complexe.

Vaste, parce que nous pensons qu'il est difficile de cerner le domaine de l'oral, de le délimiter ou encore de le circonscrire. Tout le corpus des définitions et des concepts fournis dans les différents dictionnaires et par les nombreux ouvrages des spécialistes tels : Jean-François HALTE et Mariel RISPAL, Emanuelle TRENDEL, Christian DEGACHE, Sylvie PLANE, Patricia-Anne BLANCHET, ..., constituent des preuves irréfutables (voir liste non exhaustive des ouvrages et écrits dans les références bibliographiques).

Complexe, parce l'oral s'enseigne et s'apprend et qu'il nécessite, à notre sens, du côté de l'enseignant, des techniques et des stratégies pour le transmettre (voir Questionnaires adressés aux enseignants des 03 cycles et ceux de l'Université 2^{ème} partie) et du côté de l'apprenant une volonté, un amour, une capacité et enfin une prédisposition pour l'acquérir.

Autrement dit, l'expression orale est une compétence qui concerne aussi bien l'enseignant que l'apprenant. De ce fait, le premier doit agir, sur la capacité de communication du second, pour le rendre apte à la parole tant en classe que dans la vie en société.

Mais une chose est sûre, c'est que l'enseignant est « *le facteur déterminant de la réussite ou l'échec avant le programme, l'horaire, l'objectif de la classe et d'autres contraintes institutionnelles avant même le type de méthodes et des matériaux pédagogiques utilisés* ».

De ce fait, tout au long du cursus scolaire, des listes illimitées ou indéfinies de compétences verbales apparaissent et qui sont de nature, à construire, à développer ou à renforcer chez l'apprenant, par l'enseignant-en tenant compte de son âge-, dont nous citons quelques-unes :

- Apprendre à répéter les règles de politesse au bon moment,
- Apprendre à demander la parole et savoir attendre son tour pour la prendre,
- Apprendre à écouter et mémoriser ce que dit autrui pour pouvoir par la suite le répéter, le reformuler,...
- Apprendre à illustrer son intervention par des exemples adéquats, pertinents, adaptés,...
- Savoir formuler une opinion, développer un point de vue, rendre compte d'un évènement,...

Tout en conjuguant le côté théorique et le côté pratique, nous avons opté pour la méthodologie suivante:

- L'examen de la place occupée par l'oral dans les programmes et les manuels des 03 cycles, notamment pour les classes d'examen.
- La participation à un examen oral subi par 80 étudiants de 2^{ème} année de licence en français en vue de diagnostiquer les erreurs et les insuffisances dans l'expression orale de ces derniers.

- Une enquête extensive auprès des enseignants des 03 cycles et ceux de l'université et auprès des étudiants, au moyen de questionnaires.
- L'analyse des manuels de l'oral (L1 et L2).
- Des séances d'observations lors des cours de l'oral.
- Un entretien mené auprès des enseignants universitaires sur l'activité théâtrale.
- Une expérimentation de l'activité théâtrale avec les étudiants de 2^{ème} année de licence (LMD).

Nous nous plaçons dans une approche à la fois quantitative et qualitative.

A titre illustratif, nous reprenons ci-après deux (02) définitions de l'oral :

- En effet, si le Petit Larousse illustré, définit l'oral d'une manière très simple comme suit : « *du latin os, oris, qui veut dire bouche). De la bouche, qui concerne la bouche. Cavité orale. Fait de vive voix ; transmis par la voix (par opposition à écrit)* »⁸.

Mais l'oral, ce terme polysémique, est défini autrement par les théoriciens et didacticiens qui ont pris le souci de clarifier ce domaine afin de mieux le comprendre (voir 1^{ère} Partie Chapitre 1 en Pages 11 à 13).

- M. BILLIERES qui est professeur des Universités en Sciences du langage (Université de Toulouse 2) considère que « *L'oral c'est quand on parle... on pourrait ajouter : l'oral c'est aussi quand on écoute. Tout ceci est frappé au coin du bon sens* »⁹, et il rajoute que l'oral est très souvent défini par le recours à d'autres termes pour le qualifier : « *expression, communication, langue orale, échanges verbaux, interaction, verbalisation, pratiques langagières, conduites discursives* ».

Notre souci majeur dans ce travail de recherche est de répondre à notre problématique basée sur les interrogations suivantes :

- Pourquoi après un enseignement/apprentissage de la langue française d'une durée moyenne de 10 années (entre le primaire et le lycée), et, en accédant à l'université, l'étudiant a du mal à mener une discussion ou une conversation en langue française ? Autrement dit, il ne maîtrise pas correctement cette langue à l'oral.
- Comment peut-on remédier à ces lacunes ?

Devant cette problématique, nous nous sommes trouvés taraudés par une série de questionnements :

- A quel niveau se situent les difficultés en expression orale ? sont-elles liées à des problèmes de prononciation, de compréhension, de vocabulaire,... ?
- C'est parce que l'oral n'est pas évalué, (il ne fait pas l'objet de notation), durant leur cursus scolaire que les apprenants ne lui accordent aucune importance ?

⁸ Le petit la rousse illustré, (1995). Editions encyclopédiques. P. 720

⁹ BILLIERES Michel, (2014), l'oral c'est quoi au fait ? sur verbotonale-phonetique.com

- Quels sont les facteurs qui seraient à l'origine de la difficulté ou de l'aisance en expression orale ?
- Si l'activité théâtrale est considérée comme un support pédagogique et didactique d'enseignement / apprentissage de l'oral en classe de FLE, quels seraient les voies et moyens à suivre, à entreprendre pour l'introduire et le pratiquer dans nos systèmes scolaire et universitaire ?

Pour répondre à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Notre hypothèse de base serait que la réussite de l'expression orale à l'université demeurerait sous-tendue d'une part par la bonne prise en charge de l'apprenant dès le début de l'apprentissage de la langue française, le milieu dont lequel il évolue, son amour pour cette langue, sa motivation,.... Et d'autre part, par la bonne gestion (contenu et forme) de la part de l'enseignant et le bon choix en matière des supports proposés.
- Les approches préconisées (par la tutelle et appliquées par les enseignants) pour enseigner l'oral en Langue Française pourraient être étoffées ou complétées.

Enfin, dans le cadre de notre étude, notre travail sera scindé en trois parties :

1/ La première partie portera sur des aspects théoriques sur l'oral (définitions, généralités et méthodes d'enseignement et des aspects pratiques (constat et analyse des erreurs commises par les étudiants lors d'un exam oral).

2/ La deuxième partie portera sur l'examen de trois questionnaires adressés aux : enseignants des 03 cycles, enseignants universitaires et étudiants de 3^{ème} année Licence (LMD) suivi de notre vision en termes de constats et des perspectives.

3/ La troisième partie se veut un travail pratique à travers une expérience matérialisée par le recours à l'activité théâtrale auprès des étudiants de 2^{ème} année Licence, selon plusieurs étapes.

Première Partie :
L'enseignement/ apprentissage
de l'expression orale
en classe de FLE

Premier Chapitre :
L'oral en classe de FLE :
Cadre théorique

La compétence orale est l'une des compétences clés de l'enseignement/ apprentissage de la langue en classe de FLE. En effet, elle peut avoir un impact sur la réussite de l'apprenant tout au long de sa scolarisation, et même dans la société et dans sa vie personnelle. C'est pourquoi les enseignants sont appelés à fournir les efforts nécessaires pour aider les apprenants à communiquer oralement avec aisance. D'une part, en choisissant des activités motivantes, authentiques, et variées qui permettent aux apprenants de développer leurs capacités d'écouter et de prendre la parole. D'autre part, en cherchant des ressources, des pratiques et des stratégies pour développer leurs compétences en communication orale.

Dans cette première partie, nous allons aborder l'expression orale dans le processus de l'enseignement / apprentissage en classe de FLE. Elle sera scindée en deux chapitres. Le premier sera consacré aux définitions, généralités et méthodes d'enseignement de l'oral en classe de FLE et le second chapitre présentera d'un côté, l'oral dans les manuels des trois cycles (notamment les classes d'examen) et de l'autre côté, l'analyse des erreurs commises à l'oral par les étudiants de 2^{ème} année Licence (LMD), basée sur les transcriptions phonétiques faites à partir de leurs interventions enregistrées lors d'un examen oral.

I. Définitions et Généralités sur l'oral

1. Quelques définitions de l'oral

Notre travail de recherche s'inscrit dans la didactique du Français Langue Etrangère et plus précisément dans la didactique de l'oral.

De ce fait, nous avons jugé utile voire nécessaire de citer quelques définitions du mot « oral », ce mot clé qui constitue l'élément principal de notre thème de recherche.

Qu'est-ce qu'on entend précisément par le terme « oral » ?

Plusieurs définitions sont données dans les différents dictionnaires que nous avons consultés. Cependant, il n'y a pas de grandes différences constatées.

Si les dictionnaires consultés définissent l'oral d'une manière très simple comme suit

1/ Selon le Petit Larousse, l'oral (du latin os, oris, qui veut dire bouche) est : « *relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage oral. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée.* »¹

2/ Selon le dictionnaire Hachette encyclopédique, l'oral est défini comme : « *transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit), qui a rapport à la bouche* »².

3/ Selon le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui, l'oral est défini comme : « *opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbale.* »³

Ces dictionnaires s'accordent, donc, à définir que l'oral s'oppose à l'écrit, est concerné ce qui est transmis par la bouche ou par la voix.

¹ Le Petit Larousse illustré. (1995), Paris. p.720

² Dictionnaire Hachette encyclopédique. (1995). Hachette, Paris, p. 1346

³ ALAIN Ray. (1991), Le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui. Canada, p.700

Par contre, les théoriciens définissent autrement ce terme polysémique

1/ Plusieurs didacticiens se sont attelés à clarifier ce domaine afin de mieux le comprendre. Pour C. GARCIA- DEBANC et S. PLANE, l'oral est décrit « *comme le mode originel de communication [...] L'oral est la traduction de nos pensées et idées en paroles* »⁴

Il est évident que le langage parlé est le moyen le plus approprié pour exprimer son point de vue et pour partager ses idées. L'oral est la base sur laquelle se construit l'ensemble des connaissances et des activités langagières différentes. Ainsi, pour rendre tout apprentissage accessible à l'apprenant, l'enseignant doit avoir recours à l'explication orale avant de passer à l'écrit, ce qui traduit la primauté de l'oral sur l'écrit.

2/ Quant à E. Trendel, l'oral pour elle est l'outil à multi-usage que l'individu utilise pour exprimer ses idées et ses sentiments, communiquer et bâtir des relations avec les autres, « *L'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects.* »⁵.

3/ J.-P. Cuq explique que : « [...] *la façon la plus répandue de penser l'oral, [...], a été et continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit.* »⁶, l'oral a toujours fait l'objet de rapprochement à l'écrit, il s'identifie à la forme écrite, pourtant, personne ne peut le nier, l'oral est né bien avant l'écrit. L'oral est l'écrit sont deux réalités différentes, soit sur le plan conceptuel ou sur le plan social où l'oral constitue le fondement de la communication humaine.

Cependant, l'être humain est concrètement doté d'un ensemble d'organes de parole, (langue, cordes vocales, lèvres, fosses nasales etc.), appelé appareil phonatoire, lui permettant de produire différents types de sons, appelé phonèmes, constituant la chaîne parlée (parole), cette dernière, forme le message à transmettre à un auditeur dans le but de communiquer et d'exercer une influence sur lui.

4/ J. F. Halté et M. Rispail, soulignent que :

« La langue parlée renvoie à celui qui la parle : tous les aspects de la parole dénoncent leur auteur, les choix lexicaux et syntaxiques certes, mais tout autant les éléments paraverbaux, suprasegmentaux comme l'intonation, les éléments prosodiques et bien entendu les contenus discursifs eux-mêmes (dis-moi de quoi tu parles et je te dirai qui tu es...) »⁷.

L'oral évoque son auteur, il le trahit, à travers ses choix lexicaux, syntaxiques et gestuels, sur ses éléments prosodiques qui reposent essentiellement sur la manière de parler, sur les modulations de sa voix et même par les thèmes de ses conversations, cela dit, que chacun a son oral, sa façon de parler, de dire et de représenter le réel.

Cela signifie aussi, que l'oral est présent dans toute la vie de l'individu, il l'implique entièrement, il représente l'expression de soi et en conséquence son reflet et son apparence et sa manière d'exister, son corps et sa voix, il est son caractère, sa détermination d'oser et de

⁴ GARCIA-DEBANC Claudine et PLANE Sylvie. (2004), Comment enseigner l'oral à l'école primaire? Institut national de recherche pédagogique. Hatier, p. 51

⁵ TRENDEL Emanuelle. (2008), Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale. Thèse de doctorat, Université de la Réunion. p. 29

⁶ Cuq Jean-Pierre. (2003), Dictionnaire de didactiques du français langue étrangère et seconde. CLE International, Paris, p. 182

⁷ HALTE Jean François et RISPAIL Marielle. (2005), L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités. L'Harmattan. P. 13

parler, ses aspects affectifs et identitaires. L'oral permet aussi à l'individu de construire sa personnalité, et de renforcer sa position sociale au sein du groupe auquel il appartient.

5/ M. VERDALHAN-BOURGADE affirme que : « *Le langage oral est le socle sur lequel vont se construire les autres connaissances : la culture scolaire, l'écrit, les champs disciplinaires, les comportements* »⁸.

6/ Et c'est ce que partage avec elle, L. LAFONTAINE en déclarant que « *l'oral est un médium d'enseignement que les apprenants le pratique spontanément et il sert la lecture, l'écriture et la grammaire* »⁹.

7/ Aussi, en didactique des langues, l'oral désigne : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentiques* »¹⁰.

8/ Aussi, en didactique des langues, l'oral désigne : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentiques* »¹¹.

Enfin, nous pouvons constater que la définition de l'oral diffère d'un contexte à un autre, mais notre but était de connaître sa définition dans le contexte de l'enseignement/apprentissage du FLE. En résumé, l'oral c'est s'exprimer verbalement, soit en lisant un texte écrit oralement ou en écoutant un document sonore pour pouvoir parler directement et librement.

Cela veut dire, que l'oral est la pratique de deux phénomènes, l'écoute et la production de parole.

Jean Marc COLLETA a présenté l'oral sous forme de schéma¹²

En guise de résumé, l'oral est défini comme le moyen de communication, le plus approprié, dont l'Homme recourt pour être en contact avec son entourage. Ce concept désigne toutes formes de prise de parole de la vie quotidienne. Le schéma mentionné ci-dessous, réalisé à partir des travaux de Jean-Marc COLLETA, résume la définition de l'oral.

⁸ VERDALHAN-BOURGADE Michèle. (2002), *Le français de scolarisation pour une didactique réaliste*. Presses Universitaires de France.

⁹ LAFONTAINE Lizanne. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol.8, n°1, 2005, p. 95 à 109 : « La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire », <http://ncrc.educ.ushebrooke.ca>

¹⁰ ROBERT Jean-Pierre. (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E.* Ophrys, p. 120

¹¹ ROBERT Jean-Pierre. (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E.* Ophrys, p. 120

¹² COLLETTA Jean- Marc, de l'oral dans notre enseignement chaibsoquad.blogspot.com consulté 12/2016 à 18h15

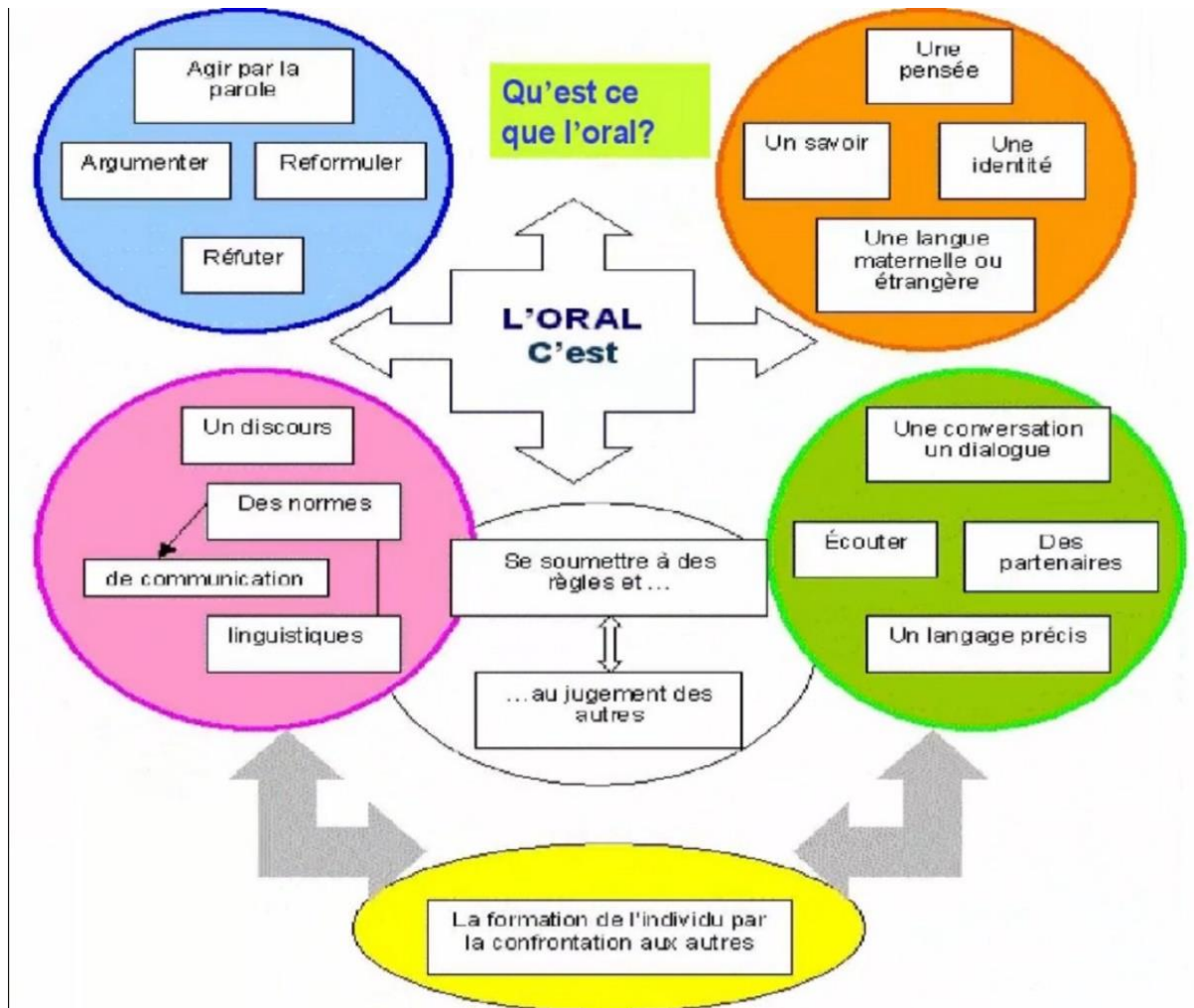


Figure n° 01: schéma de l'oral selon Jean-Marc Colletta

Selon le schéma de Jean-Marc COLLETTA, l'oral c'est :

- Agir par la parole, argumenter, reformuler, réfuter un savoir, une pensée une identité en utilisant une langue maternelle ou étrangère.
- La formation de l'individu par la confrontation aux autres à partir d'un discours, d'une conversation, d'un dialogue ;
- C'est se soumettre à des règles et des normes de communication linguistiques (un langage précis) et aussi
- Se soumettre au jugement des autres tout en écoutant des partenaires.

Donc, l'oral est un mot polysémique : c'est à la fois un outil et un vecteur de connaissances, c'est une activité difficile exigeante qui vise la communication et l'expression.

2. La communication orale

La communication orale est une compétence qui a pour but d'établir une relation avec une personne ou un groupe de personnes, c'est l'une des piliers des relations humaines, elle peut être personnelle ou professionnelle. Elle désigne également un échange finalisé dans un cadre donné, deux messages entre deux pôles au moyen d'un canal.

La fonction principale de l'oral est la communication, ainsi que la présentation de la pensée. Si l'apprenant ne s'exprime pas oralement cela sera difficile pour lui de se faire comprendre. Par ailleurs, le langage du corps peut procurer quelques indices, si la personne est triste, fatiguée, heureuse, inquiète..., mais ceci n'est pas suffisant pour connaître l'état de la personne et c'est ce qui nécessite une expression orale puisque le non verbal est insuffisant pour qu'il y ait communication.

3. L'expression ou la production orale

La production orale, appelée également « expression » ou « communication orale », c'est une compétence et une capacité qui permet de s'exprimer dans diverses situations, en français ou dans une autre langue, il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un récepteur qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre, son objectif se résume en la production dénoncée à l'oral dans toute situation communicative.

L'oral est un moyen qui permet à l'apprenant de construire ses pensées, verbaliser et exprimer ses idées, donner son point de vue et pouvoir se défendre. L'expression orale peut être définie comme suit: c'est la transmission des messages par le biais de la parole dans une situation de communication. H. SAUREZ confirme que : « *S'exprimer oralement c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication* »¹³. Cet auteur considère l'expression orale comme un moyen qui permet d'effectuer un échange en se focalisant sur la parole. Et en classe, elle est considérée comme un outil d'enseignement/apprentissage et d'échange soit avec les camarades ou avec l'enseignant et aussi elle n'est pas utilisée uniquement pour la communication, elle peut être au service de la personne elle-même (penser à haute voix). C. BIZOUARD ajoute que l'expression orale est aussi : « *[...] savoir et pouvoir prendre la parole ? (...)* »¹⁴.

De ces propos, l'auteur insiste sur la prise de parole, comment la prendre pour communiquer une pensée ? Cette dernière peut être un obstacle pour certains apprenants timides qui n'osent pas parler en classe. Ceci entrave leur apprentissage oral. Pour une bonne prise de parole, l'apprenant doit être à l'aise et courageux afin de bien s'exprimer sans peur devant son enseignant et ses camarades. Il doit aussi être attentif et doit adopter des stratégies d'écoute afin de comprendre facilement le message pour intervenir par la suite, au bon moment.

¹³ SAUREZ Hélène. (1995), Prendre la parole, Paris, Hatier, p.5.

¹⁴ BIZOUARD Colette. (2006), Invitation à l'expression orale, éd. Chroniques sociales, 7^{ème} éd. Coll. Savoir communiquer, p.5

4. L'interaction verbale

Le terme "oral" est employé pour indiquer l'interaction verbale, l'échange de parole qui émerge dans différentes situations scolaires de façon improvisée et spontanée et permet aux apprenants d'exprimer et de justifier leur point de vue, de participer à un débat, de construire et de faire évoluer par la même occasion leur pensée et enfin de s'intégrer en classe.

GOFFMAN définit l'interaction verbale comme «rencontre», puisque les participants de cette interaction se retrouvent en présence continue les uns les autres, c'est pourquoi il a utilisé le terme «rencontre», au lieu de dire interaction. Il affirme que: « *Par interaction; on entend toute l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres de l'ensemble donnée se trouve en présence continue les uns des autres ; le terme " rencontre" pouvant aussi convenir* »¹⁵.

L'interaction verbale est une forme d'expression directe qui permet aux sujets parlants de prendre la parole, ce qui implique un échange entre les paroles et crée un échange entre les participants ayant des influences les uns sur les autres.

En effet « *parler c'est interagir* » (GUMPEZ 1989) c'est une mise en scène entre des interlocuteurs, où les comportements des uns agissent sur ceux des autres.

5. Le concept de l'échange

« *L'échange est la plus petite unité dialogique composant l'interaction. Les constituants de l'échange sont les interventions qui entretiennent entre elles des relations illocutoires* »¹⁶.

De ce fait, nous pouvons dire que, l'échange est la fonction cruciale dans une interaction, il se définit comme étant une unité dialogue minimale qui abouti à exposer l'interaction, du moment où ses composants sont les interventions.

6. Les différents types de l'oral

F. GADET et S.LUREAU¹⁷ en tant que professeurs de sciences du langage distinguent deux types d'oral :

6.1. L'oral institutionnalisé

Il s'agit de présenter un texte écrit qui a été préalablement préparé: l'apprenant prend en charge, seul, la présentation orale d'un exposé, par exemple, c'est souvent un oral monogéré. Nous pouvons passer à un oral polygéré en ouvrant, par exemple, un débat.

¹⁵ http://bu.univ-ouargla.dz/Mohammed_lamine_Ghouli.pdf?idthese=213 mémoire (définition de l'interaction verbale) / juin 2020

¹⁶ <https://depot.erudit.org/bitstream/000767dd/1/000159pp.pdf>. Le théâtre comme support didactique pour l'apprentissage de l'oral /juin 2020

¹⁷ GADET Françoise et LUREAU Serge. (1993), « Norme et pratique de l'oral » In . « Le français d'aujourd'hui ». n°101,3-5, AFEF, Paris.

6.2. L'oral spontané et improvisé

M. RIEGEL, J-C PELLAT et R. RIOUL le définissent comme suit : « [...] dans une conversation orale spontanée, il ne s'écoule pas de temps entre l'émission et la réception, et les interlocuteurs qui dialoguent sont présents dans une situation spatiotemporelle déterminée et ont accès à des connaissances situationnelles et à des référents communs ». ¹⁸

A l'inverse de l'oral institutionnalisé, il s'appuie sur les interactions improvisées en classe. Il est autonome et ne s'attache à aucune préparation écrite. Ce type d'oral permet aux apprenants de prendre la parole librement et d'exprimer leur point de vue. A ce niveau, un apprentissage est nécessaire afin de leur permettre la maîtrise du discours argumentatif ; et c'est là qu'apparaît la position ou le rôle de l'enseignant pour : les orienter, les inciter à prendre la parole, les encourager et aussi remédier à leurs fautes ou erreurs d'une manière très subtile, pour leur éviter toute forme de frustration ou de gêne.

Pour transmettre le message voulu, l'enseignant peut ou doit recourir à plusieurs autres facteurs qui peuvent aider la transmission du message d'une façon assez claire, comme : la gestuelle, la prononciation, les mimiques, l'intonation et le volume qui caractérise la voix ainsi que le débit ou la vitesse du message.

7. Les pôles ou les modalités de l'oral

Dans ce cadre, M.-F. CHANFRAULT-DUCHET¹⁹ distingue trois pôles/ modalités de l'oral : le parlé, l'oral socialisé et l'oralité.

7.1. Le parlé:

C'est le produit de l'interaction en face à face. C'est une compétence très importante que l'enseignant doit installer chez l'apprenant pour avoir confiance en soi, vaincre sa timidité et avoir le courage de prendre la parole et intervenir en classe.

C'est aussi cette capacité que toute personne a pour participer à un débat, par exemple pour donner son point de vue, formuler ses propositions,....

7.2. L'oral « socialisé »

Dans cette prise de parole qui est le parlé, l'apprenant prend et trouve sa place dans son groupe, partage ses idées, respecte l'autrui en l'écoutant, d'intégrer à partir de l'argumentatif, les données de la rhétorique, pour s'ouvrir à l'art oratoire (l'aisance, la facilité voire même l'art de parler en public).

7.3. L'oralité

M.-F. CHANFRAULT-DUCHET retient les définitions des auteurs bien connus-en France dans le domaine de didactique à savoir : Zumthor (1982), Goody (1977,1993) et Olson (1991,1998) ; ainsi l'oralité est définie comme « l'ensemble des faits et processus liés à une parole communautaire qui se déploie dans des contextes ritualisés, s'inscrit dans la répétition,

¹⁸ RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René. (2009), Grammaire méthodique du français. 4^e édition, Collection Quadriga /PUF, Paris. p.53-54

¹⁹ CHANFRAULT-DUCHET Marie –Françoise, Colloque : « Didactique de l'oral », les 14-15 juin, 2002, <http://eduscol.education.fr/cid46397/restaurer-l-oralite-en-classe-de-francais.html> Consulté 12/2016 à 20h30

la récitation, la choralité, et réfère à une mémoire identitaire, met en jeu dans l'illocutoire d'une dramatisation, la voix et le corps, portés par une diction spécifique, repose, en dominant, sur un mode d'énonciation gnominique, mettant en œuvre, dans le cadre d'une tradition orale, un style formulaire, marqué par les traits rimiques, métriques et rythmiques liés à la mémorisation »²⁰.

Cela veut dire que l'oralité correspond à la poésie, elle se manifeste au rythme de la langue dans le but de faire sortir des sentiments et affirmer la personnalité.

8. Les composantes de l'expression orale

De quoi se compose cette compétence orale si difficile à faire acquérir aux apprenants ?

L'expression orale repose sur deux paramètres : le fond et la forme.

8.1. Le fond de l'expression orale

Dans le fond de l'expression orale se distingue :

8.1.1. Des idées : le message à exprimer, doit avoir un objectif clair et un ensemble déterminé d'informations ou d'idées: exprimer un sentiment, ou argumenter un choix, Il est important d'adapter le contenu aux destinataires du message, selon l'âge, le rôle, le statut social...

8.1.2. De la structuration : c'est la manière selon laquelle les idées sont présentées. Les idées vont s'enchaîner de façon logique avec des transitions bien choisies. Il faut préciser au préalable de quoi va parler le locuteur et encore le pourquoi. Ensuite, il aura à illustrer ses idées par des exemples concrets, des notes d'humour. Et enfin, il terminera d'une façon claire, brève avec l'espoir que le message est bien passé.

8.1.3. Du langage : ceci concerne la correction linguistique et l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que le locuteur a réellement l'intention de dire. Parfois, il serait intéressant de demander à l'interlocuteur de fournir un mot qui manque et de tester s'il suit bien la communication.

8.2. La forme de l'expression orale

L'expression orale se compose :

8.2.1. Du verbal (de la voix) : l'expression orale repose ou s'appuie sur le volume, l'articulation, le débit et l'intonation. Le volume doit être adapté à la distance. Les apprenants en langue française devront soigner avec beaucoup d'attention leur articulation et leur débit. L'intonation doit être expressive et significative (selon le contexte).

8.2.2. Du non verbal : l'expression orale ne se limite pas au son mais elle implique aussi les gestes, les sourires, les signes divers et les regards. Ceux-ci sont importants pour exprimer une idée ou un sentiment. Le locuteur se fera mieux comprendre en étant détendu et décontracté, en illustrant ce que il dit avec des gestes naturellement adaptés.

²⁰ Idem

8.2.3. Du para verbal (des pauses, des silences, des regards) : en effet, c'est par le regard par exemple que le locuteur pourra vérifier si il a été compris. Les pauses et les silences sont aussi significatifs, et il est important d'apprendre aussi à en user et au moment opportun.

9. Les caractéristiques de l'oral

Nous avons vu que l'oral est un terme polysémique ainsi qu'une activité complexe, ce qui impose aux enseignants la connaissance de ses propres caractéristiques en vue d'une meilleure utilisation et ou exploitation.

Alors, quelles sont les caractéristiques de l'oral ?

- L'oral a sa propre structure comme le montre J. POITOU²¹, en effet il se caractérise par des tours de paroles accompagnés des chevauchements, il se distingue aussi par des pauses fréquentes qui servent au sens, il est marqué par la présence d'expressions démarcatives indiquant une structuration du contenu.
- L'oral est caractérisé par son propre métalangage, raccourcis, intonation, formes verbales, répétitions, ...
- E. -K.- UNIVERSITAT précise que les « *Traits caractéristiques de l'oral sont* :
- *La prosodie (l'intonation, l'accent, les pauses, ...)*.
- *Les informations sur le locuteur (voix, état mental, position sociale)*.
- *L'adaptation du discours du locuteur à son interlocuteur.* »²²
- L'oral est marqué aussi par des pauses, des hésitations, des reprises, des ruptures, le changement de débit,... mais il contient aussi le non-verbal qui est très important en effet les gestes, les regards peuvent exprimer une idée ou évoquer un sentiment. Et c'est ce que réclament C. GARCIA-DEBANC et S. PLANE en précisant que :
« *L'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement phonétique mais aussi par l'activité physique d'accompagnement, mimique et gestuelle, dont elle ne peut être séparée, ni dans son rythme, ni dans son intensité* »²³
- J. P. Cuq annonce que l'oral relève : « *[...] d'immédiateté à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de références situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale.* »²⁴

10. Les spécificités ou les particularités de l'oral

1/ L'oral est connu par son caractère éphémère. Lorsque l'apprenant est devant un texte écrit, il a toujours la possibilité de relire ou de modifier, par contre, lorsqu'il est en situation de communication de la vie courante, il peut demander à l'interlocuteur de répéter, de reprendre

²¹ POITOU Jacques, Oral : Caractéristiques, Université Lumière Lyon 2, <http://perso.univlyon2.fr>

²² EBERHARD-KARLS-UNIVERSITAT, <http://homepages.uni-tuebingen.de>

²³ GARCIA-DEBANC Claudine et PLANE Sylvie. (2004), Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?. Institut national de recherche pédagogique. Hatier, p. 91

²⁴ CUQ Jean-Pierre. (2003), Dictionnaire de didactiques du français langue étrangère et seconde. CLE International, Paris, p. 182

ce qu'il a dit, ..., de ce fait, l'oral disparaît vu qu'il ne se répète pas c'est « *le caractère lacunaire de l'oral* »²⁵ mais maintenant avec les enregistrements et la transcription des productions orales, il y a possibilité de l'étudier et en tirer ses caractéristiques.

Et c'est effectivement ce que nous avons fait lors de notre constat où nous avons enregistré 80 étudiants en train de passer leur examen oral (voir Annexes N°04) et par la suite nous sommes passées à la transcription pour pouvoir déceler les erreurs commises par cet échantillon d'étudiants.

2/ L'oral est immédiat, il y a une seule émission de sons qui permettra de faire les liaisons qui n'existent pas à l'écrit. Donc, l'oral s'inscrit dans une dimension temporelle.

3/ Pour parler de système oral, il faut tenir compte de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans laquelle il est émis.

Les auteurs de l'ouvrage «Enseigner le FLE (Français Langue Etrangère) : Pratiques de classe»²⁶ regroupent les facteurs liés à la situation de communication en trois catégories :

a. Les traits de l'oralité:

Ces traits propres à l'oral ont des fonctions syntaxiques et sémantiques variées.

- **Les traits prosodiques** : concernent les pauses, les accents d'insistance, les modifications de courbe intonative et le débit.
- **Les liaisons et les enchaînements.**
- **Les contractions:** concernent les hésitations et les ruptures, les interjections et les mots de discours, les parasitages dans la conversation, les interruptions de parole et les conversations croisées.

b. Le jeu social:

Il regroupe les accents régionaux et sociaux, ainsi que les registres de langue et les implicites culturels.

c. Le corps:

La gestuelle, les mimiques et la proxémie, c'est-à-dire la distance entre les personnes et les contacts physiques entre les locuteurs, jouent un rôle très important dans la communication orale.

4/ Selon Lizanne LAFONTAINE, en opposition à l'écrit : « *l'oral se spécifie par :*

- *La présence des pauses pour faciliter la compréhension des auditeurs.*
- *La construction dialogique à travers les interactions entre locuteur et auditeur.*
- *L'engagement des participants les uns par rapport aux autres plutôt qu'essentiellement sur le contenu. »*²⁷

²⁵GARCIA-DEBANC Claudine et PLANE Sylvie. (2004), Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?. Institut national de recherche pédagogique. Hatier, p. 118

²⁶DESMONS Fabienne, FERCHAUD Françoise, GODIN Dominique. (2005), « Enseigner le FLE : Pratiques de classe ». P. 21-25

²⁷LENOIR Yves. (2005), Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol.8, n°01, 2005, p.95 à 109 :

5/ De nos jours, l'oral a un statut spécifique, il est à la fois objet et moyen d'apprentissage, il prend différentes formes selon les situations de communication dans lesquelles il est produit. L'oral est et sera toujours le premier mode de communication entre les individus car l'humain est fait pour s'exprimer avant tout avec sa voix. Le langage ne se développe qu'à travers des situations de communication dont il est indissociable.

Aussi, « l'oral conditionne l'écrit », qu'il « permet de structurer l'écrit », qu'il est « la base de l'écrit » [...] L'oral prépare à la production d'écrit »²⁸, maintenant la relation entre l'oral et l'écrit n'est plus conflictuelle mais plutôt complémentaire.

En classe, l'enseignant commence toujours par l'oral pour arriver à l'écrit. Toutes les séquences des projets débutent par une activité orale (ou de l'oral) et la dernière activité serait consacrée toujours à l'expression écrite. Autrement dit, l'oral est travaillé en tant que passerelle pour l'apprentissage de l'écrit.

En effet, parler exige des efforts c'est-à-dire exploiter des compétences complexes (savoir s'exprimer dans un groupe, savoir écouter, ...).

6/ Enfin, « tout échange oral est lié à une lutte pour le pouvoir. Celui qui parle, tant qu'il parle, exerce un pouvoir sur celui qui écoute : il lui impose son rythme, ses mots, et ...le silence »²⁹.

11. Les Supports Pédagogiques dans l'enseignement/ l'apprentissage du FLE

Avant d'examiner les différents supports pédagogiques, nous avons souhaité d'abord définir ce qu'est un support pédagogique.

Le support pédagogique indique un ensemble de documents (écrits, visuels ou sonores) authentiques ou fabriqués.

Ainsi, le **document authentique** « se dit de tout document sonore, écrit ou audio visuel qui a été conçu pour répondre à une fonction de communication information ou d'expression linguistique réelle ».³⁰ Autrement dit, c'est un moyen de conciliation utilisé par l'enseignant afin d'accomplir des objectifs pédagogiques dans une situation d'enseignement/ apprentissage.

Quant au **document fabriqué** : « c'est le produit des expériences et des expertises des auteurs, qui doivent nécessairement être nourries par des échanges avec des enseignants, des expérimentations sur le terrain et par la prise en compte des recherches en didactique ».

Le support pédagogique permet d'illustrer ce qui est exposé, favorise la compréhension et la mémorisation mais aussi il sert à animer le cours. Le support aide l'enseignant à motiver l'apprenant, l'entraîner et l'évaluer.

« La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire », <http://ncre.educ.usherbrooke.ca>

²⁸GARCIA-DEBANC Claudine et PLANE Sylvie. (2004), Comment enseigner l'oral à l'école primaire ? Institut national de recherche pédagogique. Hatier, p. 56

²⁹OLIVIER Bruno. (1992), Communiquer pour enseigner,. Hachette, p. 208

³⁰ http://www.graines-de-paix.org/fr/outils_de_paix/dictionnaire_pour_la_paix/competences_interculturelles/le_theatre_pour_lamelioration_de_lexpression_orale/ juin 2020

Ainsi, le choix du support pédagogique est très important, l'enseignant peut varier entre plusieurs supports et les adapter selon les besoins de ses apprenants afin d'atteindre les objectifs visés dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

12. Les différents types de supports dans l'enseignement/apprentissage de l'oral

Durant plusieurs années, les supports pour l'enseignement/ apprentissage des langues étaient principalement sous forme de livres, contenant des documents didactisés, des dialogues et des exercices. Ce n'est qu'à partir des années 1960 que se sont développés d'autres supports complémentaires qui ont accompagné les livres par exemple: les bandes magnétiques, les cassettes son, les films fixes ou animés...etc.

Des années plus tard, des documents authentiques autres que les textes apparaissent (émission de radio, vidéo, chansons populaires), ces derniers ont intégré les cours de langue. Cela aidait à familiariser les apprenants avec un discours écrit ou oral.

12.1. Le jeu de rôle

Le jeu de rôle permet à l'apprenant de développer son imaginaire et d'emprunter des personnalités, cela lui permet de réfléchir, d'avoir une responsabilité par rapport au rôle qu'il va jouer, mais aussi de mieux comprendre les enjeux de la conduite la plus appropriée à telle ou telle situation. Cette méthode pédagogique ludique offre une grande liberté d'apprentissage.

*« Le jeu de rôle est une activité où chaque étudiant est appelé à jouer un rôle dans une situation hypothétique qui lui permet de mieux comprendre les réactions ou motivations justifiant les comportements de la personne qu'il incarne ».*³¹

12.2. La vidéo

Selon le petit Robert, dictionnaire de français: *« La vidéo est la technique qui permet d'enregistrer l'image ou le son sur un support magnétique ou numérique, et de les retransmettre sur un écran de visualisation ».*³² De ce fait, grâce à sa caractéristique animée qui associe son et image, elle a une capacité de transmettre les informations de façon dynamique. Donc la vidéo présente un support au service de l'enseignement/ apprentissage du FLE, pour faciliter la compréhension d'une activité et créer un climat favorable à l'apprentissage.

12.3. Les TICE

« Lorsque les TIC (technologies de l'information et de la communication) ont fait leur apparition dans le monde de l'éducation –elles étaient alors affublées de l'épithète « nouvelles »-, nombre d'enseignants leur prédisaient le même sort que l'audiovisuel, c'est-à-dire celui de gadgets voués à l'obsolescence à plus ou moins moyen terme. Mais bien au

³¹ CHAMBERLAND Gilles, LAVOIE Louisette et MARQUIS Danielle. (2003), 2000 services de méthodologie et de formation. Sainte Foy : presses de l'université du Québec

³²Le ROBERT, Dictionnaire le nouveau petit Robert de la langue Française.2008, p490.

*contraire, l'essor figurant de l'informatique et la diversification de ses applications grand public n'a fait que renforcer la présence voire la prolifération de ces technologies dans les écoles à travers le monde ».*³³

Aujourd'hui, les nouveaux enseignants (ceux qui connaissent utiliser la nouvelle technologie), font leurs cours grâce aux moyens techniques (data show, ordinateurs, internet, lecteurs audio...), c'est à l'enseignant de bien choisir l'outil qui va aider ses apprenants à mieux comprendre et pour leur faire passer son message. Ces TICE ont facilité le travail de l'enseignant en classe de FLE.

Pour ces TICE, chaque enseignant les utilise à sa manière ainsi que pour les apprenants, chacun a sa façon de comprendre et de voir les choses. Il y a ceux qui comprennent dès la première fois et d'autres pour la deuxième voire la troisième fois.

12.4. La bande dessinée

La bande dessinée est désignée comme le neuvième art et moyen de communication, c'est à la fois un genre littéraire et artistique; qui a son tour participe comme d'autres supports à l'ouverture culturelles *«par principe elle possède la faculté d'aborder, d'utiliser tous les genres narratifs (romans, conte, humour, science-fiction...etc.»*³⁴

Effectivement, c'est l'opportunité pour les apprenants d'utiliser parfaitement l'expression orale et l'expression écrite, donc cela pourrait être la meilleure façon de les aider à appliquer et développer toutes leurs ressources et à mieux enrichir leurs pistes d'apprentissage dans la langue étrangère mais aussi à amplifier leurs pratiques langagières et culturelles.

12.5. Le théâtre

Le théâtre est une branche de l'art scénique, un genre du spectacle qui a un lien avec l'interprétation, la représentation et la mise en scène, par lesquelles sont exécutées des représentations dramatiques en la présence d'un public. Cet art regroupe le discours, les gestes, les sons, la musique et la scénographie. *« Le théâtre est une pratique littéraire particulière, parce qu'elle contient en elle une pratique artistique (...).»*³⁵

En effet, ce genre littéraire³⁶ contient une richesse cognitive et c'est aussi une compétence de la pratique et de l'expression, sa concession permet à l'apprenant d'accroître ses connaissances dans tous les domaines puisqu'il touche plusieurs sujets, il permet aussi de mettre l'apprenant dans une situation problème qui lui permet d'acquérir les bonnes réactions et de posséder des connaissances sur les différentes cultures, tout en se familiarisant avec cette langue étrangère.

³³ http://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=246:les-tic-et-lenseignement-en-algerie&catid=36:education&Itemid=76 consulté 08/2017 à 11h

³⁴ <http://gerflint.fr/Base/Algerie1/bendiha.pdf> / Cadre théorique et approche d'analyse de l'oral / juin 2020

³⁵ UBERSFELD Anne. (1996), Lire le théâtre I, Paris, Belin, p.31.

³⁶ KHERCHOUCHE DELLALOU Naouël (2016), « Le genre policier comme enjeu didactique dans l'enseignement/ apprentissage de la production écrite ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran 2. 382 pages

C'est l'objet même de la troisième partie de notre travail de recherche dans laquelle nous avons consacré deux (02) volets :

- Un volet théorique (définitions, généralités, caractéristiques,...),
- Un volet pratique consacré à une expérimentation dans le théâtre avec les étudiants de 2^{ème} année licence LMD. (voir 3^{ème} Partie Chapitre 2 en Pages 206 à 230).

13. Les stratégies d'apprentissages de l'oral

En abordant l'apprentissage, nous pensons directement à la lecture et à l'écoute, ces dernières représentent des savoirs fondamentaux et des outils favorisant un bon apprentissage de la compétence orale.

De ce fait, nous allons donc nous focaliser sur l'apprenant qui est notre centre d'intérêt. Afin de travailler l'oral dans une classe de FLE, il faut qu'il y ait une relation étroite entre l'écoute et la lecture; ces deux éléments qui ne peuvent pas être négligés.

13.1. L'écoute

L'apprentissage de l'oral est en quelque sorte un partage de paroles autrement dit une moitié pour celui qui parle et l'autre moitié pour celui qui écoute. Cette explication s'appuie sur deux côtés: celui de l'enseignant et celui de l'apprenant. L'apprenant doit adopter une stratégie de compréhension, il doit à travers son écoute récolter des informations bien précises, celles de comprendre et de décrypter le message transmis. En effet, l'apprenant va effectuer diverses étapes du traitement cognitif afin d'arriver à son objectif. Les raisons d'une bonne compréhension sont les suivantes:

Écouter pour identifier, pour détecter, pour rencontrer, pour reformuler, pour synthétiser, pour agir, pour participer à un dialogue

De ce fait, nous pouvons dire que l'écoute permet à l'apprenant de bien repérer les informations, les hiérarchiser et de prendre note, mais aussi de connaître les rythmes, les intonations, la façon de parler ainsi que les différents accents.

13.2. La lecture

La lecture est une activité langagière complexe qui présume la mise au point des compétences cognitives et linguistiques selon J.M ADAM: « *La lecture est une construction du sens de la part du lecteur qui effectue une interaction avec le texte et le contexte* ». ³⁷ Elle a plusieurs conséquences didactiques sur l'apprenant, elle peut être silencieuse ou à voix haute.

L'apprentissage de la lecture n'est pas si facile chez un apprenant débutant en FLE, mais il existe aussi des stratégies efficaces pour l'amener à se sentir à l'aise dans cette pratique. Une fois maîtrisée, cette compétence devient une activité aux nombreux bienfaits. En effet, elle permet de faire le lien entre ce qui nous entoure et développe notre capacité d'exprimer ce que nous pensons.

³⁷ ADAM Jean Michel. (1989), *Le texte descriptif*, Nathan, Université, Paris, p.57.

Offrant une meilleure connaissance de la langue, la lecture aide l'apprenant à découvrir de nouveaux mots mais aussi d'enrichir son vocabulaire. Lire permet à l'apprenant de travailler la prononciation à travers la phonétique, l'orthographe et la sémantique. La lecture vise à faire travailler les ressources de l'oral (l'intonation, l'accent, les gestes, les rythmes...etc.) et à mémoriser certains énoncés afin de s'en servir en pratiquant la langue.

14. L'évaluation de l'oral en classe de FLE

La difficulté d'évaluer l'oral relève spécialement de ces spécificités où l'oral disparaît, il ne se répète pas, il est spontané il ne peut pas être supprimé ou remplacé, ce qui rend son évaluation difficile. Mais dès la venue du magnétophone, son enseignement est plus efficace avec l'enregistrement et la transcription donc il faut faire une réécoute répétée pour arriver à analyser les productions orales des apprenants. Ainsi que l'emploi des cours enregistrés dans l'enseignement des langues étrangères a facilité la tâche aux apprenants et aux enseignants.

Et c'est ce que nous avons fait pour l'analyse des erreurs commises à l'oral par notre échantillon des étudiants de 2^{ème} année Licence (LMD) que nous avons enregistré lors de l'examen oral (voir 1^{ème} Partie Chapitre 2 en Page 44).

Les examens officiels, dans notre système éducatif, se basent uniquement sur l'écrit. Pour cela, les enseignants de Français Langue Etrangère accordent plus d'importance à l'écrit qu'à l'oral, ainsi, ils encouragent leurs apprenants à acquérir les compétences langagières afin d'obtenir une bonne note lors des compositions des différents trimestres ou bien lors des examens de fin de cursus.

Ainsi, la plupart des apprenants se focalisent sur l'acquisition et la maîtrise des points de langue de cette matière, en vue de les utiliser lors des évaluations précitées, qui se font à l'écrit, devons-nous le préciser encore une fois ?

Nous constatons ainsi -en l'absence d'une évaluation de l'oral- que celui là est sacrifié par rapport à l'écrit. C'est ce que nous avons constaté et enregistré en engageant les deux questionnaires auprès des enseignants des trois (03) cycles et ceux de l'université. (voir 2^{ème} Partie respectivement items N°20 et 12).

Nous pensons aussi que l'évaluation est le moyen pour rendre à l'oral la place qui lui est siéenne dans l'enseignement/ apprentissage dans nos écoles, car comme signalé en introduction générale

C'est parce que l'oral n'est pas évalué et noté, durant leur cursus scolaire, que les apprenants ne lui accordent aucune importance ?

Par ailleurs, la présence d'une grille d'évaluation de l'oral avec des critères bien déterminés relevant de sa propre syntaxe sera efficace pour faciliter la tâche aux enseignants c'est ce que nous trouvons dans le cadre européen de référence qui donne des grilles d'évaluation relevant de l'expression orale et écrite pour tous les niveaux de A1 jusqu'à C2.

II. L'oral dans les différentes méthodes d'enseignement en classe de FLE

Pendant longtemps, différentes méthodologies de l'enseignement/ apprentissage des langues ont été adoptées, pratiquées ou suivies allant, même, jusqu'à influencer cet enseignement des langues. Chacune de ces méthodologies reposait sur des principes et des fondements. Cependant, avec l'évolution du temps et les nombreuses recherches engagées ou menées par des théoriciens ou spécialistes, les méthodologies se sont succédées les unes après les autres en se mettant en rupture avec celles qui les ont précédées. Ce qui justifie à notre sens les nombreux changements et les nombreuses réformes opérés dans ce domaine (enseignement/apprentissage) à travers le monde souvent avec l'appui ou l'accompagnement d'organisations internationales ou régionales (UNESCO, ALESCO, Programme PISA,...). Dans ce chapitre, nous allons voir la place de l'oral dans ces différentes méthodologies, autrement dit comment s'enseignait et s'enseigne de nos jours l'oral dans ces différentes méthodologies ?

1. La méthode (ou méthodologie) traditionnelle

Appelée aussi méthode classique ou encore méthode « grammaire-traduction ». Cette méthodologie a été dominante entre les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Elle visait l'enseignement du latin et du grec où la lecture et la traduction des textes littéraires en langue étrangère occupaient une place prépondérante, ainsi donc « *lire consistait alors à être capable d'établir des correspondances entre la langue maternelle et la langue seconde (étrangère) par le biais de la traduction* »¹

Aussi, cette méthode dite « grammaire-traduction » avait pour objectif l'acquisition d'une culture générale et d'une formation de l'esprit en accordant plus d'importance à la forme littéraire qu'au sens des textes, autrement dit la langue n'est pas enseignée dans le but de communiquer mais plutôt comme discipline interculturelle.

Elle préconisait en premier lieu la maîtrise de l'écrit littéraire (méthode axée sur l'écrit), ce qui plaçait la pratique de l'oral en second plan au point de la rendre souvent inexistante ou encore sans importance.

Parmi les caractéristiques de cette méthodologie constatées par C.CORNAIRE² nous citons :

- Un solide bagage lexical,
- Des connaissances grammaticales,
- L'emploi d'exercices de thèmes et de version.

C'est donc l'enseignant qui devait choisir les textes littéraires et les exercices de thèmes/versions lors d'activités juxtaposées. Il posait les questions et corrigeait les erreurs des apprenants qui n'étaient pas admises. C'est donc lui qui détenait le savoir qui allait dans un seul sens (sens unique) puisque l'apprenant était considéré comme un être passif qui avait pour mission l'imitation de modèles et la mémorisation des listes de mots par cœur.

Dans cette méthode le recours à la langue maternelle était tolérable et il permettait d'expliquer les notions et les faits difficiles exprimés en langue étrangère.

¹ CORNAIRE Claudette. (1991), Le point sur la lecture en didactique. Centre éducatif et culturel, p.4

² Idem

Ainsi, dans cette méthode, l'absence de motivation chez l'apprenant –qui comme signalé auparavant, avait un rôle passif-, l'utilisation de la langue maternelle pour l'enseignement des langues étrangères,..., ont enregistré des résultats décevants ce qui a contribué à sa disparition et a préparé l'avènement d'autres méthodes comme : la méthode directe.

C'est dire que cette méthodologie- en dépit de ses limites-et malgré toutes les évolutions enregistrées postérieurement, elle demeure encore appliquée dans notre système éducatif, par beaucoup d'enseignants, notamment dans les cycles primaires et secondaires, selon notre propre constat, comme nous le verrons dans la deuxième 2^{ème} Partie et les questionnaires adressés aux enseignants des 03 cycles.

2. La méthode directe

C'est une méthode qui s'est imposée au début du XIX ème siècle contre les principes de la méthode traditionnelle car « *La méthode directe refuse la traduction, plonge l'élève dans un « bain de langue » et met l'accent sur l'expression orale* »³.

Cette méthode refusait tout recours à la langue maternelle et elle privilégiait la pratique orale de la langue étrangère en classe où l'enseignant présentait et travaillait directement son objet d'étude sans passer par la langue maternelle. Aussi, le cours était essentiellement oral et l'accent était mis sur la prononciation.

A travers des « leçons de mots », l'enseignant expliquait le vocabulaire selon le contexte : soit par l'image, soit par l'exemple, soit par des gestes. Il devait s'atteler à ne prendre que des mots concrets connus par l'apprenant pour qu'il puisse les replacer, aisément, dans son imagination. Il s'agissait de le placer dans un « bain de langage » étant donné que la plupart des textes du manuel reposaient sur des scènes de vie quotidienne.

C'est comme l'ont indiqué R. GALISSON /D.COSTE : « *Le professeur évite de faire appel à la traduction, il suscite une activité de découverte chez l'élève en présentant la nomenclature étrangère à partir des objets réels ou figurés* »⁴.

Aussi, les enseignants privilégiaient les exercices de conversation et les questions-réponses dirigés tout en suscitant la production orale des apprenants à travers le dialogue.

A l'inverse de la méthode traditionnelle, c'est donc l'oral qui est au premier plan et donc l'écrit est relégué au second plan.

Les nouveaux principes, que la méthode directe s'est fixés, ont certes bouleversé la didactique des langues mais aussi, ils ont provoqué des problèmes de pratique pour les enseignants, notamment avec le refus total de l'utilisation de la langue maternelle et l'exigence d'une excellente maîtrise de la langue étrangère de la part de ces derniers, qui n'étaient pas bien formés , au début, pour un tel enseignement, ce qui a signé son achèvement.

Comme pour la méthode précédente, nous devons signaler que dans le système éducatif algérien, certains enseignants, notamment dans le cycle secondaire, recourent souvent aux principes de la méthode directe, qu'ils trouvent efficaces auprès de leurs apprenants, la fin justifie bien les moyens.

³ ROBERT Jean-Pierre. (2002), Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E. Ophrys, p. 121

⁴ GALISSON Robert et COSTE Daniel. (1976), Dictionnaire de didactique des langues. Hachette, p. 154

3. La méthode active ou mixte

Comme nous l'avons indiqué auparavant, la méthodologie directe s'est évoluée assez rapidement vers la méthodologie mixte, ce qui est une autre expression pour la désignation de la méthodologie active. Cette méthodologie possède plusieurs titres dont nous pouvons nommer quelques-uns, par exemple : Méthodologie éclectique, de synthèse, de combinaison, de conciliation ou celle de compromis.

Cette méthodologie était utilisée dans l'enseignement scolaire français des langues vivantes étrangères depuis 1920 jusqu'aux 1960. Il s'agit de combinaison entre la méthodologie traditionnelle et la méthodologie directe. Cette méthodologie répondait aux problèmes liés à l'adaptation de la méthodologie directe dans l'enseignement français.

4. La méthode audio-orale (MAO)

Cette méthodologie est née au cours de la seconde guerre mondiale mais c'est au milieu des années 50 qu'elle s'est développée en tant que méthode pour l'apprentissage des langues.

Les théories de référence de celle-ci comme l'ont signalé C. CORNAIRE et C. GERMAIN : « *Les bases théoriques de l'approche reposent sur le modèle structuraliste de Bloomfield associé aux théories béhavioristes sur le conditionnement* ». ⁵

Les travaux de BLOOMFIELD Léonard rassemblés dans « *Language* » (1933) ont donné naissance à un courant linguistique d'inspiration structuraliste qui s'est développé aux USA et qui a dominé la linguistique américaine jusqu'au début des années 1950. Sa théorie constitue l'un des fondements de la grammaire générative et a beaucoup influencé les diverses méthodes d'apprentissage des langues.

Selon SKINNER Burrhus Frederic, l'acquisition d'une langue relève d'un conditionnement : stimulus réponse- renforcement c'est-à-dire l'apprentissage de la langue étant un processus mécanique; il se fait par des répétitions orales intensives afin de fixer des automatismes linguistiques (acquis définitifs).

La méthode devait amener l'apprenant à produire les comportements langagiers les plus proches possibles de situations réelles d'où l'utilisation des dialogues avec obligation de ne s'exprimer que dans la langue étrangère.

Donc l'apprenant devait être conduit à produire des réponses exactes et des comportements suivants les modèles qui lui sont communiqués.

L'apprentissage de la langue consistera à pratiquer cette dernière sous sa forme orale (expression /compréhension) :

« *Cette méthode donne la primauté à l'apprentissage de l'oral et relègue celui de l'écrit loin dans l'apprentissage* » ⁶

Mais ce qui a été reproché à cette méthode, c'est qu'elle ne sorte pas des modèles que l'apprenant va ou doit les imiter.

Aussi, les exercices qu'elle propose étaient démotivants pour les apprenants et ils manquaient d'authenticité.

⁵ CORNAIRE Claudette et GERMAIN Claude. (1998), *La compréhension orale*. Clé International, p. 16

⁶ ROBERT Jean-Pierre. (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E.* Ophrys, p. 121

Aussi dans notre constat, à travers les questionnaires soumis aux enseignants des 03 cycles, il nous a semblé que cette méthode est appliquée, tant bien que mal, par certains d'entre-eux sans pour autant que ces derniers ne connaissent les fondements de cette méthodologie appelée « audio-orale ».

5. La méthode structuro-globale audiovisuelle (SGAV)

C'est au milieu des années 1950 que GUBERINA Petar de l'Université de Zagreb donne les premières formulations théoriques de la méthode SGAV (Structuro-Global Audio-Visuel) où GUBERINA présente la langue comme « *un instrument de communication dont l'apprentissage doit porter sur la compréhension du sens global de la structure, les éléments « audio » et « visuel » facilitant cet apprentissage* »⁷.

Dans cette méthode, nous constatons une grande importance accordée à la situation et au contexte dans lesquels apparaissent des formes linguistiques, au locuteur, aux relations qu'il entretient avec la situation, et encore à l'interlocuteur et son propre message.

La méthode audio-visuelle est dominante en France dans les années 60 et 70 et dont la cohérence est construite autour de l'utilisation de l'image (diapositives, images fixes) et du son (enregistrements magnétiques). Et le premier cours élaboré suivant cette méthode est « voix et images de France » (VIF).

Les dialogues sont artificiels et leur exploitation se fait à partir des images ou des exercices structuraux dont l'apprenant doit établir le lien entre le dialogue et l'image chargée de représenter la situation de communication.

Dans cette méthode où l'oral prime sur l'écrit, l'association entre le son et l'image, ce qui a renforcé la place de cette dernière, elle est présentée simultanément à l'audition de réplique et devient un support essentiel à la compréhension initiale et globale du dialogue de base, elle est analytique et référentielle.

En grammaire, c'est encore le structuralisme qui sert de référence (comme défini précédemment dans la méthode audio-orale).

Mais en dépit de son succès, la méthode audio-visuelle a été critiquée sur plusieurs aspects comme « *le type de langue, mais surtout les caractéristiques de la communication proposée dans les dialogues sont très éloignées de la réalité, et le décalage entre la méthode et le contact direct avec la langue étrangère peut être très déroutant pour l'élève* »⁸.

Alors, la méthode audio-visuelle a cédé sa place à l'approche communicative qui va donner un nouvel essor pour la didactique des langues.

Il reste entendu qu'à travers les questionnaires soumis aux enseignants des 03 cycles et ceux de l'université (comme nous le verrons dans la 2^{ème} Partie de notre travail de recherche), dans le système éducatif algérien et selon notre constat, cette méthode est appréciée par une majorité d'enseignants des différents cycles à cela s'ajoute un engouement chez les apprenants eux-mêmes.

⁷ CORNAIRE Claudette et GERMAIN Claude. (1998), La compréhension orale. Clé International, p. 18

⁸ BERARI Evelyne. (1991), L'approche communicative : théorie et pratique. Clé international, p. 14

6. L'approche communicative

En réaction à la méthode audio-visuelle et aux exercices structuraux, va naître l'approche dite « communicative » qui s'est développée en France au début des années 1970.

C'est une mosaïque de plusieurs théories d'apprentissage du langage comme le constructivisme et le cognitivisme.

Cette approche révolutionna le monde de la didactique par le concept de « **compétence de communication** » c'est-à-dire la langue est un instrument de communication, pour certains spécialistes, la langue façonne la communication. Enfin, cette compétence de communication est la conjonction de plusieurs composantes déclarées par le CECR⁹:

- La composante linguistique,
- La composante sociolinguistique,
- La composante pragmatique.

Même si cette compétence de communication existait avant dans les méthodes audio-orales et audio-visuelles, elle était implicite.

Mais la connaissance de la langue et des savoirs linguistiques ne suffisent pas ; il faut également s'en servir en fonction du contexte social c'est-à-dire acquérir des savoir-faire où la langue est vue, avant tout, comme un instrument d'interaction sociale, d'où apparaît l'analyse des besoins de l'apprenant, avant même d'élaborer un cours de langue pour assurer une communication efficace.

En effet, « *Toute communication vise une transformation de la réalité. Qu'on parle pour persuader, pour imposer son point de vue, pour éduquer, pour protester, il ya toujours un enjeu à gagner* »¹⁰.

L'intention de l'enseignant est de préparer l'apprenant pour l'acte de communication où il n'est plus un observateur extérieur mais un participant à des situations de communication plus proches de la réalité autrement dit « authentiques », c'est pourquoi le travail en groupe est privilégié.

S'agissant des contenus, il est préférable de choisir des documents authentiques qui serviront le plus possible la communication, d'où l'utilisation de matériel pédagogique varié comme : des documents écrits et iconographiques, textes d'auteurs, entretiens authentiques, poèmes,...

Dans cette approche, la langue orale est dominante mais il y a une certaine revalorisation de l'écrit avec l'oral, ainsi les quatre habiletés peuvent être développées à savoir : expression et compréhension orales et encore expression et compréhension écrites, avec « *des situations de simulation qui autorisent la création de jeux de rôle. Ces jeux de rôle permettent à l'apprenant de s'approprier, dans des conditions qui approchent celles de la réalité, le code oral de la langue-cible, exercices qui font écho, à l'écrit, à des activités similaires qui lui permettent de s'en approprier parallèlement le code écrit* »¹¹.

L'enseignant doit disposer d'une bonne connaissance de la langue-cible pour pouvoir aider chaque apprenant à utiliser la langue et s'exprimer le plus souvent possible en langue

⁹ GOULLIER Francis, IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistique du Conseil de l'Europe. (2005), Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Cadre Européen Commun et Portfolios. Didier, p : 15-17

¹⁰ OLLIVIER Bruno. (1992), Communiquer pour enseigner. Hachette, p. 29

¹¹ ROBERT Jean-Pierre. (2002), Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E. Ophrys, p. 121

étrangère ; même si le recours à la langue maternelle était possible, en prenant en considération les besoins des apprenants. Ainsi, l'enseignant deviendra un « facilitateur » car, il est là pour corriger les erreurs et l'apprenant devient un être « actif » tout en communiquant, au fur et à mesure, en classe et en dehors de la classe.

C'est d'ailleurs, l'un des principes du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) à savoir : « *ancrer la compétence communicative dans le développement de la culture générale des élèves* »¹².

L'objectif est de rendre l'apprenant responsable de son apprentissage et être autonome, dans une certaine mesure, vis-à-vis de l'enseignant.

L'approche communicative est une méthode révolutionnaire en didactique des langues où ses limites sont encore mal définies.

C'est cette méthode que nous avons voulu appliquer chez les étudiants en classe de FLE, à travers le théâtre (voir 3^{ème} Partie consacrée à notre expérimentation dans ce domaine)

Nous avons vu dans cet aperçu historique comment l'oral était pris en charge par les différentes méthodes et approches d'enseignement des langues. De nos jours, il constitue l'une des préoccupations majeures de toutes les recherches menées en didactique.

	Période	Place de l'oral	Rôle de l'apprenant	Rôle de l'enseignant
Méthodologie traditionnelle		L'oral est classé au second plan. Abordé après la lecture et la traduction des textes littéraires	Il lui est interdit de parler en classe. Il ne participe qu'avec la permission de l'enseignant.	L'enseignant est le seul détenteur du savoir et l'unique à parler en classe.
Méthodologie directe	1901-1940	L'oral est fréquent et présent en classe	L'élève doit répondre aux questions posées par l'enseignant.	L'enseignant est actif et amène les élèves à participer
Méthodologie audio-orale	1940-1970	L'oral est prioritaire	L'élève s'efforce à apprendre par cœur les dialogues.	L'enseignant est actif et dirige les travaux.
Méthodologie SGAV	1960-1980	On accorde la priorité à l'oral sur l'écrit	L'apprenant est répétiteur.	Il joue le rôle de technicien manipulateur.
Méthodologie communicative	1980 à nos jours	L'oral est beaucoup présent dans la classe	Il se transforme en "apprenant" en assumant son propre apprentissage de manière autonome.	Il devient un chef d'orchestre, limitant ses prises de parole et encourageant une participation orale spontanée.

Tableau n° 1 : Place de l'oral dans les différentes méthodologies

¹² GOULLIER Francis, IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistique du Conseil de l'Europe. (2005), Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Cadre Européen Commun et Portfolios. Didier, p. 127

7. L'approche actionnelle

Au début des années 90, une nouvelle approche se forme, à savoir l'approche actionnelle. Ce changement était influencé de nouveau par la politique, mais aussi par la société. Un nouvel objectif est né. Il ne s'agit pas seulement de savoir communiquer, mais plutôt savoir agir en langue étrangère. La politique d'Europe, plutôt la philosophie du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) s'efforce de relever le plurilinguisme en Europe.

Selon cette approche, l'apprenant est préparé en classe pour la possibilité d'étudier à l'étranger autrement dit, s'intégrer dans les pays d'Europe.

D'après cette approche, les étudiants peuvent partir dans les pays étrangers pour y étudier ou aussi pour y travailler. Cette expérience est très enrichissante et utile, surtout pour leur emploi futur.

Selon le CECR, cette approche actionnelle est fondée sur la notion de tâche et sur la capacité de l'apprenant de remplir ces tâches. « ...*la tâche est un ensemble structuré d'activité devant faire sens pour l'apprenant.* »¹³. C'est un ensemble d'activités de compréhension, de production, d'interaction, etc. à l'aide des supports authentiques.

8. L'approche par compétences (APC)

Dans le souci d'acquérir une compétence communicative à l'oral plus qu'à l'écrit ; l'enseignement du français -d'une manière générale- s'est orienté vers une nouvelle approche, visant la concrétisation des savoirs de l'apprenant à partir des situations problèmes (Des situations de lecture, d'écriture et de prise de parole).

C'est cette démarche ou approche qui est prévue dans la nouvelle réforme du système scolaire algérien, mise en vigueur dès la rentrée scolaire 2002- 2003.

Comme nous l'avons signalé précédemment (à la fin de chacune des méthodologies examinées), nous pouvons rappeler que les approches précédentes intégrées dans le système scolaire algérien- d'une manière ou d'une autre- ont habitué l'apprenant à apprendre ses cours par cœur pour venir les restituer intégralement le jour de l'examen sans pouvoir les réutiliser dans sa vie quotidienne, c'est ce qu'explique X. ROEGIERS :

« - *Ces élèves peuvent déchiffrer un texte, mais sont souvent incapables d'en saisir le sens pour pouvoir agir en conséquence ;*

- *Ils ont appris la grammaire, la conjugaison, mais sont incapables de produire un petit texte de manière correcte dans une situation concrète de la vie ;*

- *Ils peuvent effectuer une addition et une soustraction, mais quand ils sont confrontés à un problème de la vie de tous les jours, ils ne savent pas s'il faut poser une addition ou une soustraction, etc.*

C'est un gros problème pour la société, puisqu'elle aura consacré un effort financier important pour l'éducation de tous ces élèves, dont un grand nombre d'entre eux quittent l'école sans pouvoir utiliser ce qu'ils y ont appris »¹⁴.

¹³ Cuq Jean-Pierre. (2003), Dictionnaire de didactiques du français langue étrangère et seconde. CLE International, Paris, p. 234

¹⁴ ROEGIERS Xavier, directeur du BIEF. (Novembre 2006), L'approche par compétences dans l'école algérienne, présentation Pr. Boubekeur BENBOUZID Ministre de l'Education Nationale, Ministère de l'Education Nationale, p. 14- 15.

Effectivement c'est plus qu'un gros problème puisque certains le qualifient « d'échec », « de gâchis », « de dérive », « de ratage »... Et nous avons repris cela dans la 2^{ème} Partie Chapitre 2 dans les points N°1 et 9 consacrés respectivement au rôle et missions des parents d'élèves (Pages 165-166) et la désertion de l'école ou l'école mal-aimée (Pages 180 à 182).

Cette réforme tant attendue, visait la réussite scolaire contre l'échec en reposant sur des applications authentiques.

C'est évidemment l'objectif de tout enseignement car, nous sommes face à des apprenants en détresse linguistique ce qui handicape leur devenir scolaire et c'est là qu'intervient l'APC en donnant la primauté à la communication naturelle et interactionnelle où la compétence de communication deviendra une compétence dialogique et conversationnelle.

Selon l'ex Ministre de l'Education Nationale Boubekour BENBOUZID : « *L'approche par les compétences, dérivée du constructivisme, privilégiant une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations – problèmes* »¹⁵.

Donc cette approche visait à donner un sens au savoir de l'apprenant, en lui permettant d'acquérir un savoir-faire où il réagit immédiatement.

C'est ce que partage avec lui Christian SOL¹⁶, en précisant que l'APC évoque quatre étapes:

- une situation problème,
- une démarche de résolution,
- des activités de consolidation,
- une évaluation formative.

Dans l'APC, l'objectif est la construction des compétences, ce qui nous amène dans une suite logique à poser la question suivante : qu'est-ce qu'une compétence ?

8.1. La compétence

La compétence est l'ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir être. Cette dernière permet à l'apprenant de résoudre les situations-problèmes. Et elle se compose de compétences communicationnelles (être adapté aux situations de communication), textuelles (étudier les différents types de textes) et linguistiques (le travail sur la langue).

Selon G. Paquette « *la compétence est une relation entre un acteur, une habileté et une connaissance* »¹⁷.

Donc la compétence est le résultat de ce brassage de savoirs, de savoir-faire par l'apprenant dans une situation donnée, « *c'est pouvoir réaliser une tâche correctement [...] La compétence, c'est que chacun puisse faire convenablement ce qu'il doit faire* »¹⁸.

Ainsi, nous pouvons dire que la notion de « compétence » est aujourd'hui au cœur des préoccupations et interpelle) ouvertement tous les acteurs et praticiens dans l'enseignement/apprentissage des langues.

¹⁵ BENBOUZID Boubekour. (2009), La réforme de l'éducation en Algérie, enjeux et réalisations. Casbah Editions, p. 45.

¹⁶ Inspecteur de l'enseignement subventionné, Mai 2005, p : 07, Tables rondes 2, Bulletin d'information de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, <http://www.enseignement.be>

¹⁷ PAQUETTE Gilbert. (2002), Modélisation de l'apprenant avec une approche par compétences, <http://dic.uqam.ca>

¹⁸ ROEGIERS Xavier, directeur du BIEF. (Novembre 2006), L'approche par compétences dans l'école algérienne, présentation Pr. Boubekour BENBOUZID Ministre de l'Education Nationale, Ministère de l'Education Nationale, p. 18

Enfin, la compétence est une activité complexe nécessitant l'intégration des savoirs et des savoir-faire pour aboutir à des savoirs devenir, elle a donc une fonction sociale.

8.2. Les caractéristiques de l'APC

Sachant que tout apprentissage d'une langue étrangère est un processus de longue haleine qui vise la création, la communication, la négociation, ... l'approche par compétences est venue alors pour s'inscrire dans cet objectif.

Mieux encore, avec cette approche « *on cherche aujourd'hui à développer les compétences de l'élève, pour qu'il puisse agir de manière efficace dans ses études, dans son milieu et plus tard, dans sa vie professionnelle* »¹⁹.

Dans ce cadre, on va mettre en œuvre une pédagogie d'intégration qui favorise l'engagement de l'apprenant.

De ce fait, l'apprenant pour apprendre, doit agir en fonction des situations d'intégration qui sont déterminées par l'enseignant et qui contiennent les connaissances qu'il doit acquérir pour maîtriser les situations auxquelles il sera confronté dans ses vies personnelle et professionnelle.

De son côté, soucieux de créer les situations de communication les plus vraisemblables et motivantes possibles, l'enseignant définit :

*En premier lieu, les situations d'apprentissage qui suscitent l'action des apprenants car la motivation de ce dernier doit être le souci majeur de l'enseignant. Et ceci en proposant des contenus que les apprenants auront envie de s'approprier, si non ils seront désintéressés.

* En second lieu, il les accompagne, il les aide à prendre conscience de leurs actes et les guide dans la construction de leur savoir, c'est-à-dire agir autrement pour que les connaissances s'éclaircissent. Il doit leur conférer plus de liberté et d'autonomie pour occuper une place centrale dans le processus d'apprentissage.

Cette approche vise la durabilité des apprentissages, une fois l'apprenant saisit un savoir, l'enseignant va le placer dans une nouvelle situation afin de garantir son utilisation dans divers contextes. En d'autres termes, il s'agit de différencier les situations d'intégration où l'apprenant aura la chance d'exercer sa compétence.

Cette approche vise aussi à rendre l'apprenant autonome et armé de savoir(s) et savoir-faire adéquats pour s'adapter à toutes les nouvelles situations ou problèmes rencontrés. Autrement dit elle met l'apprenant au centre des apprentissages : « *rendre chaque élève actif. Au lieu d'écouter, il agit : il manipule, il résout, il cherche, il produit* »²⁰; cela signifie que le rôle de l'enseignant change, c'est lui l'animateur de toutes les situations qui vont faire travailler chaque apprenant, « *lui donner des feed-back : lui signaler ses erreurs, les corriger* »²¹, pour que chacun progresse.

L'évaluation des acquis se réalise en intégrant l'apprenant dans une situation complexe, ce qui permet la concrétisation des savoirs. Donc pour mesurer la réussite ou l'échec de ses apprenants, l'enseignant doit déterminer les critères de réussite en élaborant une sorte de grille de correction, qui lui est propre ou personnelle.

¹⁹ Idem

²⁰ Ibid p.34

²¹ Idem

L'objectif de cette approche est que nos apprenants soient compétents en langue tout en acquérant non seulement des savoirs mais aussi et surtout des savoir-faire et des savoir-être. Nous avons bien signalé, précédemment, que l'approche par compétences ne peut se réaliser qu'à travers des situations - problèmes. Donc la situation qui a été intégrée pour sa mise en œuvre est bien évidemment « le projet », car l'enseignement du français est organisé en séquences qui consistent à développer une pédagogie sur un objectif précis et en organisant l'ensemble du travail de la classe autour d'un projet sur une dizaine de séances. C'est ce qui apparaît dans les nouveaux programmes qui réalisent l'APC à partir de la pédagogie par projet.

9. La pédagogie du projet

C'est l'une des méthodes actives de l'enseignement/apprentissage des langues ; influencée par le constructivisme et la pédagogie cognitiviste, elle met en action l'apprenant et le motive selon la formule célèbre de John DEWEY ce grand philosophe et pédagogue américain (1859-1952), « Learning by doing » c'est-à-dire : apprendre par l'action, apprendre à travers une expérience. C'est ce qui est appelé communément l'école Dewey ou l'école -laboratoire.

La pédagogie du projet est un processus qui vise la réalisation d'une action ou d'une série d'actions. Ainsi nous pouvons dire qu'elle est conçue comme une réponse à un problème.

Cette méthodologie vise un rapprochement du savoir scolaire et celui du non scolaire (la vie réelle) où on estime une réduction du décalage existant entre la théorie (savoir) et la pratique.

L'enseignant est l'intermédiaire entre le savoir et l'apprenant.

Aussi, la pédagogie du projet donne du sens aux apprentissages en intégrant plusieurs compétences et en mobilisant des connaissances diverses, tout en motivant les apprenants.

Le travail en classe se fait en collaboration et en négociation entre les différents partenaires où le travail en groupe est privilégié pour planifier collectivement la mise en œuvre du projet et de le vivre. Il est généralement reconnu que le travail en groupe donne plus de chance à la communication et à l'interaction entre les partenaires.

Mais comment réaliser un projet ? C'est ce que nous verrons ci-après.

9.1. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est l'instrument qui permet de développer les compétences définies dans le programme. En effet le projet est une situation d'apprentissage authentique où l'apprentissage serait intéressant et non ennuyeux. C'est la réalisation concrète des acquis car, il met un groupe d'apprenants en situation, c'est-à-dire, en action.

Donc, l'enseignant et ses apprenants auront à choisir un projet qui permettrait d'investir, d'utiliser tous les savoirs, savoir-faire et savoir-être appris en classe.

Aussi, le recours au projet éviterait la juxtaposition des savoirs en plaçant les apprenants dans des situations d'apprentissage réelles et non artificielles, pour arriver à lier les apprentissages et construire des connaissances solides.

9.2. La durée d'un projet

La durée d'un projet est variable (une semaine, un mois, un an,...) par exemple pour un projet contenant trois séquences, elle peut aller de 08 à 09 semaines soit un total de l'ordre de 40 à

45 heures, entraînant une implication forte des apprenants. Il peut prendre différentes formes en répondant aux besoins de ces derniers.

*Exemples de projets :

- l'élaboration d'une brochure pour l'école,
- la conception d'une notice expliquant comment planter un arbre,
- la réalisation d'un sketch pour expliquer les dangers de la violence à l'école,...

Ainsi, le projet comprendra nécessairement trois phases à savoir:

1. La station documentation,
2. La station rédaction,
3. La station réalisation.

* A défaut et comme palliatif, nous retrouverons un système de « Fiche méthode » présenté comme suit :

1. Fiche méthode 1 :

- choix du thème.
- collecte d'informations.
- rédaction.

2. Fiche méthode 2 :

- classement et organisation de l'information.
- préparation et entraînement.

3. Fiche méthode 3 :

- mise en forme du document.
- diffusion.
- la réalisation du projet.

Toutefois avant de lancer un projet, l'enseignant doit s'atteler à bien préparer sa planification selon le document d'accompagnement du programme.

Le projet comprend un objectif et une démarche et bien sûr la participation des apprenants.

Pour le réussir, ils doivent tous participer dans sa construction, aussi le projet doit répondre à leurs besoins (selon les points étudiés dans la séquence en grammaire, conjugaison,...), il doit être faisable et accessible à tout le monde pour sa bonne mise en œuvre. Dans cette perspective, l'enseignant n'est plus un transmetteur de connaissances mais un médiateur, un guide et un orienteur : il cherche davantage à développer chez ses apprenants le sens de l'initiative et l'esprit de la recherche. Il devient un négociateur entre tous les participants et il est aussi un régulateur et informateur intervenant au fur et à mesure de l'avancement.

L'apprenant doit agir, construire des projets, les mener à leur terme, faire des expériences et apprendre à les interpréter. Il devient responsable :

- il est acteur de son savoir
- il apprend à apprendre à travers une recherche personnelle
- il est social et actif au sein de son groupe
- il coopère avec ses partenaires au mieux de leurs possibilités.

Pour la bonne réalisation du projet les participants vont se servir des moyens technologiques (vidéo, diapositives, ...) car « *il n'est pas acceptable aujourd'hui de faire comme si les technologies n'existaient pas, ou de nier leur intérêt, mais c'est le projet pédagogique qui doit inclure les technologies, et non l'inverse* »²².

Pour le projet qui dura une année, il s'agit bien du projet de l'établissement que la nouvelle réforme a exigé sa présence pour chaque établissement, il devient obligatoire depuis l'arrêté n°17 en date du 06/06/2009 ; il convient à l'établissement de le définir en fonction de ses besoins donc la présence d'un calendrier est nécessaire ; ce type de projet permet à l'établissement « *de se construire une identité propre, de créer une dynamique, de favoriser la communication entre tous les acteurs de la communauté éducative et d'apporter les solutions les mieux appropriées aux besoins de ses apprenants et des aspirations de ses enseignants* »²³, on vise l'amélioration de la réussite scolaire.

Pour faciliter la tâche aux enseignants, les documents d'accompagnement du programme présentent des exemples de projets déroulés pendant une ou des séquences à l'oral et à l'écrit ainsi que leur évaluation.

9.3. L'évaluation d'un projet

L'évaluation constitue une partie intégrante dans la démarche d'apprentissage. C'est une phase obligatoire et régulière.

La démarche d'un projet doit favoriser l'évaluation continue afin d'offrir un portrait de l'évaluation des apprentissages de l'apprenant pour proposer les actions de soutien et de remédiation des insuffisances.

L'évaluation d'un projet se fait d'une façon orientée en donnant plus d'importance au processus suivi par l'apprenant jusqu'au résultat final c'est à dire la participation, les efforts fournis, les démarches de réalisation,... Donc l'évaluation doit s'appuyer directement sur les compétences mises en place dans le cadre d'un projet, l'enseignant doit réfléchir et appliquer un dispositif d'évaluation (grilles d'évaluation contenant des indicateurs de réussite pour faire un bilan du produit fini).

Le projet permettra à l'apprenant de faire preuve de sa valeur et de ses capacités en devenant autonome ; il n'est pas seulement le projet du groupe mais il sera le projet de l'établissement.

Conclusion :

En guise de conclusion, nous pouvons dire qu'une certaine priorité doit être accordée à l'oral puisque savoir communiquer et pouvoir prendre la parole constituent une nécessité dans l'enseignement/ apprentissage du FLE. Avant de nous engager dans la recherche des moyens qui pourront le développer, nous avons un deuxième chapitre qui se veut un travail pratique portant, d'une part, sur l'analyse des manuels des 03 cycles (notamment les classes d'examen) et d'autre part, sur un diagnostic des difficultés rencontrées par les étudiants de 2^{ème} année Licence (LMD) ainsi des erreurs commises, par ces derniers, lors d'un examen oral.

²² NARCYCOMBES Marie-Françoise. (2005), Précis de didactique, devenir professeur de langue. Ellipses, p. 86.

²³ BENBOUZID Boubekeur. (2009), La réforme de l'éducation en Algérie, enjeux et réalisations. Casbah Editions, p. 210.

Deuxième Chapitre :
L'oral en classe de FLE :
Cadre pratique

I. La place de l'oral dans les manuels et les programmes des trois cycles (Primaire, Moyen, Secondaire)

M. VERDALHAN-BOURGADE confirme que : « *Le langage oral est le socle sur lequel vont se construire les autres connaissances: la culture scolaire, l'écrit, les champs disciplinaires, les comportements* ». ¹ Ces propos prouvent que grâce à la communication orale, les apprenants vont s'ouvrir sur d'autres cultures et connaissances qui vont favoriser leur apprentissage oral.

Par ailleurs, l'enseignement de l'oral est primordial, les apprenants doivent acquérir et développer des compétences diverses élaborées par les concepteurs des programmes scolaires. L'expression orale s'appuie sur des activités proposées soit par l'enseignant soit à travers le manuel scolaire. Elle peut être également intégrée dans d'autres leçons tout dépend de l'enseignant lui-même (sa volonté, son savoir-faire, son imagination...). Il a été constaté que cette compétence - bien qu'elle soit d'une grande utilité pour l'apprenant-, elle n'est pas très présente en classe car l'enseignant ne lui accorde pas forcément beaucoup de temps :

- Ce dernier étant relié à un programme qu'il doit achever dans un temps déterminé tout en accomplissant des objectifs définis.
- L'effectif de la classe constitue une deuxième contrainte.
- L'expression orale n'étant pas évaluée, elle devient sous estimée.

1. Les compétences d'expression orale qui doivent être développées en classe de FLE

Les apprenants aux cycles moyens et secondaires ont déjà des pré requis et des compétences suite à leurs parcours d'étude et ils sont arrivés à un certain niveau grâce à leurs connaissances antérieurs, mais ils sont censés avoir des dispositions qui leurs permettent de faire des exercices et des activités diverses, les amenant peu à peu à l'installation des capacités fixées par le programme. Les concepteurs ont adapté à ces niveaux des projets et ces derniers incluent des compétences à mettre en place.

2. Les activités d'expression orale dans les différents cycles notamment les classes d'examen (5^{ème} AP, 4^{ème} AM, 3^{ème} AS)

Le manuel scolaire propose plusieurs activités selon les différents cycles, ayant pour objectifs de travailler la phonétique, la syntaxe et la grammaire de l'oral... et susciter chez les apprenants d'acquérir des compétences langagières qui leur permettront la communication dans différents contextes.

2.1. Le manuel de 5^{ème} AP

Le manuel intitulé « Mon livre de français » comporte 4 projets dont chacun est fondé/ basé sur 3 séquences. La séquence peut s'étaler sur deux à trois semaines et toucher à tous les points de langue (grammaire, vocabulaire, compréhension et expression orales et écrites).

¹ VERDALHAN-BOURGADE Michèle. (2002), Le français de scolarisation pour une didactique réaliste. Presses Universitaires de France.

La compétence orale en 5^{ème} AP : la rubrique consacrée à l'oral est présentée sous forme d'un texte suivi d'un ensemble de questions pour évaluer la compréhension orale des apprenants.

A la fin de chaque projet, le manuel propose deux (02) récitations aux apprenants. C'est en résumé, à notre sens, l'objet même de l'expression orale.

Après l'analyse du manuel de 5^{ème} année primaire que nous avons effectuée, il en découle que :

- la Compréhension Orale se trouve développée plus que l'Expression Orale chez l'apprenant,
- L'expression orale chez l'apprenant est très faible sinon nulle.

Le volume horaire hebdomadaire est de 3 heures.

2.2. Le manuel de la 4^{ème} AM

Dans cette classe d'examen, le manuel sous le titre « Le Livre de Français 4^{ème} AM » comporte 03 projets. Le premier projet est subdivisé en 03 séquences tandis que les deux autres le sont en 02 séquences seulement.

Si les supports relatifs à la compréhension orale figurent dans le guide de l'enseignant: chanson, vidéo, document sonore, document écrit (texte),

Ceux de l'expression orale : affiches, photos, images, bandes dessinées, bulles avec propos, images publicitaires, cartes postales, figurent dans le manuel et permettent aux apprenants de suivre aisément avec l'enseignant.

Ainsi, les objectifs de l'expression orale se résument comme suit :

- 1^{er} projet : produire à l'oral une argumentation à partir d'un visuel.
- 2^{ème} projet : produire à l'oral un récit argumentatif à partir d'une Bande Dessinée.
- 3^{ème} projet : produire à l'oral une description à visée argumentative à partir d'un visuel.

La rubrique (la séance) de l'expression orale se rapporte à des activités d'Expression Orale à partir d'un support (parmi ceux cités ci-dessus), suivi d'un questionnaire.

Enfin, les apprenants pourraient prendre la parole pour produire des énoncés oraux, bien sûr sous l'œil de l'enseignant c'est-à-dire, c'est à lui d'orienter les apprenants, de les encourager à s'exprimer,...

Le volume horaire hebdomadaire est de 4h30 minutes.

2.3. Le manuel de 3^{ème} AS

Dans cette classe d'examen, cette classe charnière avant l'accès à l'université, le manuel sous le titre « Le Livre de Français 3^{ème} AS » comporte 04 projets. Les projets 1 et 4 sont subdivisés en 03 séquences chacun, tandis que les projets 2 et 3 le sont en 02 séquences seulement.

Le manuel est utilisé dans les différentes filières avec quelques légères modifications entre les unes et les autres : Sciences de la Nature et de la Vie, Lettres et Philosophie, Techniques Mathématiques, Economie,...

Nous avons enregistré que la compréhension orale est totalement absente.

A l'inverse, la séance de l'expression orale s'articule principalement sur des thèmes variés et traitant de l'histoire, de sujets d'actualité, ...nécessitant de la recherche, de la réflexion qui débouchent sur la présentation du travail demandé sous forme d'exposés ou d'enquête, généralement par un petit groupe d'apprenants.

Nous reprenons ci-après quelques thèmes qui constituent des sujets d'expression orale proposés par le manuel :

- Que s'est-il passé, en France, le 17/10/1961 et le 08/02/1962 ?
Faites une petite recherche documentaire à ce sujet et exposer les informations recueillies en un récit de 10 à 15 mns (p.29)
- Informez-vous sur ce qui s'est passé le 08/05/1945 dans votre ville ou dans votre région (le cas échéant, faites une petite recherche en insistant sur l'aspect brutal et sauvage de la réaction du système colonial. (p.32)
- La généralisation de l'outil Internet doit-elle nous faire désertier les bibliothèques ?
Organisez-vous en groupes de discussion pour élaborer un planning de rencontres et adopter une stratégie de gestion du débat à l'intérieur du groupe. (p.70)
- Imaginez une rencontre avec des parents dont les enfants travaillent.
Préparez une allocution dans laquelle vous essayerez de les convaincre de l'utilité d'envoyer leurs enfants plutôt à l'école qu'au travail. (p.92)

Si dans le cycle primaire, l'accent est mis sur la compréhension orale au détriment de l'expression orale. Dans le cycle secondaire, c'est plutôt l'inverse qui est constaté et cela se justifie, à notre sens, par les acquis pour les apprenants du secondaire, qui sont en principe à leur dixième année d'enseignement du FLE et qui devraient maîtriser, plus ou moins correctement, la langue, selon la citation de P. PERRNOUD : « *la maîtrise de l'oral s'acquiert essentiellement par la pratique; or cette pratique prend du temps. Il n'y a pas de pédagogie de l'oral sans temps de parole, tant pour le groupe que pour chacun des élèves.* »², mais la réalité est tout autre.

² PERRNOUD Philippe. (1988). A propos de l'oral. p.4

http://www.unige.ch/faps/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html

II. Diagnostic des difficultés de l'oral chez les étudiants de 2^{ème} année Licence (LMD)

Partant de cette affirmation de P. PERRENOUD qu' « *il ne voit pas comment un élève pourrait rédiger des textes s'il n'est pas capable d'exprimer oralement quelques idées cohérentes. On ne voit pas comment sa syntaxe écrite serait adéquate si son langage oral est incompréhensibleEn travaillant l'oral, on travaille donc pour l'écrit* »¹ et en vue d'enrichir cette première partie et répondre dans une certaine proportion à notre problématique, nous avons choisi d'effectuer l'enregistrement comme protocole, durant un examen oral, auprès de 80 étudiants de 2^{ème} année de licence avec l'accord préalable de l'enseignante et que nous remercions vivement à l'occasion.

Ces enregistrements ont été réalisés, dans le but d'analyser les interactions langagières entre l'enseignante et les étudiants ainsi que la manière dont celle-ci s'y prend pour s'adresser à eux afin de lancer l'activité. Mais ces enregistrements, nous ont également permis d'observer les différentes réactions des étudiants et leur compréhension ou non des paroles, des questions, des observations,... de l'enseignante. Et aussi d'évaluer la compréhension et l'expression orales de chaque étudiant. Car nous restons convaincus que l'aisance dans la prise de parole et la maîtrise des situations orales constituent la clé de réussite pour ces étudiants dans le cursus universitaire et encore dans la vie professionnelle.

C'est une opération qui a consisté à observer le déroulement de l'examen oral (sans participer), dans le but de :

- Avoir une représentation en direct (live), palpable ou encore fidèle des pratiques langagières.
- Connaître le comportement des étudiants face aux situations d'apprentissage.
- Avoir une idée sur l'attitude et le comportement de l'enseignante, dans une situation d'interaction langagière, sa stratégie pour écouter, orienter, mettre en confiance l'étudiant et chasser ainsi, sa peur et son stress.
- Avoir un aperçu sur le niveau de compréhension orale des étudiants.
- Avoir une description réelle, des difficultés en expression orale, des étudiants.
- Etablir ou dresser le listing des difficultés en expression orale.
- Avoir une idée sur l'évaluation des étudiants, une opération délicate et qui soulève un problème de conscience. Il reste entendu que nous ne pouvons émettre aucun avis sur la notation, car nous considérons que l'enseignante était responsable et souveraine dans l'attribution de la note.

1/ Les enregistrements

Ainsi, nous nous sommes rendus dans la classe de l'enseignante Mme BELKACEM D. et avons procédé à l'enregistrement des séances de l'oral comme suit :

¹PERRENOUD Philippe. (1988). A propos de l'oral. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php-main/textes.html> consulté 12/2014 à 14h

- La première séance d'enregistrement s'est déroulée le 31/01/2017 de 10h à 13h (12 Filles et 8 Garçons)
- La deuxième séance d'enregistrement s'est déroulée le 07/02/2017 de 10h à 13h (16 Filles et 3 Garçons)
- La troisième séance d'enregistrement s'est déroulée le 26/02/2017 de 10h à 13h (19 Filles et 2 Garçons)
- La quatrième séance d'enregistrement s'est déroulée le 28/02/2017 de 10h à 13h (18 Filles et 2 Garçons)

C'est toujours l'enseignante qui a mené ces séances de l'oral avec ses deux volets à savoir : la compréhension et l'expression.

2/ Les conditions d'enregistrement

Nous étions placés à côté de l'enseignante, dans la première rangée pour une bonne observation et une bonne qualité d'enregistrement.

Ainsi le matériel utilisé pour les enregistrements fut le dictaphone.

Celui-ci a été placé au centre de la table afin d'entendre le mieux.

Nous avons enregistré un groupe de 80 étudiants composé de 65 filles et 15 garçons, en train de passer leur examen oral. Cet examen portait sur l'explication d'un texte parmi les douze (12) textes choisis par l'enseignante du module « Compréhension et Expression orales » et donné aux étudiants au hasard.

3/ Le principe de l'examen

Le principe de cet examen consistait à :

- tirer au sort un sujet (texte) parmi les 12, proposés par l'enseignante (voir Annexes N° 01),
- se mettre à l'écart pour lire le texte choisi, pendant 10 minutes,
- revenir présenter oralement, devant l'enseignante : le résumé du texte, les explications nécessaires,
- répondre aux questions éventuelles posées par l'enseignante.

En vue d'une meilleure exploitation et analyse des données et résultats obtenus pour notre échantillon d'étude composé de 80 étudiants. Nous avons adopté la méthodologie suivante :

1/ Première étape

Nous avons synthétisé ci-après les thèmes (sujets d'examen), la répartition entre les étudiants en fonction du tirage au sort (en précisant que ces thèmes figurent en Annexes N° 01) et les pourcentages :

Les thèmes ou sujets d'examen	Nombre d'étudiants	%
« Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »	12	15%
« Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »	10	12.5%
« Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »	10	12.5%
« Les temps modernes de l'emploi féminin »	10	12.5%
« Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »	08	10%
« Les vacances toujours un luxe ? »	08	10%
« Médicaments au supermarché ? »	08	10%
« Entreprises : Glaces Service »	05	6.25%
« L'insolite réussite des sites de réseaux sociaux »	05	6.25%
« Un voyageur incite ses clients à lutter contre le CO2 »	02	2.5%
« Une campagne subtile et efficace proposée par la prévention routière »	01	1.25%
« Espagne. Culture »	01	1.25%
Total	80	100%

Tableau N° 01 : Répartition des thèmes

2/ Deuxième étape

Nous avons procédé à la synthèse qui a porté essentiellement sur :

- La répartition entre les sexes
- La durée d'intervention des étudiants
- La note attribuée par l'enseignante

- Notre propre évaluation sur la base de l'observation:
 - *La compréhension orale
 - * L'expression orale

Les sexes	Masculin	18.75%
	Féminin	81.25 %
La durée d'intervention	Moins de 30 secondes	00%
	30 secondes à 1 min	28.75%
	1 min à 2 min	40%
	2 min à 3 min	25%
	3 min à 4 min	1.25%
	Plus de 4 min	5%
Les notes attribuées sur 20	Inférieure ou égale à 5	20%
	De 6 à 9	23.75%
	De 10 à 14	45%
	Plus de 14	10%
	Sans note / ajourné	1.25%
La compréhension orale	Bonne	46.25%
	Moyenne	16.25%
	Mauvaise	37.5%
L'expression orale	Bonne	22.5%
	Moyenne	32.5%
	Mauvaise	45%

Tableau N° 02 : Synthèse des éléments essentiels dans l'examen oral

3/ Troisième étape :

Nous considérons que cette étape est très importante. Elle nous a permis, après un travail minutieux de transcription orthographique, -fait à postériori- relatif à l'exploitation de toutes les données recueillies et les enregistrements effectués, de déceler, chez les 80 étudiants ayant subi l'examen de l'oral les erreurs de:

- prononciation,
- grammaire,
- conjugaison.
- auxquelles, nous ajoutons les erreurs lexicales,

Toutes les transcriptions détaillées, relatives aux interventions des 80 étudiants, figurent dans l'Annexe N° 04.

Nous avons synthétisés toutes ces erreurs, constatées ou enregistrées, dans le tableau ci-après comportant :

- 1/ une première colonne réservée aux types d'erreurs signalées ci-dessus,
- 2/ une deuxième colonne réservée aux transcriptions orthographiques,

- 3/ une troisième colonne comportant la transcription phonétique,
- 4/ une quatrième colonne réservée aux corrections appropriées,
- 5/ et une cinquième et dernière colonne réservée aux statistiques.

Types d'erreurs	Transcription orthographique	Transcription phonétique	Corrections appropriées	Statistiques
<p>1/ Erreurs phonétiques <u>i au lieu é</u></p>	<p>« il crie une compagnie » « encourager l'élève pour assister » « lutter contre l'inégalité » « des catégories dans le chômage » « c'est évident » « faire des connaissances »</p>	<p>/ il kri/e yn kɔpaɲi / /ãkuraʒe lilev pur asiste/ / lyte kɔtr linigaliti / /de katigori dã læ ʃomaʒ/ /sɛ ividã / /fɛr de konisãs /</p>	<p>..créé..... ...l'élève... ..l'inégalité... ..catégories... ...évident... ..connaissances...</p>	<p>12.50% 21 fois</p>
<p><u>i au lieu u</u></p>	<p>« des coutimes propres à un groupe humain » « le mot kilture, la kiltire est...du mot kiltiver ou bien habutuer »</p>	<p>/ de kutim pɔɔpɔr a œ grup ymẽ / / læ mo kiltyr la kiltir ε..... d y mo kiltive u bjẽ abytye /</p>	<p>.....coutumes... ...culture....cultiver....</p>	<p>2.5% 9 fois</p>

<p><u>é au lieu i</u></p>	<p>« quelques dizaines d'euros » « ce gaz est considéré » « un voyageur qui incite ses clients » « la vie privée » « le sujet de l'inégalité salariale » « de plus en plus difficile » « la femme sort de ce silence social » « elles /z/ étaient diplômés » « pour transmettre un idée »</p>	<p>/ kɛlkə deʒɛn dɔʁo / / sɑ gaz ɛ kɔ̃ sɛdɛrɛ / / œ vwaʒaʒist kiʒit se kleʒɑ / / la ve pʁive / / lə syʒɛ də lɛnɛgalete salarjal / / də plyzɑplys defisil / / la fɑmm sɔʁ də sɑ selɑs sosjal / / ɛl zɛtɛ dɛplomɛ / / pʁɪ trɑ̃smɛtʁ œ nede /</p>	<p>...dizaines... considéré... clients.... La vie... l'inégalité.... difficile... ce silence.... diplômés.... une idée....</p>	<p>20% 27 fois</p>
<p><u>u au lieu i</u></p>	<p>« l'utilisation des infos personnelles » « de préférence d'utiliser une caméra » « les trucs qu'on utilise dans la vie » « il faut que chacun de nous sache comment l'utiliser l'internet » « cette récompense inutile »</p>	<p>/ lytylizasjɔ̃ də zɛfo pɛʁsɔnel / / də pʁɛfɛrɑ̃s dytylizɛ yn kamɛra / / lɛ tʁyk kɔ̃ ytyliz dɑ la vi / / il fo kɑ̃ʒakœ də nu sav komɑ̃ lytylizɛ lɛtɛʁnɛt / / sɛt rɛkɔ̃pɑ̃s inytyl /</p>	<p>L'utilisation... d'utiliser... on utilise.... l'utiliser.... inutile.....</p>	<p>15% 20 fois</p>
<p><u>u au lieu é</u></p>	<p>« des études économiques » « sur le sujet des /z/étudiants universitaires qui choisit des filières qui ont aimé »</p>	<p>/ də zytyd ɛkonomik / / syʁ lə syʒɛ də zytydjɑ̃ ynivɛʁsitetɛʁ ki fwazi də filjɛʁ ki œ emɛ /</p>	<p>...des études... des étudiants....</p>	<p>2.5% 2 fois</p>

<p><u>Prononciation incorrecte des mots</u></p> <p><u>Influence de l'arabe</u></p>	<p>« la première difficulté est due à la lourdeur des outils » (prononçant le l) « où le journaliste dans un temps/point de vue légal » « monsieur G.Bertrand » « en revanche c'est un travail noble » « ...qui déclenche le phénomène social » « on remarque la diminution du chômage » « le texte parle d'un récompense de l'absentiasme »</p> <p>« les émissions du deux oxyde de carbone »</p>	<p>/ la pʁəmʃɛʁ difikylte ε dy a lurdɛʁ de zutil də turnaʒ / / u lə ʒʁnalist də z œ tã / pwɛ də vy legal / / mɔ̃sœʁ ʒe bɛʁtʁã / /ã rɔvãʒ se tœ travaj nɔbl/ à revoir / ki deklɔʃ lə fɛnomɛn sosjal /</p> <p>/ ð rɔmɑʁk la diminyasjɔ̃ dy ʃɔmɑʒ / / lə tɛkst parl dyn rekɔ̃pãs də labsãtijasm /</p> <p>/ le emisjɔ̃ dy dœ oksid də onn/</p>	<p>....lourdeur...</p> <p>Monsieur /mɔ̃sjø/ En revanche qui déclenche.....</p> <p>....la diminution...</p> <p>...l'absentéisme....</p> <p>...carbon.../kɑʁbɔ̃/</p>	<p>12.5% 10 fois</p> <p>5% 6 fois</p>
<p><u>2/ Problème de liaisons</u> <u>Absence de liaison</u></p>	<p>« ils arrivent » « elle doit être plus » « chez eux » « ils utilisent la caméra cachée »</p>	<p>/il aʁiv/ / ɛl dwa ɛtʁ ply / / ʃe œ / / il ytiliz la kamera kaʃe /</p>	<p>Ils /z/arrivent Elle doit /t/être Chez /z/eux Ils /z/utilisent</p>	<p>18.75% 27 fois</p>

<u>Liaison interdite</u>	« ils/z/ ont pas droit » « inégalité de salaire entre femmes et /z/hommes » « ces médicaments sans /n/ordonnance »	/ il zɔ̃ pa drwa/ / inegalite də salɛʁ ɑ̃tʁ fəmm e zomm / / se medikamɑ̃ sɑ̃ nɔrdonɑ̃s /	Ils n'ont pas le droitentres femmes et hommes ...sans /z/ ordonnance	3.75% 10 fois
---------------------------------	--	--	--	-------------------------

<p>3/ Grammaticales</p> <p><u>Accord article/ nom incorrect</u></p> <p><u>Accord nom/ adjectif incorrect</u></p>	<p>« dans toutes les domaines » « on a un statistique » « c'est/t/un offre d'emploi » « j'ai lu ce offre d'emploi » « avoir une information sur ce personne » « pour transmettre un édée » « le texte parle d'un récompense féncée » « cet problème est augmenté durant l'année » « c'est un texte d'une débat » « le texte parle d'un récompense de l'absentiasme »</p> <p>« des bons vacances » « l'union européen » « sont confrontés à des différentes problèmes » « qui parle des accidents routièrès » « est un mot latine » « ...d'un travail saisonnièr » « ils disent qu'ils /z/ont besoin de grandes moyens »</p>	<p>/ dā tut le domēn / / ð̃ na œ̃ statistik / / sɛ tœ̃ ofr dāplwa / /ʒe ly sə ofr dāplwa / / avwar yn nēformasjō syr sə pɛrson/ / pɜr trāsmɛtr œ̃ nede / / lə tɛkst parl dœ̃ rekōpās fenāse /</p> <p>/ sɛt prɔblɛm e ɔgmāte dyrā lane / / sɛ tœ̃ tɛkst dyn deba / / lə tɛkst parl dyn rekōpās də labsātijasm /</p> <p>/ de bō vakās / / lynjō øropejē / / sōkōfrōte a de difɛrāt prɔblɛm / / ki parl de zaksidā rutjɛr / / ɛ tœ̃ mo latin /</p> <p>/ dœ̃ travaj sezonjɛr / / il diz kil zō bəzwē de grād mwajē /</p>	<p>...tous les domaines ...une statistique ...une offre d'emploi ... cette offre d'emploi ...sur cette personne</p> <p>...une idée d'une récompense financière</p> <p>Ce problème ...d'un débat d'une récompense de l'absentéisme</p> <p>De bonnes vacances L'union européenne à différents problèmes ...des accidents routiers ..mot latin</p> <p>...d'un travail saisonnier ...de grands moyens</p>	<p>26.25% 31 fois</p> <p>17.50% 21 fois</p>
---	--	---	---	---

<p><u>Confusion verbe/nom</u></p>	<p>« le journaliste s'interroge sur la vendre des médicaments »</p>	<p>/ lə ʒurnalist sɛtɛrɔʒ syr la vɑ̃dʁ de medikamɑ̃ /</p>	<p>...la vente</p>	<p>3.75% 3 fois</p>
<p><u>Confusion nom/pronom</u></p>	<p>« un braconnier c'est ceux qui ... » « souvent des femmes s'occupent de...alors ils n'ont pas le temps pour travailler » « des femmes qui c'est eux qui... » « pour les entreprises ils emploient des femmes (sans liaison)» « c'est pas la peine de leur récompenser »</p>	<p>/ œ brakonʒe se sœ ki / / suvɑ̃ de fɑmm sokyp də... alɔʁ il nɑ̃ pa lə tɑ̃ pur travaje / / de fɑmm ki sɛ œ ki / / pur le zɑ̃tʁɛpʁiz il ɑ̃plwa de fɑmm / / sɛ pa la pɛn də lœʁ rekɔ̃pɑ̃sɛ /</p>	<p>....c'est celui qui...alors elles n'ont pas... des femmes qui ce sont... ...les entreprises, elles... Ce n'est pas la peine de les récompenser</p>	<p>23.75% 25 fois</p>
<p><u>Articles contractés incorrects</u></p>	<p>« thème de les vacances » « ce texte que parle à les statistiques » « la deuxième difficulté est due à les interdictions » « la difficulté de le journaliste » « on parle de chômage de les /z/hommes » « il parle de le journaliste » « pour montrer à les gens » « par rapport à les /z/hommes » « c'est par rapport à les femmes »</p>	<p>/ tɛm də le vakɑ̃s / / sœ tɛkst kə parl a le statistik / / la dɔʒjɛm difikyltɛ ɛ dy a le zɛ̃tɛrdiksʒɔ̃ / / la difikyltɛ də lə ʒurnalist / / ɔ̃ parl də ʃɔmɑʒ də le zomm / / il parl də lə ʒurnalist / il ɔ̃ ʃɔmɑʒ / / pur mɔ̃tʁɛ a le ʒɑ̃ / / par rapɔʁ a le zomm / / sɛ par rapɔʁ a le fɑmm /</p>	<p>Thème des vacances Ce texte parle des statistiques ...est due aux interdictions ...du journaliste ...des hommes ...du journaliste ...aux gensaux hommesaux femmes</p>	<p>13.75% 14 fois</p>
<p><u>Absence de négation</u></p>	<p>« donc faut pas » « ils peuvent pas » « je crois pas »</p>	<p>/ dɔ̃k fɑt pa / / il pœv pa / / ʒə krwa pa /</p>	<p>Donc il ne faut pas Ils ne veulent pas Je ne crois pas</p>	<p>41.25% 60 fois</p>

<p><u>Prépositions incorrectes</u></p>	<p>« pour parliez à ces problèms » « dans le texte que j'ai dans les mains » « les gens qui sont intéressés de ce travail » « le texte parle sur le chômage des femmes » « ce que je comprends sur ce texte » « tous les /z/hommes sur terre ont droit pour les vacances » « les produits cosmétiques vendent sur les pharmacies »</p>	<p>/ pur parlje a se problèm / / dā læ tɛkst kə ʒe dā le mɛ̃ / / le ʒã ki sɔ̃ ɛ̃tɛrɛsɛ də sə travaj / / læ tɛkst parl syr læ ʃomɑʒ de famm / / sə kə ʒə kɔ̃prã syr sə tɛkst / / tu le zomm syr tɛr ð drwa pur le vakãs / / le prodyi kosmetik vãd syr le farmasi /</p>	<p>...j'ai entre les mains intéressés par ce travail parle du chômage comprends de ce texte ont droit aux vacances vendus dans les pharmacies</p>	<p>31.25% 31 fois</p>
<p><u>Sujets doublés</u></p>	<p>« le texte il parle »</p>			<p>25% 33 fois</p>

<p>4/ Lexicales</p> <p><u>Phrases mal formulées</u></p> <p><u>Phrases incomplètes</u></p> <p><u>Référence à l'arabe</u></p>	<p>« les choses qui sont permis et qui n'ont pas »</p> <p>« l'information on peut <u>nkedbouha</u> » « je travaille <u>zaâma</u> comme vendeuse » « son père ne travaille pas toujours à la maison et sa mère « <u>tetloub</u> » »</p>	<p>/ le ʃoz ki sɔ̃ pɛrmi e ki nɔ̃ pa /</p> <p>/ lɛ̃fɔrmasjɔ̃ ɔ̃ pø nkadbuha / / ʒə travaj zaʕma kom vɑ̃dœz / / sɔ̃ pɛr nə travaj pa tuzur a la mezɔ̃ e sa mɛr tetlub /</p>	<p>.....qui sont permises et qui ne le sont pas</p>	<p>80 % 86 fois</p> <p>25% 25 fois</p> <p>5% 6 fois</p>
---	--	---	---	--

<p>5/ Conjugaison <u>Problème de conjugaison</u></p>	<p>« pour offre à ses enfants » « les gens qui voyagent doit payer » « ce temps se varie entre ... » « je suis d'accord pour à vendre l'aspirine » « les gens qui conduisant » « mon texte c'était intitulé » « j'ai vu une émission » « les médicaments va être vendu » « on défoule » « c'est des gens de classe » « on peut pas vivre » « l'internet a devenu une ... (incomplète) » « il faut que chacun de nous sache comment l'utiliser l'internet » « les réseaux sociaux peut aider beaucoup de gens » « pendant les vacances ils ont consommé beaucoup d'argent » « sur le sujet des /z/ étudiants universitaires qui choisissent des filières qui ont aimé » « il faut avoir une voiture pour se déplacer » « les vacances est plus /z/ important »</p>	<p>/ pur ofr a se zãfã / / le zã ki vwajaʒ dwa peje / / sã tã sã vari / / zã sũ dakɔr pur a vãdr laspirin / / le zã ki kɔdũizã / / mɔ̃ tɛkst setɛ ẽtitylɛ / / zɛ vwa yn emisjɔ̃ / / va ɛtr vãdy / / ɔ̃ deful / / sɛ de zã dɔ klas / / ɔ̃ pø pa vive / / lɛtɛrnet a dɔvɔny / / il fɔ kɔʒakɔɛ dɔ nu sav komã lytylizɛ lɛtɛrnet / / le rezɔ sosjɔ pø ɛd boku dɔ zã / / pãdã le vakã il kɔsɔmɛ boku dɔrʒã / / syr lɔ syzɛ de zytydjã ynivɛrsitɛr ki fwazi de filjɛr ki ɔ̃ ɛmɛ / / il fɔ avwar yn vwatyɔr pur dɛplas / / le vakã sɛ ply zɛ portã /</p>	<p>Pour offrir....doivent payer Ce temps varie.... Pour vendre ...qui conduisent ..est intitulé J'ai vuvont être vendu On se défoule Ce sont des gens... On ne peut pas vivreest devenuchacun de nous sache peuvent aider Ils ont consommé qui choisissent.... ...pour se déplacer Les vacances sont importantes</p>	<p>42.5% 70 fois</p>

Tableau N°03 : Analyse des erreurs

4/ Analyse des résultats enregistrés

A la fin de ces séances d'enregistrement au nombre de 04 d'une durée moyenne de 03 heures chacune soit un total de 12 heures et à la lumière des résultats enregistrés (exploitations des statistiques), nous avons constaté que :

4.1/ Le premier tableau nous renseigne seulement sur la fréquence des sujets tirés au sort qui étaient variés et d'actualité, ainsi par exemple :

- Le sujet intitulé : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes » a été traité par 12 étudiants.
- Par contre le sujet intitulé : « Une campagne subtile et efficace proposée par la prévention routière » a été traité par une étudiante.
- Et le sujet intitulé : « Espagne. Culture » a été lui aussi traité par une seule étudiante.

4.2/ Le deuxième tableau nous renseigne sur :

4.2.1/ La répartition entre les sexes de l'échantillon

Notre échantillon d'étude se compose de :

- 65 filles soit 81.25%
- 15 garçons soit 18.75%

4.2.2/ La durée d'intervention des étudiants

Du tableau N°02, il ressort :

- qu'à peine 5% des étudiants se sont exprimés pendant plus de 4 minutes.
- qu'à peine 1.25% des étudiants se sont exprimés entre 3 à 4 minutes.
- 25% des étudiants se sont exprimés entre 2 et 3 minutes.
- 40% des étudiants se sont exprimés entre 1 et 2 minutes.
- Enfin, 28.75% des étudiants se sont exprimés entre 30 sec et 1 mn.

Autrement dit, 68.75% des étudiants ont pu s'exprimer entre 30 secondes et 2 minutes, ce qui, à notre sens, représente une durée d'intervention qui reste très faible dans un examen de l'oral.

4.2.3/ La note attribuée par l'enseignante aux étudiants

Dans le tableau nous avons relevé la répartition des notes, par ordre décroissant, comme suit :

- Plus de 14/20, nous avons 10%
- Entre 10 et 14/20 nous avons 45%
- Entre 6 et 9 /20 nous avons 23.75%
- Inférieure ou égale à 5/20 nous avons 20%

Ainsi nous constatons que 55% des étudiants ont eu la moyenne c'est à dire plus de 10/20.

4.2.4/ Notre propre évaluation

4.2.4.1/ Evaluation compréhension orale

Bonne 46.25%

Moyenne 16.25%

Mauvaise 37.50%

4.2.4.2/ Evaluation expression orale

Bonne 22.50%

Moyenne 32.50%

Mauvaise 45%

Selon notre propre évaluation, nous pouvons conclure que :

- Les étudiants ont une bonne compréhension orale qui avoisine les 50%.
- A l'inverse, ils ont une mauvaise expression orale qui avoisine les 50%.

Par ailleurs, avant de préparer et remplir le tableau N°3, conçu précédemment, et traiter les données s'y rapportant, en conformité avec les normes de la langue française, nous nous sommes référés au travail effectué par Nina CATACH, en reprenant quelques notions théoriques et quelques exemples afin de nous orienter et aussi afin d'éclairer le lecteur et lui faciliter le travail de suivi de notre évaluation.

4.3/ L'analyse des erreurs selon Nina CATACH

Après avoir analysé le système orthographique, Nina CATACH a construit une typologie permettant de classer les erreurs en fonction de leur origine, elle s'est basée sur le fonctionnement des graphèmes mais cela pour l'écrit, elle a proposé différentes catégories d'erreurs.

Pour notre travail, nous nous limiterons seulement à trois catégories à savoir :

- 1/ Les erreurs à dominante phonétique,
- 2/ Les erreurs à dominante phonogrammique,
- 3/ Les erreurs celles à dominante morphogrammique.

4.3.1/ Erreurs à dominante phonétique

Ce sont celles dues à une mauvaise prononciation. Pour les déceler, il faut recourir à un travail qui relève de l'audition, de l'articulation.

Ces erreurs à dominante phonétique concernent l'omission ou l'adjonction de lettres et de syllabes mais aussi la confusion des consonnes, des voyelles ou encore l'addition d'un accent avec incidence phonique.

En outre, c'est la sonorité d'un mot qui fait la différence entre ce qui a été dit et ce qui va être écrit. Car le mot à l'oral, durant une dictée par exemple semble inconnu par le scripteur qui essaie d'en restituer les sons qu'il aurait perçus.

Donc, les erreurs à dominante phonétique sont de type lexical qui altère également la valeur phonique du mot.

Exemple : un Nécabeau ↔ un escabeau

➔ (C'est une erreur à la reconnaissance et la coupure du mot)

Maitenant ↔ Maintenant

Suchoter ↔ chuchoter

➔ (C'est une erreur extragraphique, l'écrit est erroné parce que l'oral l'est)

4.3.2/ Erreurs à dominante phonogrammique (règle fondamentale de transcription et de position)

Ces erreurs sont dues à une prescription incorrecte des graphèmes, elles peuvent ne pas altérer la valeur phonique, comme pour :

Guorille ↔ Gorille

Pingoin ↔ Pingouin

➔ (Le son reste le même à l'oral mais hélas cela n'existe pas à l'écrit)

Comme elles peuvent altérer la valeur phonique tel :

Recu ↔ Reçu

Merite ↔ Mérite

➔ (L'oubli d'un accent peut complètement changer le sens du mot)

4.3.3/ Erreurs à dominante morphogrammique

Ces erreurs concernent la grammaire tel : l'accord dans les groupes (nominal, verbal, adjectival, la structure du groupe nominal, verbal et prépositionnel et autre...)

Exemple :

Morphogrammes grammaticaux

Chevaus ↔ Chevaux

Les rue ↔ Les rues

Morphogrammes lexicaux

Anterrement ↔ enterrement
 Canart ↔ canard

Nous rencontrons beaucoup plus ces erreurs à l'écrit certes mais aussi à l'oral en prononciation car ils écrivent tout ce qu'ils entendent et tout ce qu'ils disent.

4.3.4/ La notion d'interlangue :

« La notion d'interlangue fait référence à une sorte de « langue intermédiaire » au sens d'un système transitoire construit par l'apprenant sur la base de ce qu'il a déjà rencontré de la langue apprise »¹.

Coutpi → coup de pieds
 Brossa → une brosse

Ou même des mots qu'on transforme carrément en ajoutant une touche arabe

Nmétrizih bien → je la maîtrise bien
 fromage → fromage
 cénéma → cinéma...

Ce genre d'erreurs a un impact sur l'apprentissage correct de la langue étrangère puisqu'il y a cette influence de la langue maternelle.

Ces erreurs sont alors supposées provenir de la mise en œuvre par l'apprenant d'une sorte de grammaire intuitive, qui fonctionne jusqu'à un certain point, mais dont la mise en œuvre peut conduire à des erreurs du fait de son caractère incomplet, ce qui peut constituer un argument en faveur de la constance des processus cognitifs qui peuvent être mis en place pour apprendre une langue, quelles que soient les circonstances de cet apprentissage.

4.4/ Compte tenu de ce qui a précédé, nous considérons que le troisième tableau est déterminant, puisqu'il va nous placer au cœur du problème celui de l'expression orale. Nous y avons relevé les erreurs récurrentes et les avons classées comme suit :

4.4.1/ Erreurs de phonétique

• le é au lieu du i	20%	27 fois
• Le u au lieu du é	15%	20 fois
• Le i au lieu de é	12.50%	21 fois
• Prononciation incorrecte des mots	12.5%	10 fois
• Le i au lieu du u	2.5%	9 fois
• Le u au lieu du é	2.5%	2 fois
• Influence de l'arabe	5%	6 fois

¹GAUNAC'H Daniel. (2006), « L'apprentissage précoce d'une langue étrangère, le point de vue de la psycholinguistique ». Edition 01, p. 83

4.4.2/ Problème de liaison

• Absence de liaison	18.75%	27 fois
• Liaison interdite	3.75%	10 fois

4.4.3/ Erreurs grammaticales

• Absence de négation	41.25%	60 fois
• Prépositions incorrectes	31.25%	31 fois
• Accord article/ nom incorrect	26.25%	31 fois
• Sujets doublés	25%	33 fois
• Confusion nom/pronom	23.75%	25 fois
• Accord nom/adjectif incorrect	17.50%	21 fois
• Articles contractés incorrects	13.75%	14 fois
• Confusion verbe/nom	3.75%	3fois

4.4.4/ Erreurs lexicales

• Phrases mal formulées	80%	86 fois
• Phrases incomplètes	25%	25 fois
• Référence à l'arabe	5%	6 fois

4.4.5/ Erreurs de conjugaison

• Problème de conjugaison	42.50 %	70 fois
---------------------------	---------	---------

4.5/ Sélection d'un sous échantillon :

En nous référant au point 4.2.3 relatif à la note attribuée par l'enseignante aux étudiants, nous avons procédé à une sélection basée d'un côté, sur les meilleures notes et de l'autre côté sur les mauvaises notes, afin de constituer un « sous-échantillon d'étude » composé de 11 étudiants (soit 13.75%) réparti comme suit

1/ Les étudiants ayant obtenu une note supérieure à 14 au nombre de 8.

2/ Les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 5 au nombre de 3.

Dans ce sous échantillon, nous avons voulu, à titre illustratif, présenter aux lecteurs les interventions des uns et des autres en affirmant que la note n'est pas une fin en soi. Les étudiants doivent accorder toute l'importance à l'apprentissage, la maîtrise et la pratique de la langue. Aussi, la note ne peut pas traduire la capacité d'expression de l'étudiant (C'est le problème de l'évaluation qui serait abordé dans les différents questionnaires, dans le Point N°11 dans 2^{ème} Partie Chapitre 2 et dans la Conclusion Générale).

*Dans les transcriptions qui vont suivre, nous avons désigné l'enseignante par la lettre « E » et l'étudiant (e) par la lettre « G » pour les garçons et la lettre « F » pour les filles.

4.5.1/ Les étudiants (es) ayant obtenu une note supérieure à 14

Etudiant (e) n° : 01

Sexe : M

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : donc vous avez un texte présentez le

G : bon le texte ici il parle

E : l'intitulé d'abord

G : bon, le texte intitulé internet au bureau, ce qui est permis et ce qui n'est l'est pas, ne l'est pas voilà.

Donc il nous parle généralement de l'internet dans le cadre du travail

Donc le texte il nous parle généralement de l'internet dans le cadre du travail

Donc, il nous explique EE en gros ce que :: l'employeur peut faire à son employé

Donc, il est précisé que EE l'envoi de 156 mails durant un mois EE l'employeur il peut procéder au licenciement de son employé

Donc, c'est un justificatif pour licencier

Et en autre, il nous explique aussi que avec EE EE autorisation

E : vous avez dit en autre

G : oui, en autre partie

E : ah voilà

G : voilà en autre partie, l'employé il peut demander une autorisation à son employeur pour ne pas être EE comment dire à titre personnel il peut voir de temps en temps ses mails personnels

Donc voilà

Donc c'est :: c'est :: un thème qui parle généralement de EE de la nouvelle technologie au sein de l'entreprise

Donc ça fait partie du progrès de :: de :: le progrès de EE l'informatique dans le cadre du travail

Donc l'internet elle peut faciliter le :: contact entre l'employé et son employeur et il y a aussi des inconvénients par exemple l'employé il peut être distrait

Donc en tout c'est

E : donc ça c'est ce qui est dit dans le texte

G : voilà

E : maintenant je voudrais avoir votre avis sur la question

G : bon, internet c'est forcément utile mais avec modération

E : Oui, là c'est internet au travail

G : Oui au travail au bureau non non non au bureau

J'ai dit que internet au bureau c'est utile mais avec modération donc faut pas en abuser

Donc il faut s'en servir que dans le cadre du travail

E : vous laisseriez votre supérieur hiérarchique lire vos mails personnels ?

G : non mais, d'ailleurs, il est stipulé que avec autorisation

Donc pour fermer les yeux pour un bref instant pas une heure ou deux pour cinq minutes donc ça va

Merci bonne journée

Dans son intervention, l'étudiant s'est exprimé, avec un débit lent, mais sûr de ce qu'il disait pendant 04minutes et 13 secondes.

Il a utilisé parfois le sujet et le pronom en même temps. Mais, grosso modo, il a une bonne expression orale et semblait avoir bien compris le texte. Il a obtenu la note de 15/20.

Etudiant (e) n° : 02

Sexe : M

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : bien alors

G : donc moi j'ai un sujet qui m'est intéressant, c'est la pratique du journaliste, E l'utilisation des caméras cachées. Je pense que c'est la meilleure façon pour les journalistes de pénétrer dans = ils arrivent grâce à cette pratique de pénétrer à des /z/endroits qui sont inaccessibles comme par exemple un journaliste peut aller rendre visite à un dealer et se faire passer par un client en filmant tout ce qui ce passe et tout ce qu'il fait , EE un téléspectateur peut découvrir comment ça se passe et :: avoir plus d'informations et elle sert aussi à aider les /z/autorités à attraper certains criminels par exemple les braconniers et ::: //

Et même E il y a certains E par exemple

E : qu'est-ce qu'un braconnier ?

G : un braconnier c'est par exemple ceux qui chassent et tuent des /z/éléphants pour leurs ivoires

Toutes sortes d'espèces qui ont des choses de valeur pour l'être humain (fourrure, ...)

Ces gens là sont extrêmement dangereux, ils peuvent même tuer EE

Je disais ces gens là ils sont extrêmement dangereux, ils se contentent pas seulement de tuer ces animaux ils peuvent aussi EE je ne sais pas tuer des humains pour leurs /z/organes vivants

E : pourquoi est ce les journalistes, dans le titre on vous dit les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en image leurs enquêtes donc c'est une difficulté

G : c'est mentionné la lourdeur des /z/outils de tournages les caméras tout ce qui est matériel et dans certaines situations ils peuvent pas accéder à certains lieux

E : et même quand ils ont accès à ces lieux là

G : ils n'ont pas le droit de filmer par exemple on leur dit vous n'avez pas le droit de filmer donc

E : et ça peut se retourner contre eux

G : donc la caméra cachée c'est /t/une solution

E : mais ce n'est pas toujours pris comme preuve tangible

G : Oui c'est la meilleure solution

E : Oui il faut une autorisation il faut toujours une autorisation ça peut se retourner contre eux

G : oui mais celui qui reçoit ces journalistes il sait pas qu'ils sont des journalistes

Comme par exemple moi j'ai vu une émission un journaliste qui part rendre visite à un dealer

Il se fait passer par un client

E : pour un client

G : donc à travers cette caméra cachée on découvre même l'identité du dealer qui se fait attraper

E : d'accord très bien merci

L'étudiant est intervenu pendant 04 minutes et 23 secondes. Il a bien compris le texte et a une bonne expression orale. Seulement, nous avons enregistré quelques phrases incorrectes ou lourdes, méconnaissance de la forme négative,... . Note obtenue 15/20.

Etudiant(e) n° : 04

Sexe : F

Titre du texte : « Un voyageur incite ses clients à lutter contre le CO2 »

E : alors allez-y

F : alors mon texte s'intitule un voyageur incite ses clients à lutter contre le CO2, ce voyageur il fait quoi ? alors il crie/ crée une compagnie il crie une compagnie où il invite les clients les voyageurs à payer leurs EE à payer quelques dizaines d'euros de plus pour leur vol pour en fait pour compenser le gaz le CO2 émet par l'avion pour dire aux gens que E pour montrer aux gens que combien le vol coûte combien il dégage le CO2. E ::t ce gaz est considéré comme l'un des responsables et il est considéré comme il est reconnu comme responsable du réchauffement climatique alors ce voyageur il fait quoi ? il crée une compagnie en ligne et l'argent qui :: les /z/euros qui :: sont payés supplémentaires ils servent à financer un projet ce projet pour réduire le CO2 qui est émet par les /z/avions

E : très bien, alors est-ce que vous pensez que ça peut marcher dans tous les pays du monde ? par exemple chez nous

F : non, chez nous ça marchera pas, ça marchera pas dans tous les pays du monde.

Enfin, ça marchera dans les pays développés peut être mais dans les pays sous développés je ne pense pas que ça marchera

E : l'Algérie n'est plus /z/un pays sous développé mais en voie de développement

F : oui en voie de développement mais ça marchera pas en Algérie, en Algérie je crois que ça ne pourra pas marcher

E : ça ne marchera pas pourquoi ?

F : oui, ça ne marchera pas pourquoi ? parce que déjà en fait ici en Algérie penser à des trucs, penser à des trucs tels que /-/

E : on dit pas trucs, on dit choses

F : oui choses, penser à réduire le CO2 ou =

Enfin il y en a il y a des chercheurs qui pensent vraiment, qui réfléchissent mais je crois pas que ça marchera chez nous parce que parler Madame de technologie déjà ça diverge

En 2017 l'Algérie est considérée comme un pays = c'est vraiment un pays riche question gaz naturel électricité et tout mais en 2017 Madame y a des villes y a des villages qui n'ont pas d'électricité n'ont pas de gaz n'ont rien ///

Dire que l'Algérie pourra peut être un jour E essayer de :: faire E régler ce problème

Je ne crois pas après ça dépend

Voilà ça c'est mon point de vue

L'étudiante s'exprime bien sauf qu'elle répète trop les phrases et les mots. Elle forme des phrases souvent incomplètes. Elle a un problème dans la prononciation du « i » et du « é » comme dans les mots : « dizaines », « clématique », « considérée ». Son intervention y compris les interruptions, les moments d'hésitation,... a duré 05 minutes et a obtenu la note de 15/20.

Etudiant (e) n° : 07

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : bien alors allez- y

F : alors mon texte il parle de d'internet au bureau ce qui est permis et ce qui ne l'est pas

E : pourquoi mon texte il parle ?

F : parce que je stresse là je sais pas pourquoi

E : on reprend

F : le texte que j'ai entre les mains enfin que je viens de lire il parle oui il parle de d'internet de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas mais ceci dans = E dans le cadre du travail et un code du travail qui dit que les /z/employeurs ils /z/ont ils /z/ont ils ont droit à l'accès à internet enfin, ils l'ont à disposition or, ils /z/ont pas droit d'abuser d'internet enfin dans le travail quoi parce que y a un employeur qui a été licencié de son travail pour abus de d'internet. En fait pendant ses /z/heures de travail au lieu d'utiliser internet E dans le :: cadre de son travail ben lui il l'utilisait dans un cadre personnel pour lire ses emails ou bien pour faire des jeux ou bien pour voilà pour peut être aller sur les réseaux sociaux surtout aujourd'hui /-/

E : très bien merci

L'étudiante s'exprime bien sauf qu'elle utilise trop le mot « enfin » et on a l'impression qu'elle utilise un langage familier, et qu'elle n'a pas compris le sens du mot « employeur » ce qui ressort de la phrase « quoi parce que y a un employeur qui a été licencié de son travail pour abus de d'internet ». Son intervention a duré 01minute et 30 secondes et a obtenu la note de 15/20. Revoir le vocal « enfin »

Etudiant (e) n° : 13

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

E : allez-y

F : bon le sujet que j'ai eu c'est il me concerne de plus parce que en tant qu'étudiante et femme bon je ferai partie du monde de travail et donc futur proche et le sujet de l'inégalité salariale entre les femmes et les /z/hommes me déprime vraiment dès maintenant et je trouve que ça ça fait partie de la déception parce qu'on ne juge pas les gens les travailleurs selon leur sexe mais selon le travail lui-même et euh d'après les statistiques données dans le texte E 83 % des femmes travaillent dans le monde et malgré ça malgré ils /z/ont les mêmes postes de travail que les /z/hommes elles /z/ont pardon leur salaire est toujours moins E 27% ça c'est injuste pour la femme elle-même et E j'ai oublié les idées

E : est-ce que c'est le cas en Algérie est-ce que vous pensez qu'en Algérie y a inégalité salariale homme femme ?

Non hein en Algérie non nous avons de la chance sur ce point en tout cas

F : ah d'accord donc y a pas de raison pour me déprimer

E : Dans notre pays le sexe du travailleur ne figure même pas sur son dossier, c'est un détail qui n'est même pas pris en considération et le salaire que nous touchons qu'en soit femme ou homme est /t/identique à partir du moment où nous /z/occupons le même poste et que nous /z/avons le même nombre d'années d'expérience le même échelon etc

F : mais même s'il n'a pas le cas en Algérie ça reste injuste pour E =

E : en France pays de toutes les /z/inégalités pas celui de toutes les /z/égalités

F : oui parce que ça donne pas l'esprit de mieux travailler pour eux ou de donner plus (sans prononcer le s) d'effort

E : et pourtant elles se battent

F : merci

L'étudiante semble avoir bien compris le texte. Elle s'exprime bien en fournissant les explications nécessaires sans hésitation ou interruption. Mais nous avons toutefois, relevé quelques erreurs et incorrections. Elle a clôturé son intervention, qui a duré 03 minutes, en donnant son opinion personnelle - d'une manière catégorique et loin de la réalité du terrain - sur l'inégalité salariale homme-femme. Comme ses camarades qui l'ont précédé (N° 04, 05, 08, 10 et 11), elle fait la confusion entre le « i » et le « é » dans la prononciation, nous retrouvons cela dans les mots : « l'inégalité », « statistiques ». Elle a obtenu la note de 15/20.

Etudiant (e) n° : 18

Sexe : M

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : allez-y

G : le texte est /t/un article de presse écrite par eden de monde de 18/ 09 /2004 de deux journalistes Bénédicte MATHIEU et Daniel PSENNY et qui parle de la presse audio visuelle il met l'accent sur les difficultés rencontrées par la presse audio visuelle quand ils /z/ont besoin de mettre en image leur preuve la première difficulté est due à la lourdeur des outils (en pronçant l) de tournages et la deuxième difficulté est due à les interdictions et pour parlez à ces problèmes à ces difficultés ils ont recours toujours à des méthodes à des solutions plus /z/au moins discutables comme la caméra cachée l'article ne (nous) cite deux témoignages de deux journalistes de canal + et de France 3 qui essaient de justifier le recours à cette méthode et qui E et qui /-/

E : merci

L'étudiant semble avoir compris le texte, mais s'exprime avec un débit lent du fait des difficultés d'expression. Des incorrections ont été relevées par exemple : « la première difficulté est due à la lourdeur », « la deuxième difficulté est due à les interdictions ». Son intervention, y compris les interruptions a duré 01 minute et 35 secondes. La note obtenue est de 15/20. S'agissant du même sujet, nous pensons que le niveau de son camarade N°2 qui a eu la même note, était de loin meilleur.

Etudiant (e) n° : 24

Sexe : M

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : alors allez-y

G : le texte parle sur le chômage des femmes (remarque de l'enseignante parler de et non pas parler sur) j'ai remarqué que dans ce texte on fait toujours la comparaison des taux de chômage des /z/hommes et des femmes je pense que cette comparaison n'est pas légale parce que tout dépend = si on prend l'exemple d'un homme ou d'une femme c'est pas pareil parce que si on met égal ce taux de chômage des fois y a des femmes qui E c'est eux qui (correction de l'enseignante) ce sont /t/elles qui veulent arrêter qui veulent plus travailler tout dépend leur situation familiale

E : vous pensez qu'il n'y a pas d'hommes qui ne veulent plus travailler ?

G : c'est E mais il faut qu'il travaille pour nourrir sa famille c'est ça parce que l'homme est fait pour ça

E : mais est-ce que vous êtes au courant qu'il existe par exemple des /z/hommes qui décident de ne plus travailler parce que madame travaille ?

G : mais ça c'est un problème normalement c'est l'homme qui travaille et E moi je suis pas contre la femme qui travaille au contraire l'homme ne s'en sort pas aujourd'hui tout seul

E : très bien merci

L'étudiant a bien expliqué le texte, car il a bien compris le contenu, aidé en cela par son niveau en langue française assez bon. Il a pu interagir avec l'enseignante. Son intervention a duré 03 minutes et 30 secondes et la note attribuée est de 16/20. Il est à féliciter car c'est la note la plus élevée durant cet examen.

Etudiant (e) n° : 28

Sexe : M

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : alors, je vous écoute

G : oui, le travail du journaliste madame c'est /t/un travail une tâche lourde qui n'est pas donné à tout le monde c'est avoir un fardeau qui engend enrevange c'est un travail noble puisqu'on cherche la vérité à travers via des /z/enquêtes qui ne sont pas aisées des fois le journaliste madame trouve plusieurs obstacles pour E plusieurs obstacles qui rendent le job difficile c'est pourquoi il utilise madame des canaux je peux dire illicites comme E la caméra cachée (E : à l'insu des personnes filmées) parce que il ne peut pas avoir des /z/informations (E : d'une manière légale) pour moi le travail du journaliste c'est comme c'est comme un messenger du bien mais E sa tâche elle n'est pas facile E /-/

E : merci

L'étudiant semblait avoir compris le contenu du texte mais, il s'exprimait d'une manière très lente pour rechercher et classer ses idées. Il a utilisé le mot « Job » qui fait partie du vocabulaire familier. Il a clôturé son intervention par l'expression « le travail du journaliste c'est comme c'est comme un messenger du bien ». C'est une bonne conclusion, mais, dans la réalité ce n'est pas toujours une évidence. Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 01 minute et 40 secondes et la note obtenue est de 15/20.

4.5.2/ Les étudiants (es) ayant obtenu une note inférieure à 5 :

Etudiant (e) n° : 53

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez- y

F : Le thème général de ce texte c'est les médicaments au supermarché le distributeur dét que les médicaments sans ordonnance et non remboursés c'est-à-dire dans le super marché comme le vitamine c la gomme et c ::'est pour ça il faut vendre dans un espace comme les pharmacies et les grands surfaces

L'étudiante, dans son intervention très courte qui a duré 40 secondes, a présenté des phrases inextricables et incompréhensibles pour ne pas dire du « charabia ». Note obtenue 04/20.

Etudiant (e) n° : 59

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez-y

F : ce texte parle l'auteur dans ce texte de les vacances il dit que les vacances méritent plus (sans prononcer le s) de moyens d'argent E et les gens sont considère pour E // /-/

E : est ce que les vacances sont un luxe ?

F : non, pas tellement

Intervention expéditive de l'étudiante en 30 secondes. Autrement dit, elle n'a sans doute pas compris le contenu du texte et par conséquent, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Note obtenue 04/20.

Etudiant (e) n° : 69

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : allez- y je vous écoute

F : le texte parle d'utilisation l'utilisation de l'internet E sur le lieu de travail au bureau E

E : qu'est ce qui est permis ?

F : permet le droit de regarder des fichiers E

E : et qu'est ce qui n'est pas permis ?

F : ///

E : vous ne savez pas ?

F : non

E : merci

Intervention expéditive de l'étudiante en 35 secondes (y compris un temps d'arrêt assez long). Elle n'a pas compris le contenu du texte et par conséquent, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Une fois de plus, la compréhension conditionne l'expression orale. Note obtenue 04/20.

Deuxième Partie :

L'expression orale dans
le discours pédagogique

Premier Chapitre :
L'enquête extensive

De par sa place dans le plan, elle représente une partie centrale et charnière, elle constitue une banque de données et d'informations (réalités, diagnostic, états des lieux, statistiques,...et perspectives) venant des enseignants des 03 cycles, des étudiants et encore des enseignants universitaires -dont nous faisons partie-. Elle nous a pris beaucoup de temps pour la préparer, la mettre en forme, la synthétiser,...et la rendre exploitable.

Elle comprendra :

- Une enquête extensive menée auprès des enseignants des 03 cycles et des étudiants de 3^{ème} année Licence,
- Un questionnaire adressé aux enseignants universitaires,
- Notre vision sur des constats et des perspectives

I. Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles (Primaire, Moyen, Secondaire)

Ce questionnaire a été remis aux enseignants des 03 cycles au nombre de 72 durant la période allant de Novembre 2014 à Décembre 2014, après plusieurs entrevues et contacts avec ces derniers, dans le but de les préparer « moralement », de les convaincre du bien-fondé de notre étude, de leur fournir les explications nécessaires se rapportant à certaines questions, de les sensibiliser sur la sincérité des réponses et encore en les assurant de l'anonymat ou de la discrétion quant à leurs réponses.

Le recueil ou la collecte des réponses, s'est étalé entre Janvier 2015 et Mars 2015¹, en précisant qu'une grande partie de ces réponses entre (60 et 65%) nous est parvenue d'une manière délibérée par les enseignants concernés –que nous tenons à remercier-, d'autres ont été recueillies après plusieurs interventions ou rappels et enfin certaines-qui représentent, heureusement, une faible proportion- (entre 10 et 15%) n'ont jamais été retournées ou récupérées.

Le questionnaire comporte 34 questions dont : 01 introductive, 04 conditionnelles, 08 à multiples choix, 10 fermées et 11 ouvertes, relatives principalement à : l'expérience et la formation des enseignants, le manuel scolaire, les supports utilisés dans les séances de l'oral et la réaction des apprenants, le volume horaire et les effectifs, le comportement et les difficultés des apprenants face à la langue française,..., les recommandations et ou suggestions pour une meilleure prise en charge de l'oral en classe de FLE.

Pour notre analyse des questions, nous avons adopté la méthodologie suivante :

- D'un côté, pour chacune des questions, nous avons précisé la justification et le but recherchés,

¹ Nous devons préciser que le contact avec les enseignants des 03 cycles –sur la base d'autorisations administratives préalables et en usant parfois de connaissances personnelles-, la préparation de ce questionnaire, sa distribution, la collecte des réponses, l'exploitation, le traitement et la synthèse des données en plus du travail de saisie et de mise en forme ont constitué, pour nous « un véritable chantier » qui a duré plus d'une année. Malgré le délai enregistré depuis, nous affirmons que tous les résultats restent et demeurent valables et d'actualité, étant donné que les programmes et ou les manuels n'ont connu que peu de changements pouvant fausser ces résultats. Nous n'avons pas jugé utile de les actualiser compte-tenu des nombreuses contraintes et notamment la crise sanitaire (du COVID 19).

- De l'autre côté et à la lumière des réponses obtenues ou fournies par les enseignants, nous avons émis –avec beaucoup d'intérêt- les avis, les observations et les analyses personnels, qui s'inscrivent en droite ligne de notre travail de recherche.

Enfin, nous restons convaincus que le recours à ce questionnaire (enquête) constitue le moyen idéal pour la collecte des données nécessaires, en partie, à notre travail de recherche, et encore et surtout il peut avoir un effet salubre, car il permet :

- de diagnostiquer les dysfonctionnements, les insuffisances, les lacunes,...
- d'identifier les solutions et ou les conditions de réussite,
- d'attirer l'attention des responsables, des décideurs, des pouvoirs publics, ...
- d'ouvrir des voies ou des pistes à des corrections, des rectifications c'est-à-dire des réformes éventuelles, c'est notre grand souhait (voir Conclusion Générale en Pages 231 à 240).

Item 01 : Vous enseignez depuis combien d'années ?

Cycles / Expérience	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en%
Moins de 5 ans	30	10	20
De 5 à 10 ans	20	50	40
De 10 à 20 ans		30	30
Plus de 20 ans	50	10	10
Totaux	100	100	100

Cette question a été posée dans le but d'apporter un éclairage sur le nombre d'années exercées par les enseignants, dans l'enseignement du FLE, car vraisemblablement, l'ancienneté des enseignants, exprimée en nombre d'années, a une influence positive sur la qualité de leur enseignement à la condition qu'ils soient tout à fait conscients de l'importance de leur mission en tant qu'éducateurs et encore de l'importance de l'oral et du déroulement de l'échange et son organisation en classe.

A l'inverse, une expérience assez courte de l'enseignant, peut influencer négativement sur la qualité de l'enseignement donné.

Mais des études récentes menées en Europe et aux USA, en partenariat avec l'UNESCO, parlent de « l'effet maître », c'est l'effet global de l'enseignant sur les acquisitions scolaires. Si cet effet est crucial, les recherches tendent à montrer « qu'il n'est pas nécessairement lié au niveau académique des enseignants, à leur formation ou encore au niveau des salaires ». Alors s'agit-il du charisme de l'enseignant ? de son talent ? de son génie ? de sa vocation ?

Nous pensons que cette question à un lien direct avec :

- La question relative au profil idéal de l'enseignant (voir Questionnaire des Etudiants Item N° 19 en pages 141 à 143),
- La citation de Guy LEPELIER en page 142,
- Le point N° 08 « La qualification des enseignants » dans la 2^{ème} Partie Chapitre 3 en Pages 178 à 180.

Selon le tableau ci-dessus, qui constitue une synthèse des réponses des enseignants, il ressort clairement que :

a) Dans le cycle primaire, 30% ont une expérience de moins de 5 ans, 20% entre 05 et 10 ans, enfin 50 % ont plus de 20 ans (fin de carrière).

b) Dans le cycle moyen, 10 % ont une expérience de moins de 5 ans, 50% entre 05 et 10 ans, 30% entre 10 et 20 ans et 10% qui enseignent depuis plus de 20 ans.

c) Pour le cycle secondaire, 20% ont une expérience de moins de 5 ans, 40% ont 5 à 10 ans, 30 % entre 10 et 20 ans, et enfin 10% ont plus de 20 ans d'expérience.

d) Pour ces 03 cycles, les pourcentages représentant les enseignants expérimentés (50%, 40%, 40%) sont très appréciables.

Aussi et selon nos observations de classe, les plus anciens, eu égard à leur expérience, sont motivés, consciencieux, assidus et nous ont confirmé, avec beaucoup de regret, « que le niveau de français de leurs apprenants ne cesse de se dégrader et/ou de baisser d'année en année ».

Ce constat, dont les causes sont multiples, se trouve au centre des raisons qui nous ont poussées à mener notre étude.

Item 02 : Quelles sont les séances qui vous semblent les plus dures à faire ?

Cycles / Séances	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Compréhension Orales	32	10	30
Compréhension Ecrites	12	00	00
Expression Orales	58	40	40
Expression Ecrites	56	70	70
Sans réponse	12	/	20

Totaux	170	120	160
--------	-----	-----	-----

NB : Il est à préciser que dans le tableau ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que certains enseignants ont formulés 02 voire 03 réponses à la fois.

Cette question a été posée aux enseignants, pour savoir lesquelles des séances, leur semblent difficiles à réaliser ou à faire, avec leurs apprenants et pourquoi ?

a) Pour le cycle primaire :

- Plus de 56% des enseignants affirment que, les séances d'expression écrite et orale sont difficiles à réaliser. Selon ces enseignants, la cause majeure des difficultés d'expression orale et écrite chez les apprenants, réside dans le fait que leurs compétences linguistiques soient très insuffisantes, les empêchant, ainsi, de produire des phrases correctes et cohérentes.

- Selon un enseignant, cela est dû, principalement, au manque de lecture chez les apprenants.

- Certains enseignants ont affirmé qu'ils peinent beaucoup à faire parler leurs apprenants.

- Par ailleurs, 32% des enseignants interrogés trouvent que la séance de la compréhension orale est difficile à faire ou à réaliser, car selon eux, les apprenants n'ont pas un vocabulaire très riche et travaillent sans aucun support écrit sous les yeux. Enfin, seulement 12% de notre échantillon, trouvent difficile la séance de la compréhension écrite. Ces enseignants, aussi, comme leurs collègues cités précédemment, se plaignent de la pauvreté du vocabulaire des apprenants.

Certes, nous reconnaissons à juste titre, que ces séances sont difficiles à réaliser, mais rappelons-nous que ces apprenants ne sont qu'à leurs premières années dans l'apprentissage de la langue française et qu'en tant que tel, les difficultés qu'ils éprouvent à l'expression orale et écrite, s'expliquent parfaitement et demeurent justifiées.

b) Quant au cycle moyen :

- 70% des enseignants interrogés, trouvent la séance d'expression écrite difficile à réaliser. Certains d'entre eux affirment que la plupart des inspecteurs, accordent beaucoup d'importance à ce cours, qui constitue une base dans leurs notations, pour les enseignants inspectés. Car ce cours est difficile, compliqué et contient plusieurs étapes. C'est ce que nous appelons « le compte rendu ». D'autres, trouvent le niveau des apprenants très bas puisqu'ils éprouvent beaucoup de difficultés à construire des phrases correctes. D'après eux, après une moyenne qui varie entre 07 et 08 années d'apprentissage de la langue française, les apprenants ont un déficit lexical et par conséquent, ils ont du mal à écrire un paragraphe sans fautes.

- D'un autre côté, pour 40% des enseignants interrogés, c'est la séance d'expression orale qui est difficile à réaliser et pour 10% d'entre eux, c'est plutôt la séance de compréhension orale.

Ces enseignants déplorent la difficulté voire l'incapacité de l'apprenant, à prendre la parole de façon autonome et de s'exprimer de manière compréhensible, après avoir compris le texte ou la question posée par son enseignant.

Nous pensons que c'est le manque de vocabulaire, ou l'absence de cette « banque de mots » qui est à l'origine de ces difficultés tant à l'expression orale qu'à la compréhension orale, éprouvées par les apprenants d'un côté et soulevées d'une manière assez marquée, par leurs enseignants de l'autre côté.

-Enfin, s'agissant de la séance de la compréhension écrite, aucune difficulté pour réaliser cette séance n'est signalée par les enseignants. Car, généralement, cette séance est constituée par un certain nombre de questions posées en rapport avec le texte étudié.

c) Concernant le cycle secondaire :

- 70% des enseignants trouvent que la séance de l'expression écrite est difficile à réaliser. Selon eux, les apprenants malgré les « soi-disant pré requis » n'arrivent pas à rédiger correctement un paragraphe. Cela est dû à la méconnaissance, en grande partie, des règles grammaticales et orthographiques et encore à la pauvreté du vocabulaire français.

- 40% de leurs collègues, pensent quant à eux, que c'est plutôt celle de l'expression orale qui est difficile à faire.

- 30% des enseignants peinent à réaliser la séance de la compréhension orale, étant donné que les apprenants, éprouvent des difficultés à comprendre le document sonore ce qui se traduit, automatiquement, par des difficultés d'expression.

En revanche, la séance de la compréhension écrite, quant à elle, ne présente aucune difficulté pour les enseignants. Les apprenants, quant à eux, trouvent une certaine aisance à suivre cette séance. C'est d'ailleurs la même constatation qui est faite dans le cycle moyen.

- 20% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

A travers les réponses des enseignants, nous avons constaté que pour ces deux compétences (Expression Orale et Expression Ecrite), dans les deux cycles (moyen et secondaire), ce sont pratiquement les mêmes pourcentages (40% et 70%) et les mêmes préoccupations et observations des enseignants qui sont enregistrés.

Item 03 : Dans le cadre de votre formation continue, avez-vous participé à des séminaires et /ou stages pédagogiques ?

Cycles / Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	98	80	80
Non	02	10	00
Sans réponse		10	20
Totaux	100	100	100

Cette question devait nous renseigner sur la participation ou non, des enseignants, durant leurs carrières, à des formations (séminaires ou stages pédagogiques).

A la lecture du tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enseignants interrogés ont déjà bénéficié de formations : 98% des enseignants du primaire et 80% de ceux du collège et du lycée ont affirmé cela.

Par contre 10% des enseignants du collège et 2% du primaire affirment n'avoir jamais participé à des séminaires ou à des stages pédagogiques. Bien que ces taux soient faibles, cette situation nous semble anormale, car la formation continue des enseignants est primordiale et nécessaire, d'autant plus qu'elle constitue l'un des principaux axes de la réforme du système éducatif qui est entrée en vigueur en 2003. C'est ce que nous avons relevé ci-après :

« L'autre grand volet de la réforme concerne la question fondamentale de la formation continue du corps enseignant qui, bien évidemment, constitue la pierre angulaire de tout l'édifice. Convaincu que la réussite de l'entreprise de refondation éducative est largement tributaire du degré de qualification des maîtres, le Ministère de l'Education Nationale a entrepris, dès 2005, d'installer une batterie de mesures devant permettre à pas moins de 214 000 enseignants (136 000 MEF et 7 800 PEF) de bénéficier d'un complément de formation aux fins d'harmonisation des niveaux de qualification des personnels avec les critères internationaux de recrutement. C'est donc ainsi que le bac plus trois est désormais exigé pour les enseignants du primaire, le bac plus quatre pour ceux du moyen et qu'enfin le bac plus cinq années d'études supérieures réussies est requis pour l'ensemble des enseignants du secondaire. Faut-il préciser qu'à l'avenir aucune dérogation ne pourra plus être accordée à ces critères irréfragables de qualité ?

De la même façon que la formation continue des formateurs est ainsi appelée à jouer un rôle central dans le processus général de la réforme, la réorganisation pédagogique et l'amélioration corrélative du rythme scolaire et des méthodes d'enseignement sont autant d'actions devant le parachever ».²

De surcroît, à l'occasion de l'ouverture de l'année scolaire 2018-2019, Madame l'ex Ministre de l'Education Nationale, Nouria BENGHABRIT, a déclaré que cette année sera « celle de la formation, par excellence, des enseignants ». Nous avons souhaité cela vivement.

Par ailleurs, 20 % des enseignants du lycée et 10% de ceux du collège n'ont pas répondu à la question. Mais selon les informations recueillies, c'est surtout les enseignants stagiaires qui sont concernés et souvent convoqués pour des journées pédagogiques dans le but de renforcer leur expérience. Toujours est-il que même les anciens enseignants étaient soumis à des séances de formations (journées pédagogiques, durant les samedis, recyclage, ...).

« L'acquisition des compétences passe obligatoirement par la formation initiale dont le rôle est déterminant dans la formation du futur enseignant mais, pas seulement. La formation

² TOUALBI TAALIBI Nour Eddine. Extrait du PARE (Programme d'Appui à la Réforme du Système Educatif en partenariat avec l'UNESCO). p. 23

continue et la recherche personnelle constituent également de très bons moyens pour acquérir et renforcer ses compétences ». ³

Aussi et théoriquement, la réforme du système éducatif de 2003 est accompagnée de formation de toutes sortes. Dans ce cadre, les enseignants ont été formés ou appelés à se former afin de pouvoir répondre aux nouvelles exigences des programmes (gestion des savoir-faire langagiers, TICE, didactiques de l'oral et de l'écrit, ..., la qualité de l'enseignement).

Par ailleurs, nous pouvons dire que parallèlement à la formation initiale, la formation continue constitue un levier de taille sur lequel s'appuient les enseignants pour acquérir de nouvelles qualifications, actualiser leurs connaissances et consolider leurs compétences.

Les retombées de la formation continue sont bénéfiques à plus d'un titre. Elle permet à la personne c'est-à-dire à l'enseignant :

- de se forger sur le plan intellectuel et de façonner son caractère,
- d'avoir cette soif d'acquérir d'autres connaissances en le poussant vers la recherche personnelle et encore de l'imagination,
- de s'éloigner des sentiers battus, de réfléchir à ses pratiques et méthodes d'enseignement et éventuellement, de se remettre en question,
- de mener à l'évaluation des compétences.

Enfin et compte tenu de ce qui a précédé, nous avons retenus trois critères, pour caractériser ou classifier les enseignants que nous avons interrogés :

- La formation initiale,
 - L'ancienneté dans la profession,
 - Le perfectionnement et le suivi.
- a) Si nous nous référons à la formation initiale, nous retrouvons dans les établissements scolaires, trois catégories d'enseignants diplômés:
- les sortants des ex ITE (Instituts de Technologie de l'Education), avec une formation adaptée à l'enseignement.
 - Les sortants des Ecoles Normales Supérieures (ENS), avec une formation normalement adaptée à l'enseignement, mais avec une qualité souvent décriée (voir 2^{ème} Partie Chapitre 2 Point N°5 « Réhabilitation des ex Instituts de Technologie de l'Education (ITE) et la définition d'une nouvelle mission pour les Ecoles Normales Supérieures (ENS) en Pages 172 à 176).
 - Les sortants de l'Université sans une formation adaptée ou appropriée à l'enseignement.

³ BENSMICHA Chahira, (2013), La compréhension de l'oral au collège. Mémoire de Magistère encadré par M. FARI BOUANANI Gamal el Hak. p. 88

b) En ce qui concerne l'ancienneté dans l'enseignement, elle se compte en nombre d'années d'exercice de la profession.

c) Quant au perfectionnement et suivi, nous distinguons ceux qui ont bénéficié de certaines sessions de formation continue et enfin ceux qui n'ont reçu aucun perfectionnement, depuis la fin de leurs études et leur recrutement en tant qu'enseignants, selon les affirmations des uns et des autres.

Item 04 : Si oui, quels étaient les thèmes de ces formations ?

Formations \ Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
APC et PDP	66	90	80
Did. de l'écrit	24	40	50
Did. de l'oral	24	30	60
TICE	12	00	30
Autres	42	30	30
Sans réponse	08	10	10
Totaux	176	200	260

NB : Il est à préciser que dans le tableau ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que certains enseignants ont bénéficié d'une, deux voire trois formations à la fois dans les différents cycles.

Cette question s'adresse particulièrement aux enseignants qui ont confirmé leur participation à des stages et ou des séminaires, durant leur formation continue.

Aussi, les thèmes étaient proposés dans le but de connaître si ces enseignants ont bénéficié des séminaires susceptibles de les aider à introduire des activités de l'oral en classe.

Pour le 1^{er} type de formation « Approche Par Compétences » et « Pédagogie Du Projet" (APC et PDP), la majorité des enseignants des 03 cycles affirme avoir bénéficié de cette formation selon les pourcentages suivants : 90% dans le collège, 80% dans le lycée et 66% dans le primaire. Ce qui nous semble, à priori, logique et même rassurant, puisque notre système scolaire a mis en place ces nouvelles approches théoriques et cela devrait donc s'appuyer et s'accompagner de formation.

Quant à la didactique de l'écrit et celle de l'oral, nous constatons à travers les résultats figurant dans le tableau ci-dessus, que pour ces 02 formations et pour les 03 cycles les pourcentages des enseignants bénéficiaires se rapprochent. Ainsi, l'écart n'étant pas important

entre les deux types de réponses, nous pouvons dire que l'importance accordée à l'apprentissage de ces deux compétences d'un côté, et le désir ou le choix des enseignants de l'autre côté, se rejoignent.

S'agissant des TICE, le tableau fait ressortir que seulement 30% des enseignants du lycée, 12% dans le primaire et 0% dans le collège, ont bénéficié des formations dans ce domaine. Nous avons été surpris par ces résultats très faibles, et qui traduisent le manque d'intérêt face à l'usage des TICE qui est devenu indispensable en classe de langues et surtout pour l'enseignement de l'oral. Ainsi nous rejoignons P. CHEVALIER, « *offrent des possibilités considérables pour l'éducation [...] en tant qu'outils au service d'actions et de compétences* »⁴. En effet, « *les TICE permettent de mettre à la disposition de l'ensemble des enseignants et des élèves les documents et situations pédagogiques adaptés aux besoins et à l'esprit de la réforme* »⁵.

Faut-il rappeler que les TICE ont provoqué un grand changement dans les pays développés voire même une révolution ? Les autres pays dont l'Algérie doivent s'inscrire dans cette logique pour s'adapter, à défaut ils risquent d'être marginalisés, rester à la traîne ou encore disparaître.

Dans ce cadre, nous pourrions affirmer qu'en ce troisième millénaire, le diplôme demeure nécessaire pour prétendre au poste d'enseignant, mais pas suffisant si ce dernier ne maîtrise pas la transmission du savoir par les TICE. Car nous considérons que les apprenants sont nés pendant et après l'apparition des TICE qui, constituent pour eux un outil « banal » de communication. L'enseignant doit seulement les accompagner pour une meilleure exploitation de ces ressources numériques éducatives. Autrement dit, les nouvelles technologies ont bousculé l'enseignant au point de perdre sa place comme seul et unique détenteur des connaissances et du savoir. Aussi leur développement pourrait même modifier les pratiques quotidiennes à l'école : certains observateurs affirment qu'avec internet en classe, plus rien ne sera comme avant.

D'autant plus qu'on parle ces derniers temps de fracture numérique, d'illectronisme ... (voir Item n°19 ci- après et 2^{ème} Partie Chapitre 2, Point N°4 « Chaine de TV et Cours particuliers (ou de soutien) en Pages 169 à 172).

A côté des 04 formations examinées précédemment, nous avons enregistré dans la rubrique « Autres », des formations suivies par des enseignants des 03 cycles selon le détail ci-après :

- Dans le primaire: 42% des enseignants ont opté pour la lecture par le ludique.
- Au collège: 30% des enseignants ont travaillé sur le nouveau programme de la 4^{ème} année.
- Au lycée: 30% des enseignants ont suivi des formations s'articulant autour de plusieurs thèmes comme les nouvelles technologies, l'exploitation des documents

⁴ CHEVALIER Patrick. (2006), « les TICE au service de la réforme : actions de terrain au service d'un projet durable » in *Réforme de l'Education et Innovation Pédagogique en Algérie*. Alger : ONPS. (Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif). p. 162.

⁵ Ibid. p.132

sonores et audio-visuels, la gestion de classe et la psychologie : de l'enfant et de l'adolescent.

Nous avons constaté que chacun de ces thèmes correspondait ou s'adaptait mieux aux niveaux des enseignants auxquels il était proposé. Nous avons apprécié cette formule que nous considérons comme « une formation à la carte ».

Enfin et en dépit de la diversité de ces formations, nous avons enregistré : 08% d'enseignants du primaire, 10% d'enseignants du collège et encore 10% dans le lycée qui, malheureusement, n'ont opté pour aucun thème. Nous considérons que d'une part, cette situation ou attitude s'oppose totalement aux exigences, recommandations et préconisations du PARE (cité précédemment) et d'autre part demeure préjudiciable à l'enseignant lui-même et encore à sa méthode d'enseigner.

Item 05 : Avez-vous suivi, durant votre formation initiale, des cours sur les stratégies d'enseignement/ apprentissage de la compréhension/ la production orale ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Réponses			
Oui	68	40	60
Non	32	60	40
Totaux	100	100	100

A travers cette question, nous avons voulu connaître si les enseignants, lors de leur formation initiale, ont été préparés pour assurer ce genre d'enseignement. Car l'oral présente certaines spécificités et certaines particularités, que nous avons déjà présentées dans la 1^{ère} Partie Chapitre 1 en Pages 19 à 21, et donc qui exige des stratégies d'enseignement/ apprentissage un peu particulières.

Le tableau ci-dessus, fait ressortir que :

- 68 % des enseignants du primaire, 40 % du moyen et 60% du lycée, ont bénéficié durant leur formation initiale de cours sur les stratégies d'enseignement/ apprentissage de l'oral, ce qui reste à nos yeux, à peine moyen, eu égard à l'importance de la maîtrise du processus pour pouvoir mettre en place la pratique de l'oral.
- Par contre, 32% des enseignants du primaire, 60% du moyen et 40 % du lycée ; n'ont pas bénéficié de ce genre de cours. Si les taux du primaire et du lycée demeurent en dessous de la moyenne, celui du collège, par contre, est élevé. Ce qui soulève un certain nombre de questions notamment:
 - En l'absence de cette formation spécifique, ces enseignants arrivent-ils à enseigner l'oral dans leurs classes ?
 - Dans l'affirmative, qu'elles méthodes ou quels procédés utilisent-ils pour enseigner cette matière?

En effet, une formation dans ce sens permet aux enseignants d'intégrer dans leurs pratiques la théorie du processus de la compréhension/expression orale. E. CARETTE ⁶ arrive au constat selon lequel le processus serait méconnu des enseignants, ce qui à la longue a créé un fossé entre théorie et pratique. De même que Y. ROLLAND ajoute : « les élèves maîtrisent d'autant mieux la compréhension orale que leurs enseignants la privilégient, qu'ils l'intègrent bien dans leur progression et qu'ils prévoient la mise en place régulière de stratégies d'écoute formatrices. La compréhension orale relève d'un savoir-faire fondamental et prend appui sur des savoirs linguistiques, culturels et méthodologiques »⁷.

Certes, nous considérons que la compréhension orale est à la base de l'expression orale, et tout cela repose sur la méthode ou la stratégie de l'enseignant.

Item 06 : Le manuel propose-t-il des supports visant à la compréhension/ la production orale ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Réponses			
Oui	44	80	70
Non	56	10	30
Sans réponse		10	
Totaux	100	100	100

Le but de cette question est de connaître d'abord, si le manuel propose des activités visant la compréhension et l'expression orales. Ensuite et dans l'affirmative, connaître les types de ces supports, dans la question qui suit.

- Pour le cycle primaire, 44% des enseignants interrogés affirment que le manuel propose des activités pour la compréhension et l'expression orales, ce qui n'est pas de l'avis de 56% d'entre eux, qui pensent le contraire.
- Pour les deux autres cycles, environ 80% des enseignants, affirment que le manuel comportent des supports pour la compréhension et l'expression orales.
- A l'inverse, 10% des enseignants du moyen et 30% de ceux du lycée affirment le contraire.

⁶ CARETTE Emmanuelle. (2001), « Mieux apprendre à comprendre l'oral en langue étrangère » in *Le français dans le monde*. Numéro spécial, *Oral : variabilité et apprentissages*. Paris. CLE international. (Coll. Recherches et applications). p.126-142

⁷ ROLLAND Yves. (2005). « Le rôle de l'enseignant dans le cadre de la compréhension orale » in *Expressions* n°25. UFM de la Réunion. [En ligne]. URL : [http:// www.reunion.iufm.fr / Recherche/Expressions/25/Expressions25.pdf](http://www.reunion.iufm.fr/Recherche/Expressions/25/Expressions25.pdf), p.19, consulté 05/2017 à 18h

Selon l'analyse des manuels (dans la 1^{ère} Partie au Chapitre 2), nous avons constaté que :

- Dans le cycle primaire : le support proposé est seulement le texte.
- Dans le cycle moyen : les supports sont variés entre : chanson, vidéo, document sonore, affiche, image publicitaire, carte postale....
- Dans le cycle secondaire : le support proposé est le texte historique.

Item 07 : Si oui, quel est le type de ces supports ?

L'objectif de la question est que les enseignants puissent nous donner une idée sur les types des supports proposés dans le manuel, visant la compréhension et l'expression orales.

a) Dans le cycle primaire : plusieurs types de supports sont cités par les enseignants: des vignettes contenant des bulles, des images, des textes simples sous forme de dialogue (supports écrits) et des vidéos.

b) Dans le cycle moyen : les enseignants ont relevé une liste de supports dont : les supports textuels, les documents sonores, les supports audio-visuels, les bandes dessinées, les images,...

c) Dans le cycle secondaire : les enseignants interrogés ont distingué : les supports textuels c'est-à-dire écrits, des photos ou des images (caricatures, dessins...), et les supports audio-visuels dont les vidéos et parfois des interviews et des débats.

Et sont-ils exploitables ?

Cycles Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	14	80	50
Non	74	10	50 (des manuels plutôt théoriques)
Sans réponse	12	10	
Totaux	100	100	100

Après avoir pris connaissance des différents supports proposés dans le manuel, selon les enseignants, cette question vise à savoir s'ils sont exploitables ou pas.

Le tableau ci-dessus fait ressortir les réponses des enseignants selon le détail qui suit :

a) Dans le cycle primaire : 74% des enseignants interrogés jugent les supports proposés dans le manuel, inexploitables. A l'inverse, 14% d'entre eux les trouvent exploitables. Enfin, 12% de leurs collègues n'ont pas répondu à la question.

b) Dans le cycle moyen : la majorité des enseignants interrogés (80%) a déclaré que les supports, en question, sont exploitables. Par contre, seule une minorité (10%), les juge inexploitable. Enfin, 10% n'ont pas donné de réponse.

c) Dans le cycle secondaire : les avis des enseignants interrogés divergent par rapport à ceux de leur collègues des 02 cycles précédents. En effet 50% d'entre eux les trouvent exploitables et 50% déclarent le contraire.

Devant ces réponses des enseignants qui sont « sur le terrain » et que nous trouvons disparates et quelque peu équivoques, il nous a semblé difficile, à notre tour de trancher et ou de se prononcer sur cette question : ces supports sont-ils exploitables ou non ?

Toutefois, après avoir examiné les manuels scolaires des 03 cycles (Voir 1^{ère} Partie Chapitre 2), nous avons constaté que finalement :

- Pour le cycle primaire : le texte comme support écrit est exploitable.
- Pour le cycle moyen : les supports proposés sont exploitables.
- Pour le cycle secondaire : le texte historique est exploitable.

Item 08 : Quels types de supports utilisez-vous le plus pour les séances de l'oral ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Emission radiophonique	00	40	20
Spot publicitaire	00	40	30
Conte	46	70	20
Chanson	00	20	40
Film	64	00	20
Dessin animé	62	50	00
Autres	18	05	80
Sans réponse	02	10	02
Totaux	192	235	212

N.B : Tout d'abord, nous devons préciser que concernant le choix des supports, certains enseignants ont opté pour plusieurs supports à la fois, ce qui a fait que les totaux dépassent les 100%.

Les supports étant nombreux, cette question devait nous mener à découvrir la nature de ces supports (documents) utilisés par les enseignants des différents cycles, pour la réalisation des séances de l'oral.

Selon les résultats synthétisés dans le tableau ci-dessus, nous remarquons que pour :

1/ le cycle primaire : 64% des enseignants utilisent le film et 62% utilisent le dessin animé. Par contre 46% des enseignants, recourent au conte.

Aucun des enseignants du primaire, n'utilise l'émission radiophonique, le spot publicitaire ou la chanson.

Nous pensons que le choix des enseignants pour les 02 moyens audio-visuels, n'est pas fortuit. Cela traduit nous semble-t-il, la meilleure réponse aux préférences et aux attentes des apprenants ?

2/ le cycle moyen : un nombre important des enseignants (70%) utilise le conte comme support et 50% d'entre-eux optent pour le dessin animé. Aussi l'émission radiophonique et le spot publicitaire sont utilisés, chacun, à concurrence de 40% des enseignants. Enfin 20% des enseignants utilisent la chanson comme support pour enseigner l'oral.

3/ le cycle secondaire : Nous avons enregistré 40% des enseignants interrogés qui utilisent la chanson et 30% le spot publicitaire. Quant aux 03 supports suivants : l'émission radiophonique, le conte et le film sont utilisés, chacun, par 20% seulement des enseignants. Aucun enseignant, ne recourt aux dessins animés, eu égard au niveau, relativement élevé, des apprenants, nous semble-il ?

A côté des 06 supports examinés précédemment, nous avons enregistré dans la rubrique « Autres », des supports utilisés par des enseignants des 03 cycles selon le détail ci-après :

- Dans le primaire : 18% des enseignants utilisent d'autres supports pour l'enseignement de l'oral : vidéos, documents audio visuels sur un data show,...
- Dans le collège : 05% des enseignants proposent des supports audio visuels à leurs apprenants, pour enseigner l'oral.
- Dans le lycée : 80% des enseignants du secondaire exploitent d'autres supports pour enseigner l'oral. Principalement : les supports audio visuels (des documents et des émissions), les reportages, des séquences du journal télévisé, des images (illustrations) et des textes écrits.

Enfin, ajouterons- nous, après l'analyse, des réponses fournies par les enseignants des différents cycles que :

- les enseignants du primaire préfèrent utiliser les documents sonores (film et dessin animé) plutôt que les supports écrits (conte). Le film et le dessin animé constituent de très bons moyens pour introduire et développer, chez l'apprenant, les capacités : de réception, d'assimilation, de suivi, ..., car offrant le son et l'image. Ces enseignants qui sont, à notre avis, face à des apprenants débutants en langue française, travaillent beaucoup plus la compréhension orale que l'expression orale.

- Les enseignants du moyen préfèrent, quant à eux, les deux supports à savoir écrits (conte) et oraux (dessin animé, spot publicitaire, émission radiophonique) pour enseigner l'oral.
- Les enseignants du secondaire, optent beaucoup plus pour les documents sonores que pour les documents écrits. Les enseignants de ces deux cycles favorisent l'expression orale chez les apprenants. Pourquoi ?

Enfin, les résultats obtenus nous montrent que les apprenants ont une préférence pour tout ce qui peut correspondre à leurs goûts et les faire sortir de la routine. Un spot publicitaire, un conte, un dessin animé ou un film, charment les apprenants et les obligent à prêter attention, à suivre, à percevoir, à écouter, à regarder, à comprendre et donc à apprendre. Tous ces moyens ont un « effet attractif » sur l'apprenant.

Item 09 : Vos situations d'apprentissage à l'oral s'appuient-elles sur des supports ?

Supports \ Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Audio	12	50	50
Audio-visuel	82	60	70
Textes oralisés	56	90	40
Autres	00	10	00
Totaux	150	210	160

NB : A l'instar du tableau précédent, nous devons préciser que les totaux dépassent les 100% dans la mesure où, certains enseignants s'appuient sur plusieurs supports à la fois.

Cette question vise à connaître les supports sur lesquels s'appuient les situations d'apprentissage à l'oral dans les différents cycles.

- Pour le cycle primaire, nous remarquons d'après le tableau que la part de l'audio-visuel est très importante (82% des enseignants interrogés, utilisent ce moyen). Par ailleurs, 56% d'entre-eux, recourent aux textes oralisés et enfin, seulement 12% font appel à l'audio.
- Concernant le cycle moyen, et contrairement à leurs collègues du primaire, 90% des enseignants se basent sur les textes oralisés comme supports, pour enseigner l'oral. 60% des enseignants utilisent l'audio-visuel et 50% préfèrent l'audio.
- Enfin, pour le cycle secondaire, 70% des enseignants préfèrent l'audio-visuel. 50% utilisent l'audio et enfin 40% choisissent les textes oralisés comme support.

Nous remarquons que les enseignants du primaire et du lycée préfèrent l'audio-visuel pour l'enseignement de l'oral. Par contre, ceux du moyen, privilégient les textes oralisés.

Enfin, nous avons relevé que pour les 03 cycles, et dans la rubrique « Autres » que, seulement 10% des enseignants dans le cycle moyen, proposent ou recourent à des moyens ou documents illustrant et expliquant le sujet traité : comme les images, les photos, les dessins...

Item 10: A quelle méthode d'apprentissage de l'oral, l'apprenant réagit-il le plus ?

Cycles Supports	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Audio	6	20	00
Audio-visuel	100	90	100
Textes oralisés	00	20	00
Totaux	106	130	100

NB : A l'instar du tableau précédent, nous devons préciser que les totaux dépassent les 100% dans la mesure où, certains enseignants ont répondu par une, deux voire trois réponses à la fois.

Nous avons vu dans la question précédente, les supports utilisés par les enseignants pour l'enseignement de l'oral. Celle-ci a pour but de nous renseigner, principalement, à quelle méthode d'apprentissage, l'apprenant réagit-il le plus ? et pourquoi ?

A travers le tableau ci-dessus, il ressort clairement que, presque la majorité des apprenants et dans les 03 cycles, réagit mieux à la méthode audio-visuelle :

- a) Dans le primaire, 100% des enseignants ont choisi l'audio-visuel et justifient ce choix par le fait que l'apprenant est attiré par les images et le son. Son attention est captée par les couleurs. Aussi, ils considèrent que, l'apprenant est motivé parce qu'il écoute ce qui est raconté tout en regardant les images, ce qui lui facilite la compréhension de l'oral.
- b) Pour le cycle moyen, 90 % des enseignants préfèrent l'audio-visuel, car il présente le moyen le plus captivant. L'apprenant est ainsi absorbé par les couleurs et l'animation des dessins animés et donc, il réagit mieux. Toutefois, certains enseignants se plaignent de l'absence de ce support dans leurs établissements, ce qui constitue un gros handicap tant pour eux que pour les apprenants.
- c) Dans le lycée, 100% des enseignants préfèrent l'audiovisuel et pensent que ce moyen moderne donne à l'apprenant l'avantage de saisir des informations ciblées. Aussi, certains enseignants justifient cet engouement ou ce grand intérêt pour les supports audio-visuels, car ainsi la séance de l'oral, éloigne les apprenants de la routine c'est-à-dire, de la pédagogie traditionnelle qui consacre la parole professorale et contraint les apprenants à ne pas parler ou parler très peu. Enfin, d'autres trouvent que l'association de l'image et du son, facilite grandement la communication et la compréhension.

Enfin, nous avons relevé, d'après les réponses fournies par les enseignants des 03 cycles, que l'audio –visuel est, d'un côté, le support préféré chez l'apprenant, car il lui facilite la compréhension et encore même l'expression. De l'autre côté, il permet aux enseignants de réaliser aisément la séance de l'oral, car il fournit les conditions d'attrait et de concentration à l'apprenant et lui offre un cadre meilleur et différent de celui des cours dispensés d'une manière traditionnelle et ou magistrale, d'où la nécessité de sa vulgarisation et sa disponibilité dans tous les établissements. Nous pensons que ceux qui n'en disposent pas-comme signalé précédemment- doivent s'organiser avec les établissements qui leur sont proches, pour des séances communes en auditorium, avec la contribution des services de la Direction de l'Education concernée, ou encore recourir aux prestations d'agences de communication ou bureaux d'études, en attendant l'acquisition de leurs propres équipements.

Item 11 : Utilisez-vous souvent le manuel scolaire pour les activités de l'oral ?

Cycles / Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	26	90	30
Non	74	10	60
Sans réponse			10
Totaux	100	100	100

Nous avons voulu savoir, à travers cette question, si les enseignants utilisent souvent le manuel scolaire pour faire ou réaliser les activités de l'oral, compte tenu de la place qu'il occupe dans leur vie professionnelle, car « Dans la culture scolaire, le manuel représente depuis des décennies l'outil de base sur lequel s'appuient les enseignants pour construire leurs cours. Cette culture est tellement ancrée dans les esprits que beaucoup d'enseignants le suivent à la lettre allant jusqu'à le confondre avec le programme. Cette situation a été engendrée au fil des années, par le manque de moyens pédagogiques, la rareté des bibliothèques, la cherté du livre et le manque de formation.

Certes, le manuel scolaire est le premier outil de travail mis à la disposition de l'enseignant pour l'aider dans sa tâche quotidienne, mais faut-il pour autant s'en contenter ? Toutes les nouvelles approches didactiques, dont celles qui sous-tendent le système scolaire algérien, insistent pour varier les outils de travail (documents, supports, démarches) pour mieux apprendre à apprendre. Les théories récentes sont plus souples, plus libératrices et permettent à l'enseignant de choisir, du moins en théorie, ses propres méthodes de travail en fonction des besoins de l'apprenant et des compétences qu'il doit installer chez lui ».⁸

⁸ BENSMICHA Chahira, (2013), La compréhension de l'oral au collège. Mémoire de Magistère encadré par M. FARI BOUANANI Gamal el Hak. p. 77

Selon les réponses obtenues, nous avons constaté que les avis sont partagés et diffèrent selon les cycles :

- a) Dans le cycle moyen, 90% des enseignants se contentent uniquement des activités proposées dans le manuel.
- b) Dans les cycles primaire et secondaire, nous avons respectivement 26 % et 30% des enseignants, qui font appel au manuel. C'est donc cette forte proportion, des enseignants qui n'utilisent pas le manuel (74% dans le primaire et 60 % dans le lycée), qui nous intéresse et nous amène à poser la question suivante : quels sont donc les supports qu'ils utilisent ou qu'ils préfèrent utiliser, pour enrichir la séance de l'oral ? Nous allons trouver les réponses et les propositions de ces enseignants dans les items qui vont suivre notamment l'item N° 13.

Item 12 : Pour développer la compétence de la compréhension/ production orale, vous contentez-vous des activités et des supports proposés dans le manuel ?

Cycles Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	06	40	30
Non	94	60	70
Totaux	100	100	100

Nous avons introduit cette question, pour rentrer un peu dans les détails et connaître si les enseignants se limitent au manuel scolaire ou bien, s'ils essaient de creuser leurs activités et leurs supports ailleurs, autrement dit, s'ils peuvent se détacher du manuel scolaire, tout en respectant le programme proposé.

- Si d'un côté, le tableau ci-dessus, fait ressortir que : 40% des enseignants dans le cycle moyen, 30% dans le lycée et à peine 6% dans le primaire, restent attachés au manuel scolaire. Ils justifient leur choix par le fait que : « celui-ci est disponible ou à la portée des apprenants, conforme aux programmes et les activités proposées sont prêtes à exploiter ».
- De l'autre côté, nous remarquons que : 94% des enseignants du primaire, 60% du moyen et 70% du lycée, ne se contentent pas uniquement des activités et des supports proposés dans le manuel scolaire. Ce sont des pourcentages très élevés, notamment pour le primaire et le lycée et à fortiori, pour le cycle moyen, dont le taux passe de 10% (Item N°11) à 60%.

Ce qui nous amène à la conclusion suivante : pour développer la compétence orale, le manuel scolaire est très peu utilisé par les enseignants des trois cycles. Ce qui soulève, dans une suite purement logique, la question suivante : pourquoi le manuel scolaire est-il, en quelque sorte, « boudé » par les enseignants ?

Compte tenu de l'importance et de la pertinence de la question, nous avons repris ci-après les avis des uns et des autres eu égard à leurs expériences :

- a) Les enseignants du primaire, considèrent que les activités et les supports du manuel scolaire, sont insuffisants et ne sont pas riches. Ils pensent que la diversification de ces derniers est importante et même nécessaire pour motiver l'apprenant et pour qu'il y ait réellement apprentissage.
- b) Les enseignants du moyen, sont presque du même avis que ceux du primaire et du lycée et trouvent que le manuel scolaire n'est pas riche et que souvent ce qu'il propose ne motive pas l'apprenant. De ce fait, ils pensent à la nécessité d'utiliser d'autres supports pour attirer l'attention de l'apprenant et le pousser à la créativité personnelle.
- c) Les enseignants du lycée, trouvent que les supports proposés dans le manuel scolaire ne sont pas intéressants et jugent utile de les diversifier. Certains enseignants n'utilisent pas souvent le manuel scolaire étant donné que, des activités et des supports sont proposés, d'une manière standardisée, pour un certain niveau des apprenants et pour un certain type de classe et qui demeure difficile de mettre en pratique vu le niveau hétérogène des apprenants. Parmi ces enseignants, il y a ceux qui pensent que la compétence de production orale des apprenants, s'améliore à travers les supports audio- visuels (voir item N° 10).

Item 13 : Si non, que faites-vous pour enrichir la séance de l'oral ?

Cette question a été posée pour savoir ce que font les enseignants pour actualiser leurs connaissances et où puisent-ils les différents supports ? Lorsqu'ils ne se contentent pas des supports proposés dans le manuel, pour enrichir la séance de l'oral. Nous considérons que leurs réponses et leurs propositions sont importantes. Nous les avons synthétisées et listées ci-après :

1/ Pour le cycle primaire, étant donné que les enseignants sont face à des apprenants qui sont à leurs premières années d'apprentissage de la langue française, ils ont formulé plusieurs propositions :

- Certains enseignants ramènent le matériel nécessaire (dessins, images, tableaux de figures, chansons, textes oraux...) pour enrichir la séance de l'oral.
- D'autres conçoivent, réalisent ou improvisent de petites saynètes, de petits dialogues avec leurs apprenants.
- Quelques- uns aussi trouvent important, d'utiliser les vidéos, les films, les contes à regarder, car les supports audio-visuels permettent à l'apprenant de comprendre mieux.
- Il y a aussi ceux qui essaient de faire parler leurs apprenants en groupe, en leur donnant la parole et une certaine liberté de s'exprimer.
- Enfin, il y a ceux qui se contentent uniquement des gestes et des mimiques.

2/ Dans le cycle moyen, la majorité des enseignants propose des projets en : - pièces théâtrales (fables et légendes) - maquettes (par exemple : le cycle d'eau) – audio- visuel (présentation d'un lieu).

Certains enseignants utilisent des exemples de notre vie, des images, des vidéos, des documents sonores (CD) et le journal (pour les classes de 3^{ème} année).

3/ Dans le cycle secondaire, les enseignants ont fait plusieurs propositions, étant donné que leurs apprenants ont cumulé plusieurs années d'apprentissage de la langue française et ont acquis un certain niveau :

- Certains enseignants, proposent à leurs apprenants de faire des recherches sur le net, par petits groupes, sur des sujets intéressants et de les exposer pendant la séance, pour créer un débat qui va entraîner une large participation.
- D'autres essaient de trouver sur le net, des sujets d'actualité (société/ technologie/ culture...) adaptés à leur niveau, et ouvrent des débats autour de ces sujets qui peuvent les intéresser d'une manière ou d'une autre.
- Il y a ceux aussi qui puisent dans l'actualité, de la vie quotidienne, des situations qui peuvent interpeler les apprenants.
- Enfin, la dernière catégorie d'enseignants, travaille par petits groupes, en fonction des niveaux des uns et des autres tout en essayant d'intégrer des séances ludiques, des jeux de rôle,... avec un recours fréquent à l'outil internet. Car la toile est en effet un véritable réservoir de ressources qui met à la disposition de l'enseignant toute une nuée d'activités de compréhension, de documents sonores, authentiques ou didactisés, d'idées de projets, de conseils pédagogiques, de méthodes ainsi que de nombreuses informations à travers les ouvrages et les articles en ligne.

Nous pouvons déduire que l'outil Internet reste la première source qui permet aux enseignants d'y trouver les supports et les activités désirés et consulté Internet est devenu aujourd'hui, après l'école, l'outil essentiel par lequel arrivent les nouveaux savoirs à condition que les pouvoirs publics œuvrent pour la réduction de la fracture numérique.

Précisons à ce propos que la confection de supports destinés à l'apprentissage de l'oral nécessite des efforts et un certain savoir-faire. Pour l'enregistrement, nous pouvons recourir à la radio ou à internet pour y puiser des spots publicitaires, des chansons ou des dialogues ou faire ses propres enregistrements comme le propose J. M. DUCROT, « *en fabriquant un dialogue sur une situation de la vie réelle parfaitement authentique : dans ce cas, il ne faut pas ralentir le débit de parole, faire attention aux accents... Il est possible ensuite de fabriquer ses propres exercices en fonction des objectifs à travailler* »⁹.

⁹ DUCROT Jean-Michel. (2005). « L'Enseignement de la compréhension orale : objectifs, supports et démarches ». [En ligne]. URL : <http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-compréhension>, consulté 05/2017 à 15h.

Item 14 : Quelle est la méthode que vous utilisez pour enseigner l'expression orale ?

A cette question, les réponses des enseignants diffèrent selon les 03 cycles, c'est ce que nous avons essayé de synthétiser dans ce qui suit :

1/ Les enseignants du primaire utilisent différentes méthodes pour assurer la séance de l'expression orale :

- Certains enseignants (40 à 45%) prévoient des illustrations (des images) et des supports audio-visuels pour inciter l'apprenant à regarder, à suivre et à mémoriser. Ils le préparent ainsi à participer aux questions qui seront posées afin de contrôler la compréhension. Après cela, ils laissent les apprenants parler ou s'exprimer, tout en leur demandant de faire ou de construire des phrases simples.
- D'autres (30 à 35%) utilisent la méthode interactive en faisant des dialogues entre les apprenants (comme scènes de théâtre) avec le matériel apporté par les apprenants eux-mêmes.
- 23% d'entre eux n'ont pas donné de réponse.

2/ Les enseignants du moyen, aussi, utilisent plusieurs méthodes pour enseigner l'expression orale :

- Certains (25 à 30%) utilisent des supports audio, vidéo, dessins pour développer les capacités d'écoute et de compréhension de l'oral, chez leurs apprenants, ensuite, ils laissent la place aux réponses, aux questions déjà posées.
- D'autres (20 à 25%) posent des questions sur le sujet proposé (exemples vivants, image du texte, ..) et laissent l'apprenant s'exprimer librement.
- Au moyen du texte, des illustrations, des dessins et des questions ciblées, quelques enseignants (20 à 25%) poussent les apprenants à s'exprimer correctement.
- Des enseignants (10 à 15%) insistent sur le fait de faire répéter (répétition du langage), le maximum d'apprenants.
- Enfin, il y a aussi la mise en situation¹⁰ comme méthode utilisée par des enseignants (10 à 15%)

3/ Au lycée :

- Selon certains enseignants (30 à 35%), l'utilisation des supports audio-visuels, avec différentes activités distribuées aux apprenants, est indispensable pour attirer leur attention puisque ces supports les amènent à comprendre et à mieux s'exprimer (méthode proposée par l'inspecteur).
- Aussi, certains enseignants (25 à 30%) proposent des supports iconiques ou des vidéos et donnent la parole aux apprenants pour s'exprimer, en se basant sur un questionnaire orienté.

¹⁰ La mise en situation est un outil pédagogique où nous plaçons un ou plusieurs apprenants dans une situation où ils doivent résoudre un problème puisant dans leurs connaissances ou en tentant différentes approches. Dans tous ces cas, la mise en situation a pour but d'améliorer les compétences de l'apprenant.

- D'autres (20 à 25%), lisent le texte puis demandent aux apprenants de répondre au fur et à mesure aux questions posées.
L'approche par compétences est aussi une méthode appliquée ou suivie par quelques enseignants (20 à 25%), d'autant plus qu'elle est préconisée par le PARE (voir 1^{ère} Partie Chapitre 1 en Pages 32-33).
- 10 % n'ont pas répondu à la question.

A travers ces différentes méthodes utilisées par les enseignants dans les 03 cycles, et quand bien même certaines présentent des difficultés par rapport à d'autres, nous considérons que leur impact sur l'apprentissage de l'oral est très important.

Item 15 : Quel est, pour vous, le meilleur moyen d'introduire l'oral en classe ?

Par utilisation des :

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Supports			
Supports textuels	12	10	00
Supports iconiques	12	10	40
Supports sonores	80	60	10
Supports vidéo	100	90	100
Sans réponse	52		
Totaux	256	170	150

NB : A l'instar des tableaux qui ont précédé, nous devons préciser que les totaux dépassent les 100% dans la mesure où, certains enseignants ont répondu par une, deux voire trois réponses à la fois.

Cette question a été posée dans le but de savoir quel est, selon les enseignants de chaque cycle, le meilleur moyen d'introduire l'oral en classe pour faciliter l'expression orale chez les apprenants. Cela pourrait nous amener à « dénicher » des méthodes efficaces, en vue de remédier aux difficultés d'expression de ces derniers.

D'après la lecture du tableau ci- dessus, nous remarquons que le taux le plus élevé est celui des supports vidéo pour les trois cycles. Nous avons 100% des enseignants du primaire et ceux du secondaire, qui les considèrent comme meilleur moyen pour introduire l'oral en classe, suivis par ceux du moyen avec 90%.

En deuxième position, après les supports vidéo, nous avons 80% des enseignants du primaire ayant choisi les supports sonores et 60% des enseignants du moyen pour les mêmes supports. Par contre, 40% des enseignants du lycée ont choisi les supports iconiques.

Par ailleurs, les enseignants du primaire et ceux du moyen ont opté pour les supports iconiques et les supports textuels dans des proportions variant entre 10 et 12%.

Enfin, plus de la moitié des enseignants du primaire (52%), n'ont pas répondu à la question.

Pour la justification des choix, nous avons relevé ce qui suit :

- Dans le cycle primaire : les enseignants interrogés affirment que l'authenticité des supports sonores, facilite la compréhension pour leurs apprenants. Ils trouvent aussi que ces derniers apprécient tout ce qui est jeu, vidéo, chanson... Ainsi donc ces supports sont motivants et les aident à acquérir et encore à enrichir leur vocabulaire.

A priori, nous ne doutons pas de la sincérité des réponses des enseignants interrogés, qui sont face à des apprenants débutants, qui découvrent une langue étrangère. Un détail a retenu notre attention : L'intérêt porté par ces apprenants aux documents sonores et vidéos authentiques, c'est-à-dire animés par des natifs. Ce qui rejoint nous semble-t-il notre question posée en introduction ; C'est une condition d'attrait envers ces apprenants pour aimer davantage cette langue et ses concepts : prononciation, intonation, orthographe,

- Dans le cycle moyen : les enseignants interrogés rejoignent leurs collègues du primaire, sur le choix des supports. Aussi, ils trouvent que les supports vidéo et les supports sonores sont plus riches et plus pratiques, par rapport aux supports textuels, pour transmettre le message aux apprenants, qui font partie de la génération «Internet » et qui trouvent le livre quelque peu « ennuyeux ».

Ces supports, pour eux, facilitent l'expression des apprenants puisqu'ils s'intéressent à tout ce qui est animé. En plus, ce genre de support, attire l'attention des apprenants et leur permet de fixer certaines idées.

- Dans le cycle secondaire : les enseignants interrogés sont unanimes à dire que, les supports vidéo constituent le meilleur moyen pour éveiller l'intérêt des apprenants afin qu'ils prêtent toute l'attention au cours. Ils leur facilitent la compréhension et les motivent, mieux, pour s'exprimer.

Aux avis des uns et des autres, quant à l'utilisation des supports, et aussi aux choix ayant motivés l'utilisation de ces supports, nous avons jugé utile de rajouter ce qui suit :

- E. LHOTE précise et affirme qu'« *il n'est pas aisé de transmettre avec la langue écrite les aspects acoustiques, visuels, émotionnels qui sont véhiculés par la parole* ». ¹¹
- Par ailleurs, dans la quasi-totalité des manuels récents, le point de départ est un document sonore ou vidéo car le but est d'apprivoiser l'oreille et de développer l'écoute.
- Certes un document lu par l'enseignant peut également constituer un bon document oral mais l'intérêt avec un document sonore enregistré est de découvrir de nouvelles

¹¹ LHOTE Elisabeth. (1995). Enseigner l'oral en interaction. Percevoir, écouter, comprendre. Paris : Hachette. (Coll. F/ Autoformation). p.9

voix, de nouveaux accents et de nouvelles intonations, surtout si le document a été enregistré par des natifs. De même qu'un document iconique peut être utilisé en accompagnement d'un document sonore.

- J. M. DUCROT met en garde contre un éventuel remplacement du document audio par le document iconique car, dit-il, « *celui-ci ne doit en aucun cas traduire en image ce que dit le dialogue. Son rôle est de faciliter la compréhension et non de remplacer l'explication* ». ¹²
- L'image, peut, en effet, aider les apprenants à identifier les personnages et les lieux et à construire leurs hypothèses.

Item 16 : Si les apprenants n'arrivent pas à comprendre ce que vous dites en classe, quelle serait votre méthode pour leur transmettre le message ?

Cycles Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Les gestes	88	100	100
Les mimiques	92	40	80
Les dessins	94	80	80
Autres	12	20	40
Totaux	286	240	300

NB : A l'instar du tableau précédent, nous devons préciser que les totaux dépassent les 100% dans la mesure où, certains enseignants ont répondu par une, deux voire trois réponses à la fois.

Par le biais de cette question, nous avons voulu connaître, les méthodes qu'utilisent les enseignants, pour transmettre le message à leurs apprenants, en cas de difficulté. Ces méthodes sont nombreuses et sont utilisées, dans les 03 cycles, selon les réponses synthétisées dans le tableau ci-dessus :

1/ Pour le cycle primaire, 94% des enseignants questionnés, utilisent les dessins pour faire passer le message aux apprenants. Ce sont des enfants qui réagissent bien au dessin et à l'image. Aussi, ils leur permettent de mieux comprendre et d'apprendre cette langue qui est toute nouvelle pour eux. Ensuite, 92% de ces enseignants, utilisent les mimiques et 88% d'entre eux, recourent aux gestes. Enfin, 12% se trouvent contraints de faire appel à la langue maternelle.

¹²DUCROT Jean-Michel. (2005). « L'Enseignement de la compréhension orale : objectifs, supports et démarches ». [En ligne]. URL : <http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-compréhension>, consulté 05/2017 à 15h.

2/ Dans le cycle moyen, la majorité absolue des enseignants (100%) utilisent les gestes, par contre 80% recourent aux dessins et seulement 40% font appel aux mimiques¹³. Enfin, 20% des enseignants interrogés, proposent l'utilisation des synonymes et autres objets en rapport avec le sujet traité.

3/ Dans le cycle secondaire et comme celui du moyen, 100% des enseignants utilisent les gestes. Alors que 80% d'entre eux font appel soit aux mimiques soit aux dessins. Enfin 40% d'entre eux, recourent à d'autres méthodes : traduction, reformulation, tentent d'obtenir des réponses par l'intermédiaire des camarades, illustrations...

D'après les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous avons constaté que :

- a) la majorité des enseignants utilise les trois méthodes proposées à savoir : les gestes, les mimiques et les dessins. Nous pensons que la première méthode est la plus importante et ce qui est intéressant pour l'enseignant de la classe de langue, c'est de faire prendre conscience aux apprenants de la gestualité et de sa culture. En effet, selon B. MAISONNY, « associé au son et à la graphie des lettres et des phonèmes, le geste entraîne facilité, exactitude, rapidité de la lecture et très rapidement, compréhension de la phrase lue »¹⁴. G.D. DE SALINS rajoute que : « un même geste peut avoir une signification différente selon les cultures. Il est donc important de sensibiliser les apprenants à cette composante de la communication orale pour leur permettre d'interpréter correctement les gestes de leurs interlocuteurs et leur éviter d'avoir eux-mêmes des gestes déplacés ou non-compris »¹⁵.
- b) le niveau des apprenants diffère d'un cycle à l'autre et encore devons –nous le souligner, le volume horaire par semaine, consacré à l'expression orale, diffère aussi et pourrait constituer une contrainte pour les enseignants (voir item N°27 ci-après).

Item 17 : Faites-vous appel à la langue arabe pour vous faire comprendre en classe ?

Cycles / Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	38	20	50
Non	62	70	40
Sans réponse	/	10	10 (exceptionnellement)

¹³ Gestes : mouvement d'une partie du corps, en particulier d'une main ou de la tête.
Mimiques : ensemble de gestes expressifs et des jeux de physionomie qui accompagnent ou remplacent le langage oral. Ce sont les expressions du visage (synonyme de grimace)

¹⁴ MAISONNY Borel. (1984), Bien lire et aimer lire, Issy-les-Moulineaux, ESF.

¹⁵ DE SALINS Geneviève Dominique. (1992), Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère, Didier.

			pour débloquent une situation)
Totaux	100	100	100

Cette question a été posée pour savoir si les enseignants se réfèrent ou non à la langue arabe, pour se faire comprendre en classe. Le tableau ci-dessus fait ressortir que :

1/ Pour le cycle primaire, plus de la moitié des enseignants interrogés (62%) déclare ne pas se référer à la langue arabe en classe. A l'inverse, 38% des enseignants font appel à la langue arabe surtout pour les classes de 3^{ème} année primaire.

2/ Pour le cycle moyen, un nombre important des enseignants (70%) déclare ne pas recourir à la langue arabe, puisqu'ils sont face à des apprenants qui ont entre 3 et 7 années d'apprentissage de la langue française. Par contre et seulement 20% de leurs collègues font appel à la langue arabe pour aider les apprenants en difficultés. Enfin, 10% d'entre eux n'ont pas répondu à la question.

3/ Pour le cycle secondaire, la moitié des enseignants interrogés (50%) affirme recourir à la langue arabe. Par contre, 40% ne font pas appel à la langue arabe. Enfin 10% d'entre eux affirment l'utiliser, exceptionnellement, pour débloquent la situation face aux difficultés des apprenants.

A vrai dire, nous avons été surpris par les réponses des enseignants à cette question que nous jugeons importante. Car, si le recours à la langue arabe, dans le cycle primaire (38%), demeure justifié, dans la mesure où ce sont des apprenants ayant contact avec la langue française pour la première fois et n'ayant pas de prérequis sur la langue, qui pourront les aider à comprendre facilement et rapidement. Aussi, si ce recours dans le cycle moyen demeure toléré dans une certaine proportion (20%). En revanche, dans le cycle secondaire, nous considérons qu'il est élevé (50%), voire même inacceptable étant donné que, nous sommes face à des apprenants qui ont déjà une certaine base en langue française. De ce fait, le passage par la traduction ne devrait exister qu'à concurrence de 10% (comme signalé au tableau dans le 3^{ème} cas).

Item 18 : Lors de la réalisation d'un cours, quand vos apprenants font des erreurs en interagissant avec vous, quelle est votre réaction ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Réponses			
Remédier	70	70	50
Laisser passer	06	00	00
Corriger	18	30	50

Sans réponse	06		
Totaux	100	100	100

Cette question, que nous considérons importante, a été posée afin de connaître les attitudes adoptées par les enseignants face aux erreurs commises par leurs apprenants, lors de la réalisation d'un cours.

1/ Pour le cycle primaire, plus de la moitié des enseignants (70%) s'attarde devant chaque erreur en essayant une remédiation immédiate ou sur le champ. Certains d'entre eux (18%) préfèrent la correction à la fin de l'intervention de leurs apprenants. Par contre, 6% de ces enseignants laissent passer l'erreur sous le prétexte de ne pas perdre du temps. Et enfin 6% n'ont pas donné de réponse.

2/ Pour le cycle moyen, 70% des enseignants interrogés optent pour la remédiation et 30% d'entre eux corrigent après chaque intervention.

3/ Enfin, pour le cycle secondaire, 50% des enseignants procèdent à la remédiation et 50% à la correction au fur et à mesure des interventions.

Donc, nous remarquons que pour les trois cycles, les enseignants passent généralement soit par la remédiation soit par la correction. Contrairement aux enseignants du primaire, dans les cycles moyen et secondaire, aucun enseignant ne laisse passer l'erreur inaperçue. C'est une attitude loyale et juste qui place la conscience professionnelle en première ligne.

Nous avons jugé utile de fournir dans ce qui suit les définitions de ces concepts que sont : la remédiation, la correction et la distinction entre l'erreur et la faute

1. La remédiation : en didactique, la remédiation est un dispositif pédagogique mis en place après évaluation de l'apprenant, pour combler des lacunes et corriger des apprentissages erronés.
2. La correction : c'est la rectification d'une erreur, une modification, une précision apportée à une chose en vue de l'améliorer.
3. La distinction entre l'erreur et la faute :
 - En pédagogie, l'erreur désigne une réponse ou un comportement de l'apprenant qui ne correspond pas à la réponse ou comportement attendu.
 - En didactique des langues étrangères, la faute correspond à une erreur de type (lapsus) inattention/ fatigue que l'apprenant peut corriger. (oubli d'un s au pluriel par exemple).
 - La différence entre erreur et faute est que la faute est un manquement à une règle ou une norme. Alors que l'erreur est une méprise, une action inconsidérée, voire regrettable, un défaut de jugement ou d'appréciation.

Item 19 : Votre établissement dispose-t-il de moyens pédagogiques et ou didactiques pour enseigner l'oral ?

Cycles Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	26	70	70
Non	74	30	20
Sans réponse	/	/	10
Totaux	100	100	100

L'apprenant est sensé passer par la compréhension orale pour pouvoir faire une bonne expression orale par la suite. Et pour réaliser cette activité, l'enseignant a besoin d'un matériel adéquat qui lui permettra de travailler l'écoute de ses apprenants à l'aide des supports sonores et audiovisuels. Cette question a été posée pour savoir si les établissements disposaient ou non de ces moyens ou matériel spécial, pour enseigner la compréhension orale qui précède l'expression orale. Elle a un lien avec les items N° 08, 09 et 10 qui ont précédé.

Autrement dit, La question qui se pose est la suivante : est-ce que les enseignants sont en mesure d'assurer les séances de compréhension orale sans qu'ils aient à leur disposition le matériel nécessaire au bon déroulement de ces séances qui nécessitent l'utilisation de ces supports ?

Selon le document d'accompagnement de l'enseignant, alors que les programmes insistent sur la nécessité de prévoir des supports, il s'agit de la préparation matérielle (recherche de textes écrits ou oraux, de bandes sonores, de films...) sur laquelle s'appuiera l'enseignant pour mener à bien ses activités de classe. L'enseignant peut compléter les tests du manuel par des documents authentiques.

Chercher des supports variés et adaptés aux objectifs qu'on s'est défini fait donc partie du travail de l'enseignant, d'abord dans sa phase pré- pédagogique, puis éventuellement à divers stades de la séquence¹⁶.

L'usage du magnétophone (en privilégiant les voix des natifs) et si possible, d'autres technologies avancées (CD, films vidéo...) est indispensable pour comprendre / écouter, et pour dire / parler.¹⁷

Il permet d'éprouver des émotions, de créer et de faire évoluer des relations avec ses camarades ou avec des adultes. Il garantit à chaque enfant de grandir dans un univers culturel

¹⁶ Documents d'accompagnement au programme de français 1^{ère} AM (2010) Alger. ONPS

¹⁷ Idem

qu'il aiguise sa curiosité et le conduit à des connaissances sans cesse renouvelées en totale sécurité.¹⁸

La nécessité de centrer l'enseignant de la langue française sur l'apprenant et sur ses motivations est certainement à l'origine des pratiques pédagogiques.¹⁹

Après l'examen des réponses figurant dans le tableau ci-dessus, nous relevons que :

1/ Pour le cycle primaire, 74% des enseignants interrogés affirment que leurs établissements ne disposent pas de matériel pour l'oral.

Par contre, 26% de leurs collègues affirment que leurs établissements disposent du matériel nécessaire pour les séances de l'oral.

2/ Contrairement au cycle primaire, dans le cycle moyen, le taux le plus élevé (70%) est celui des enseignants qui affirment que leurs établissements respectifs, leurs fournissent les moyens nécessaires pour enseigner l'oral. Par contre, pour le reste des enseignants interrogés (30%), leurs établissements ne disposent d'aucun matériel adéquat.

3/ Dans le cycle secondaire, aussi, 70% des enseignants interrogés ont donné la même réponse que leurs collègues du cycle moyen, 20% ont répondu par la négative et enfin 10% n'ont pas répondu à la question.

Dans les établissements du primaire et du moyen, généralement, ce matériel est composé : d'un ordinateur, d'un électro –projecteur ou data show, d'un poste CD, d'un lecteur DVD,....

Dans les établissements secondaires, les enseignants ont affirmé qu'il y a une salle pour les langues étrangères équipée : d'un micro-ordinateur ou un PC portable, un poste cassette, un data show, un haut-parleur et des CD.

Toutefois, ces enseignants du secondaire ont signalé d'autres préoccupations : quand bien même l'établissement dispose du matériel nécessaire à l'oral et cité précédemment, ce matériel n'est pas suffisant ou encore n'est pas souvent disponible. Ce qui soulève donc - à notre avis- un problème de gestion, d'organisation et encore de programmation.

Aussi, les nouvelles technologies marginalisent davantage certains établissements scolaires et qui se trouvent en quelque sorte « victime » de ce que l'on appelle communément « la fracture numérique ».

Enfin, les dotations en matériel informatique doivent être suivies et contrôlées pour voir si ces équipements « sont arrivés à bon port » et qu'ils sont bien mis à la disposition des apprenants et des enseignants.

¹⁸ BLANQUER Jean Michel. (2020), Qu'apprend – on à l'école maternelle ? XO Editions. p. 58

¹⁹ DUMONT Pierre. (1998), Le français par la chanson. L'Harmattan

Item 20 : Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez-vous pour la plupart de vos apprenants à l'oral ?

Cycles \ Notes	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Moins de 5/10	44	30	30
Entre 5 et 7 /10	44	50	50
Plus de 7/10	06		10
Sans réponse	06	20	10
Totaux	100	100	100

Cette question a été posée pour connaître comment les enseignants interrogés, évaluent-ils leurs apprenants à l'oral. Ainsi, la note attribuée à l'oral, nous renseignera –dans une certaine mesure- sur le niveau des apprenants pour chaque cycle. Car nous pensons à juste titre que cette note reste fonction de plusieurs paramètres qui dépendent de l'enseignant lui-même : l'enseignant est-il sévère ou serré dans la notation ? Est-il large ? Est-il subjectif ? Cherche-t-il un camouflage dans un but personnel ?...mais aussi de l'apprenant, en tant que partie prenante (c'est l'évaluation sommative, voir 2^{ème} Partie Chapitre 2 au point N° 11, Pages 183 à 187).

1/ Dans le cycle primaire : 32% des enseignants interrogés attribuent la note de 5/10, 12% d'entre-eux attribuent la note de 6/10 et 32% aussi, attribuent la note de 7/10. C'est donc une majorité (soit 76%) qui a opté pour cette fourchette variant entre 5 et 7/10.

2/ Dans le cycle moyen : 30% des enseignants interrogés attribuent à leurs apprenants la note de 5/10, 40% d'entre-eux attribuent la note de 6/10 et 10% attribuent la note de 7/10. Dans le cycle moyen, c'est aussi une majorité (soit 80%) qui a opté pour la même fourchette.

3/ Dans le cycle secondaire : Nous retrouvons à peine 10% des enseignants qui attribuent la note de 5/10, mais 50% d'entre-eux qui attribuent la note de 6/10 et aucun ne donne la note de 7/10. Bien que la fourchette est réduite aux 02 notes (5 et 6/10), nous pouvons dire, qu'à l'instar des 02 cycles déjà examinés, c'est aussi une majorité d'enseignants qui a opté pour cette fourchette.

Par ailleurs et si dans le cycle primaire les notes inférieures à 5/10 demeurent tolérées, eu égard aux motifs déjà évoqués précédemment (voir Item N° 02,08,16) et si dans le cycle moyen les notes inférieures à 5/10 n'ont pas été enregistrées (bien que 20% des enseignants n'ont pas répondu à la question ce qui pourrait influencer sur les résultats et sur notre analyse), au lycée 20% des enseignants interrogés, attribuent des notes inférieures à la moyenne. Ce qui n'est pas normal après plusieurs années d'apprentissage. Rappelons-le que ces lycéens sont des futurs étudiants à l'université.

A la lumière de ces résultats globaux, et nonobstant quelques exceptions, il ressort clairement que, dans les 03 cycles, le niveau de l'oral des apprenants reste moyen voire passable.

Item 21 : Combien d'apprenants prennent-ils la parole en classe lors d'une situation de communication ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Réponses			
La majorité	30	20	60
La moitié	12		10
Le un quart	06	30	10
Une dizaine		20	
Moins de dix	30	20	10
Une minorité (les bons)	14	10	10
Sans réponse	08		
Totaux	100	100	100

Cette question est très importante et revient souvent dans les discussions entre enseignants. Elle a été posée dans le but de savoir combien d'apprenants participent en situation de communication. Les réponses fournies par les enseignants pourraient, dans une certaine mesure, nous renseigner sur le niveau de ces apprenants à l'oral.

Le tableau ci-dessus nous donne les résultats suivants :

1/ Dans le cycle primaire : 30% des enseignants affirment que la majorité des apprenants participe en séance de l'oral. Par contre, dans la même proportion (30%) des enseignants affirment que moins de dix apprenants participent en classe.

Par ailleurs, 12% de leurs collègues trouvent que c'est la moitié qui participe à l'oral, alors que 6% d'entre-eux déclarent que c'est plutôt le un quart.

Enfin, certains de leurs collègues (14%) trouvent que, seulement, une minorité de bons éléments participe à l'oral.

2/ Dans le cycle moyen, nous remarquons que 30% des enseignants affirment que la participation à l'oral, atteint le un quart des apprenants.

Par ailleurs et dans la même proportion soit 20%, certains déclarent que c'est la majorité, d'autres c'est une dizaine et pour d'autres c'est moins de 10, de leurs apprenants qui prennent la parole à l'oral.

Devant une telle situation, avec des réponses disparates, ambiguës ou quelque peu équivoques, les causes seraient multiples et incomberaient, tantôt à l'enseignant, tantôt à l'apprenant. Nous trouverons les réponses au fil des Item N° 24, 25 et 29 à 34.

3/ Dans le cycle secondaire : 60% des enseignants affirment que la majorité des apprenants, prennent la parole pour communiquer.

Il s'agit d'un taux assez important qui, à la fois rassure et soulève la question suivante : quelle technique ou stratégie adoptent ces enseignants pour enregistrer un tel résultat ? La réponse figure dans l'Item N° 32.

Il faut admettre et reconnaître que certains enseignants interrogés, se trouvent préoccupés, voire même découragés par ce cas de figure : une minorité qui participe en classe régulièrement, face à une majorité « inactive ou indifférente ». De surcroît, même cette minorité, souvent, n'est pas au « top » et traîne des problèmes de langue, de prononciation, un vocabulaire faible,.....

Item 22 : Comment qualifiez-vous le vocabulaire utilisé par les apprenants en phase d'échange en classe ?

Cycles Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Faible médiocre très pauvre familier	20	10	20
Moyen simple courant correct basique	38	20	60
Assez bon	06		
Appris en classe	12		
Passable	06		
Pertinent lié aux actes de parole	06		
Limité		10	
Insuffisant		20	
Avec des fautes		10	

Sans réponse	12	30	20
Totaux	100	100	100

Après la lecture du tableau, nous relevons, selon les réponses des enseignants que :

1/ Dans le cycle primaire : 38% des apprenants utilisent un vocabulaire moyen, simple, courant et basique. Un pourcentage de 20% des apprenants utilisent un vocabulaire faible, médiocre, très pauvre et familier.

Par ailleurs 12% des apprenants emploient le vocabulaire appris en classe (c'est-à-dire celui donné par l'enseignant) et 6% ont un vocabulaire assez bon (Il s'agit sans doute de cette minorité que nous retrouvons dans chaque classe).

Eu égard à ces réponses disparates, nous pouvons dire que cela s'explique par le fait que ces apprenants sont à leurs premières années d'apprentissage de la langue étrangère qu'est le français.

12% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

2/ Dans le cycle moyen : d'un côté 20% des enseignants interrogés jugent le vocabulaire de leurs apprenants moyen, simple, courant ou basique. De l'autre côté, la même proportion (20%) le trouve insuffisant.

Aussi, 10% de leurs collègues trouvent le vocabulaire employé par les apprenants faible, médiocre, très pauvre et familier et 10% le trouvent plein de fautes.

Ces déclarations conduisent automatiquement à la question suivante : comment se fait-il que des apprenants ayant au moins 5 ou 6 ans d'apprentissage de la langue aient un tel niveau en langue française ?

Nous allons découvrir les réponses à cette question, que nous jugeons très importante, au fil des Item 29 à 34.

30% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

3/ Dans le cycle secondaire : un nombre important des enseignants interrogés à savoir 60%, déclarent que beaucoup de leurs apprenants utilisent un vocabulaire moyen, simple, courant ou basique. Nous pensons que cela demeure insuffisant étant donné qu'ils ont à faire à des apprenants qui sont, pratiquement, à leurs dernières années avant le passage à l'université.

Par ailleurs 20% des enseignants qualifient le vocabulaire de leurs apprenants de faible, médiocre, très pauvre ou familier. Une question s'impose : pourquoi un tel niveau en langue française cette fois-ci après un nombre d'années d'apprentissage plus élevé que le précédent (celui du cycle moyen) ?

20% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Item 23 : Font-ils appel à la langue arabe pour interagir avec vous en classe ?

Cycles Réponses	Primaire Résultats en %	Moyen Résultats en %	Secondaire Résultats en %
Oui	82	40	80
Non	18	60	20
Totaux	100	100	100

Cette question est dialectiquement liée à la question N° 17. Après l'avoir posée aux enseignants, pour savoir s'ils se réfèrent ou non à la langue arabe. Elle leur est posée, de nouveau, mais sous un autre angle. Cette fois-ci, ils doivent nous renseigner sur leurs apprenants, s'ils recourent ou non à la langue arabe, pour interagir en classe?

A la lecture des résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous relevons que :

1/ Dans le cycle primaire, 82% des enseignants interrogés, affirment que les apprenants recourent à la langue arabe pour interagir en classe, par contre, 18% de leurs collègues affirment le contraire.

Encore une fois, nous pensons que dans le cycle primaire, le nombre important des apprenants qui utilise la langue arabe en cours, est tout à fait normal et tolérable vu que ces derniers sont à leurs premières années d'apprentissage de la langue française.

2/ Dans le cycle moyen, et contrairement aux enseignants du primaire, à peine 40% des enseignants du collège (soit la moitié), affirment, que leurs apprenants se réfèrent à la langue arabe pour participer en classe. Par contre 60% d'entre eux affirment le contraire.

3/ Dans le cycle secondaire, les résultats sont surprenants voire énigmatiques. Car contrairement aux résultats positifs palpables, enregistrés à travers les déclarations des enseignants du cycle moyen, celles des enseignants du lycée (80%) donnent le tournis, il est impardonnable que des apprenants qui sont dans leurs dernières années d'apprentissage, avant l'accès à l'université, où l'enseignement y est dispensé uniquement en français, se réfèrent toujours, à la langue arabe pour participer en cours.

En conclusion, et partant du principe qu' « il faut parler en français pour apprendre le français », le constat est amer et les observations formulées à l'égard des enseignants (Item N° 17), restent valables à l'égard des apprenants, quant au recours à la langue arabe, par les uns et les autres.

Mais, en dépit de ce constat, devons-nous souligner que :

1/ Pour J. GIACOBBE, le recours de l'élève à la langue première est un processus fondamental dans l'apprentissage : « *Ce n'est pas l'apprentissage qui guérit l'apprenant de l'influence de sa langue première, c'est plutôt le recours à la langue première qui constitue une des conditions de l'apprentissage* »²⁰.

GIACOBBE confère un rôle vital à la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère et la considère comme la base constitutive de la langue cible.

2/ Cependant, si pour apprendre une langue étrangère l'apprenant fait recours à la langue maternelle, nous supposons qu'au fur et à mesure qu'il va progresser dans son apprentissage de la langue, il devrait ne plus y recourir, et ainsi « *Prendre une distance par rapport à sa langue maternelle* ». ²¹

*Les recherches en psycholinguistiques reconnaissent à la langue maternelle un rôle décisif dans le processus de construction de la langue étrangère.*²²

3/ Les différentes méthodologies constituées à l'époque moderne de la didactique rejettent la langue maternelle dans les pratiques proposées. Ce rejet marque une « rupture » avec l'ancienne tradition de l'enseignement par la traduction. Ainsi, tout apprenant de langue étrangère qui requiert impérativement à la langue maternelle soit exclue de l'apprentissage. Mais l'expérience, montre que la langue maternelle reste longtemps présente dans la classe de langue.

L'apprenant n'arrivera pas à une « autonomie » dans l'utilisation de la langue étrangère et ne peut s'empêcher de recourir à la traduction littérale pour compenser des lacunes, ce qui entraîne souvent des erreurs de sens, car si la langue maternelle joue un rôle dans le processus d'apprentissage, il n'en est pas de même du point de vue linguistique : le passage d'une langue à une autre nécessite une certaine habileté car le système linguistique diffère d'une langue à une autre.

Enfin, dans les situations d'apprentissage d'une langue étrangère, l'intention de s'exprimer dans sa langue maternelle est toujours présente, car l'élève est sous l'effet des habitudes et des structures de sa langue maternelle qu'il va utiliser pour comparer, comprendre et assimiler les nouvelles structures de la langue étrangère.

²⁰ GIACOBBE Jorge. (1990), Le recours à la langue première, France, Edition I.M.E, n°1

²¹ PENDANX Michèle. (1998), Les Activités d'Apprentissage en classe de Langue-, France, Edition I.M.E, N°1. p.20

²² Ibid . p .16

Item 24 : En communication orale (verbale),

Cycles Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Faire travailler le maximum d'apprenants	88	100	100
Se centrer sur une certaine catégorie	24	10	00
Autres	00	10	00
Totaux	112	120	100

NB : Nous devons préciser que les totaux dépassent les 100% (dans les cycles primaire et moyen) dans la mesure où, certains enseignants ont répondu par une, deux voire trois réponses à la fois.

Cette question a pour finalité de voir comment les enseignants, en situation de communication, travaillent-ils avec leurs apprenants ?

A travers les résultats figurant dans le tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enseignants interrogés, font travailler le maximum de leurs apprenants. Cela permettra à ces derniers, d'apprendre et leur donnera la chance de participer et de communiquer dans différentes situations.

1/ Dans le cycle primaire : 88% des enseignants déclarent travailler avec le maximum de leurs apprenants. Par contre, 24% focalisent ou axent leur travail sur une certaine catégorie.

Pour cette 2^{ème} formule, il s'agit, à notre avis, des bons éléments, qui travaillent régulièrement et qui animent le cours. Cette méthode présente quelques avantages, d'un côté, mais beaucoup d'inconvénients, de l'autre. Si elle permet aux enseignants d'assurer leurs cours aisément, d'avancer dans la réalisation du programme, d'éviter de perdre du temps et de s'attarder à corriger aux apprenants dont le niveau est moyen ou faible croyant qu'il y aurait « un effet d'entraînement » entre les meilleurs et ces derniers,...A l'inverse cette méthode bafoue le principe de « l'égalité des chances à l'école », nous la trouvons même discriminatoire. Surtout durant les premières années d'apprentissage de la langue française, durant lesquelles les enseignants sont tenus et ont pour mission de fournir à leurs apprenants les bases de cette nouvelle langue, leur apprendre à lire, à écrire, à communiquer, à prendre la parole,... Aussi, l'« effet d'entraînement » souhaité par les enseignants ne sera pas concrétisé. Car les apprenants dont le niveau est moyen ou faible, vont se sentir livrés à eux-mêmes, marginalisés et ne fourniront aucun effort pour suivre, ils attendront simplement, la réponse qui viendra des autres.

2/ Dans les cycles moyen et secondaire : tous les enseignants (100%) font participer le maximum d'apprenants dans une situation de communication. Ils sont à féliciter.

Par contre, 10% des enseignants du moyen (à l'instar de leurs collègues du primaire), déclarent concentrer leur travail sur une certaine catégorie d'apprenants. Pour cette catégorie, nos observations et remarques pour les enseignants du primaire, restent valables.

Item 25 : Utilisez-vous des termes compliqués ²³ ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Réponses			
Oui	00	00	50
Non	94	100	50
Sans réponse	06		
Totaux	100	100	100

Cette question a été posée dans le but de savoir si les enseignants utilisent des termes compliqués ou difficiles durant leurs cours et pourquoi?

Ce qui soulève automatiquement la question suivante : qu'est-ce qu'un mot ou un terme compliqué ? qui est difficile à comprendre, à démêler, à saisir, ..., oui mais à notre sens, la difficulté des mots ou des termes reste étroitement liée et même dépendante notamment :

- Du vocabulaire et du bagage linguistique de l'apprenant,
- De l'absence de pratique de la langue française,
- De l'absence de lecture,
- Du milieu socio-culturel de l'apprenant.

A travers les résultats du tableau ci-dessus, nous remarquons que presque la majorité des enseignants, n'utilise pas les mots compliqués notamment dans les 02 premiers cycles.

1/ Dans le cycle primaire : 94% des enseignants déclarent ne pas utiliser les mots compliqués et 6% n'ont pas répondu à la question.

Nous pensons que cette option est la meilleure et ces enseignants du primaire, n'ont qu'à utiliser un vocabulaire simple, puisque les apprenants sont à peine à leur début d'apprentissage de la langue française. Sinon ça sera difficile pour eux et cela les empêchera d'apprendre mieux.

2/ Dans le cycle moyen : tous les enseignants interrogés (100%) affirment que le niveau des apprenants ne permet pas l'usage des termes compliqués et qu'ils sont toujours contraints de

²³ Difficiles à comprendre pour les apprenants.

rechercher des termes simples en vue d'une meilleure compréhension et donc un meilleur apprentissage.

3/ Dans le cycle secondaire : la moitié des enseignants (50%) affirme l'usage des termes compliqués. Par contre, la deuxième moitié (50%) évite l'usage des termes compliqués.

Au lycée, les avis des enseignants sont donc partagés : Alors que la première catégorie d'enseignants, justifie l'usage des mots difficiles, qui permet aux apprenants d'acquérir un nouveau vocabulaire. Ces enseignants demandent à leurs apprenants d'avoir un carnet pour y rapporter ou noter tous les nouveaux termes et créer ainsi leur propre dictionnaire.

La deuxième catégorie d'enseignants (50%) n'utilise pas les mots compliqués et justifie cette pratique par le désir d'aider ceux qui ont un niveau faible en français, à les pousser à suivre, à s'intéresser, à participer,..., au même titre que leurs camarades qui ont un bon niveau en français. Cette méthode est bonne, mais nous la trouvons pénalisante ou handicapante pour ces derniers.

Item 26 : Dans une séquence, combien de séances sont consacrées à la production orale?

Selon les programmes officiels, nous avons relevé le volume horaire de la langue française:

1/ Dans le cycle primaire : 5h / semaine.

2/ Dans le cycle moyen : 4h30 / semaine.

3/ Dans le cycle secondaire : 3h / semaine.

L'objectif recherché à travers cette question, est de connaître la part réservée à l'enseignement/ apprentissage de l'oral dans les différents cycles.

Pour les trois années d'examen (5^{ème} AP, 4^{ème} AM et 3^{ème} AS), le nombre de séances réservées aux deux compétences : compréhension et expression orales, pour chaque séquence pédagogique, est d'une seule séance de une heure par semaine. Nous avons enregistré, malheureusement, que ces séances ne sont pas notées (évaluées).

L'unanimité des enseignants du primaire et ceux du moyen, interrogés, accordent une seule séance à la compétence de l'oral. Ils nous ont déclaré – en aparté- qu'ils sont très souvent découragés par le niveau des apprenants. Souvent, ils sont contraints de « zapper » cette séance puisque l'oral n'est pas sanctionné par l'examen final. Nous avons trouvé cela bizarre et même paradoxal.

Pour les enseignants du secondaire, le nombre de séances consacrées à la production orale ne se limite pas au programme mais il dépend : de la filière, du niveau des apprenants et des compétences de chaque enseignant. La majorité d'entre eux, nous ont déclaré qu'ils préféreraient laisser, souvent, leurs apprenants s'exprimer librement et sans pression, en insistant sur le fait que, l'apprenant ne peut pas améliorer son oral, s'il ne produit pas beaucoup en classe. De ce fait, chaque enseignant peut ajouter des séances supplémentaires en production orale, comme il peut en réduire.

A vrai dire, après avoir été choqués par la déclaration des premiers, la façon d'agir et le comportement des seconds, nous ont redonné espoir quant à l'enseignement /l'apprentissage de l'oral.

Aussi, nous pensons que l'expression orale est une compétence très importante. Il est impératif de lui accorder le volume horaire nécessaire et encore de la valoriser en l'imposant dans les examens finaux comme dans le passé.

Dans de nombreux pays à travers le monde, l'épreuve orale constitue la 2^{ème} « manche » ou le 2^{ème} « round », dans tout examen. Pourquoi pas chez nous dans notre système scolaire et universitaire ?

Item 27 : Ce volume horaire est-il suffisant ?

Cycles	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Réponses			
Oui	10	60	30
Non	90	40	70
Totaux	100	100	100

Cette question adressée aux enseignants est liée à la précédente et nous permettra de connaître leurs avis sur le temps alloué à la production orale, dans les différents programmes scolaires.

A travers les résultats fournis par le tableau ci-dessus, nous avons constaté que :

1/ Dans le cycle primaire : presque la totalité des enseignants (90%) jugent le temps consacré/ réservé à l'oral insuffisant. Par contre, 10% d'entre eux, le trouvent suffisant.

2/ Dans le cycle moyen : 40 % des enseignants interrogés, trouvent le temps réservé à l'oral insuffisant. A l'inverse la majorité soit 60% déclare qu'il est suffisant.

3/ Dans le cycle secondaire : 70% des enseignants (à l'instar de leurs collègues du primaire et du moyen) déclarent que le temps alloué à l'oral est insuffisant. Par contre 30% d'entre eux, le trouvent suffisant.

Sur cette question très importante, nous trouvons que les avis sont très partagés.

La majorité des enseignants ayant répondu à notre questionnaire, n'est pas satisfaite ou encore convaincue par le nombre de séances consacrées à la production orale. Certains de ces enseignants, nous ont déclaré qu'il est nécessaire, de rajouter plus de séances de production orale, afin d'aider les apprenants à consolider leurs connaissances et devenir plus aptes à s'exprimer.

A l'inverse, la minorité déclare être satisfaite voire même convaincue par ce nombre et justifie cette position par la surcharge du programme scolaire dans son ensemble et préfère accorder plus de séances aux autres disciplines, ainsi qu'aux autres activités.

Enfin, nous avons constaté, eu égard aux résultats présentés, que finalement, la part réservée à l'oral dans l'enseignement/ apprentissage de la langue française, est insuffisante. Autrement dit, l'oral est lésé et les résultats négatifs constatés dans la pratique ne sont que la conséquence directe de cet état de fait.

Ceci nous permettra de mesurer l'importance qui est accordée à des compétences dont la maîtrise est indispensable dans un enseignement qui considère la langue comme un outil de communication, comme c'en est le cas dans l'approche par compétences, laquelle sous-tend le système éducatif algérien.

Selon le programme, le nombre accordé est une seule séance par séquence mais certains enseignants trouvent que ce nombre est suffisant et d'autres pensent le contraire.

Enfin, nous pouvons conclure au terme de l'analyse des réponses, c'est que l'oral existe dans les manuels, mais à moindre importance. C'est ce que confirme J.P.Cuq sur la situation réelle de l'oral dans l'enseignement du FLE : « *la composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE (...) l'oral est référé à l'écrit* ». ²⁴

Item 28 : L'effectif de vos classes aide-t-il à réaliser vos cours ?

Cycles / Réponses	Primaire en %	Moyen en %	Secondaire en %
Oui	24	20	20
Non	76	80	80
Totaux	100	100	100

Cette question est d'une importance capitale. Nous l'avons posée dans le but de savoir si l'effectif en classe aide-t-il ou non, les enseignants à réaliser leurs cours ?

Le tableau ci-dessus fait ressortir que la majorité des enseignants à savoir : 76% dans le cycle primaire, 80% dans les cycles moyen et secondaire affirment que l'effectif ne les aide pas à faire ou à réaliser leurs cours. Par contre, entre 20 et 24% des enseignants dans les 03 cycles trouvent que l'effectif est normal.

A travers les résultats évoqués ci-dessus, nous avons constaté que la majorité des enseignants trouve que les classes sont surchargées. Ces enseignants se plaignent de l'effectif élevé de

²⁴ CUQ Jean-Pierre, (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International, p.182

leurs classes, au point de constituer un sérieux handicap, ne leur permettant pas de réaliser leurs cours, surtout ceux de l'oral, dans de bonnes conditions. Ces enseignants se trouvent dans l'impossibilité de faire participer ou donner la parole à tous les apprenants. La question de l'égalité des chances se pose donc avec acuité et de surcroît, celle relative à la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement.

Item 29 : Quelles sont les difficultés de production orale remarquées chez vos apprenants ?

Cette question, comme la précédente est importante, et a été posée aux enseignants, dans le but de recenser les difficultés que rencontrent les apprenants en expression orale. Combien même ces difficultés ont été évoquées, d'une manière ou d'une autre, tout au long de ce questionnaire, nous allons les lister ci-après, pour les 03 cycles :

1/ Pour les enseignants du cycle primaire, dans leur majorité (60 à 65%) :

- Les apprenants ont un vocabulaire très pauvre et recourent souvent à la traduction en arabe.
- Ils prononcent mal les mots (difficultés de prononciation) au point que certains hésitent à parler en français, d'autres ont peur de s'exprimer en français.
- Ils n'arrivent pas à s'exprimer librement et à communiquer en français en classe et les phrases sont souvent incorrectes (difficultés d'expression orale).
- Le volume horaire est jugé insuffisant et constitue l'une des causes principales de ces difficultés.

Nous avons noté que 10% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

2/ Dans le cycle moyen, les enseignants dans leur majorité (65 à 70%), ont signalé les mêmes difficultés déjà évoquées par leurs collègues du cycle primaire.

Certains d'entre eux ont rajouté :

- L'absence de lecture qui engendre un vocabulaire et un bagage linguistique limités.
- Les apprenants ne font aucun effort pour maîtriser la conjugaison et les règles grammaticales.
- L'absence de pratique de la langue française en dehors de la classe, ce qui aggrave les difficultés d'expression en français et surtout à l'oral.
- Le milieu social et le niveau d'instruction des parents influent d'une manière directe sur le niveau en langue française des apprenants. Un enseignant a soulevé que cela influe même sur le degré « d'imagination chez l'apprenant ».

3/ Dans le cycle secondaire, la majorité des enseignants soulève, avec beaucoup de regrets, les mêmes préoccupations et les mêmes difficultés signalées et évoquées, précédemment, par leurs collègues des cycles primaire et moyen. Ils mettent l'accent sur le fait que, dès les premières années d'apprentissage, le français est considéré comme langue étrangère, classée

en 2^{ème} position, ce qui fût compris par un grand nombre : parents et apprenants, comme secondaire c'est-à-dire sans importance.

Enfin, nous pouvons déduire à partir des réponses données par les enseignants des trois cycles que ces derniers se plaignent du fait que les apprenants ne maîtrisent pas la langue française surtout à l'oral.

La plupart des enseignants affirment que la quasi-totalité des apprenants ne maîtrise pas la langue d'où l'incapacité de s'exprimer et de parler librement le français.

Les apprenants n'ont pas un vocabulaire riche et étoffé qui leur permet d'exprimer valablement leurs idées.

Certains enseignants pensent que les apprenants trouvent des difficultés d'expression en français vu que leur apprentissage de base était l'arabe.

Ils ont un vocabulaire trop limité parce qu'ils se réfèrent à la langue arabe. Ce qui les empêche de s'exprimer librement.

Item 30 : A votre avis, pourquoi n'arrivent-ils pas à s'exprimer en langue française en classe ?

Cette question a été posée dans le but de recenser les causes, qui sont à l'origine de ces difficultés d'expression orale, relevées par les enseignants qui sont en contact direct et permanent avec les apprenants. Ce qui nous permettrait de formuler des solutions et/ ou des recommandations à la fin de notre étude.

- Dans le cycle primaire :

La plupart des enseignants affirment que les apprenants n'entendent le français qu'en classe. Dans leurs familles, ils n'utilisent presque pas cette langue. Ils n'ont pas vécu dans un bain linguistique français. Surtout les apprenants qui viennent des quartiers populaires, issus de familles nombreuses et/ ou démunies (milieu socio-culturel défavorable).

Certains enseignants pensent que ces difficultés d'expression orale, se trouvent aggraver par le fait que les apprenants dans leur majorité, ne regardent que les programmes des chaînes arabes ou celles spécialisées dans les sports.

D'autres enseignants, quant à eux, sont catégoriques et imputent ces difficultés à un manque flagrant et criard de lecture. Les jeunes apprenants préfèrent passer leur temps libre à jouer (jeux électroniques sur téléphones mobiles, sur micro-ordinateurs dans les cybers,...), mais ne lisent pas.

Enfin, certains enseignants évoquent :

- Le manque de considération et d'importance à la langue française, considérée comme langue étrangère dont le volume horaire hebdomadaire est insignifiant voire dérisoire (03 à 04 heures/semaine), par rapport à celui de la langue arabe (29 à 36 heures/semaine).

- Le manque de concentration, de compréhension,....., chez les apprenants.
- La timidité chez les apprenants liée à un manque d'entraînement dans la pratique de la langue française.
- Dans le cycle moyen :

Les enseignants du moyen comme leurs collègues du primaire, ont évoqué, pratiquement, les mêmes causes qui sont à l'origine des difficultés dans l'expression orale chez les apprenants après plusieurs années d'apprentissage qui varient entre 07 et 09 années. A toutes ces causes citées précédemment, ils ajoutent :

- Une mauvaise prise en charge des apprenants, dès les premières années d'apprentissage, tant par les enseignants que par les parents.
- Une seule séance d'Expression Orale par séquence est très insuffisante.
- La surcharge des classes pénalise lourdement les enseignants et surtout les apprenants (voir Item N° 28).
- La lecture est « tuée » par l'internet et les nouveaux systèmes de communications (réseaux sociaux, Facebook, viber, 3G, 4G,...) et le principe du contrôle parental se trouve totalement dépassé.
- Enfin dans le cycle secondaire :

A l'instar de leurs collègues des cycles primaire et moyen, les enseignants du cycle secondaire interrogés, connaissent ou vivent les mêmes préoccupations.

Certains de ces enseignants, ont soulevé des causes, d'ordre pédagogique :

- La conception des programmes scolaires et la manière avec laquelle ils sont dispensés.
- La surcharge des classes, qui empêche une réelle prise en charge de l'apprenant et réduit l'égalité des chances entre les apprenants.
- Pas de pratique de la langue française, même entre amis (es).
- Les apprenants de 3^{ème} année secondaire, qui préparent le Baccalauréat, seront sans doute surpris et éprouveront d'énormes difficultés après l'accès à l'université.

A travers leurs réponses, les enseignants des trois cycles affirment que les apprenants trouvent des difficultés lors de l'activité de l'expression orale, car ces derniers lisent rarement ou jamais.

Depuis leur jeune âge, ils ne sont pas initiés à la lecture et ils ne sont pas habitués à fréquenter les bibliothèques.

Nous imputons cela, principalement, au niveau socio-économique de la famille et ou au niveau d'instruction des parents. Souvent ces derniers ne peuvent pas se permettre l'achat de livres adaptés à l'âge de leurs enfants. Ils sont focalisés simplement sur l'achat des manuels scolaires et fournitures et encore. En dépit des aides octroyées par les pouvoirs publics et les associations caritatives.

Aussi, la surcharge des classes est un facteur aggravant qui ne permet pas à l'enseignant une réelle prise en charge de l'apprenant pour arriver à « bien lire » et encore « à aimer lire ».

Par ailleurs, nous devons signaler que les bibliothèques communales existent mais, sont souvent mal garnies ou remplies et de surcroît elles ferment après 16 heures et pendant les weekends, il y a maldonne quelque part. Aussi l'opération « bibliothèques mobiles » qui devaient sillonner les zones rurales et ou montagneuses, constitue un geste très louable des pouvoirs publics (Ministère de la Culture) mais, encore faut-il trouver dans ces zones : des passionnés, des fans ou des adeptes de la lecture !? Autrement dit, une bibliothèque doit savoir créer des lecteurs. (Voir la 2^{ème} Partie Chapitre 2 au Point N° 6 « Pause lecture » en Pages 176-177).

Item 31 : Quelles sont vos propositions pour remédier aux difficultés rencontrées par vos apprenants à l'oral ?

Cette question devait nous permettre de recueillir, éventuellement, les propositions ou recommandations des enseignants interrogés, comme moyens ou méthodes, pour remédier aux difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral.

- Dans le cycle primaire et concernant la compréhension orale, les enseignants conseillent aux apprenants de faire beaucoup de lecture (surtout les contes en français). Ils les invitent aussi à regarder des dessins animés en français avec attention et compréhension si possible en présence de leurs parents. Ils pensent que la lecture et la télévision sont des moyens efficaces qui permettront à l'apprenant d'enrichir son vocabulaire et de pouvoir s'exprimer à l'oral. Ils souhaitent qu'il y ait plus de temps consacré à la séance de l'oral (programmes scolaires à revoir) et que l'établissement leur fournisse le matériel audio-visuel nécessaire pour la réalisation des séances de compréhension et d'expression orales. Ils proposent enfin, l'utilisation des TICE.

Quant à l'expression orale, ces enseignants demandent aux apprenants de faire des efforts pour parler en français en dehors de l'école : avec les amis, à la maison avec les parents et les frères et sœurs, en classe même si avec des fautes. Ils demandent de faire parler et interroger le plus grand nombre voire tout le monde pendant toute la séance de l'oral. Et de ce fait, ils souhaitent d'accorder plus de temps à l'oral en tant que compétence.

- Dans le cycle moyen et concernant la compréhension orale, les enseignants invitent les apprenants à lire beaucoup et à utiliser le dictionnaire sous ses différentes formes : livre imprimé ou électronique pour enrichir leur vocabulaire. Comme ceux du primaire, ils leur demandent de regarder des émissions à la télévision : reportages, jeux, séances débats,...et de s'entraîner à parler en français à la maison, entre amis et en classe pour arriver à pouvoir s'exprimer librement. Enfin, ils proposent à leurs apprenants de faire ou de réaliser des pièces de théâtre et encore d'apprendre des chansons.

Certains enseignants demandent à leurs collègues de tenter de nouvelles approches pédagogiques et de diversifier les pratiques, en vue de créer des cours toujours plus motivants et plus inspirants, pour les apprenants.

S'agissant de l'expression orale, les enseignants du cycle moyen comme ceux du primaire trouvent qu'il est important pour les apprenants de regarder des films, des émissions ou des programmes télévisés en français, de préférence en présence des parents pour l'orientation ou l'accompagnement (coaching).

- Dans le cycle secondaire et pour ce qui est de la compréhension orale, les enseignants sont unanimes et pensent qu'un vocabulaire assez riche ne s'acquiert qu'au moyen de la lecture et de la pratique de la langue française quotidiennement.

Ils demandent aux apprenants de regarder des films ou des émissions en français, d'écouter la radio ou les commentateurs sportifs s'exprimant en langue française.

Concernant l'expression orale, certains enseignants, comme leurs collègues du primaire et du moyen, pensent que les apprenants doivent apprendre à communiquer oralement en français en leur donnant le plus souvent, l'occasion de s'exprimer. Ce qui, n'est pas toujours faisable ou possible eu égard à la surcharge des classes. Ils trouvent aussi nécessaire, d'encourager les apprenants à utiliser un vocabulaire simple et riche en recourant d'une part au dictionnaire et d'autre part aux images, dessins ou icônes.

Enfin pour certains de leurs collègues, ils recommandent de travailler avec des activités distribuées en vignettes et de recourir à la mimique et la gestuelle.

Item 32 : Quelles techniques pédagogiques utilisez- vous pour faciliter à vos apprenants de communiquer en français ?

S'agissant des techniques pédagogiques utilisées par les enseignants et qui ont été évoquées dans une certaine mesure tout au long des item 08 à 25, quand bien même elles sont nombreuses ou variées, mais elles ne diffèrent pas assez entre les cycles moyen et secondaire. Nous avons listé ci-après, les principales d'entre-elles pour les 03 cycles :

1/ Dans le cycle primaire :

- Encourager l'interaction apprenant ↔ apprenant.
- Imiter la maitresse ou le maître en prenant sa place.
- Essayer de les faire parler en posant des questions dirigées ou ciblées, en classe.
- Demander aux apprenants de communiquer entre eux en français en faisant des efforts.
- Insister sur le recours souvent, au manuel pour : lecture, compréhension,....
- Les encourager et les inviter à s'exprimer et parler en français.
- Proposer aux apprenants des activités ludiques en français.
- Proposer des jeux éducatifs : rédiger à leur manière le résumé d'une histoire vécue ou suivie à la télévision, donner la liste des objets, des animaux, des villes,...., qui commencent par telle ou telle lettre de l'alphabet,...

- 10% n'ont pas répondu à la question.

2/ Dans le cycle moyen :

- Utiliser et développer le dialogue entre les apprenants.
- Leur proposer de parler en français même s'ils font des fautes, leur expliquer qu'à travers les fautes, ils vont certainement apprendre.
- Forcer les apprenants à parler en français en classe, à chanter,...
- Les encourager à vaincre leur timidité en les mettant en confiance.
- Introduire la lecture quotidienne des histoires, des contes, des articles de revues, de journaux, des illustrations,..., en français.
- Chercher la signification des mots nouveaux dans le dictionnaire, les noter dans un carnet personnel afin de mieux les retenir.
- Adapter ce qui est proposé dans les manuels existant et élaborer des questionnaires accessibles aux apprenants de chaque classe.
- Le recours à la technique de la révision et de la répétition. C'est bénéfique pour les apprenants.
- Apprendre des poèmes et des chansons a un impact positif sur l'oral des apprenants.

3/ Dans le cycle secondaire :

- Accepter toutes les réponses proposées par les apprenants, les trier, les classer par ordre de mérite et bien sûr corriger les fautes.
- Les encourager à parler en classe en français, seulement, pour communiquer entre eux et les corriger au fur et à mesure, en cas de fautes.
- Interroger l'apprenant et le laisser s'exprimer librement sans le « bousculer ».
- La gestuelle, la répétition, les encouragements, les supports audio et vidéo.
- Le recours à l'utilisation du dictionnaire est une bonne habitude.
- Ecrire en arabe, sur un bout de papier, les idées difficiles à exprimer en français, puis l'enseignant fera la traduction en français ! Cette pratique est-elle bonne ou mauvaise ? Une chose est sûre, c'est qu'avec un natif, elle n'existerait pas.
- L'apprenant doit maîtriser la traduction en français, en développant son vocabulaire.
- Stratégies collaboratives
- Introduire les jeux de rôles axés, surtout, sur les thèmes qui les intéressent.

Item 33 : Quel est l'impact du milieu socio-culturel sur la communication verbale chez l'apprenant ?

Nous sommes face à une question d'une importance capitale. Les enseignants pour les 03 cycles, qui ont répondu à cette question s'accordent à dire, dans leur majorité, que le milieu socio-culturel a un très grand impact sur la communication verbale chez l'apprenant.

Dans le cycle primaire, les enseignants affirment que l'apprenant issu d'une famille francophone et qui a été placé dans une crèche (01 à 02 années) évolue aisément en classe de

français, contrairement à ses camarades qui découvrent la langue française pour la 1^{ère} fois. Aussi cette catégorie d'apprenants les aide beaucoup à réaliser les séances d'expression orale. Autrement dit, elle constitue « une locomotive ».

Les enseignants du cycle moyen quant à eux, pensent que le milieu socio- culturel défavorable, ne permet pas à l'apprenant d'avancer, d'évoluer et encore de communiquer facilement. Pour eux l'influence du milieu socio-culturel défavorable est la première raison de la faiblesse du niveau en français.

Dans le cycle secondaire, certains enseignants ont distingué deux catégories d'apprenants : ceux dont la langue fait partie de leur quotidien, ils la parlent, l'assume mais parfois avec une tendance à l'emploi du registre familier, et ceux qui marquent une distance par rapport à cette langue parce que ne faisant certainement pas partie de leur environnement familier.

Enfin, nous devons signaler qu'entre 15 et 20 % des enseignants dans les 03 cycles, n'ont pas répondu à la question.

Item 34 : Quelles sont vos suggestions pour une meilleure prise en charge de l'oral en classe de français ?

A travers cette question très importante et que nous avons placée, sciemment, à la fin de ce questionnaire, nous avons voulu recueillir auprès des enseignants des 03 cycles leurs suggestions et leurs recommandations, compte-tenu de leur expérience, pour les joindre aux nôtres et enrichir ainsi notre travail de recherche.

De ce fait, parmi les nombreuses réponses reçues, nous avons sélectionné et retenu les principales ou les meilleures que nous avons synthétisées et reformulées ci-après :

1/ Cycle Primaire :

- Augmenter les séances de l'oral, car le volume horaire actuel est jugé insuffisant.
- Pousser l'apprenant à faire des recherches seul (lui accorder une autonomie).
- Donner à l'apprenant la parole et le guider et l'orienter seulement (c'est une forme de « coaching »).
- Inciter l'apprenant à la lecture par tous les moyens. Dans ce cadre, nous soulignons que différents modèles de contes sont disponibles dans les librairies et à des prix souvent abordables. Ainsi, nous pensons qu'offrir à son enfant un conte chaque fois que l'occasion se présente, c'est baliser son chemin de l'apprentissage.
- Faire usage des nouvelles technologies (le bon usage ou un usage à bon escient).
- 20% n'ont pas répondu à la question.

2/ Cycle Moyen :

- Accorder toute l'importance à l'oral en classe et augmenter le volume horaire.
- Essayer de pratiquer la langue française en classe et beaucoup plus en dehors de la classe.

- Les parents qui ont un bon niveau en langue française doivent communiquer en français avec leurs enfants, les initier et les pousser à regarder les chaînes de télévision en français : dessins animés, documentaires, jeux, ...
- Inciter l'apprenant à lire beaucoup à la maison. Dans ce domaine, nous pensons que la responsabilité des parents et celle de l'enseignant est entièrement engagée. Ce dernier peut exiger, périodiquement, à des apprenants, un résumé sur ce qu'ils ont lu : contes, livres, articles de journaux ou revues,....
- Ecouter de la musique, regarder des pièces de théâtres, des films en français,... , enrichissent sans aucun doute le vocabulaire des apprenants.
- 20 % n'ont pas donné de réponse.

3/ Cycle Secondaire :

- Pratiquer la langue française dès le jeune âge.
- Revoir les méthodes d'enseignement utilisées et le programme des 02 cycles précédents, car les apprenants se retrouvent au lycée souvent, avec un niveau en langue française, très faible sinon nul.
- La prise en charge sérieuse et efficace de l'enseignement/apprentissage du FLE, doit se faire dès l'école primaire en privilégiant les supports appropriés (audio, vidéo,...).
- L'enseignant doit choisir des activités intéressantes qui favorisent la participation en classe.
- L'enseignant doit encourager et motiver ses apprenants pour la lecture.
- Il doit donner à l'apprenant l'occasion de s'exprimer oralement, en le mettant en confiance.
- Il doit permettre aux apprenants de s'exprimer et d'échanger des points de vue en classe pour une bonne acquisition du langage.
- Il est impératif (pour les pouvoirs publics) de trouver des solutions durables à la surcharge des classes : Peu d'apprenants en classe, cela permettrait à chacun d'eux de s'exprimer aisément, pendant un temps précis et à l'enseignant de réaliser des séances dans de bonnes conditions.
- Enfin, il faudrait cesser –pour tous les acteurs dans le domaine de l'enseignement/apprentissage- de répéter que le français, c'est la langue du colonisateur, si on veut l'apprendre ! Autrement dit, il faut : se réconcilier avec cette langue qui n'est pour rien et laisser l'histoire aux historiens et aux politiciens !
- 40% n'ont pas donné de réponse.

II. Questionnaire adressé aux étudiants de 3^{ème} année Licence (LMD)

Toujours dans cette quête et cette soif d'enrichir notre étude, nous avons élaboré ce questionnaire destiné à une population de 100 étudiants de 3^{ème} année de licence en français (issus de deux groupes) et qui constitue notre échantillon d'étude.

Il comporte 19 questions dont : 01 introductive, 02 ouvertes, 04 conditionnelles, 05 fermées et 07 à multiples choix, simples, précises et explicites qui portent principalement sur :

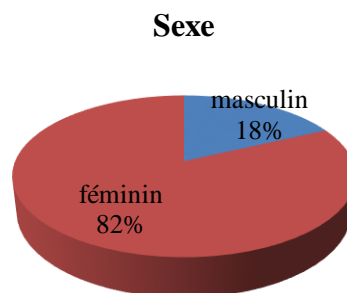
La composition de l'échantillon d'étude (le groupe), le niveau scolaire et la profession des parents (pour connaître leur impact sur l'apprentissage du français), l'amour pour la langue française, la pratique de la langue française, la capacité d'expression et la participation en classe, la facilité et les difficultés d'expression en classe, les chaînes de TV suivies, la lecture,... et en fin le profil idéal pour l'enseignant de l'oral.

Nous avons procédé à la distribution de ce questionnaire aux étudiants, durant la période allant du 05 Avril 2015 au 03 Mai 2015, après une opération de sensibilisation et après leur avoir fourni les explications nécessaires, et en les assurant de l'anonymat de leurs réponses, tout cela dans le but d'obtenir des réponses précises sincères et crédibles.

Nous avons recueillis les réponses le même jour de distribution, une fois les questionnaires remplis avec quelques légères difficultés.

Nous avons noté qu'une faible proportion d'étudiants n'a pas répondu au questionnaire dans sa totalité (entre 02 et 06%).

Item 01 : Composition ou nature du groupe : Le sexe



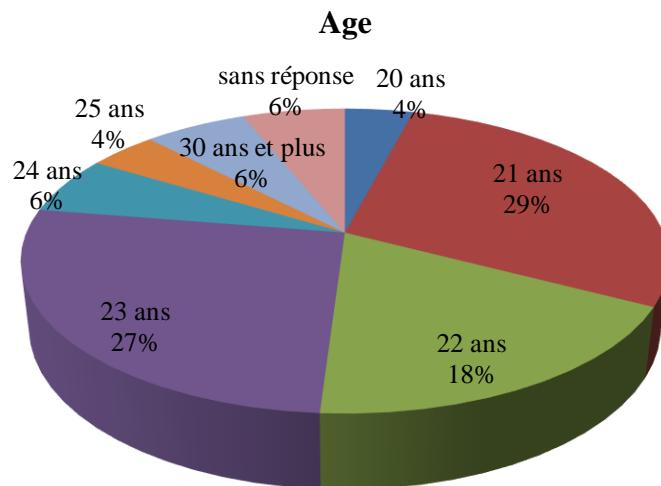
Le graphique ci-dessus, nous renseigne sur la composition de notre échantillon d'étude. Le résultat montre que nous avons à faire à un groupe mixte mais à forte composante féminine (82%) contre 18% d'étudiants de sexe masculin.

Ces 02 ratios sont très significatifs et nous donnent la proportion de chacun des 02 sexes dans la composition du groupe. Dans la réalité, les filles s'intéressent beaucoup plus à la langue française. Elles l'aiment, la pratiquent et se préparent pour l'enseigner à l'avenir. Contrairement aux garçons, qui manifestent une certaine indifférence à l'égard de cette langue et se trouvent parfois en train de l'étudier à contre cœur. C'est ce que nous découvrirons au fil de ce questionnaire.

Aussi et selon les déclarations de certains enseignants, les filles se montrent plus assidues, motivées et animées par la volonté et le désir d'apprendre en classe, à l'inverse des garçons qui sont, souvent, désintéressés.

De surcroît, ils nous ont même révélé que le taux de réussite des filles est supérieur à celui des garçons.

L'âge :



Nous relevons après la lecture du graphique ci-dessus, que 74% des étudiants ont un âge qui varie entre 21 et 23 ans (c'est la somme des 3 tranches : 29,18 et 27%). Cette fourchette nous semble normale et peut correspondre à la 3^{ème} année de licence (LMD).

10% des étudiants sont âgés entre 24 et 25 ans. Ces derniers semblent accuser un léger retard dans leur cursus scolaire.

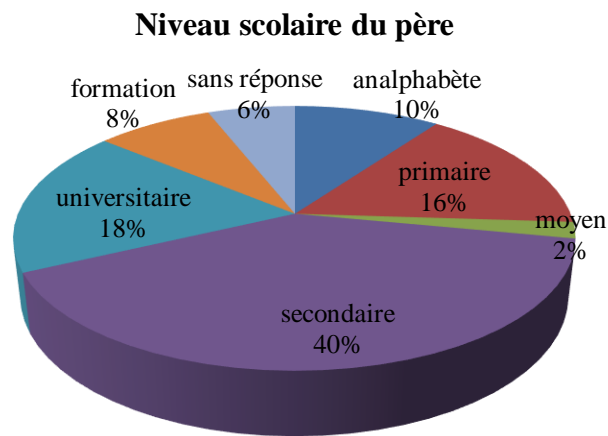
6% des étudiants sont âgés de plus de 30 ans. Ces derniers, quand bien même ils seraient en retard par rapport à la norme, ils gardent toutefois une certaine volonté pour poursuivre leurs études.

Par ailleurs, 4% des étudiants ont 20 ans. Ils sont en avance par rapport à la norme et auraient sans doute bénéficié de dérogation d'âge (enfants dont les parents sont enseignants).

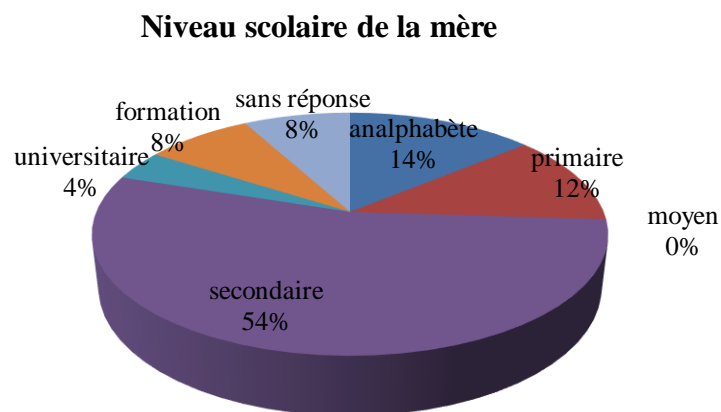
Enfin, 6% des étudiants n'ont pas répondu à cette question.

Item 02 : Quel est le niveau scolaire de vos parents ?

Père :



Mère :



Niveau scolaire	Père	Mère
Primaire	16%	12%
Moyen	02%	0%
Secondaire	40%	54%
Universitaire	18%	04%
Formation	08%	08%
Analphabète	10%	14%
Sans réponse	06%	08%

Total	100%	100%
-------	------	------

A travers les résultats figurant dans les 02 graphiques ci-dessus et que nous avons synthétisés dans le tableau, nous remarquons que :

- La majorité des parents des étudiants interrogés, ont un niveau d'étude qui chevauche entre le secondaire et l'universitaire (58%). C'est une bonne chose. Nous pensons que les apprenants/ étudiants dont les parents sont instruits, jouissent, généralement, du niveau ou de l'ambition de communiquer en français. Mais, devons-nous le signaler : ce n'est pas une évidence, parfois la réalité est tout autre (démission totale des parents pour une raison ou pour une autre).
- Une moyenne de 14% des parents ont un niveau scolaire primaire.
- Une moyenne de 12% des parents sont analphabètes.

Pour ces 02 catégories, nous pouvons affirmer que ces parents sont dans l'impossibilité de vouloir ou de pouvoir communiquer en français avec leurs enfants.

Enfin, il est généralement admis que l'entourage des apprenants/ étudiants ainsi que le niveau des parents jouent un rôle dans la maîtrise de la langue française. Un apprenant/ étudiant issu d'un milieu familial francophone peut compter sur l'appui de ses parents lorsqu'il rencontre des obstacles, contrairement aux apprenants/ étudiants dont les parents ont un niveau linguistique limité. Ces derniers ne peuvent apporter aucune aide à leurs enfants en cas de besoin, ce qui représente un milieu défavorable quant à l'apprentissage de la langue française.

Item 03 : Quelle est la profession de vos parents ?

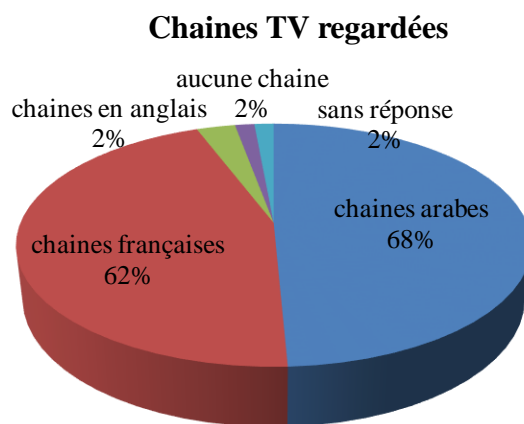
Selon les réponses obtenues, il s'agit d'une panoplie de professions ou métiers, listés ci-après, que nous avons scindée en 02 catégories :

- La première catégorie concerne, les professions ou métiers, nécessitant à priori un certain niveau d'instruction, ce qui, implicitement, permet aux parents d'aider leurs enfants, dans l'apprentissage de la langue française, dans une certaine mesure. Dans le tableau ci-après, et pour cette première catégorie, nous avons relevé que les pères représentent une moyenne de 48% et les mères 16%.
- La deuxième catégorie concerne, les professions ou métiers, ne nécessitant aucun niveau d'instruction. Donc ces parents ne peuvent, sous aucune forme, aider leurs enfants dans l'apprentissage de la langue française. S'agissant de cette deuxième catégorie, nous avons relevé que les pères représentent une moyenne de 52% et les mères 84%. (Voir Item N° 02).

Profession des parents	Parents qui peuvent aider leurs enfants	Parents qui ne peuvent pas aider leurs enfants
Père		
Coiffeur		2%
Commerçant		8%
Retraité	10%	
Fonctionnaire et Fonctionnaire en retraite	10%	
Electricien/bâtiment		4%
Maçon		6%
Délégué médical	2%	
Entrepreneur	4%	
Chauffeur		4%
Agent de Sécurité		6%
Architecte (Chef de Projet)	6%	
Imam	2%	
Enseignant et (Enseignant en retraite)	4%	
Pêcheur		2%
Mécanicien		2%
Plombier chauffagiste		4%
Officier ANP (Militaire)	4%	
Agent Commercial	4%	
Ferrailleur		2%
Inspecteur Enseignement	2%	
Sans profession		10%
Décédé		2%

Total	48%	52%
Mère		
Femme au foyer		78%
Enseignante et Enseignante en retraite	10%	
Fonctionnaire	6%	
Commerçante		2%
Femme de ménage		4%
Total	16%	84%

Item 04 : Quelles chaînes de télévision regardez-vous ?



NB : Il est à préciser que dans le graphique ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que, certains étudiants ont formulé 01, 02 voire 03 réponses à la fois.

Le graphique ci-dessus, fait ressortir que :

- 62% des étudiants interrogés, regardent les chaînes françaises.
- 68% des étudiants interrogés, regardent les chaînes arabes.
- 34% d'entre- eux regardent les chaînes arabes et françaises

C'est surprenant de relever du graphique ci-dessus un pourcentage élevé des étudiants qui regardent des chaînes arabes (à hauteur de 68%) alors qu'il aurait été préférable et souhaitable

de regarder des chaînes françaises, pour enrichir leur vocabulaire, acquérir la capacité de communiquer en français,...

Un pourcentage légèrement inférieur (62%) des étudiants qui, par contre, regardent plutôt des chaînes françaises.

Nous pensons que certainement, ces étudiants essaient d'apprendre à communiquer oralement pour pouvoir s'exprimer mieux en français dans le futur.

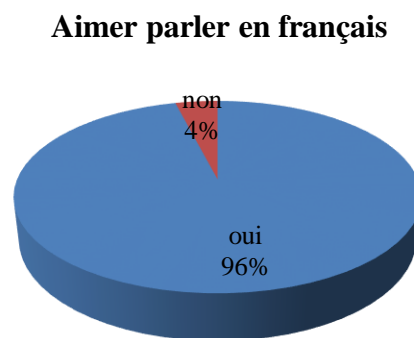
Il est à signaler que certaines chaînes françaises, diffusent des émissions très enrichissantes, des divertissements,... : « Des racines et des Ailes », « Zone Interdite », « Envoyé Spécial », « Questions pour un Champion », « C dans l'air », « Fort Boyard »,....

Les étudiants qui regardent des chaînes en d'autres langues, ne représentent que 2%.

Par ailleurs, 2% des étudiants ne regardent aucune chaîne mais préfèrent plutôt se connecter.

Enfin, 2% des étudiants n'ont pas répondu à la question.

Item 05 : Aimez-vous parler en français ?



Du graphique ci-dessus, il ressort que les étudiants interrogés, dans une majorité écrasante, soit 96%, aiment parler en français.

La plupart d'entre eux aiment la langue française et la trouvent : « vivante, musicale, raffinée et de prestige ». Certains étudiants affirment qu'ils sont issus de familles francophones et souhaitent devenir enseignants de français. Cela constitue un grand facteur de motivation, non seulement pour les étudiants mais aussi pour les enseignants de français.

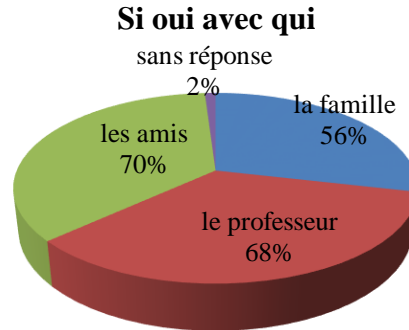
Par ailleurs, d'autres étudiants se trouvent contraints d'apprendre à parler en français pour améliorer leur niveau à l'oral et donc maîtriser la langue à l'écrit, étant donné qu'ils préparent une licence en langue française.

Enfin, 4% des étudiants interrogés n'aiment pas parler le français parce qu'ils n'aiment pas cette langue et qui leur semble difficile à maîtriser.

A cette catégorie d'étudiants une question s'impose : pourquoi s'obstinent-ils ou s'entêtent-ils à préparer une licence en langue française ? Il aurait été plus judicieux, plus honnête et plus simple pour eux, de changer de filière dès le début. Car nous pensons que dans la vie, il faut

aimer ce que l'on fait, et en aimant ce que l'on fait, peut être un facteur de réussite. (Voir Item n°13 ci –après).

Item 06 : Si oui, combien de temps parlez-vous pendant la journée ? Et avec qui ?



NB : Il est à préciser que dans le graphique ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que, certains étudiants ont formulé 01, 02 voire 03 réponses à la fois.

Selon le graphique ci-dessus, nous avons relevé que 98% des étudiants désirent parler en français avec les amis, l'enseignant et les membres de la famille selon les pourcentages suivants :

- 70% avec les amis (es).
- 68% avec l'enseignant.
- 56% avec les membres de la famille.

A l'inverse, seulement 2% n'ont pas répondu à la question.

Aussi, nous avons enregistré une autre répartition selon les préférences :

- 10 % ne préfèrent parler qu'avec l'enseignant.
- 10% ne préfèrent parler qu'avec la famille.
- 08% ne préfèrent parler qu'avec les amis.
- 34% quant à eux préfèrent parler, à la fois, aux personnes précitées.
- 04% ont une préférence pour la famille et l'enseignant.
- 08% ont une préférence pour la famille et les amis.
- 20% ont une préférence pour les amis et l'enseignant.
- 12% réseaux sociaux / skype.
- 2% entre collègues sur le lieu de travail.

Quant au temps consacré par les étudiants, à des discussions en français, durant la journée, nous avons enregistré ce qui suit :

Durée/Jour	Pourcentage
30sec -01 mn	9%
02 à 05mn	22%
10 à 15mn	30%
20 à 30mn	11%
30 mn à 01heure	12%
01h à02h	7% (*)
02h à 05 h	3% (*)
Tout le temps	6% (*)

(*) Si pour ces 03 situations, la durée de discussion par jour, en langue française, constitue un minimum, nous constatons que les taux demeurent très faibles.

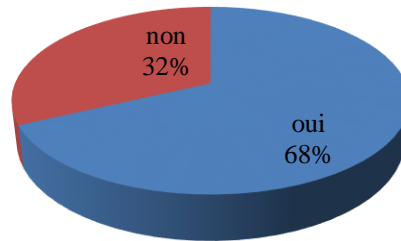
Nous pensons que les enseignants doivent faire des efforts pour inciter les étudiants à parler en français. Ils doivent aussi leur donner des devoirs et des exercices à la maison pour qu'ils puissent pratiquer la langue chez eux, en dehors de la salle de classe.

Ils doivent les inciter à :

- Suivre des émissions, et/ ou des programmes TV (comme signalé en Item N°04), et programmer des séances de débats sur ces émissions ou programmes TV pour connaître celles et ceux qui les ont suivi.
- Faire des recherches sur internet sur différents thèmes notamment la culture et la civilisation françaises.
- Lire des ouvrages, des livres, des revues en français qui leur tombent sous la main.

Les enseignants doivent connaître leurs étudiants afin de pouvoir déceler leurs problèmes et leurs difficultés et pouvoir les aider et aussi les sensibiliser sur l'importance du français dans la société et dans la vie professionnelle. Car le contact permanent avec la langue française est important, il leur offre la possibilité voire l'opportunité d'améliorer leur compétence par rapport à cette langue.

Les étudiants, quant à eux, doivent être attentifs et actifs en classe, pour surmonter leurs difficultés.

Item 07 : Prenez-vous la parole en classe (en cours de l'oral) ?**Prise de parole en classe**

Le graphique ci-dessus, relève que plus de la moitié des étudiants, soit 68% prennent la parole en classe, pour donner leurs avis et participer en cours avec leurs enseignants.

Certains pensent que c'est la meilleure occasion pour s'exprimer en langue française et grâce à l'encadrement des enseignants, ils apprendront correctement. D'ailleurs les enseignants sont là pour : les aider, les assister, les orienter, ..., corriger leurs fautes, ...

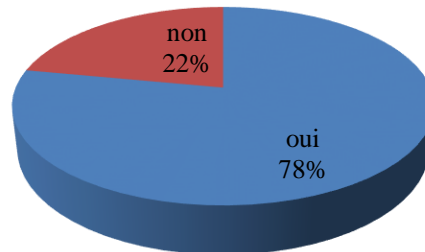
D'autres pensent qu'en prenant la parole, régulièrement, ils finiront avec le temps, par maîtriser la langue et cela constitue leur objectif en fin de licence. Ils pensent aussi que la prise de parole leur permet d'échanger les idées, d'enrichir leur vocabulaire et donc de comprendre mieux.

A notre tour, nous pensons que c'est un raisonnement qui est tout à fait juste et il traduit leur prise de conscience en la matière.

En revanche, 32% des étudiants ne prennent pas du tout la parole en classe du fait de la pauvreté du vocabulaire, des problèmes de prononciation, des difficultés en expression, ... Certains d'entre eux, justifient cette attitude par le fait, qu'ils se trouvent hanter par la peur de commettre des erreurs, la timidité et enfin la honte d'être humiliés par leurs camarades.

Concernant ces étudiants, qui ne prennent pas la parole et dont le pourcentage est assez élevé, leur situation, à notre avis, soulève un certain nombre de questions :

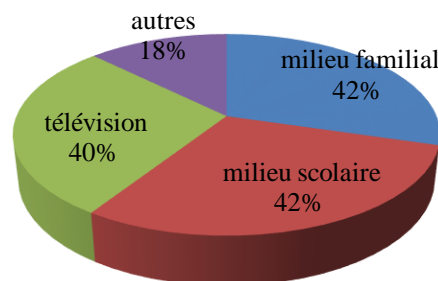
- Pourquoi n'ont-ils pas fourni les efforts nécessaires pour pratiquer, améliorer et maîtriser la langue durant les deux années précédentes ?
- Sont-ils conscients qu'étant en 3^{ème} année, ils sont sensés maîtriser la langue pour pouvoir enseigner après l'obtention du diplôme? A moins que l'enseignement ne constitue pas leur objectif final ?
- Pourquoi n'ont-ils pas changé de filière dès la 1^{ère} année ? (voir Item N° 05).
- S'agit-il d'un choix forcé au moment de l'inscription à l'université ? (Voir Item N° 13).

Item 08 : Etes-vous en mesure de vous exprimer en français ?**Capacité de s'exprimer en français**

Le graphique ci-dessus fait ressortir que la majorité des étudiants soit 78%, affirme être capable de s'exprimer en français. C'est un pourcentage rassurant à première vue.

Par contre, 22% des étudiants n'ont pas cette capacité.

Nous allons voir, selon leurs réponses, pourquoi certains d'entre -eux réussissent leur expression orale et d'autres non.

1/ La facilité d'expression est favorisée par :**La facilité d'expression est favorisée par**

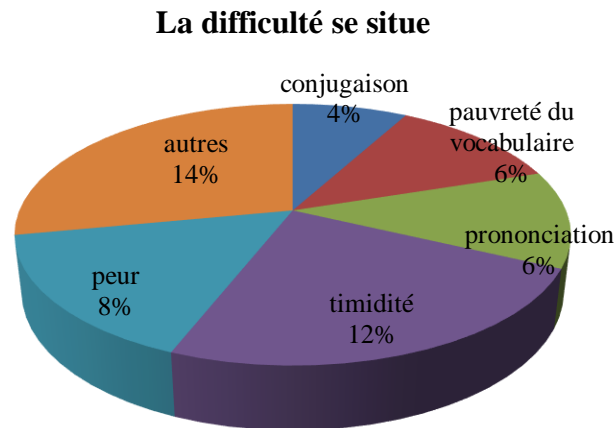
NB : Il ressort que dans le graphique ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que, certains étudiants ont formulé 01,02 voire 03 réponses à la fois.

Les étudiants ayant affirmé pouvoir s'exprimer en langue française aisément, pensent en majorité, que cette capacité ou cette aisance trouve son origine dans 03 milieux différents : le milieu familial, le milieu scolaire et la télévision, avec une fréquence presque identique (entre 40 et 42%).

L'autre frange des étudiants (18%), impute cette aisance ou cette facilité d'expression à d'autres facteurs, comme par exemple: la lecture, la radio, la discussion entre amis, le cinéma, les dessins animés,....

Nous sommes convaincus que les uns et les autres, ont raison. Nous ajouterons que tous ces milieux et tous ces moyens convergent et encore se complètent. Le bon apprenant c'est celui qui s'y « abreuve » selon un certain dosage.

2/ La difficulté se situe :



Le graphique ci-dessus nous donne, d'une manière non exhaustive, les principales contraintes qui peuvent être à la source d'une mauvaise expression orale chez cette tranche des étudiants (22%) ayant affirmé, précédemment, ne pas pouvoir s'exprimer aisément ou éprouvent énormément de difficultés, lors des séances d'expression orale.

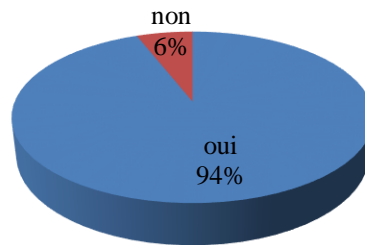
- La difficulté majeure évoquée, en premier lieu, par ces étudiants c'est le stress (14%). Cette situation perturbe, déséquilibre et déstabilise l'étudiant qui perd le fil de ses idées et le conduit à une situation pure et simple de blocage.
- La deuxième difficulté signalée à hauteur de 12 % c'est la timidité.
- La peur avec un taux de 8% vient en troisième position. Les étudiants ont peur que l'enseignant leur fasse des remarques, en cas de fautes. Ils ont peur aussi, des réactions de leurs collègues ou camarades ; qui souvent sont frustrantes et ou humiliantes. Ceci se traduit par des pauses silencieuses ou par des répétitions.
- En quatrième position, nous retrouvons la pauvreté du vocabulaire (06%). Elle se traduit chez l'étudiant qui ne possède pas assez de mots pour pouvoir s'exprimer et fournir les explications nécessaires. L'absence de lecture est souvent la cause principale.
- Le problème de prononciation (06%) vient en cinquième position. Cette difficulté nous la retrouvons chez l'étudiant qui ne maîtrise pas le système phonétique et phonologique de la langue française.
- Enfin, nous retrouvons la conjugaison (04%) comme sixième et dernière difficulté signalée par les étudiants.

Enfin et selon les réponses des uns et des autres, le long de cet item, qui est très important, nous considérons que c'est avant tout un problème de manque de confiance en soi, chez les

étudiants, et que toutes les autres difficultés, en rapport avec l'apprentissage de la langue, peuvent être surmontées lorsque l'amour pour la langue et la volonté d'apprendre existent.

Item 09 : Avez-vous des difficultés en français ?

Avoir des difficultés en français



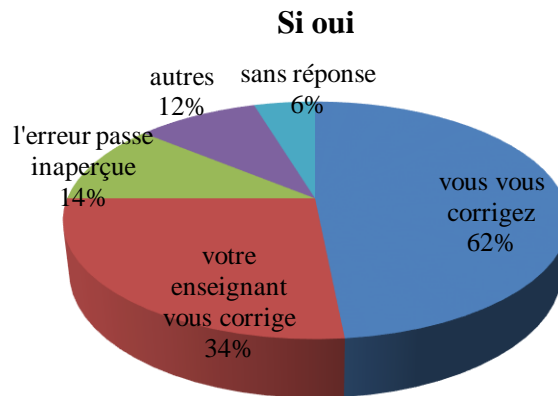
Le graphique ci-dessus nous renseigne que presque la totalité des étudiants questionnés, soit 94%, éprouve des difficultés en langue française.

A l'inverse, seule une minorité soit 06%, n'a aucune difficulté en langue française.

Ces 02 ratios sont très significatifs surtout lorsqu'il s'agit de la filière licence en langue française. S'agit-il avant tout d'un problème de choix personnel, qui incombe à l'étudiant ? ou d'un problème d'orientation (choix forcé ou imposé) qui incombe, cette fois-ci, à l'administration (université) ? L'obtention du Baccalauréat et l'inscription au Département de langue française ne doivent pas constituer une fin en soi, une panacée ?! Bien au contraire cette inscription doit obéir à des conditions d'accès bien étudiées, si nous voulons améliorer l'enseignement du français à tous les niveaux, et pour cela nous recommandons vivement de :

- Plafonner une moyenne pour l'accès à la filière langue française qui tienne compte de la note obtenue au baccalauréat dans la matière.
- Soumettre l'accès à la filière langue française à un test qui permet d'évaluer les capacités de l'étudiant tant à l'écrit qu'à l'oral. (Voir Item N°13).

Si oui :



NB : Il est à préciser que dans le graphique ci-dessus, nous donne un total de 128% étant donné que, certains étudiants ont formulé 01, 02 voire 03 réponses à la fois.

Ce graphique est en liaison avec le précédent et nous fournit des informations sur les étudiants ayant des difficultés en langue française et les méthodes qu'ils adoptent pour surmonter leurs difficultés.

Parmi ces étudiants, 62% d'entre eux déclarent se corriger seuls. Ils font des efforts pour corriger leurs erreurs, leurs fautes,... , et cherchent et/ ou s'intéressent à améliorer leur communication en français.

C'est un bon signe, qui révèle un aspect positif non seulement pour ces étudiants, mais aussi pour leurs enseignants.

Par contre, 34% de ces étudiants attendent que la correction vienne de leurs enseignants. Ils adoptent la position d'assistés, pourvu qu'ils soient attentifs, réceptifs ou encore concentrés. Dans ce cas, l'enseignant joue un rôle central, voire un pivot, dans la prise en charge des erreurs et dans leurs corrections.

Ils déclarent que les enseignants leur donnent directement la bonne réponse alors qu'il aurait été bénéfique pour eux, de percevoir et de prendre d'abord connaissance de leurs erreurs et ensuite d'essayer d'y remédier avec l'aide, bien sûr, de l'enseignant. Car nous pensons que plus l'apprenant est conscient de ses erreurs, en général, et plus il serait apte de se corriger et encore de ne plus les reproduire.

Par ailleurs, nous pouvons dire, que dans une telle situation, l'erreur peut représenter ou constituer un outil d'enseignement, une source d'apprentissage, facilitant la tâche de l'enseignant et aidant l'étudiant à découvrir ses lacunes et à les combler. C'est la théorie de l'apprentissage par l'échec qui, souvent mène à la réussite. (Nous pensons qu'il y a un lien avec l'item N° 18 dans le Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles).

Pour 14% des étudiants, l'erreur passe inaperçue. C'est une situation que nous qualifions d'inadmissible. Car dans ce cas, l'enseignant n'a pas participé à la correction de l'expression

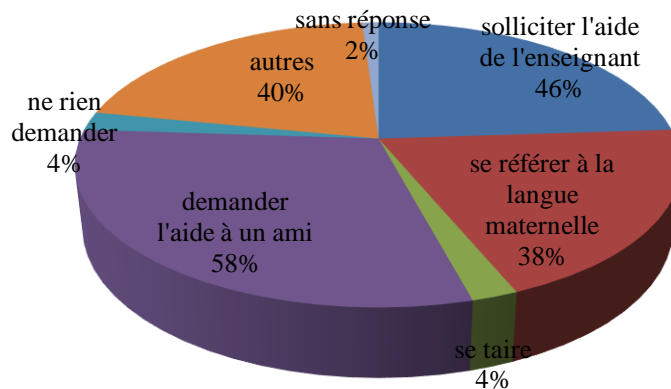
de ses étudiants, pourtant il est de son devoir de leur assurer le substitut linguistique approprié et surtout au moment voulu.

Concernant le reste des étudiants (12%), certains consultent le dictionnaire pour corriger leurs fautes, d'autres font des activités qui les aident à améliorer leur niveau et d'autres enfin, demandent l'aide des parents ou des amis.

Nous devons signaler que 6% des étudiants n'ont pas répondu à la question.

Item 10 : Pour vous en sortir (de ces difficultés), quelle stratégie adoptez-vous ?

Stratégie adoptée pour s'en sortir des difficultés



NB : Concernant le graphique ci-dessus, nous devons signaler que :

1/ souvent des étudiants optent pour 02 ou 03 formules à la fois, ce qui nous donne un total qui dépasse les 100%

2/ les étudiants n'ayant pas répondu à notre question, sont minoritaires et représentent 02%.

Nous avons relevé du graphique ci-dessus que, principalement, pour surmonter leurs difficultés :

- 58% des étudiants demandent l'aide à leurs amis (anciens, expérimentés, doués, ...) avant de recourir à l'aide de l'enseignant, parfois par peur ou par timidité.
- 46% sollicitent directement, l'aide de leur enseignant.
- 38% des étudiants optent délibérément pour la traduction en langue maternelle pour se faciliter la tâche et pour gagner du temps.
- 40% des étudiants déclarent utiliser d'autres stratégies pour s'en sortir. Ils ont évoqué l'utilisation du dictionnaire, la lecture en s'inscrivant dans des instituts spécialisés (ex : Institut Français ex Centre Culturel Français), l'entraînement à travers des activités et des jeux pour améliorer la langue.

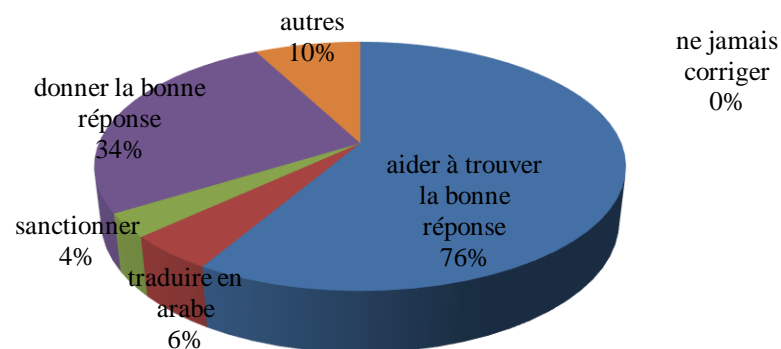
Nous considérons que cette stratégie nécessite de gros efforts de la part de ces étudiants et quelle traduise bien la stratégie «du compter sur soi ».

- 4% des étudiants déclarent « ne rien demander ».
- 4% de ces étudiants, préfèrent se taire.

Nous pensons que pour ces 02 derniers cas, il s'agit des étudiants timides ou bien ceux qui ne s'intéressent pas du tout au cours, ils sont indifférents. Fort heureusement, nous sommes face à une minorité.

Item 11 : Quelle est la méthode préconisée par votre enseignant pour vous corriger (si vous faites des erreurs à l'oral) ?

Méthode préconisée par l'enseignant pour corriger



NB : nous devons signaler que dans le graphique ci-dessus, certains étudiants ont opté pour 01 ou plusieurs réponses à la fois, c'est pour cela le total ne nous donne pas 100%.

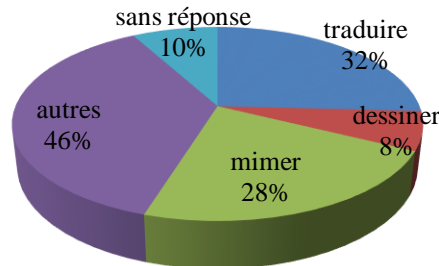
Le graphique ci-dessus, fait ressortir que :

- 76% des étudiants avouent que, ce sont les enseignants qui les aident à trouver la bonne réponse.
- 34% des étudiants affirment que, ce sont les enseignants qui donnent directement et sans attendre, la bonne réponse, pour ne pas perdre assez de temps semble-il ? Alors qu'il serait plus bénéfique pour les étudiants de localiser, situer et ou reconnaître leurs erreurs et essayer ensuite, d'y remédier avec l'aide et l'orientation de l'enseignant.
- 06% d'entre-eux déclarent que les enseignants passent par la traduction en arabe pour corriger leurs étudiants.
- 10% des étudiants ont évoqué d'autres méthodes utilisées par leurs enseignants afin de procéder à la correction de leurs fautes : les inciter à chercher dans le dictionnaire le sens d'un mot ou son orthographe exacte, les conseiller à faire de la lecture pour enrichir leur vocabulaire, les orienter à trouver la bonne réponse,...
- Par ailleurs, 4% des enseignants sanctionnent leurs étudiants à cause de leurs erreurs. Cette formule encourage-t-elle ces étudiants à fournir plus d'efforts pour apprendre ? Aussi quel est le type de sanctions utilisé ? nous n'avons pas pu obtenir de réponses !

- Enfin, et selon des réponses verbales, certains enseignants critiquent ou dénigrent le niveau faible en langue française de leurs étudiants, au point de les humilier. Ce qui nous semble, a priori, anti pédagogique et soulève avec force les questions de l'empathie, de l'assertivité, de l'humilité,..., (voir Item n°19 ci- après, consacré aux critères de l'enseignant idéal, pour l'oral). Par ailleurs, on dit souvent : « on n'apprend pas (ou rien) d'un prof qu'on n'aime pas ! ». ce qui nous conduit à « l'Effet Pygmalion » appelé aussi « l'effet Rosenthal » que l'on résume ainsi d'une manière très simple « le fait qu'un sujet croit en ses compétences ou en ses réussites », autrement dit plus on croit en soit, plus on a de chance de réussir. Dans ce cadre, le comportement de l'enseignant est déterminant, c'est lui qui met en confiance, motive par un état d'esprit positif ses étudiants.

Item 12 : Quelle est la méthode préconisée par votre enseignant pour vous transmettre le message ?

Méthode préconisée pour transmettre le message



NB : Nous devons signaler que dans le graphique ci-dessus, certains étudiants ont opté pour 01, 02 voire 03 réponses à la fois, c'est pour cela le total nous donne 124%.

A partir du graphique ci-dessus, nous remarquons que pour transmettre le message, des enseignants optent pour la traduction en langue maternelle à hauteur de 32%, certains (28%) pour la mimique et enfin (8%) d'entre-eux préfèrent le dessin.

Il est regrettable que l'utilisation de la gestuelle par les enseignants soit absente. Alors qu'elle constitue un moyen qui permet de mieux comprendre en présentant « des mouvements liés à la parole et à l'effort expressif ». Elle est d'ailleurs souvent appréciée par les jeunes apprenants dès l'école primaire (voir Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles Item n° 16 et la place « des gestes et des mimiques » comme moyen de transmission du message, le tout illustré par la citation de B. MAISONNY).

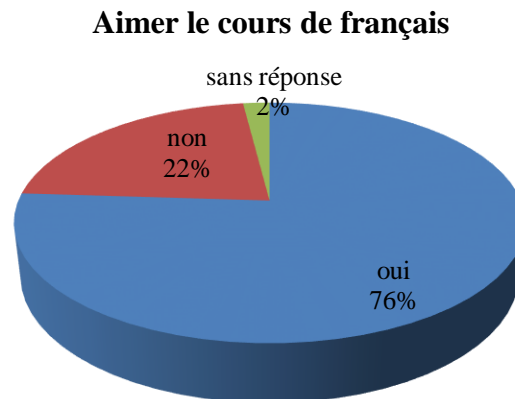
Dans la rubrique « Autres » certains étudiants ont signalé quelques méthodes utilisées par leurs enseignants, afin que le cours soit compris et assimilé (c'est-à-dire pour que le message passe). Parmi ces méthodes utilisées, ils ont déclaré que : « l'enseignant pose la question et :

- demande aux étudiants des recherches en autorisant le recours aux dictionnaires, livres, documents,... et même le smartphone,

- essaie de la simplifier en utilisant d'autres mots ou synonymes,
- formule des idées pour orienter les étudiants,
- l'illustre par des exemples en rapport avec cette question,
- la fait suivre par des exercices aidant à trouver la bonne réponse ».

Enfin, un nombre important d'enseignants insiste sur l'usage d'un langage courant.

Item 13 : Aimez-vous le cours de français (avant l'admission à l'université) ?



« *Aimer une langue c'est s'aimer dans cette langue, corps et esprit* ». ¹Assurément oui et c'est ce qui nous a conduit à poser cette question aux étudiants pour savoir s'ils ont aimé la langue française avant l'arrivée à l'Université, autrement dit dès leur jeune âge.

Leurs réponses ont été synthétisées, dans le graphique ci-dessus, qui fait ressortir : 76% des étudiants interrogés aimaient le cours de français. Par contre, 22% ont déclaré le contraire.

Les étudiants qui ont aimé et qui aiment la langue française, ont déclaré : « trouver les cours passionnants, intéressants, motivants et agréables ».

Ils ont déclaré aussi qu'à chaque séance : « ils apprennent des mots nouveaux et encore des phrases et des expressions nouvelles,...ce qui leur a permis d'enrichir leur vocabulaire ».

Selon certains étudiants, le fait d'avoir de bons enseignants dès les premières années d'apprentissage, leur a permis d'aimer la langue française. Quant à ceux qui ont un des parents (ou tous les 02) enseignant (s) de français, cela a constitué un atout majeur, pour eux, dans l'amour porté à cette langue et encore dans leur réussite.

Quoique la majorité des apprenants aime le français, ce qui peut s'expliquer surtout par son ambition d'apprendre ou encore par un rapport affectif avec l'enseignant, mais dommage, cela ne se manifeste pas ou n'est pas palpable dans la réalité, notamment au moment de la prise de parole en classe (voir Item 08, 09 et 10 qui ont précédé).

¹ GALLET Jean-Christophe. (2002), « Une chanson pour trois sons, démarches pour l'enseignement apprentissage des voyelles nasales du français à travers une chanson » [en ligne], CEOFIPF. Disponible sur www.ceo-fipf.org/IMG/rtf/ consulté 05/2017 à 20h.

A côté de cette majorité d'étudiants dont nous avons découvert leurs sentiments et leurs penchants envers la langue française, nous avons, de l'autre côté cette frange d'étudiants (22%) qui en 3^{ème} année de licence déclare ne pas aimer la langue française. Nous trouvons cela bizarre. A moins qu'ils ont été contraints de choisir cette filière dès leur première année (Voir Item N°05 et 09 qui ont précédé).

Ces étudiants trouvent la langue française difficile à l'oral et surtout pour communiquer avec les enseignants ou leurs camarades.

Ils pensent aussi que la timidité, la peur et le fait de ne pas pratiquer cette langue,...ont constitué autant d'obstacles pour son apprentissage. Certains d'entre -eux ont même avoué : « qu'ils ignorent le vocabulaire, la syntaxe, la conjugaison, ...les particularités de la langue bien qu'ils soient en 3^{ème} année de licence de français ». (C'est pratiquement tout ce que nous avons examiné au fil des Item 05 à 12).

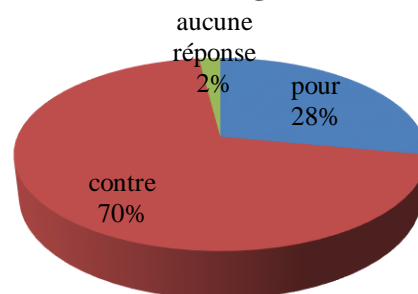
Si l'enseignant a pour rôle essentiel de susciter l'intérêt de ses apprenants et de les inviter à l'apprentissage du FLE, les déclarations de ces étudiants qui dénotent le désintéressement à la langue française, sont alarmantes et même décourageantes et que faut-il faire pour y remédier ?

Il nous semble nécessaire et urgent de lancer un cri de détresse en direction de Messieurs le Ministre de l'Education Nationale et le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et encore de les interpeller sur ce constat amer ? Car nous pensons que :

- Au niveau de l'école primaire, il ne faut pas « bricoler » avec les jeunes apprenants car la qualification des enseignants y est la pierre angulaire (voir 2^{ème} Partie Chapitre 2 au Point N° 08 « Qualification des enseignants» en Pages 178 à 180).
- Pour l'accès à l'université, le Baccalauréat est une condition nécessaire pour s'y inscrire, mais pas suffisante pour le choix de la filière FLE.

Item 14 : Etes-vous pour ou contre l'utilisation de la langue maternelle en cours de français ?

Utilisation de la langue maternelle



Nous relevons du graphique ci-dessus, qu'un nombre important des étudiants, soit 70% ne se réfère pas à la langue maternelle en cours de français. Pour eux, la traduction entrave l'acquisition des connaissances et peut parfois modifier le sens (traduction non fidèle).

Pour certains, la traduction, ne facilite pas la compréhension. Pour d'autres, en cours de français, il faut parler uniquement en français pour apprendre et donc maîtriser la langue. Car il faut le rappeler et d'une manière assez marquée, il s'agit des étudiants de 3^{ème} année de licence, autrement dit des futurs enseignants.

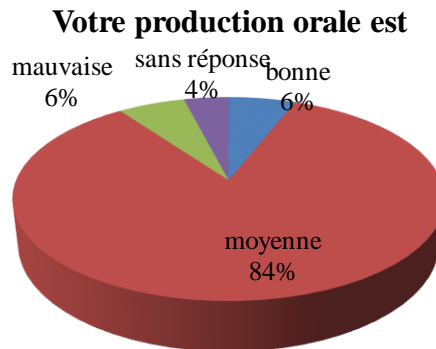
Par contre, le nombre restant des étudiants soit 28%, pense que le recours à la langue maternelle, durant le cours de français est nécessaire.

Dans cette 2^{ème} catégorie d'étudiants, certains d'entre eux, trouvent la traduction comme moyen efficace pour mieux comprendre et assimiler. D'autres pensent qu'elle leur facilite la tâche et leur fait gagner du temps.

2% des étudiants n'ont pas répondu à la question.

Enfin, nous pensons que l'enseignant doit maîtriser et utiliser d'autres méthodes pour transmettre le message et se faire comprendre par ses étudiants, sans avoir recours à la langue maternelle et ces derniers doivent de leur côté, suivre l'enseignant et faire des efforts pour arriver à utiliser, uniquement, la langue française durant le cours.

Item 15 : Comment trouvez-vous la qualité de votre production orale ?



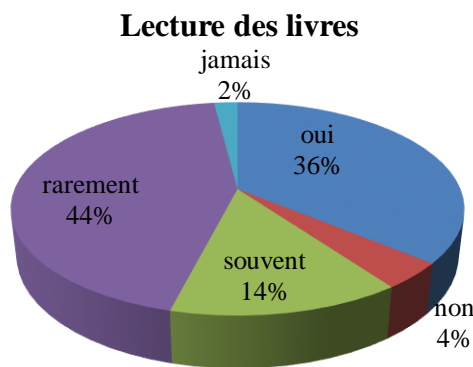
A la lecture du graphique ci-dessus, nous remarquons que :

- 84% des étudiants (c'est-à-dire la majorité) affirment avoir une production orale moyenne.
- 6% de ces étudiants pensent qu'ils ont une bonne production orale en langue française. Toutefois, nous jugeons ce pourcentage très faible s'agissant d'étudiants de 3^{ème} année licence LMD en langue française.
- 6% de ces étudiants quant à eux affirment qu'ils ont une production orale très mauvaise, et se trouvent dans l'impossibilité d'y remédier s'agissant toujours, d'étudiants de 3^{ème} année licence LMD en langue française.
- Enfin, 4% des étudiants interrogés n'ont pas répondu à la question.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une auto évaluation sincère :

- Si la majorité affirme avoir une production orale moyenne, c'est très gênant dans la vie professionnelle d'un futur enseignant, à notre avis. A moins de bouder cette profession.
- Ceux qui pensent qu'ils ont une bonne production orale (06%) sont des étudiants qui, vraisemblablement, ont vécu dans un milieu francophone ou qui pratiquent la langue française en dehors de la classe ou qui aiment et s'intéressent à cette langue, dommage qu'ils soient très peu nombreux.
- Pour ceux qui ont une mauvaise production orale (06%), c'est un ratage. (Voir Item 05, 08 et 09 qui ont précédé).

Item 16 : Lisez-vous des livres ?



Tous les spécialistes et les enseignants recommandent souvent la lecture aux apprenants. Elle constitue une activité très importante pour l'amélioration de l'oral chez ces apprenants et leur permet d'enrichir leur vocabulaire et de commettre moins d'erreurs dans la production orale. Autrement dit, en lisant beaucoup et ou fréquemment, les apprenants pourront parler un français plus correct car, cela leur assurera sans doute un enrichissement lexical plus important, et donc leur permettra une communication ou une expression libre, spontanée et réfléchie.

Tandis que, sa pratique est devenue rare chez les apprenants algériens.

C'est pour cette raison que nous avons posé cette question, pour savoir la part de la lecture dans la vie de ces apprenants/ étudiants.

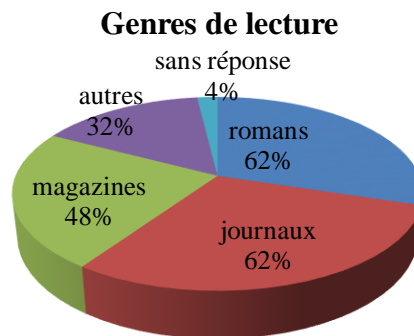
D'après le graphique ci-dessus, nous constatons que les étudiants interrogés, font de la lecture à concurrence de 50%. Mais dans cette tranche, 14% seulement lisent souvent.

A notre sens ce taux demeure très faible, surtout chez des étudiants qui sont appelés à enseigner la langue française.

Quant à cette tranche d'étudiants (50%) qui lit rarement ou pas, nous dirons simplement que c'est dommage. Parce qu'ils n'ont pas goûté au plaisir et à la passion de la lecture. Aussi, ils

ignorent les bienfaits de la lecture sur leur vie quotidienne et encore et surtout sur leur vie professionnelle future, à fortiori, s'ils opteraient pour l'enseignement de la langue française.

Les genres :



NB : nous devons signaler que dans le graphique ci-dessus, certains étudiants ont opté pour 01, 02 voire 03 réponses à la fois, c'est pour cela le total nous donne plus de 100%.

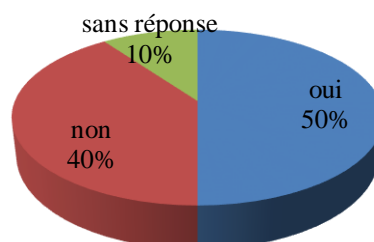
A travers le graphique ci-dessus qui est en rapport avec le précédent, il ressort que :

- 62% des étudiants préfèrent les journaux.
- 62% des étudiants préfèrent les romans.
- 48% de ces étudiants optent pour les magazines.
- 32% parmi eux, préfèrent d'autres genres de publications : les chroniques, les contes, les revues, les fables, les Bandes Dessinées et les nouvelles. Ils s'intéressent aussi aux pièces théâtrales et aux recueils de poèmes.

Par contre, 4% des étudiants n'ont pas répondu à la question.

Item 17 : L'enseignant monopolise-t-il la parole en cours de français ?

L'enseignant monopolise la parole



A cette question la moitié des étudiants affirme que leur enseignant de français monopolise la parole en classe. A priori, cela ne favorise pas la prise de parole par l'étudiant puisque l'enseignant ne lui accorde pas la possibilité et le temps pour le faire.

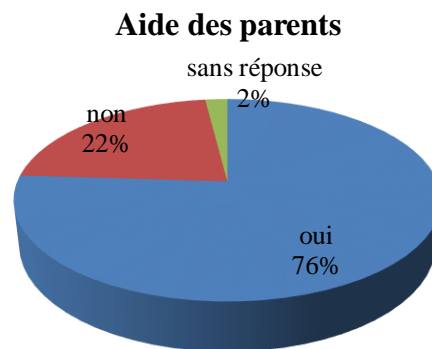
A moins que cela se justifie, hélas, par :

- D'un côté, la non maîtrise de la langue française par les étudiants.
- De l'autre côté, la difficulté de gestion du temps d'intervention par l'enseignant lui-même.

Par contre, 40% des étudiants trouvent que l'enseignant ne monopolise pas la parole. Et dans ce cas, il y a interaction entre les deux parties (enseignant/ étudiants).

Il nous semble que cette question est délicate, car l'étudiant ne peut pas juger l'enseignant. En revanche, il appartient à ce dernier, de faire la part des choses en se contrôlant, ou encore de faire un dosage entre la durée de son intervention en cours et celle qu'il doit accorder aux étudiants. Autre dit, un dosage, dans la combinaison des différents éléments opposés (le silence et la parole, l'écoute et l'expression, le jeu des regards et des mots, ...) cités dans la définition de Jean François HALTE pour l'oral et que nous avons déjà évoquée.

Item 18 : Vous arrive-t-il de vous faire aider par vos parents ?



A travers le graphique ci-dessus, nous remarquons que la majorité des étudiants (76%) sont aidés par leurs parents dans leurs études. Nous pensons qu'il s'agit, vraisemblablement, de parents instruits (ayant un certain niveau d'étude) ; et qui sont conscients de la nécessité du soutien parental de l'enfant. Aussi et particulièrement, il pourrait s'agir de parents francophones qui participent, aisément dans l'apprentissage de leurs enfants (cet Item a un lien direct avec les Item N° 02 et 03 qui ont précédé).

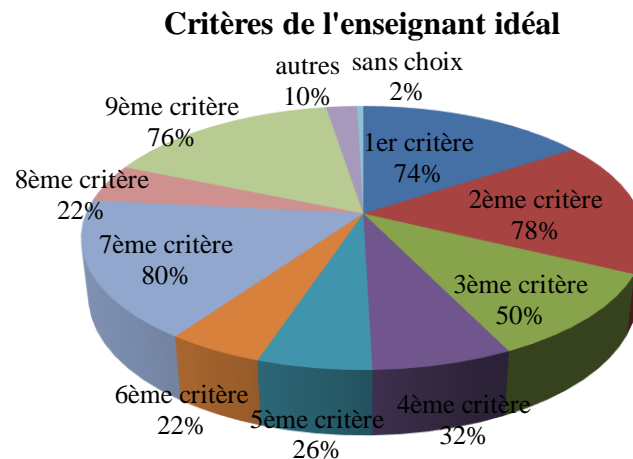
A l'inverse, 22% des étudiants, ne reçoivent aucune aide de la part de leurs parents.

A notre avis, il pourrait s'agir de parents :

- ayant un niveau d'instruction très faible ou nul.
- très occupés, au point où ils n'ont pas de temps à accorder à leurs enfants (père industriel, militaire, travaillant au sud,...).
- instruits mais inconscients.
- démissionnaires.
- séparés (la garde des enfants incombe à la mère qui se trouve elle-même dépassée).

Enfin, nous devons ajouter que, parfois, la responsabilité incombe aux enfants, eux –même qui ne sollicitent pas l'aide de leurs parents (l'absence de communication qui pourrait être la source de l'échec et ou la déperdition scolaires).

Item 19 : Selon vous, quels sont les critères de l'enseignant idéal, pour l'oral :



NB : nous devons signaler que dans le graphique ci-dessus, certains étudiants ont opté pour 01, 02 voire 03 critères à la fois, c'est pour cela le total ne nous donne pas 100%.

C'est une question d'une importance capitale sur laquelle reposent beaucoup de fondements de l'enseignement/apprentissage. A elle seule, elle peut faire l'objet d'une thèse.

Ainsi, le graphique ci-dessus, nous permet de voir la répartition des critères qui pourraient être à la base du profil idéal, de l'enseignant de l'oral.

Nous les avons classés, ci-après, par ordre décroissant selon le choix et les réponses des étudiants interrogés.

Selon eux, cet enseignant idéal, il faut qu'il:

- soit patient, compréhensif : 80%
- sache créer un climat incitant et motivant pour parler et s'exprimer : 78%
- corrige l'étudiant quand il se trompe et ne laisse pas l'erreur passer inaperçue : 76%
- soit compétent (c'est une exigence) : 74%
- soit sympa, agréable, ouvert, cool : 50%
- évite la perte de temps en classe : 32%
- soit exigeant, sérieux : 26%
- sache éviter les situations désagréables : 22%
- soit amusant : 22%
- Pas de choix 2%

Nous pensons que les quatre premiers critères exigés par les étudiants, penchent pour un enseignant compétent, patient, compréhensif, qui intervient pour la correction des erreurs et

qui encourage les étudiants à parler et à s'exprimer. A notre avis, ces quatre critères sont déterminants.

D'autres étudiants (10%), ont proposé d'autres critères. Certains d'entre eux veulent que l'enseignant soit conscient de l'importance de la langue enseignée et pratiquée et du coup veulent qu'il leur offre des situations de communications (débat, exercices d'oral...) pour pouvoir s'exprimer et prendre la parole.

Enfin, d'autres veulent que l'enseignant prenne en considération la compréhension orale et la capacité de l'étudiant de saisir ce qui est dit dans les documents sonores.

De son côté, G. LEPELIER définit l'enseignant idéal, ainsi : « il sait écouter et observer. Il a le sens de l'humour et sait garder son calme. Il a plus d'un tour dans son sac. Il est modeste et se remet constamment en question. Il est attentif à tous et ouvert à tout. En principe il n'a pas de notes et n'en prend pas au cours d'une animation. Par contre, il tient à jour un carnet de bord, un cahier personnel : l'intuition, le ressenti, l'observation et l'habitude font beaucoup et sont souvent plus importants que le savoir, or tout cela ne se trouve pas dans un livre »²

Dans cette définition, nous retrouvons entre autres, la notion d'empathie qui est une qualité humaine qui permet de faire ressentir à son interlocuteur que l'on comprend profondément ce qu'il éprouve. Autrement dit, elle permet de « réussir à se mettre dans la peau de son interlocuteur (même si l'on ne peut jamais totalement se mettre à la place d'autrui) et lui faire sentir que l'on est entièrement disponible et à son écoute.

Par ailleurs, J. -M. MEYRE fait reposer sa thèse sur « l'hypothèse principale qu'il existe un lien étroit entre capacité empathique et opinion positive laissée auprès des anciens élèves. En d'autres termes, il nous apparaît intéressant de vérifier que plus le degré d'empathie est élevé, plus l'enseignant laisse une opinion positive de lui ou d'elle auprès de ses élèves »³.

Son cadre conceptuel de départ va cibler :

- Les émotions comme un état « menant l'individu à agir avec son environnement ».
- La communication selon les différentes approches théoriques,
- L'empathie « c'est la capacité de lire dans le cœur d'autrui » p.53 c'est-à-dire « la reconnaissance et la compréhension des sentiments et des émotions d'un autre individu » et l'assertivité (la capacité relationnelle médiatrice d'une communication ouverte impliquant le respect d'autrui ». nous devons préciser que l'assertivité est un concept forgé par le psychologue américain Andrew SALTER au début du XX^e siècle. Il désigne « l'aptitude à exprimer des idées ou à défendre des droits sans agressivité envers autrui,..., c'est donc une technique de persuasion douce qui permet d'augmenter la compréhension mutuelle ».

² LEPELIER Guy. (1992), « La communication pédagogique, des techniques d'expression au développement personnel. » Privat. Paris. p.22

³ MEYRE Jean-Michel, (2018), « Impact de la personnalité de l'Enseignant sur le ressenti des élèves- L'assertivité socio-conative comme déterminant de la relation éducative » Thèse de Doctorat. Université Paul VALÉRY Montpellier 3 (France). p.25

Dans la 2^{ème} partie de cette thèse, l'auteur a mené une étude sur le nombre et les caractéristiques des enseignants ayant été choisis par les élèves comme enseignants les plus marquants au cours de leur scolarité, avec leur capacité à percevoir les émotions chez les autres.

Nous pensons que ces concepts que sont : l'empathie, l'assertivité socio-conative, l'affirmation de soi,..., demeurent méconnus, incompris ou encore sous-estimés par un grand nombre d'enseignants dans notre système éducatif. Pour cela, nous recommandons, vivement, la lecture de cette thèse qui pourrait constituer une source d'inspiration tant pour les enseignants que pour les chercheurs ! Dans le but de développer, de promouvoir, voire même de privilégier les relations enseignants/ enseignés.

« A la lecture du profil de l'enseignant idéal, établi par les étudiants, il apparaît que sa compétence et sa personnalité dépassent très largement un simple savoir-faire théorique et méthodologique.

En effet, l'enseignant de FLE doit puiser ses connaissances dans des domaines très variés, tels que la psychologie, la sociologie, la communication en passant par la morale et la philosophie ».

A toutes les qualités morales et professionnelles qui caractérisent le profil idéal de l'enseignant de FLE, nous allons ajouter ces descriptions -qui ne nous ont pas laissé indifférente de l'enseignant de l'ancienne école algérienne- : voir 2^{ème} Partie Chapitre 2 au Point N° 08 « Qualification des enseignants » en Pages 178 à 180.

Deuxième Chapitre :

L'enseignement de l'oral
et les pratiques universitaires

I. Questionnaire adressé aux enseignants de l'Université

Ce questionnaire a été adressé aux enseignants de l'Université assurant le module de Compréhension et Expression Orales (CEO), en rapport avec celui adressé à leurs collègues enseignants des 03 cycles (Primaire, Moyen et Secondaire). Dans le but de recueillir un maximum d'informations et de données se rapportant à notre travail de recherche qui porte essentiellement sur le développement de l'oral chez les étudiants en classe de FLE.

Il comporte 25 questions dont : 01 introductive, 02 conditionnelles, 06 à multiples choix, 08 fermées et 08 ouvertes. Si certaines questions demeurent communes avec celui adressé aux enseignants des 03 cycles (Primaire, Moyen et Secondaire), certaines sont, par contre, spécifiques à l'enseignement supérieur. Les réponses aux questions 18 à 25 sont déterminantes quant à l'enrichissement de notre étude.

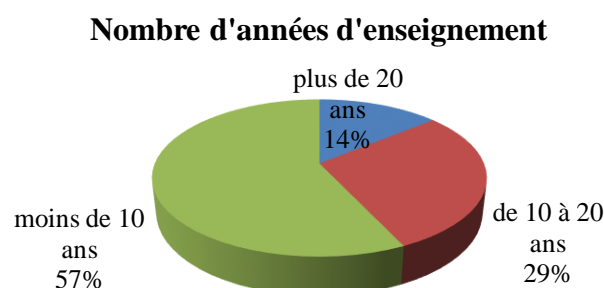
Ce questionnaire a été remis à notre échantillon d'étude composé de 09 enseignants universitaires durant le mois de Mars 2016.

Le recueil ou la collecte des réponses au nombre de 07, (02 enseignants n'ayant pas répondu), s'est effectué durant le mois d'Avril 2016.

Nous avons enregistré une certaine facilité dans le recueil des réponses à ce questionnaire, contrairement aux difficultés éprouvées dans celui adressé aux enseignants des 03 cycles (Primaire, Moyen et Secondaire), qui s'explique, à notre avis, par :

- La taille réduite de l'échantillon d'étude,
- Une forme d'adhésion des enseignants interrogés, en tant que collègues, à un travail de recherche.

Item 01 : Vous enseignez depuis combien d'années ?



Nous constatons, d'après le graphique ci-dessus, que :

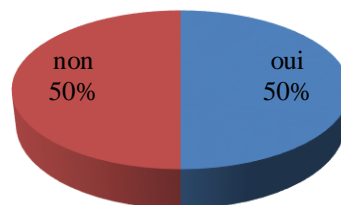
- la majorité, qui représente 57% des enseignants questionnés, a moins de 10 ans d'expérience.
- 29% des enseignants, ont une expérience qui varie entre 10 et 20 ans.
- 14% des enseignants, seulement, ont une expérience supérieure à 20 ans plus précisément 42 ans (fin de carrière).

Selon les réponses obtenues, il apparaît clairement que les enseignants de l'université sont jeunes et sont à leurs premières années d'enseignement. Cela ne va pas influencer- nous semble – t-il dans un sens ou dans l'autre- sur l'apprentissage des étudiants? Toutefois, nous pensons que tout dépendra de la formation initiale de ces enseignants, de leur savoir-faire, de la méthodologie adoptée, de l'amour pour la profession,

Toutefois, les observations et les conclusions évoquées dans le questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles notamment l'Item N°01 restent valables pour le cas pour les enseignants universitaires afin d'éviter toute forme de répétition.

Item 02 : Est –il difficile de réaliser les séances de l'oral ?

Difficultés des séances de l'oral



A cette question, les avis des enseignants sont partagés 50/50.

Ceux qui soulèvent la difficulté des séances, pensent que les étudiants ne sont pas habitués à ces enseignements surtout ils ne savent pas, comme le précisent les témoignages des enseignants, comment réagir à cette pratique de l'oral qui est le recours aux documents sonores employés par les enseignants de la matière. Le problème est aggravé par : l'effectif des étudiants, le matériel souvent inadapté et les salles qui ne s'y prêtent pas.

Ils affirment aussi que : les étudiants n'osent pas prendre la parole soit par timidité, soit à cause de la pauvreté lexicale ou encore par manque de motivation.

En revanche, les enseignants qui ne trouvent pas de difficulté à assurer ou à réaliser ces séances sont ceux qui assuraient et assurent encore cette matière depuis plusieurs années. Ils pensent que c'est dû à un habitus dans leurs pratiques en matière d'enseignement de l'oral dont ils se proclament spécialistes. Selon les dires de certaines enseignantes, elles s'attèlent à faire les animatrices en classe, et essaient de créer et de maintenir une atmosphère détendue qui aide à la participation de leurs étudiants ce qui leur permet de suivre aisément leurs séances.

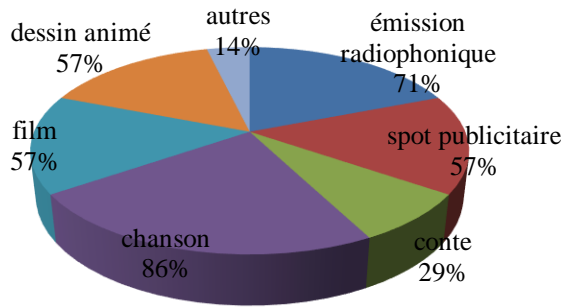
Par ailleurs, une enseignante a répondu à la question, par oui et non à la fois. Elle s'explique en précisant que, tout est basé sur la motivation des étudiants et l'intérêt qu'ils accordent au thème abordé.

Enfin, nous pensons que la spécialité de l'enseignant (plus précisément son diplôme) contribue à l'aisance dans la réalisation de la séance de l'oral ou au contraire rend difficile la

réalisation de cette séance. Car nous avons eu à constater que sur les 09 enseignants interrogés seuls 02 d'entre-eux ont un diplôme en Didactique (Magistère ou Master). Par contre 07 enseignants ont un diplôme en Littérature (Magistère ou Master) et dans l'enseignement de l'oral, ils recourent (ou font appel) forcément au texte littéraire (support écrit), comme support, ce qui n'est pas normal !

Item 03 : Quels supports vous semblent les plus efficaces pour les séances de l'oral ?

Supports efficaces pour les séances de l'oral



N.B : il est à précisé que dans le graphe ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que certains enseignants ont formulé 02 voire 03 réponses à la fois.

Nous relevons du graphique ci-dessus que :

- 86% des enseignants interrogés affirment que la chanson est le meilleur support pour enseigner l'oral.
- 71% utilisent l'émission radiophonique.
- 57 % optent pour le spot publicitaire, le film et le dessin animé.
- 29% quant à eux préfèrent le conte.
- Enfin, 14% des enseignants proposent le clip vidéo.

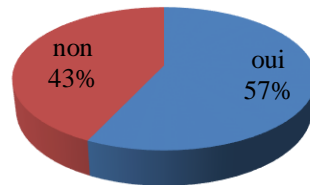
Nous remarquons après l'analyse détaillée des réponses, que le taux le plus élevé revient aux supports sonores (chanson, émission radiophonique, film, dessin animé), par rapport aux supports écrits (spot publicitaire, conte). Mais malgré les préférences des uns et des autres nous pensons que tous ces supports quelque soit leur nature, favorisent et encouragent l'expression orale.

Nous signalons que le dessin animé est utilisé à l'université, alors qu'au lycée aucun enseignant ne l'utilise (voir Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles Item N° 08). Alors qu'à notre sens, c'est l'inverse qui serait plus logique.

Enfin, nous pouvons dire que les supports sonore et audio visuel motivent davantage l'étudiant que le support écrit.

Item 04 : Utilisez-vous souvent le manuel pour les activités de l'oral ?

Utilisation du manuel pour les activités de l'oral



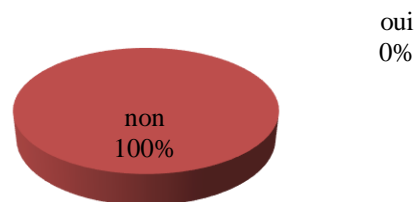
A la lecture du graphique ci-dessus, nous remarquons que plus de la moitié des enseignants interrogés, à savoir 57%, utilise souvent le manuel (ou se limite uniquement au manuel) pour enseigner l'oral.

Par contre, 43% des enseignants utilisent d'autres supports pour enrichir la séance de l'oral. Il nous semble que cette démarche est bonne et nous allons découvrir dans leurs réponses qui vont suivre, les supports utilisés. Ils considèrent que le manuel n'est plus d'actualité ou dépassé (voir Analyse des manuels de l'oral en Partie 3 Chapitre 2 en Pages 199 à 201).

Les deux premières années de licence travaillent avec les manuels I et II, par contre ceux de la troisième année n'ont pas de manuel (l'oral n'a été introduit qu'en 2016/2017).

Item 05 : Pour développer la compétence orale, vous contentez-vous des activités et des supports proposés dans le manuel ?

Se contenter des activités et des supports proposés du manuel



A cette question, tous les enseignants interrogés ont répondu par non. C'est-à-dire, ils ne se contentent pas uniquement du manuel, pour développer la compétence de l'oral et ont justifié ce choix par les raisons suivantes :

Une grande partie de ces enseignants (45%) trouve que les activités et les supports proposés ne sont pas toujours motivants. Aussi, elle considère que le manuel n'est pas actualisé et ne répond pas toujours ou souvent aux attentes. D'où la nécessité des solutions de rechange : innover et bouleverser les habitudes des étudiants en faisant appel à d'autres supports didactiques.

Une autre partie de ces enseignants (35%) qui partage les mêmes avis, préfère varier les activités et aborder des thèmes plus vastes pour, justement, sortir de la monotonie et inciter les étudiants à l'improvisation.

Enfin, une minorité de ces enseignants (20%) utilise souvent le manuel comme support tout en ajoutant d'autres activités.

Item 06 : Si non, que faites-vous pour enrichir la séance de l'oral ?

Dans une suite logique des avis et réponses obtenus dans l'item précédent, nous allons découvrir les méthodes utilisées par ces enseignants qui ne se contentent pas uniquement du manuel :

- Certains enseignants (entre 30 et 40%) recourent, souvent, à des techniques ou activités comme : les jeux de rôles dans un monde imaginaire, historique,..., l'initiation aux débats et encore du mime qui permettent à l'étudiant de s'exprimer par les attitudes et les gestes mais sans paroles.
- D'autres enseignants (entre 20 et 30%) préfèrent ne pas s'éloigner de la réalité. Ils interrogent les étudiants sur des sujets d'actualité du pays, essaient de donner la parole à tout un chacun et créent, sciemment, la polémique en vue de susciter l'interaction langagière entre les étudiants. A notre sens, cette pratique est très bonne, la salle se transforme, ainsi, en « atelier de langage ou d'échanges conversationnels », pourvu que la discipline y règne (les étudiants ne doivent prendre la parole que lorsqu'elle leur est donnée).
- Pour quelques-uns (entre 15 et 20%) qui adoptent la méthode précédente, ils enrichissent et/ou illustrent les séances de l'oral par d'autres supports : images, reportages photos ou vidéos,...
- Enfin, une autre catégorie d'enseignants (entre 5 et 10%), préfère, toujours, donner un travail à faire pour la séance prochaine. Comme, par exemple, concevoir une affiche publicitaire et présenter le produit.
- 14% des enseignants n'ont pas répondu à cette question.

Nous avons remarqué que seule la 1^{ère} catégorie des enseignants recourt aux jeux de rôles comme moyen didactique et pouvant mener vers l'introduction du théâtre en classe de FLE. (Voir entretien avec ces enseignants sur ce sujet dans la Partie 3 Chapitre 2 en Pages 206 à 211).

Item 07 : Quelle méthode utilisez-vous pour enseigner l'expression orale ?

Bien que la majorité des enseignants à l'université utilisent un document didactique (sonore, visuel, textuel,...) pour assurer la séance de l'oral, ils invitent, souvent, les étudiants à faire un remue-méninges ou brainstorming « qui constitue une réunion créative où les intervenants émettent (autour d'un thème) des idées sans contraintes » ce qui conduit d'une manière délibérée, à des débats. (voir Analyse des manuels de l'oral en Partie 3 Chapitre 2 en Pages 199 à 201).

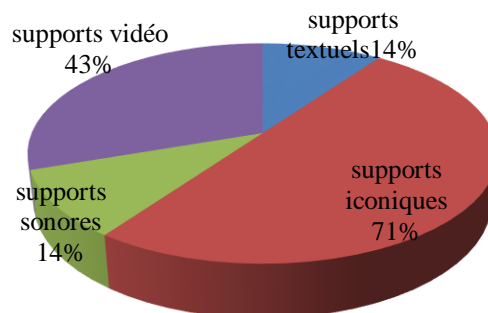
Certains enseignants organisent les étudiants en binômes ou trinômes. Ils leur soumettent différentes activités comme par exemple : leur proposer un vocabulaire de base, les laisser échanger, ensuite collecter le vocabulaire nouveau.

Par ailleurs, nous avons 14% des enseignants, qui n'ont pas répondu à cette question (comme l'Item précédent) et qui auraient pu enrichir les réponses.

Alors la non implication de cette catégorie d'enseignants signifie, à notre sens, l'absence de méthode.

Item 08 : En utilisant des supports, quel est selon vous, le meilleur d'entre eux pour introduire l'oral en classe ?

Le meilleur support pour introduire l'oral en classe



N.B : il est à précisé que dans le graphe ci-dessus, les totaux dépassent 100% étant donné que certains enseignants ont opté pour 02 voire 03 supports à la fois.

D'après la lecture du graphique, nous remarquons que : 71% des enseignants interrogés, préfèrent les supports iconiques, 43% les supports vidéo et enfin 28% se partagent équitablement (soit 14%) la préférence pour les supports textuels et sonores.

Dans cette majorité des enseignants qui préfèrent l'utilisation, à l'université, des supports iconiques, il y a certains qui pensent que ces supports laissent plus de place à l'interprétation, du fait de l'absence du paramètre sonore et d'autres qui trouvent que, les images permettent une mise en place du sujet par rapport au thème à travailler ou à traiter.

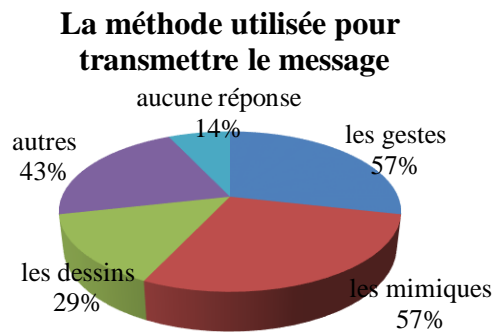
Selon les enseignants ayant choisi les supports vidéo (43%), l'audio -visuel permet, grâce à l'image de détecter le sens et encore ce moyen favorise d'une part, une meilleure concentration de l'apprenant et d'autre part, un suivi meilleur de l'articulation chez l'animateur, surtout lorsqu'il s'agit d'un natif.

Enfin et pour le reste des enseignants, à l'oral, il est possible d'introduire n'importe quel support à condition qu'il soit adapté au niveau des étudiants. Cette catégorie d'enseignants, privilégie les TICE.

A travers les réponses formulées dans les Item (06, 07 et 08 qui ont précédé), nous avons constaté, que les enseignants ne recourent pas au théâtre, qui à notre sens, pourrait constituer un moyen efficace pour introduire et développer les séances de l'oral. Nous avons préconisé cela aux enseignants, sur la base de l'expérience que nous avons vécue avec les étudiants de

2^{ème} année durant l'année universitaire 2016/2017 et qui a donné de très bons résultats. Nous reviendrons sur cette expérience- qui d'ailleurs a fait l'objet même d'une publication dans la revue « El Mawrouth » (Université de Mostaganem) – dans le deuxième chapitre de la troisième partie.

Item 09 : Si les étudiants n'arrivent pas à comprendre ce que vous dites en classe, quelle serait votre méthode pour leur transmettre le message ?



N.B : il est à préciser que dans le graphe ci-dessus, certains enseignants ont formulé 02 voire 03 réponses à la fois, ce qui fait que les totaux dépassent 100%.

Le graphique fait ressortir que, les gestes et les mimiques¹ sont les méthodes les plus utilisées par les enseignants soit un taux global de 57%, pour transmettre le message.

La deuxième catégorie d'enseignants (43%), passe par la reformulation et parfois même la traduction afin de simplifier, d'adapter,... pour en fin de compte, faire passer le message, eu égard à la différence dans les niveaux, en langue française, des étudiants.

La troisième catégorie d'enseignants (29%), utilise les dessins comme moyen pour transmettre le message.

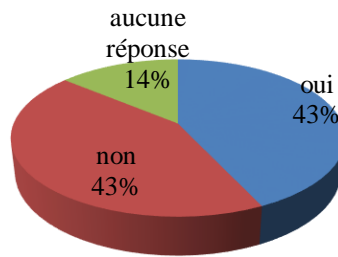
14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

¹ Gestes : mouvement d'une partie du corps, en particulier d'une main ou de la tête.

Mimiques : ensemble de gestes expressifs et des jeux de physionomie qui accompagnent ou remplacent le langage oral. Ce sont les expressions du visage (synonyme de grimace)

Item 10 : Faites-vous appel à la langue arabe pour vous faire comprendre en classe ?

Faire appel à la langue arabe



Nous relevons à partir du graphique ci-dessus, que même à l'université, les enseignants-à l'instar de leurs collègues des 03 cycles (2^{ème} partie)- se trouvent contraints de recourir à la langue arabe pour une meilleure explication et/ou assimilation.

En effet, 43% des enseignants interrogés, font appel à la langue arabe en dernier recours, quand la situation l'exige ou bien lorsque les étudiants n'arrivent pas à comprendre ou à assimiler.

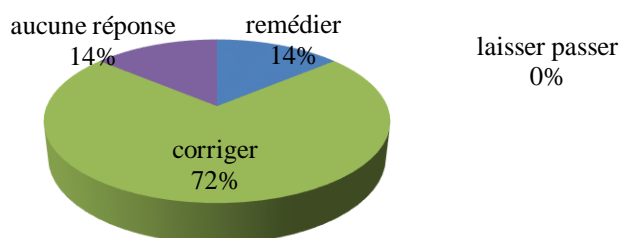
A l'inverse, et dans la même proportion (43%) de leurs collègues, sont catégoriques et ne passent pas par la traduction en arabe. Ils considèrent qu'ils sont face à des étudiants de langue française, qui ont –normalement- certains pré-requis et pré-acquis qui leur permettent de s'en sortir dans des situations d'apprentissage difficiles.

Nous adhérons et encore nous approuvons cette démarche qui est bénéfique pour l'enseignement/apprentissage de la langue française. Car, si au début elle paraît difficile, au fil du temps, les étudiants finiront par s'y adapter.

Enfin, 14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Item 11 : Quand vos étudiants font des erreurs en interagissant avec vous, comment réagissez-vous ?

Réaction par rapport aux erreurs,



A travers les réponses fournies et synthétisées dans le graphique ci-dessus, nous constatons que la majorité des enseignants (72%) procède à la correction des erreurs des étudiants à la fin de leurs interventions et ce afin de ne pas les interrompre et donc les perturber dans l'enchaînement de leurs réponses.

A l'inverse, la minorité des enseignants (14%) passe par la remédiation immédiate des erreurs des étudiants pour d'une part, ne pas perdre et/ou oublier l'erreur et d'autre part, obliger l'étudiant à retenir et encore à se rappeler de la correction.

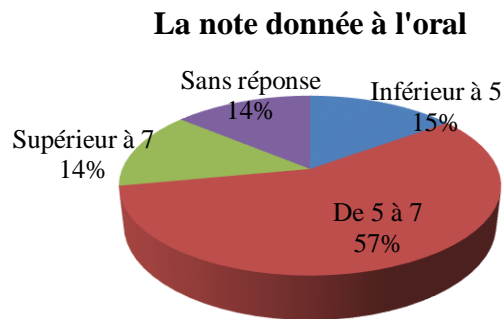
14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Dans les 02 situations évoquées précédemment, nous avons relevé qu'aucun enseignant ne laisse passer l'erreur décelée. C'est en faveur d'un meilleur apprentissage de la langue française. Toutefois, nous considérons que la première formule, présente plusieurs avantages, en faveur de l'étudiant. En effet, en laissant la correction des erreurs à la fin de l'intervention, ce dernier :

- se sentira en confiance,
- présentera mieux son intervention et respectera l'enchaînement de ses idées,
- maintiendra l'élan dans sa manière de s'exprimer, il n'est pas cassé,
- ne sentira aucune frustration ou déception (il n'est pas interrompu), à la fin de son intervention, il va suivre aisément la correction. Nous ajouterons qu'il sera plus réceptif.

Toutefois, nous devons signaler que la grammaire de l'oral n'a rien avoir avec celle de l'écrit, c'est-à-dire dans le premier cas l'enseignant pourrait être indulgent, alors que dans le second, il ne peut pas admettre des fautes de grammaire.

Item 12 : Sur une échelle de 01 à 10, quelle note donneriez- vous aux étudiants à l'oral ?



Le graphique ci-dessus fait ressortir que, les notes attribuées par les enseignants à l'oral varient dans une fourchette allant de 03/10 à 08/10.

D'un côté, 14% des enseignants interrogés, donnent des notes supérieures à 7/10 à l'oral.

De l'autre côté, la majorité des enseignants (57%) attribue des notes variant entre 5 et 7/10.

Le troisième groupe d'enseignants (15%) donne des notes inférieures à 05/10.

Enfin, 14% des enseignants interrogés n'ont pas répondu à la question.

Autrement dit, les 02 premiers groupes d'enseignants, qui représentent une majorité soit 71 %, attribuent entre 5 et 8/10 à l'oral. Elles constituent de bonnes notes et donc traduisent- à

première vue - un bon niveau en langue française des étudiants. Nous souhaitons simplement que ces attributions, soient proportionnées et liées aux mérites de ces étudiants, loin de toute forme de favoritisme et/ou de subjectivisme.

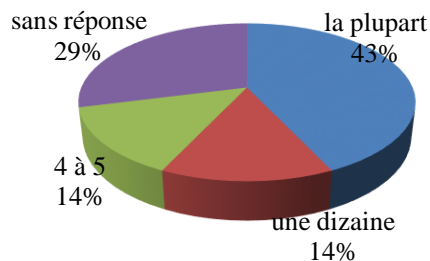
Aussi, nous considérons que les observations formulées dans l'Item N°20 (Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles), quant aux paramètres qui conditionnent l'attribution de la note, restent valables.

Car à la lumière de notre constat au quotidien et bien qu'il s'agisse des étudiants de 3^{ème} année de Licence, c'est-à-dire des futurs enseignants de la langue française, le niveau de certains étudiants demeure toujours faible surtout à l'oral et beaucoup d'efforts personnels, doivent être consentis pour son amélioration.

En aucun cas, l'enseignant ne donne zéro (0), considérant qu'il y a un minimum d'expression orale ce qui conduit l'enseignant à être indulgent dans une certaine proportion.

Item 13 : Combien d'étudiants prennent-ils la parole en classe lors d'une situation de communication?

Nombre d'étudiants prenant la parole en classe



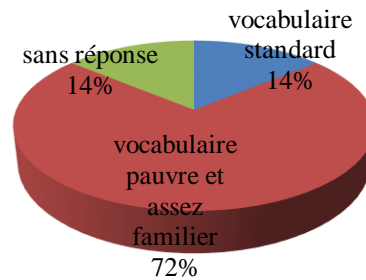
Selon le graphique ci-dessus, nous avons constaté que :

- Une part assez importante, des enseignants interrogés (43 %), essaie de faire participer tous les étudiants en classe.
- 14% des enseignants affirment que seulement une dizaine d'étudiants, prend la parole en classe.
- 14% des enseignants quant à eux, n'ont que 4 ou 5 étudiants qui interviennent en classe. Nous pensons qu'il s'agit là, des bons éléments qui s'intéressent au cours et qui interviennent régulièrement.
- Enfin, 29% des enseignants n'ont pas répondu à la question et c'est dommage.

Cet item est en rapport avec les item 05, 06, 07 examinés précédemment. Les enseignants trouvent que les étudiants prennent la parole selon le thème traité en cours. Donc, nous pensons à juste titre que, le choix du thème à aborder ou à traiter en classe, par l'enseignant, est d'une importance capitale. Il crée des conditions favorables qui permettent à l'étudiant de s'intéresser et suivre le cours, de participer et prendre la parole pour exprimer ses idées, formuler ses avis,..., en un mot: communiquer selon les goûts des étudiants.

Item 14 : Comment qualifiez-vous le vocabulaire utilisé par les étudiants quand ils interagissent en classe ?

Le vocabulaire utilisé par les étudiants



D'après la lecture du graphique ci-dessus, il ressort d'une manière flagrante que 72% des enseignants interrogés, jugent le vocabulaire utilisé ou employé par les étudiants : pauvre, usuel, assez familier, basique ou encore d'un bas niveau.

Par ailleurs, une minorité soit 14%, le trouve standard.

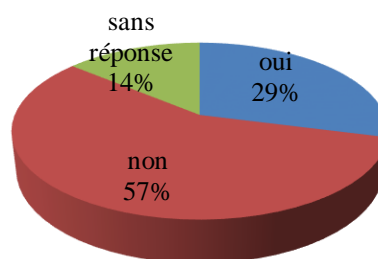
14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Nous constatons que le niveau des étudiants d'en témoignent les enseignants restent contradictoire par rapport à l'année dont ils sont inscrits. Dans la mesure où nous pensons qu'après trois années d'apprentissage dans le cursus de licence ; l'étudiant aurait dû acquérir un minimum de vocabulaire correct.

Ce constat nous amène à reposer la question de départ : où se situent les lacunes et ou les insuffisances? C'est ce que nous avons tenté d'élucider, dans une certaine mesure, dans notre travail de recherche.

Item 15 : Font-ils appel à la langue arabe pour interagir avec vous en classe ?

Faire appel à la langue arabe



Nous relevons du graphique ci-dessus que :

- 57% des enseignants interrogés ne permettent pas l'utilisation de la langue arabe en classe. Nous pensons que c'est tout à fait logique car, étant en cours de français, nous ne devons parler qu'en français pour apprendre à communiquer correctement.

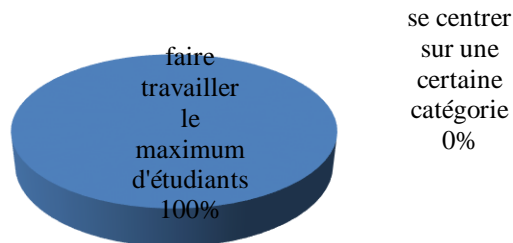
- 29% par contre, des enseignants admettent aux étudiants qu'ils fassent appel à la langue arabe pour pouvoir communiquer et participer en cours.
- 14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Nous constatons qu'il y a une liaison dialectique avec l'item 10, relatif au recours à l'utilisation de la langue arabe, selon que nous nous plaçons du côté de l'enseignant ou celui de l'étudiant. Ainsi, nous pensons que les enseignants qui, à l'université, ne permettent pas, généralement, aux étudiants de se référer à la langue arabe pour interagir, ont raison.

Ceux qui autorisent cette utilisation, juste pour débloquer des situations d'impasse et pour permettre au maximum d'étudiants de participer, se donnent raison.

Item 16 : En communication orale (verbale), quelle est la méthode adoptée par l'enseignant ?

La méthode adoptée par l'enseignant en communication orale



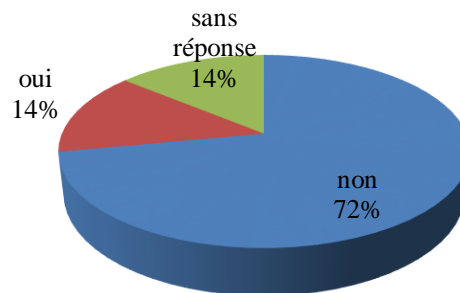
Nous remarquons d'après le graphique ci-dessus que :

- Tous les enseignants interrogés (100%), font participer le maximum d'étudiants, même ceux, dont le niveau en français est jugé faible.
- Aucun enseignant (00%), ne se centre sur une certaine catégorie.

Nous pensons que, la règle de l'égalité des chances est respectée. C'est la meilleure méthode afin de pousser ou inciter tous les étudiants à s'exprimer et à prendre la parole dans différentes situations de communication. Elle nécessite de gros efforts de la part des enseignants et surtout de la part des étudiants.

Item 17 : Est –ce que vos étudiants arrivent-ils à comprendre les mots compliqués² que vous utilisez?

Compréhension des mots compliqués



Selon le graphique ci-dessus, nous relevons que 72% des enseignants évitent d'utiliser des mots compliqués. Ils justifient cette pratique par leur désir d'aider ceux qui ont un niveau faible en français, à les pousser à suivre, à s'intéresser, à participer,..., au même titre que leurs camarades qui ont un bon niveau en français.

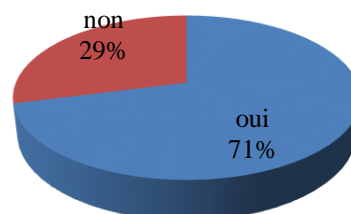
A notre avis, cette méthode est bonne et constitue une forme de mise à niveau des étudiants. Toutefois, nous la trouvons, pénalisante voire même handicapante, pour ceux qui ont un bon niveau en français et qui aspirent à apprendre des mots nouveaux et enrichir leur vocabulaire.

A l'inverse, 14 % des enseignants affirment utiliser des mots compliqués avec leurs étudiants dont le niveau est hétérogène. L'essentiel pour eux, est qu'ils arrivent à faire passer le message- selon les situations- et les étudiants comprennent en fin de compte.

14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Item 18 : Le volume horaire hebdomadaire (03 heures) consacré aux séances de l'oral, est –il suffisant selon vous?

Le volume horaire pour l'oral



A la lecture des résultats affichés dans le graphique ci-dessus, nous constatons que la majorité des enseignants interrogés à savoir (71%) affirme que le volume horaire consacré à l'oral est suffisant.

² Des mots difficiles à comprendre/ saisir pour les étudiants

En revanche, 29% des enseignants interrogés, trouvent qu'il est insuffisant.

Pour vérifier les avis des uns et des autres, nous avons examiné en détail le volume horaire consacré à l'expression et la compréhension orales par rapport au volume horaire des autres matières ou modules, entrant dans le programme d'enseignement de la première et la deuxième années en langue française.

Il est à préciser que la formation des nouveaux inscrits, les mènera vers «une licence d'enseignement en langues étrangères » après 06 semestres.

Le volume horaire hebdomadaire correspondant aux différents modules, concernant les première et deuxième années en langue française, se répartit comme suit :

Modules enseignés	Volume Horaire Par séance
Compréhension et Expression Orales (CEO)	03 h
Compréhension et Expression Ecrites (CEE)	03 h
Grammaire	03 h
Techniques du Travail Universitaire (TTU)	03 h
Etude de Texte	90 mn
Civilisation	90 mn
Initiation à la linguistique	90 mn
Littérature	90 mn
Phonétique	90 mn
Total d'heures enseignées par semaine	19 h 30 mn

A la lumière du tableau ci-dessus, nous remarquons que le temps consacré à l'enseignement du module de Compréhension et Expression Orales (soit 03 heures par semaine) est similaire à celui de 03 autres modules (CEE, Grammaire et TTU). Par contre, 05 autres modules se partagent un total de 07 h 30 minutes à raison de 01h30 minutes par module. De ce fait, ce sont 12 heures par mois qui sont consacrées à l'enseignement du module « Compréhension et Expression Orales » ce qui représente environ 15.40% du volume horaire total par mois soit 78 heures.

Ainsi, le temps consacré à ce module nous semble normal ou suffisant, comparativement aux autres modules, et de ce fait nous rejoignons la première catégorie des enseignants qui considèrent que le volume horaire consacré à l'oral est suffisant.

A contrario, nous déplorons que le module de Compréhension et Expression Orales soit programmé à raison de 03 heures d'affilée par semaine (consacrées seulement aux TD). Nous trouvons cela anti-pédagogique et épuisant tant pour l'enseignant que pour l'apprenant, qui

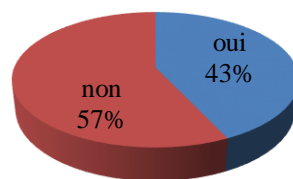
tous les deux se trouvent saturés à la fin de la séance. Si cette programmation se justifie par des contraintes d'ordre administratifs à savoir le respect des emplois du temps, la disponibilité des salles et celle des enseignants, ..., toujours est-il nous pensons que l'éclatement ou le dispatching de cet horaire en 02 ou 03 séances, serait salutaire surtout pour les apprenants ?!

Aussi, devons-nous le signaler, le problème ne réside pas dans le volume horaire hebdomadaire consacré à la Compréhension et Expression Orales, mais il reste intimement lié à plusieurs insuffisances, lacunes, dysfonctionnement et comportements accumulés le long du parcours scolaire et universitaire de l'apprenant ou l'étudiant (voir notamment les Item N° 19, 20, 21 et 22 ci après).

Enfin, nous pensons que les enseignants doivent faire preuve d'imagination ou d'innovation en essayant d'introduire dans tous les modules (cités ci-dessus) une forme d'expression orale en donnant, à chaque occasion, la parole aux étudiants pour s'exprimer et participer à toutes les séances ainsi, par exemple : une définition peut être obtenue par l'enseignant grâce à un tour de table ou grâce à la contribution de plusieurs étudiants.

Item 19 : L'effectif de vos classes vous aide-t-il à réaliser vos cours ?

**Lien effectif des classes
et réalisation des cours**



Selon le graphique ci-dessus, 57% des enseignants interrogés, ont affirmé que l'effectif en classe (ou effectif du groupe), ne leur permet pas de réaliser leurs cours d'expression orale dans de bonnes conditions. Ils trouvent que les étudiants sont nombreux dans chaque groupe, ce qui les empêche de donner la chance à chacun d'entre eux de s'exprimer ou donner son point de vue sur le sujet ou le thème traité.

A l'inverse, 43% des enseignants interrogés trouvent que, dans la plupart des cas, l'effectif du groupe ne les dérange pas pour réaliser leurs cours. Selon les informations reçues, certains d'entre eux procèdent à un démembrement du groupe et de séance, ce qui leur assure une meilleure maîtrise du cours et offre plus de chance aux étudiants de s'exprimer au niveau des sous-groupes. Ce qui reste vraiment à vérifier dans la pratique notamment au niveau des travaux dirigés.

A l'instar des observations formulées dans l'Item N°28 (Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles), nous avons remarqué que la surcharge des classes et la durée de la séance de TD, constituent un sérieux handicap dans l'enseignement/ apprentissage notamment dans certaines grandes villes. Même l'ex Ministre de l'Education Nationale Noria BENGHABRIT a reconnu l'existence de ce phénomène et ses retombées négatives, devant les Députés en date du 27/09/2018 et que des mesures structurelles sont prises progressivement, pour l'éradiquer ou du moins atténuer son impact.

Item 20 : Quelles sont les difficultés d'expression orale remarquées chez vos étudiants ?

Les enseignants à l'université, interrogés sur ces difficultés d'expression orale chez les étudiants, ont soulevé presque les mêmes difficultés, déjà signalées par leurs collègues enseignants, au niveau des 03 cycles (Primaire, Moyen et Secondaire) avec leurs apprenants.

Ils ont cité principalement :

- La honte, la timidité, le stress,..., de prendre la parole en public (devant une assistance) et de s'exprimer en français.
- La peur de commettre des erreurs devant leurs camarades qui pourrait engendrer une sorte de frustration ou d'humiliation.
- La faiblesse du vocabulaire.
- La méconnaissance et l'ignorance des règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison.
- L'absence de motivation ou le désintéressement.

Aussi, certains enseignants ont évoqué une autre difficulté, liée à l'utilisation de documents sonores et qui réside dans l'incompréhension des natifs de la langue, s'exprimant avec un débit ou un rythme rapide. Il s'agit là d'une remarque très pertinente qui aurait un lien direct avec :

- a) notre interrogation posée précédemment et que nous reprenons ci-après : Avoir un enseignant natif, est-elle une condition nécessaire et suffisante pour un meilleur apprentissage du FLE, obligeant les apprenants à s'exprimer dans sa langue ?
- b) l'authenticité des supports a été soulevée par les enseignants dans les écoles primaires (Voir Item N° 15 Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles).

Enfin, nous devons signaler que cet item a un lien étroit et direct avec les items 02, 13,14 et 17 examinés précédemment.

Item 21 : A votre avis, qu'est ce qui pourrait empêcher l'étudiant à s'exprimer, plus ou moins, correctement à l'oral ?

Cette question a été posée, auparavant, aux enseignants des 03 cycles et nous a permis de recenser une liste non exhaustive des causes qui pourraient être ou qui sont à l'origine des difficultés d'expression orale chez leurs apprenants (Voir Item N° 30 Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles), nous l'avons reposée aux enseignants de l'université et nous avons constaté que leurs réponses ne diffèrent pas de celles de leurs collègues, bien au contraire, elles convergent et se recourent. Ainsi :

- 43 % des enseignants de l'université n'ont fait que rappeler : « les étudiants ont beaucoup de lacunes dans l'expression orale, parce qu'ils ne lisent pas ».
- Aussi 43% de leurs collègues ont rappelé à leur tour : «les étudiants éprouvent des difficultés d'expression parce qu'il s'agit d'une langue étrangère qui n'est pas toujours utilisée en dehors de la salle de cours ».

- Enfin pour 29 % de ces enseignants, ces difficultés d'expression orale sont dues principalement : à l'absence du bain linguistique, d'un environnement sonore francophone et au manque de pratique de cette langue.

Item 22: Quelles seraient vos propositions pour remédier aux difficultés rencontrées par vos étudiants à l'oral ?

Cette question comme la précédente a été posée, auparavant, aux enseignants des 03 cycles et nous a permis de recenser une liste non exhaustive de propositions, de suggestions et de recommandations qui pourraient aider à remédier aux difficultés d'expression orale chez leurs apprenants (Voir Item N° 31 Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles), nous l'avons reposée aux enseignants de l'université et nous avons constaté que leurs réponses sont, dans leur majorité, identiques aux précédentes, certaines d'entre elles sont complémentaires.

A titre indicatif, nous avons listé ci-après celles que nous avons jugées intéressantes :

- Compréhension orale :
 - Inciter toujours, les étudiants, à la lecture pour apprendre à articuler et encore pour acquérir un bagage lexical assez riche.
 - Revoir à la baisse, le nombre d'étudiants par groupe en vue d'une meilleure réalisation des séances de compréhension orale.
 - Adapter les supports selon le thème traité et encore selon les niveaux et les préférences des étudiants.
 - Se concentrer sur les centres d'intérêt des étudiants.
 - Inciter toujours, les étudiants à écouter la radio, à suivre le journal télévisé et à lire la presse écrite en langue française.
- Expression orale
 - Surmonter le problème de la timidité par la mise en confiance des étudiants et par le ludique (chansons, jeux, pièces théâtrales, activités culturelles).
 - Revoir à la baisse, le nombre d'étudiants par groupe en vue d'une meilleure réalisation des séances d'expression orale.
 - Obliger les étudiants à former des phrases simples mais complètes, en évitant les mots difficiles ou compliqués, dans leurs interventions.
 - Apprendre aux étudiants à contrôler ou à gérer le temps de parole, c'est-à-dire le temps d'intervention.

- Demander aux étudiants de s'auto-enregistrer, en train de parler en français, de préférence face à une glace, de revoir la vidéo enregistrée et encore de s'efforcer à déceler les erreurs et à faire de l'autocorrection.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une forme d'innovation grâce aux TICE, qui a un impact positif sur l'apprentissage de l'oral.

Item 23: Quels outils pédagogiques utilisez-vous afin de faciliter à vos étudiants la communication en français ?

Les enseignants interrogés, affirment, en majorité, l'utilisation de plusieurs techniques, pour faciliter la communication des étudiants :

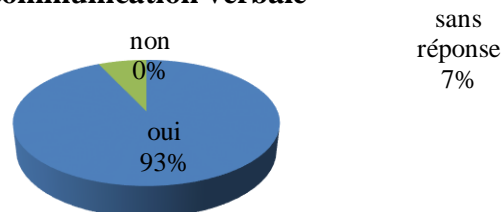
- Utiliser des supports ludiques (chansons, contes, jeux), en demandant aux étudiants de faire des improvisations (créer des dialogues...).
- Favoriser le travail par petits groupes (constitués par les étudiants eux-mêmes), tout en choisissant des sujets qui les intéressent, pour une meilleure production orale et un meilleur rendement.
- Interdire les interventions en arabe : Etudiants/Enseignant et Etudiants/Etudiants.
- Encourager et motiver les étudiants afin de prendre la parole.
- Mettre les étudiants en situation de communication et ne jamais les humilier.
- Suggérer aux étudiants de lire, dans cette langue, tout ce qui leur tombe sous les yeux, à haute voix.

Nous devons signaler que :

- Cet item est en liaison directe avec les items 03, 05, 06, 07 et 08 examinés précédemment.
- 14% des enseignants n'ont pas répondu à la question.

Item 24: Pensez-vous que le milieu socio-culturel influe directement sur la communication verbale chez l'étudiant ? Si oui, comment ?

Impact milieu socio culturel sur la communication verbale



A l'instar de leurs collègues enseignants des 03 cycles, la grande majorité des enseignants de l'université, interrogés et qui ont répondu à la question (soit 93%), affirme que l'impact du milieu socio-culturel est grand, important et déterminant sur la communication de l'étudiant.

Ils trouvent que les étudiants qui parlent le français en dehors de la classe (à la maison, dans un club sportif ou autre, ...) sont plus à l'aise lors du cours de l'oral.

Une chose est sûre, c'est que le milieu socio- culturel facilite l'échange, car les étudiants sont habitués à s'exprimer en français. Aussi, ceux qui ont un bain sonore francophone, sont généralement les meilleurs.

Une minorité des enseignants soit 7%, n'a pas répondu à la question.

Enfin, nous pensons que les observations et les constatations formulées par les enseignants des 03 cycles notamment ceux du primaire sont édifiantes et nous reprenons ci-après un extrait : Dans le cycle primaire, les enseignants affirment que l'apprenant issue d'une famille francophone et qui a été placé dans une crèche qui privilégie l'enseignement de la langue française (01 à 02 années) évolue aisément en classe de français, contrairement à ses camarades qui découvrent la langue française pour la 1^{ère} fois (Voir Item N° 33 Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles).

Item 25 : Quelles sont vos suggestions pour une meilleure prise en charge de l'oral en classe de FLE?

A l'instar du questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles, nous avons tenu à poser la même question aux enseignants de l'université dans le but de recueillir leurs suggestions, propositions ou recommandations pour une meilleure prise en charge de l'oral en classe de FLE. Nous considérons que la question en elle-même est importante voire pertinente et sa place à la fin du questionnaire lui donne un rôle pivot.

Parmi les suggestions faites par les enseignants interrogés, nous avons noté ci-après, celles que nous avons jugées intéressantes :

- l'enseignant doit prendre conscience de l'importance accrue de l'oral en milieu scolaire et ou universitaire et ne doit ménager aucun effort pour arriver au résultat final : fournir le meilleur apprentissage à ses étudiants.
- la constitution de groupes réduits pour que chaque étudiant puisse prendre la parole et s'exprimer aisément (égalité des chances).
- des séances d'expression orale doivent être consacrées dans tous les modules afin d'habituer les étudiants à prendre facilement la parole. Autrement dit, faire parler davantage les étudiants dans tous les modules.
- la fourniture du matériel adéquat pour des laboratoires de langues.

A cela nous ajouterons que :

- l'enseignant doit faire preuve de beaucoup de professionnalisme, d'imagination, de doigté, ..., pour créer les conditions d'attrait à la séance de l'oral chez les étudiants.
- Le recours par les responsables, à l'organisation de séminaires et ateliers, animés par des natifs et destinés tant aux enseignants, qu'aux étudiants, peut avoir –en

connaissance de cause- un impact très positif sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage d'une manière générale et celle de la compréhension/production orale d'une manière particulière.

II. Notre vision : entre réalités (constats) et perspectives

Après avoir pris connaissance des avis, des recommandations, des suggestions, des témoignages,..., fournis par : les enseignants des 03 cycles, les enseignants universitaires et encore les étudiants (par le biais des différents questionnaires) et afin d'enrichir notre travail de recherche, nous avons abordé certains aspects qui :

- Auraient été évoqués d'une manière, plus ou moins, détaillée au cours des 03 questionnaires,
- Auraient été, nous semble-il occultés ou passés sous silence?,
- Auraient un lien direct ou indirect avec ce qui a été dit ou écrit.

Ces aspects que nous avons jugés importants font partie de nos préoccupations (dont quelques-uns ont été signalés en introduction ou au cours des 03 questionnaires précités); étant donné que l'accroissement des besoins en instruction avec les nouveaux défis technologiques et l'évolution rapide de la société (voire même sa mutation), font que tout le monde attend énormément de choses de l'école : éduquer, instruire, former, cultiver,..., lutter contre la violence, la drogue et l'échec ou la déperdition scolaire, former le citoyen de demain en enracinant en lui l'amour de la patrie, les valeurs de la révolution de Novembre 1954 et des constantes nationales,..., sont autant d'objectifs que l'on ne peut atteindre par la seule action d'un ministère.

L'on doit reconnaître que le fait actuel de l'école échappe de par sa dimension à l'emprise d'un seul ministre. C'est une affaire de tous les partenaires et acteurs. Mieux encore, c'est une affaire de toute la société.

Nous croyons en ces temps-là, que l'affirmation ou la déclaration de Paul VALERY (cet éminent philosophe et écrivain français) était de mise, lorsqu'il disait que : « l'école dispense l'instruction, l'éducation est une affaire de société ». Nous ajouterons qu'elle est toujours valable et encore d'actualité.

Car, nous restons convaincus que la société, par sa culture, ses traditions, ses influences de tout bord,..., le poids de la religion, ses démissions parentales, ses chaînes de télévisions et ses médias, le poids du «net »,..., et aussi, la rue, par ses dangers, ses réalités souvent douloureuses, ses indifférences, ses anonymats,..., sont pour beaucoup dans la multitude des problèmes sociaux et des nouvelles exigences.

Une chose est sûr c'est que le mal scolaire est ce mal qui gangrène toute « l'institution » et ses périphéries. Alors que faire pour cette école algérienne qui se trouve à la croisée des chemins ? La renouveler, la remodeler, la mieux réformer pour la mieux refaire et concevoir ? Surtout que nous n'avons jamais fait notre propre réforme, mais nous avons toujours suivi celles des autres. Alors il est venu le temps de sauver ce qu'on peut sauver, de « rectifier le tir », de corriger les erreurs,..., dans le cadre de « ces assises ou états généraux » sur l'éducation nationale préconisés par le PARE (voir Conclusion Générale pages 231 à 240).

Avec une volonté politique courageuse et sincère de nos décideurs, pour réformer en profondeur le système éducatif de sorte qu'il soit plus adapté à notre réalité culturelle, sociale, économique, ..., sans pour autant que notre école ne perde son authenticité ou son âme. Parmi ces aspects, signalés précédemment, nous les avons regroupés en 11 points :

1/ Rôle et missions des parents d'élèves :

L'impact du milieu socio-culturel sur l'enseignement/ apprentissage du FLE en général et de l'oral en particulier a été souvent évoqué le long des 03 questionnaires qui ont précédé et dans ce cadre les 02 articles parus dans la presse, consacrés au rôle des parents d'élèves et à leurs associations ont retenu notre attention, nous reprenons dans ce qui suit, quelques passages, en leur ajoutant notre propre analyse :

1.1/ Le Docteur F. BOUTARAA a écrit : « Les parents d'élèves sont invités à doubler de vigilance et de croire à une prise en charge sérieuse de leurs enfants ».¹

1.2/ A travers son article, que nous avons lu et relu, Mr M. HALBOUCHE déclare « avoir endossé le statut de parent d'élève –en inscrivant son enfant en classe préparatoire- »², tire la sonnette d'alarme et lance un véritable SOS, à qui veut l'entendre, sur le rôle des parents d'élèves, en se posant un certain nombre de questions :

« Les parents d'élèves en Algérie ont-ils une voix ? Et si oui, est-ce que cette voix porte assez loin et assez haut pour être entendue ? Et si elle est entendue, a-t-elle une influence quelconque sur le mieux-faire, le mieux-être, le mieux-devenir de l'école algérienne? »³.

L'auteur s'indigne lorsqu'en faisant des recherches sur internet il découvre : « qu'il n'y a pas un seul site algérien sur internet dédié aux parents d'élèves, et même dans les sites institutionnels, notamment celui de l'éducation nationale, il n'y a pas un seul espace dédié aux parents d'élèves. Je n'ai trouvé, ni dans l'Internet, ni dans les médias écrits, aucun rapport, aucune réflexion, aucune analyse, aucune proposition construite, qui aurait émané de quelque association algérienne de parents d'élèves »⁴.

A l'inverse, en essayant de connaître ce que font les parents d'élèves à travers le monde, il déclare : « avoir été submergé, assailli, étouffé par le vacarme que font les parents d'élèves dans beaucoup de pays proches et lointains, par les analyses et les prospectives qu'ils réalisent sur les systèmes éducatifs, les projets qu'ils proposent aux décideurs, les chartes et les valeurs qu'ils défendent à travers leurs associations et fédérations, les revendications et les exigences qu'ils formulent dans le cadre des réformes des systèmes éducatifs. Les espaces d'information, les réseaux sociaux et les médias qu'ils investissent pour faire entendre leur voix et se poser comme force de proposition et de changement »⁵.

Alors, que font réellement, ces associations dites de parents d'élèves, en Algérie ? Réparer : l'éclairage défectueux des salles de classes, les plafonds endommagés, les vitres, les serrures,

¹ BOUTARAA Farid, « Comment accroître la performance de notre système éducatif ? » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 25/09/2014. P.8

²HALBOUCHE Miloud, Professeur des Universités (Université de Mostaganem), «Etre parent d'élève en Algérie : entre vaine révolte, instrumentalisation éhontée et démission coupable » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 03/05/2017. P.7

³ Idem

⁴ Idem

⁵ Idem

les tables et bancs cassés,..., autrement dit, jouer un rôle de bricoleur (ou de factotum) en se substituant ainsi, à la mairie (APC), qui est souvent défaillante !?

Il est regrettable de constater que ce sont ces parents qui doivent être en étroite communion avec l'école, se trouvent reléguer au second plan. Ils constituent le « syndicat des élèves » et le meilleur défenseur de leurs droits.

A l'inverse, ils doivent assumer pleinement leurs obligations ou devoirs avec beaucoup d'objectivité. Si leurs enfants venaient à être traduits en conseil de discipline de l'établissement scolaire, ils ne doivent pas les considérer, systématiquement, comme victimes en défendant ce qui est indéfendable.

Nous pensons que ce n'est pas la meilleure manière de les éduquer. Cette attitude pourrait contribuer, d'une manière ou d'une autre, à alimenter la violence en milieu scolaire qui est en train de proliférer (insultes, harcèlements, incivilités et autres actes de violence) soit en classe, soit dans la cour soit encore à la sortie de l'établissement, souvent sous le regard passif ou indifférent, des uns et des autres.

Aussi, nous pensons que, pour ces parents d'élèves, leur rôle et leur droit à l'information, à la concertation, à la participation active de la vie scolaire seraient d'un appui conséquent si l'organisation à l'échelle nationale, venait à connaître et à découvrir ses vraies missions et attributions.

En premier lieu, pourquoi ne pas réclamer une représentation dans les conseils de classes? A notre avis, la représentation des parents d'élèves au sein des conseils de classes, impliquerait ces derniers dans le suivi de leurs enfants. Elle devrait être instituée, il y a bien longtemps.

En second lieu, y a-t-il encore un espoir de voir les parents d'élèves réagir par rapport à cette problématique de l'école algérienne ? Dont certains l'ont qualifiée de mal scolaire, de dérive scolaire, d'agonie programmée de l'école,..., notamment face à ces grèves répétitives, itératives, récurrentes, cycliques, devenues menaçantes pour cette école publique et enfin se préparer et « s'armer » en vue de participer et de se faire entendre lors de ces futures « assises ou états généraux » sur l'éducation nationale, préconisées dans le PARE (voir Conclusion Générale en pages 231 à 240).

2/ Création d'une cellule d'écoute :

Trop souvent, l'éducation est en place sans préoccupation, aucune, de la psychologie des enfants. Le développement psychologique de l'enfant est mal connu ou encore mal géré.

De ce fait, le Dr F. BOUTARAA propose dans le même article cité ci-dessus qu' « une cellule d'écoute doit être installée dans chaque établissement scolaire et des psychologues devraient faire le tour pour aider les enfants qui ont des troubles »⁶.

Nous approuvons vivement cette proposition et nous ajouterons que cette cellule doit avoir aussi pour mission de dénicher ou dépister les élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers ou spécifiques.

⁶ BOUTARAA Farid, « Comment accroître la performance de notre système éducatif ? » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 25/09/2014. P.8

Par ces besoins éducatifs particuliers ou spécifiques, il faut entendre toute sorte de difficultés d'apprentissage : déficiences visuelles et auditives, handicaps physiques/ moteurs, troubles mentaux ou psychologiques, ou tout simplement des besoins d'aide supplémentaire, pour permettre aux enfants d'apprendre dans de bonnes conditions.

Aussi, cette notion peut concerner les enfants doués, ou particulièrement capables, dans le but de les faire progresser plus rapidement que les autres et ainsi, créer et alimenter les classes d'excellence et encore les écoles d'excellence. A noter que l'ex Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique M. Chems Eddine CHITOUR a affirmé le 02 Mars 2020, lors de la présentation du projet de Loi sur l'enseignement supérieur et le développement technologique, devant les députés de l'Assemblée Populaire Nationale, la volonté des pouvoirs publics de créer des écoles supérieures d'excellence.

Après un processus d'évaluation, ces enfants recevront un bilan officiel décrivant leurs besoins particuliers ou spécifiques.

Enfin, nous pensons que cette cellule d'écoute doit travailler en étroite collaboration avec d'une part, les enseignants qui connaissent bien ces élèves qui ont des difficultés dans l'enseignement/apprentissage, qui ont des troubles, ou qui ont des besoins éducatifs particuliers ou spécifiques, et d'autre part avec leurs parents, pour parvenir à une remédiation ou à une mise à niveau, dans le cadre d'un suivi .

3/ Volume horaire et rythme scolaire :

Dans les Items 26, 27 et 34, la majorité des enseignants des 03 cycles s'est déclarée non convaincue par le nombre des séances consacrées à la production orale et à la production écrite en évoquant la surcharge du programme scolaire qui constitue un handicap.

L'auteur A. FARRAH rejoint cette majorité d'enseignants et nous-même, en déclarant que : « Le rythme scolaire dans l'école algérienne est insoutenable, l'aménagement du temps scolaire est indispensable pour tous les cycles. La semaine des cinq matinées pour le cycle primaire aère l'emploi du temps des élèves et leur laisse les après-midi libres pour les activités manuelles, sportives, culturelles et artistiques »⁷.

Nous adhérons pleinement à ces propositions et suggestions.

Aussi, le Professeur A. BENZAADA⁸, à la veille de la rentrée scolaire de 2009/2010 qui devait connaître l'entrée en vigueur de certains changements préconisés par le PARE, en particulier :

- L'augmentation du nombre de semaines de classe qui devait passer de 27 à 35 semaines qui « va permettre d'appliquer convenablement les programmes scolaires dans des conditions meilleures, tout en respectant les rythmes scolaires et les critères pédagogiques reconnus universellement » selon les déclarations du Ministre de l'Education Nationale Aboubakr BENBOUZID.
- La diminution de la durée des cours (ou des séances) de 60 à 45 minutes.

⁷ FARRAH Ahmed, « *L'école, ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas !* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 09/10/2014. P.7

⁸ BENZAADA Ahmed, Docteur en physique Université de Montréal au Canada, « *Rythme scolaire et cacophonie institutionnelle* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 10/09/2009. P.9

Si certains pédagogues ont vu dans cette première décision que « notre système éducatif commence à répondre à la norme de l'UNESCO », l'auteur affirme, en se basant sur ce qui se passe dans les pays reconnus par l'excellence de leurs systèmes scolaires, que ce qui est important dans l'enseignement, ce ne sont pas les semaines, mais les jours effectifs de classe et le volume horaire quotidien. Il cite quelques exemples : « en Finlande, dont le système scolaire est considéré comme le plus performant au monde, 188 jours de classe sont prévus. Il y en a 180 au Québec, 200 en Hollande, 210 au Japon et 220 en Corée du Sud ».

A l'inverse, pour les élèves algériens, durant l'année scolaire susvisée, le nombre de jours de classe réel n'est que de 149 jours pour les élèves de 5^{ème} année primaire. Ceux qui passent le Bac n'auront droit qu'à l'équivalent de 151 jours de classe.

De ce fait, ce nombre de jours qui se trouve réduit, dans notre système éducatif, a une influence directe sur le volume horaire quotidien imposé à nos élèves. D'où la nécessité de le réduire, avec comme corollaires : d'un côté, l'augmentation du nombre de jours de classe (comme évoqué plus haut) et de l'autre, la réduction des vacances. Ce qui ouvrira sans doute un autre débat.

Comme signalé, précédemment, par A.FARRAH, l'auteur ajoute que « la réduction de la journée scolaire, en plus d'être pédagogiquement efficace, permet aux jeunes, d'avoir des activités péri et parascolaires. L'élève pourrait alors s'adonner à des activités sportives ou culturelles, participer à des clubs scientifiques, se réunir avec ses pairs pour parfaire ses connaissances ou réaliser des projets pédagogiques si prisés dans l'approche par compétences »⁹. Celle-ci étant préconisée dans le PARE.

L'auteur conclue son article, en affirmant qu'en définitive « la mise en place d'un rythme scolaire doit tenir compte des mécanismes d'apprentissage de l'élève, de sa motivation et de son rythme biologique. Elle doit aussi s'inspirer des systèmes scolaires de pays qui sont mondialement reconnus pour l'excellence de leurs résultats. Un rythme scolaire adapté aux besoins de nos enfants leur permettra d'avoir non seulement des têtes bien pleines, mais surtout des têtes bien faites »¹⁰.

Enfin, dans un point de presse lors d'une visite de travail dans la Wilaya de Guelma (08/04/2015), l'ex Ministre de l'Education Nationale Noria BENGHEBRIT a déclaré : « Les rythmes scolaires nécessitent une totale refonte car il existe une réelle disparité entre les 03 trimestres de l'année scolaire, ce qui engendre des dysfonctionnements pénalisants. Nous envisageons l'harmonisation pour permettre aux élèves de poursuivre sereinement leurs études et de prétendre à des congés qui répondront à leur besoins », Selon cette déclaration, il apparaît que la 1^{ère} responsable du secteur est bien informée et encore consciente de ce problème de taille, mais qu'en est-il dans la pratique ?

⁹ FARRAH Ahmed, « *L'école, ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas !* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 09/10/2014. P.7

¹⁰ Idem

4/ Chaîne de TV et cours particuliers (ou de soutien) :

« Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple » cette citation de Georges Jacques DANTON (1759-1794), à côté de celle de Nelson MANDELA « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde » placent l'éducation au centre des préoccupations des pouvoirs publics, des dirigeants, des décideurs... . Ainsi, l'annonce faite par l'ex Ministre de l'Education Nationale Noria BENGHERIT, durant l'année scolaire 2014/2015, d'un accord signé entre le MEN et celui de la communication portant sur la diffusion de cours de soutien pour les élèves des classes d'examen (BEM et Baccalauréat), chaque semaine sur la chaîne TV5, -sans aborder les appréhensions et les controverses - cette décision ou initiative, semblait réconfortante et louable à première vue.

Ces cours de soutien télévisés devraient constituer un bon palliatif et pourraient remédier partiellement et temporairement à des carences, des dysfonctionnements liés notamment, à la mauvaise gestion du temps pédagogique dans les établissements scolaires,..., au temps perdu durant les grèves cycliques et répétitives,..., à certaines matières qui ne sont pourvues d'enseignants, que de façon irrégulière ou tardive (notamment le français dans certaines régions du sud).

Mais le volume de trois heures hebdomadaires réservé à ces cours de soutien, a anéanti tous les espoirs. Comme l'opération qui devait doter chaque élève d'un PC, opération trop médiatisée, mais qui finalement n'a pas vu le jour.

Car une simple consultation du site du MEN (dans le cas où les informations sont actualisées) fait ressortir :

- 09 classes de terminales différentes (c'est-à-dire 09 filières ou branches) avec un volume horaire hebdomadaire qui varie entre 29 et 36 heures.
- 01 classe de 4^{ème} année moyenne où 11 matières sont enseignées.

Ce qui nous a conduit à soulever les questions suivantes :

1/ Comment combler les lacunes des établissements scolaires qui dispensent entre 29 et 36 heures en 03 « pauvres » petites heures de cours télédiffusées, au profit de nos élèves ?

2/ Comment sélectionner les 03 heures d'enseignement télévisé, parmi les nombreuses matières enseignées dans le moyen et le secondaire ?

3/ Alors que les besoins en matière d'éducation sont énormes, comment se fait-il que sur 05 chaînes de TV publiques qui diffusent des programmes communs ou similaires, et qui parfois sont rediffusés, aucune d'elles n'est réservée à l'éducation ?

4/ Pourquoi ne pas faire appel à la contribution des nombreuses chaînes de TV algériennes privées ?

Ce qui est souhaitable et qui peut certainement remédier, à un moindre coût, aux besoins éducatifs d'une population jeune dans sa grande majorité et parer aux lacunes et dysfonctionnements, signalés précédemment, c'est de réserver une chaîne à plein temps, à l'éducation nationale, à l'instar de certains pays du moyen orient : Egypte, Irak, Syrie ; alors

que ces 02 derniers sont, de surcroît, en situation de guerre. L'Algérie en a les moyens, il suffit d'une décision politique courageuse.

Cette chaîne s'adresserait à tous les apprenants dépendant du MEN. Elle s'adresserait aussi :

- Aux apprenants exclus du système scolaire qui souhaiteraient reprendre leurs études.
- Aux apprenants dépendants d'autres structures éducatives : les Centres de Formation Professionnelle, le Centre National de l'Enseignement à Distance,...
- Les personnes dépendantes du Centre National d'Alphabétisation et des Associations qui activent dans ce domaine,
- Les adultes et formateurs qui ont besoin d'un recyclage permanent.

Nous restons convaincus que cette mesure d'une grande importance, permettrait de :

1/ Répondre, sans doute, aux exigences de l'UNESCO.

2/ Combler partiellement les déficits en infrastructures scolaires et encadrement face à des flux importants d'apprenants.

3/ Recourir à cette chaîne de télévision spécialisée comme complément à l'enseignement/apprentissage traditionnel, ce qui reviendrait à moindre coût que la visio-conférence ou web conférence nécessitant un matériel spécifique souvent coûteux (matériel de visio-conférence, webcam, large bande passante pour le haut débit,...).

Devrons-nous signaler au passage que la crise sanitaire du COVID 19 qui a touché notre pays depuis Mars 2020 à l'instar des pays du monde, a imposé -tant bien que mal- « L'enseignement à distance (EAD) » à l'Université. Les enseignants universitaires se sont mobilisés et impliqués pour mettre les cours en ligne, dès la rentrée universitaire 2020/2021, à la demande pressante de l'administration. Autrement dit, L'enseignement à distance s'est imposé à côté de l'enseignement en présentiel mais reste tributaire du débit internet. Voir Item N° 19 fracture numérique dans le Questionnaire des enseignants des 03 cycles en Page 98).

Bien avant l'interview de M. le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (dont nous avons repris quelques extraits dans la Conclusion Générale), la contribution faite par Mr K. RAHMAOUI¹¹ est une analyse objective de certains aspects purement juridiques liés à l'EAD et dont nous reprenons ci – après cet extrait :

Cependant, le E-Learning ainsi que le télé-enseignement soulèvent des questions pertinentes, qui semblent être sciemment occultées par la hiérarchie à savoir :

- La nature juridique des centres d'enseignement à distance et du télé-enseignement,
- Les nouvelles relations de travail imposées par le E-Learning,
- Les droits intellectuels de l'enseignant chercheur,
- Les libertés d'opinion et d'expression de l'enseignant chercheur,
- L'égalité d'accès des étudiants au E-Learning.

¹¹ RAHMAOUI Kamal, Docteur en Sciences Juridiques et Maître de Conférences, « *L'Enseignement Supérieur à Distance : De quelques remarques juridiques et éthiques* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 05/07/2020. P.17

A ces questions d'ordre juridique s'ajoutent celles qui relèvent du domaine éthique, notamment :

- La conception de l'acte de l'enseignement à distance,
- La qualité de l'enseignement à distance,
- Le suivi et l'évaluation des étudiants.

Ce sont ces questions que l'auteur s'est proposé d'examiner, à travers son article, dans un souci d'éclairer l'opinion publique sur les vraies raisons du recours aux plateformes électroniques dans l'enseignement universitaire.

4/ Enfin et surtout, réduire d'une manière significative les cours de soutien privés, ces cours qui d'un côté, font saigner les budgets des parents d'élèves et de l'autre, ont corrompus la conscience d'un grand nombre d'enseignants.

En réponse à ces préoccupations ou à ces attentes ressenties depuis le début de notre travail de recherche, nous avons appris, avec satisfaction, que le Président de la République Abdelmadjid TEBBOUNE a donné des instructions pour le lancement d'une chaîne de télévision spécialisée en histoire, qui constituerait un support pour le système éducatif, dans un message adressé aux Algériennes et Algériens à l'occasion de la célébration du 75^{ème} anniversaire des massacres du 08 Mai 1945 et d'instituer cette date comme journée nationale de la mémoire.

Par ailleurs, l'auteur El Yazid DIB a, d'un côté, dénoncé cette activité parasitaire (s'agissant des cours de soutien privés) et de l'autre, proposé une formule pour la réglementer, avec objectivité et professionnalisme. L'auteur déclare avoir interpellé le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale en l'occurrence M. Abdellatif BABA AHMED ayant succédé à M. Aboubakr BENBOUZID, « *c'est son école à lui qui est à l'origine de l'institution de ce marché informel que sont les cours dits de soutien* », lors d'une rencontre régionale tenue à Batna le 22 Octobre 2012 consacrée au bilan de la rentrée scolaire.

L'auteur tire la sonnette d'alarme sur « ce grand marché scolaire informel », en écrivant : « *Il est installé non pas de jour comme ces espaces de commerce contre lesquels luttent les services de sécurité, mais ce marché florissant agit de nuit* »¹², nous ajouterons : et même durant les week end et encore pendant les vacances en ces moments où tous les apprenants sont sensés : se reposer, se distraire, fréquenter une salle de jeux, effectuer des devoirs à domicile, ..., c'est anti pédagogie à plus d'un titre.

L'auteur poursuit son article : « Ce sont des milliers de client-élèves qui le fréquentent et accompagnés de surcroît par leurs parents. Ils y demeurent des heures et des heures. Les conditions sont plus dramatiques que celles des souks. Les caves d'immeubles, les vieilles maisons menaçant ruines, les garages mal bâtis et bruts servent de lieux de prédilection pour ce genre d'opérations commerciales. Non déclarés, non assurés, mal hygiéniques, manquant

¹² DIB El Yazid, « *Et l'école informelle Monsieur le Ministre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 15/11/2012. P.6

de salubrité, parfois d'éclairage ; ces lieux concurrencent en silence l'école que vous représentez »¹³.

Aussi, l'auteur propose : « que l'éducation nationale doit concevoir un cahier de charges sous forme de texte réglementaire pour réguler et organiser cette activité complémentaire, loin des établissements d'enseignement tels que définis par l'Ordonnance N° 05-07 du 23 Août 2005 qui fixe les règles générales régissant l'enseignement dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement. A l'instar de l'ouverture d'écoles privées coraniques ou de sport, rien n'empêche de réfléchir à la faisabilité d'un tel dispositif. Le quémandeur doit se soumettre aux conditions à requérir pour l'enseignement. Diplôme es-qualité, bonne moralité, sont entre autres des critères d'agrément. Les retraités de l'enseignement feront les bons pourvoyeurs de ces services de soutien à l'école..... L'essentiel c'est que le tout se fasse sous l'œil de l'Etat. Chose qui ne l'est pas actuellement. Cet Etat ignore ce qui se fait dans ces caves, ces garages, ces attrape-nigauds, par ces frimeurs, ces médiocres et ces pédagogues hasardeux. Ceci est inhérent à la personne. Quant au local devant contenir la dispense de ces cours et s'agissant d'un espace devant recevoir le public ; les règles générales d'usage en la matière seront applicables. Activité réglementée, son exploitation demeure astreinte aux commodités usuelles d'hygiène, de salubrité et de sécurité »... ; « *Elle sera défiscalisée, voire exonérée de tout impôt, redevances, taxes. Seule une assurance risque est à contracter* »¹⁴.

Ainsi, nous considérons que ces cours de soutien ne paraîtraient plus comme une activité parasitaire parascolaire, mais feraient l'objet d'un agrément préalable délivré par les services de tutelle, seraient dispensés dans des endroits appropriés et revêtiraient un caractère plus crédible.

Enfin, les initiatives prises par certains enseignants en dispensant des cours (sous forme de vidéos) sur les réseaux sociaux (youtube, facebook,...), sont louables, mais doivent faire l'objet d'un contrôle rigoureux par les services concernés. Car comme nous l'avons signalé, précédemment, pour les cours de soutien, l'esprit mercantile ou autre (recherche d'une notoriété), peuvent primer sur l'esprit et le but pédagogiques.

5/ La réhabilitation des ex Instituts de Technologie de l'Education (ITE) et la définition d'une nouvelle mission pour les Ecoles Normales Supérieures (ENS)

5.1/ Nous souhaitons que les ex Instituts de Technologie de l'Education (ITE) qui ont formé beaucoup d'enseignants entre (1970 et 1985) à travers le territoire national, soient réhabilités pour reprendre un travail de qualité et assurer notamment aux diplômés de l'Université, une formation spécifique, complète et digne en direction :

- a) de l'enseignant, qui à son tour va former les jeunes apprenants et ce notamment dans les domaines de la pédagogie, de la sociologie scolaire, de la psychologie de l'enfant, de la législation,....

¹³ Idem

¹⁴ Idem

- b) des personnels de l'éducation nationale (Inspecteur d'Enseignement, Chef d'Etablissement Scolaire, ...) pour rejoindre d'une part, la proposition de Ahmed FARAH relative à la création de cette « école des cadres » avec pour objet d'améliorer la gestion de ces établissements scolaires et d'autre part, la nôtre, relative à la formation en management qui doit s'imposer à tout cadre désigné à un poste de responsable d'établissement scolaire (voir Conclusion Générale en Pages 231 à 240).

Par ailleurs, l'auteur C. AISSA-KHALED (Directeur de l'Education de Wilaya et ancien professeur INRE) en faisant un état des lieux, a écrit que les Instituts de Technologie de l'Education (ITE) : « sont des espaces budgétivores qui ne servent quasiment à rien parce que la formation professionnelle qui y est dispensée est médiocre et sans portée, parce que la réussite y est sans effort ni mérite et parce que le diplôme qui sanctionne par conséquent, la fin du « cursus » est un mauvais prédicateur de compétences générales et de qualifications professionnelles . Inconsistants, ni la formation ni le diplôme ne sont à la hauteur des promesses attendues »¹⁵.

Il ajoute que ces ITE : « chargés de promouvoir et d'engager les réflexions pour améliorer et performer, de mieux en mieux, la formation de celles et de ceux qui sont appelés à gérer la mission éducative , (Inspecteurs d'Enseignement et Chefs d'Etablissements) et l'acte pédagogique, (Enseignants), sont « des espaces qui ne servent pratiquement à rien ». Aucune recherche n'y est engagée, aucune édition d'idées-forces ne se fait, aucune contribution n'y est permise encore moins considérée, encore moins encouragée ». On y vient, tout compte fait pour passer le temps »¹⁶.

Nous n'adhérons pas à cette vision ou position qui constitue –à notre avis - un dénigrement pur et simple. Parce que nous considérons que ces ITE avec toutes les insuffisances et les lacunes enregistrées, font partie du système éducatif dans sa globalité. Autrement dit, Ces ITE qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la formation d'un grand nombre d'enseignants, ne peuvent être dissociés de ce système éducatif, qui lui-même souffre de beaucoup de maux.

Ce qui nous amène à poser la question suivante : pourquoi l'auteur –qui était aussi responsable dans le secteur-, a-t-il attendu longtemps pour dénoncer cette situation ?

L'auteur a achevé son article par une série de propositions : « Former des Inspecteurs d'enseignement qui ne cautionneront plus l'échec scolaire, des Chefs d'Etablissements qui ne feront plus dans sa promotion et des Enseignants qui ne s'évertueront plus à le fossiliser, cela suppose une professionnalisation des ITE, entendre par là faire de ceux-là des professionnels de haut niveau. Cela signifie, en clair, que la recherche pédagogique devra être leur apanage »,.... « Dispenser une formation spécialisée de haut niveau devra donc être la mission fondamentale de ces Instituts appelés à participer à la lutte pour la compétitivité de l'économie, entre autres. Une maîtrise accrue de leur gestion devra être de mise. Cette gestion passera par le développement de la capacité d'anticipation, une meilleure prévision, une

¹⁵ AISSA-KHALED Chaïb, Directeur de l'Education de Wilaya et ancien professeur INRE « *Les Instituts de Technologie de l'Education Quelle prétention !!!* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » des 17-18 et 19 Août 2020. P.P. 6, 6 et 19

¹⁶ Idem

planification plus rigoureuse des besoins, une utilisation optimisée des infrastructures et des équipements et une organisation qui définit plus nettement les responsabilités et les rôles. Erigés en « Centre d'excellence », ils seront les lieux privilégiés où s'élaboreront les débats sur des problèmes culturels, sociaux, philosophiques, engagés par des spécialistes, entre autres, des chercheurs des universités, des créateurs et des analystes. Ils mériteront dès lors et sans prétention aucune, leur appellation d'Institut de Technologie de l'Éducation ».

Ainsi, nous souhaiterons que ces propositions ambitieuses soient débattues, défendues et soutenues lors de la tenue de ces « assises ou états généraux » sur le secteur de l'éducation nationale préconisées par le Directeur du PARE (voir Conclusion Générale Pages 231- 240).

Enfin, dans un point de presse lors d'une visite de travail dans la Wilaya de Guelma (08/04/2015), l'ex Ministre de l'Éducation Nationale Mme Noria BENGHEBRIT a déclaré que concernant le cas des Instituts de Technologie de l'Éducation (ITE) : « leur récupération est impérative pour permettre la formation des personnels, tous corps confondus, car ce volet est une priorité du MEN ». Cela suppose –à notre sens –leur récupération auprès des Directions de l'Éducation des Wilaya, pour les placer sous la tutelle directe du Ministère. Mais qu'en est-il dans la pratique ?

5.2/ S'agissant des Ecoles Normales Supérieures (ENS), elles sont dépendantes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et ont pour mission essentielle de former des enseignants pour les 03 cycles (Primaire, Moyen et Secondaire) c'est-à-dire pour le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Elles sont au nombre de 11 écoles réparties à travers le territoire national comme suit : Constantine, Alger (Kouba et Bouzaréah), Skikda, Laghouat, Oran, Sétif, Mostaganem, Ouargla, Boussaâda et Béchar.

Ces écoles accueillent chaque année les meilleurs bacheliers puisque l'accès ou l'inscription sont conditionnés par :

- La moyenne obtenue au Baccalauréat allant de 13,94 à 16,01 (cette moyenne varie d'un côté à un autre, d'une spécialité à une autre et encore d'une année à une autre).
- Un entretien oral devant un jury permettant de déceler la capacité d'enseigner du candidat et encore ses capacités physiques et mentales.

C'est dire que ces études « rivalisent » avec celle de médecine, quoique, pas assez prestigieuses que ces dernières. Nous pensons qu'enfin de compte, et sur un plan purement théorique (nous y reviendrons ci-après), qu'on n'est pas loin des exigences de l'école finlandaise où il est « aussi difficile pour un candidat d'être admis en maîtrise de pédagogie que de devenir médecin » (voir Point N° 08 « Qualification des enseignants » ci-après).

Aussi ces étudiants chanceux, ont la garantie, à la fin de leurs études, d'obtenir un poste dans l'enseignement et ce conformément à la signature d'un contrat avec le MEN dès le premier mois des études.

Mais dans ces ENS, la réalité est toute autre ! En effet selon la lecture de l'analyse publiée par le Professeur J.MIMOUNI¹⁷, l'auteur établit un diagnostic et dresse un tableau peu reluisant, sur la situation qui prévaut dans ces établissements.

L'auteur déclare que « j'ai enseigné dans un de ces instituts au tout début de ma carrière et j'ai continué à le faire de manière intermittente ces dernières décennies, de même que j'ai interagi avec son corps enseignant et ses étudiants à travers conférences et ateliers de formation....C'est une des missions des plus noble qui soit et c'est là où on trouve des gens au grand cœur qui ont fait du métier d'éducateur une véritable vocation....Malheureusement, ce sont des institutions coupées du monde universitaire....Tout le monde (enseignants et étudiants) se comporte comme si leur horizon cognitif était celui de l'éducation nationale, et au meilleur des cas où le plafond serait la Terminale. Etant mentalement conditionnés par cela, ils perdent toute motivation à s'élever à un niveau de connaissance disons équivalent à la licence des établissements universitaires ordinaires.....La question lancinante et mortelle sur toutes les lèvres voire sur toutes les bouches lorsque les exigences de performance supérieure est mis en débat : Mais pourquoi faire ? En fait après des discussions serrées, avec des enseignants de l'ENS, il s'avère que ce sont souvent eux-mêmes qui distillent avec vision restrictive aux étudiants créent ainsi un climat de sous accomplissement. Inutile d'ajouter que ces étudiants sont aussi hermétiquement coupés du monde de la recherche qui est pourtant une motivation importante des étudiants des formations régulières, motivation qui augmente en crescendo au fur et à mesure que ces derniers traversent les phases de Licence puis Master en fin Doctorat.....Ajoutons que leurs enseignants font largement partie du problème, n'ayant souvent pas le niveau requis pour enseigner ces étudiants qui à la base sont brillants.

Ces brillants étudiants vont perdre pied dans ces ENS et devenir de pâles reflets de ce qu'ils furent dans leur parcours scolaire précédent. L'excellence se nourrit, et évoluer dans un environnement de non compétitif voire de nonchalance, tout en abreuvant d'autosuffisance laisse des traces indélébiles.....Le test amer qui résume le tout est que leur niveau académique (laissant de côté leur formation pédagogique) est faible et parfois abyssal, aussi ne sont-ils pas compétitifs dans les concours universitaires nationaux d'accès aux spécialités »¹⁸.

Il faudrait avant tout reconnaître que les ENS sont des « zones sinistrées » et ont été pendant longtemps gangrénées par les grèves. Enfin, l'auteur pose une question fondamentale : Comment sortir nos ENS de ce borbier ?

Il est absolument vital que d'abord nos ENS réintègrent de fait l'enseignement supérieur, même si sur le papier ils ne l'ont jamais quitté.

¹⁷ Jamal MIMOUNI est diplômé de l'Université de Pennsylvanie (USA° et Professeur de Physique à l'Université Frères MENTOURI Constantine 1 et Directeur de l'Ecole Doctorale d'Astrophysique. Il est président de l'Association d'Astronomie SIRIUS et Vice-Président de l'Union Arabe de l'Astronomie et des Sciences de l'Espace (AUASS). Il a été élu, le 26/03/2019, Président du comité exécutif de la Société Africaine d'Astronomie (AFAS). Le prix Eurêka 2019 a été décerné le 27/02/2020, à la cité des Sciences de Tunis, à 02 chercheurs : le Professeur Jamal MIMOUNI (Algérie) et le Docteur François TADDEI (France).

¹⁸ MIMOUNI Jamal, « *Nos écoles Normales Supérieures : ces zones d'ombre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 15/04/2021. P.9

Tout en reconnaissant l'abnégation et la bonne volonté chez nombre des enseignants des ENS, ils n'ont cependant pas les ressources intellectuelles et en particulier une vision claire de leur mission pour se débarrasser eux-mêmes. Il faudrait aussi que les critères de recrutement du corps enseignant des ENS soient revus et que ces enseignants se doivent impérativement être des enseignants chercheurs, membres actifs de laboratoires au sein des ENS elles-mêmes ou une des universités avoisinantes.

En premier lieu, ils reprennent contact avec le monde de la recherche scientifique. L'apprentissage dans le monde se fait désormais par la recherche dès le primaire où l'esprit scientifique, la saveur et les joies de l'investigation sont inculquées.

Pour les étudiants des ENS, il faudrait organiser impérativement des Master classes ce nouveau concept de formation, pour les initier à des aspects avancés de la recherche à la portée des lycéens et des étudiants en début de carrière.

Il n'est plus permis de priver nos futurs enseignants et par ricochet les élèves, des différents paliers de participer à cette entreprise exaltante que constitue la recherche qui se fait même avec des contributions modestes.

Cela implique que la mission de ces étudiants ne soit plus confinée du mieux qu'ils peuvent, mais aussi d'être des créateurs de connaissance. Il faut mieux aussi impérieusement encourager et faciliter aux meilleurs d'entre eux l'accès aux études supérieures (post-graduation) par voie de détachement.

6/ Pause lecture :

La lecture n'est pas seulement un divertissement mais un besoin utile, d'où, à notre sens, la nécessité d'instituer dans les écoles et à l'université « la pause lecture » d'une durée de 15 minutes, pour amener les apprenants et leurs enseignants à avoir un réflexe vers ou pour la lecture, car on dit souvent que : « un homme qui lit, en vaut deux », aussi « avant le chien, le livre demeure le meilleur ami de l'homme » et enfin « le livre c'est la vie ».

Les enseignants dans les 03 cycles et leurs collègues de l'université, demeurent unanimes sur les retombées positives de la lecture, sur l'amélioration du niveau de langue française chez les apprenants (voir Questionnaires adressés aux enseignants des 03 cycles et ceux de l'université et les réponses obtenues dans la 2^{ème} Partie).

Dans ce cadre 03 questions nous taraudent :

- Comment donner le goût de la lecture aux élèves ?
- Comment convaincre les pouvoirs publics que les bibliothèques sont un service indispensable dans l'établissement scolaire ? Elles peuvent aider les élèves à renforcer leur niveau et à améliorer leur compétence.
- Comment faire accepter par les parents que la lecture peut, beaucoup, aider leurs enfants à réussir dans leur cursus scolaire? Autrement dit, comment les impliquer ? Pourquoi pas dans la gestion même des bibliothèques scolaires (dons, sponsors, bénévolat,...)? (Voir Point N°01 ci –dessus relatif au rôle et missions des parents d'élèves).

Mais le constat est amer, car :

- a) Les nouvelles technologies ont agi énormément sur la lecture, c'est-à-dire la version papier et de ce fait le livre se trouve concurrencé partout par les Smartphones même dans les trains, les salles d'attente,..., sauf dans les avions-sécurité oblige-heureusement.
- b) Parmi les attributions et les missions de l'école, c'est de donner aux apprenants l'envie de lire et de bouquiner. C'est à ce niveau-là qu'ils doivent apprendre à disséquer un texte, d'analyser un récit, de parcourir un roman ou un ouvrage et de rédiger une fiche de synthèse (ou un résumé) en contrepartie : d'une note à titre d'encouragement.

En l'absence de statistiques fiables, notre souhait c'est de mener des enquêtes, dans le cadre de travaux de recherches par des étudiants, au niveau des établissements scolaires dans les 03 cycles, qui seraient consacrées à l'examen d'une manière approfondie des bibliothèques de ces établissements : leur état, leur gestion, ce qu'elles renferment comme ouvrages,..., et de dégager un certain nombre de ratios :

- Le nombre d'ouvrages par rapport au nombre d'élèves pour déterminer le taux de possession de livres/élève (la norme internationale frôle la barre de 20 livres/élève).
- La répartition des ouvrages selon les matières : littérature, science, mathématiques, technologie, histoire, art, culture,...
- La répartition des ouvrages selon les langues : arabe, français, anglais, allemand,...
- L'inventaire des ouvrages (quand il existe), le renouvellement à concurrence de 40% de l'ensemble des ouvrages, tous les 10 ans (soit par vétusté des ouvrages due à la manipulation, soit par la sortie des nouvelles éditions réactualisées).
- La fréquentation de la bibliothèque par les élèves (prêt et retour des livres), en faisant la distinction entre les garçons et les filles (pourcentage).
- Voir s'il y a une corrélation entre la fréquentation de la bibliothèque et les résultats enregistrés par les élèves. Elle doit exister sans l'ombre d'un doute.
- La contribution des collectivités locales (Wilaya, Daira, Commune), des opérateurs économiques, du Ministère de la Culture, des associations culturelles au moyen des : dons, manifestations culturelles, sponsors,...
- Recenser les établissements scolaires qui sont dépourvus de bibliothèques et dégager un taux par zone (Commune, Daira, Wilaya).
- Dans certains pays, il y a le recours à la bibliothérapie eu égard aux vertus thérapeutiques de la lecture. En tant qu'outils thérapeutiques en médecine et en psychiatrie.
- La gestion administrative des bibliothèques universitaires qui est à revoir compte-tenu des déclarations de certains enseignants et étudiants (Voir Item N°16 Questionnaire Etudiants).

7/ Concours national de dictée :

Instituer dans les écoles et à l'université des concours nationaux, consacrés à la dictée, avec la contribution ou le soutien de la chaîne de télévision réservée à l'éducation nationale (voir Point N° 04). C'est une occasion pour créer l'esprit de compétition. Les meilleurs apprenants doivent être primés ou récompensés.

8/ Qualification des enseignants :

Les enseignants les plus qualifiés devraient être affectés dans le cycle primaire, là où les apprenants ont le plus besoin d'enseignants compétents, qui sachent communiquer et dispenser un savoir à des jeunes apprenants et garantir leur meilleure prise en charge (voir Questionnaire adressé aux étudiants Item N°13, 2^{ème} Partie), aux termes duquel nous avons lancé un véritable SOS, en direction des responsables des secteurs de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur.

Dans la réalité, il a été souvent constaté que, le déficit en moyens humains dans le cycle primaire est, généralement, comblé par des enseignants qui viennent de sortir de l'université (frais émoulus), qui manquent d'expérience, d'une part, et qui – souvent- n'ont jamais aimé ce métier, d'autre part.

Devrons-nous rajouter qu'ils n'ont pas choisi cette profession ou ce métier par amour ou par intime conviction, mais ils se retrouvent dans des écoles face à des jeunes apprenants, parce qu'ils n'ont pas trouvé mieux, autrement dit, par le seul souci d'échapper au chômage.

Ainsi, grand nombre d'universitaires deviennent enseignants du primaire malgré eux, sans aucun enthousiasme et encore après une formation de 15 jours seulement.

Ils n'arrivent pas à développer et à donner un apprentissage incitatif à leurs apprenants qui se trouvent exposés, contre leur gré à : l'ennui, le dégoût, la crispation, la frustration et même le décrochage en fin de parcours.

Aussi, ces enseignants n'incitent pas leurs apprenants à l'épanouissement, bien au contraire, ils provoquent en eux le désir de l'école buissonnière.

Donc, il est impossible de parler de contrat didactique. Ce contrat moral régissant le partage des responsabilités (droits et devoirs) entre l'enseignant et l'apprenant.

Mais ce n'est pas l'incompétence professionnelle à elle seule qui fait le mauvais enseignant, car si l'on éprouve aucune volonté et aucune satisfaction à apprendre, à acquérir et à partager sans cesse le savoir, on ne peut ni étudier ni enseigner.

Aussi, une chose est sûre c'est qu'en dispensant régulièrement le savoir, on se donne forcément la chance de continuer à en acquérir sans cesse, et un bon enseignant est obligatoirement et sans le vouloir, un élève modèle.

En conséquence, ces enseignants, mal formés, mal préparés et non convaincus de ce qu'ils ont à faire, ils ne peuvent être motivés. Aussi, non motivés, ils ne peuvent être qualifiés pour l'accomplir conformément aux principes de la déontologie, qui devront :

- Développer en chaque apprenant, les bonnes manières de penser et d'agir, à côté d'un savoir-faire et d'un savoir-être.

- Inculquer à chacun d'eux les sens : de la ponctualité, de l'exactitude, de la droiture, de la franchise, de la sincérité, ..., pour les amener, en définitive, à vénérer cet enseignant modèle, comme jadis, et encore comme il fut recommandé par le célèbre poète arabe Ahmed CHAWKI (le prince des poètes) qui l'a érigé ou hissé presque au rang des prophètes, au début du XXème.

Par ailleurs, en lisant les articles :

- a) De S. FRAGA, où il écrit : « qu'il est aussi difficile pour un candidat d'être admis en maîtrise de pédagogie que de devenir médecin. Seul un candidat à l'enseignement sur dix parvient à son but »¹⁹.
« Le métier d'enseignant requiert cinq années d'études universitaires, dont une bonne partie (minimum un an) est consacrée à la pédagogie »²⁰.
- b) De A. FARRAH, où il écrit : « *La société finlandaise a beaucoup de respect et de reconnaissance envers ses enseignants, leurs salaires sont parmi les plus élevés, notamment ceux du primaire et le métier, en lui-même, fait rêver !* »²¹.

Nous nous sommes posé les questions suivantes : ces auteurs ont-ils voulu faire une comparaison entre les 02 systèmes éducatifs ? Et dans quel but ? C'est comme s'ils « nous ont mis la puce à l'oreille », au point de nous pousser à faire des recherches sur internet, pour essayer de découvrir en détail ce que le système éducatif finlandais- qui est considéré parmi les meilleurs du monde -a de plus, de mieux ou de différent par rapport aux systèmes éducatifs de notre pays et ceux des autres pays ?

De son côté, l'auteur El yazid Dib a écrit: « A regarder dans les lointaines souvenirs, nos maîtres, nos pions, nos surveillants, nos censeurs et nos proviseurs, la mémoire retient à cet effet que nous développons l'envie d'être comme eux, d'avoir la même étoffe, le même punch, la même démarche, l'identique comportement. Toute cette culture d'être, cette haute personnalité, la leur, cet orgueil positif nous embarquaient dans les rêveries les plus suaves. On voulait à l'époque les imiter, les calquer. Ils étaient des modèles impérissables pour nos pauvres crânes de chérubins et de potaches. Qui de nos enfants ou petits- enfants nourrit actuellement le rêve de ressembler à son instituteur ou à son proviseur ? »²². Nous avons choisi cet extrait qui illustre bien, à la fois, la qualification de l'enseignant mais aussi le profil idéal de cet enseignant (voir Questionnaire des Etudiants partie 2 Item N° 19).

Ainsi, à la fin de ces recherches effectuées sur le système éducatif finlandais et à la lecture de ce dernier article, la question fondamentale suivante nous est venue à l'esprit : à vrai dire n'y-a-t-il pas des points communs ou des similitudes entre le modèle finlandais et celui de « l'ancienne école algérienne » ? Dont certaines caractéristiques ont été évoquées brièvement en Introduction Générale.

¹⁹ FRAGA Samir, « *L'école finlandaise et l'école algérienne* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 23/12/2014. P.8

²⁰ Idem

²¹ FARRAH Ahmed, « *L'école, ce qu'on doit savoir* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 06/08/2015. P. 8

²² Dib El yazid, « *D'une école à une autre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 17/09/2015. P.11

Alors pour inverser cette tendance, ne serait-il pas plus judicieux, plus réaliste que le cycle du primaire puisse recevoir la plus grande attention des responsables du secteur ? Nous pensons qu'une des conditions de la revalorisation de cette mission d'enseigner dans le cycle primaire, devrait passer par une indispensable et nécessaire revalorisation à la fois matérielle et financière (salaires, primes, statuts, logement, transport,...), en plus d'une revalorisation professionnelle et même morale.

Des études approfondies doivent être menées par des spécialistes pour découvrir en détail le système finlandais ou autres systèmes performants dans le monde (Corée du Sud, Japon, Suisse, Singapour,...) qui pourrait constituer-éventuellement-des sources d'inspiration pour nos futures orientations et réformes. En évitant la transposition d'un système sur un autre, car vouloir transposer un système sur un autre, c'est s'exposer à un échec presque assuré ou certain.

9/ Désertion de l'école ou l'école mal-aimée :

L'on se demande, souvent, pourquoi nos enfants, nos élèves, nos apprenants (dans leur majorité) ne progressent pas et encore détestent l'école ? N'y-a-t-il pas une liaison étroite voire interdépendante avec ce que nous avons évoqué précédemment dans le point N° 01 (Rôle et missions des parents d'élèves), le point N° 03 (Volume horaire et rythme scolaire) et encore le point N°08 (Qualification des enseignants)?

Car selon le principe de l'égalité des chances, qui est fondamental dans notre système éducatif (en liaison avec la démocratisation de l'enseignement), nous considérons que chaque apprenant peut prétendre à sa part du bonheur de l'enseignement/apprentissage qui est à la portée de la main et encore gratuit. Il suffit juste de travailler un peu, avec un accompagnement des parents, pour rendre cela possible. Et par ricochet, ils auront à goûter, eux aussi, de cette part du bonheur. Surtout que ces derniers temps certains milieux affirment que : « la famille algérienne du 3^{ème} millénaire n'est plus celle d'antan, elle est beaucoup plus à l'écoute de sa progéniture ». Alors qu'en est-il en réalité ou sur le terrain ?

Par ailleurs, l'auteur El Yazid DIB, par le biais de son article, nous a transporté à travers le temps en écrivant : « Où sont ces années où à chaque rentrée scolaire les mêmes jubilaient de pouvoir enfin finir un été ennuyeux et inutile tant que la notion de vacances n'était qu'un concept d'argumentation destiné à justifier la rupture de l'année ? Les vacances dans leur sens actuel, de départ à la mer, ou à l'étranger étaient pour beaucoup une chose inconnue »²³.

Il écrit aussi : « *Qui ne se souvient pas de ces préparatifs pour accueillir la nouvelle année scolaire ? Les fringues n'étaient pas toutes neuves, ni les godasses. L'on recousait les usés, on les repassait, on les cirait, le lendemain on les enfilaient tout heureux. C'est comme un Aid* »²⁴.

Il ajoute : « Dans le temps, malgré dénuement et indigence, appréhendant l'école, le potache savait que des devoirs l'attendaient. La discipline, le sérieux et le contrôle parental faisaient le reste. Il n'y avait ni wifi, ni playstations. Quant aux parents, ils prenaient l'aller à l'école de

²³ DIB El Yazid, « *D'une école à une autre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 17/09/2015. P.11

²⁴ Idem

leurs enfants comme un recrutement sûr dans la trajectoire d'un destin rassurant. En ces actuels temps, chez certains, cet aller s'apparente beaucoup plus à une garderie qu'à un investissement. Une façon de se faire laisser tranquille un long moment. La crèche n'a jamais été une bonne maman et l'école ne peut être une famille d'accueil »²⁵.

A le lire, nous sommes très émus avec le désir d'imaginer « ce bon vieux temps », mais dans la réalité un grand nombre d'opinions s'accordent pour dire que les temps ne sont plus les mêmes, les personnes aussi, selon l'adage : « autres temps, autres mœurs ».

En effet, il faut l'admettre une nouvelle génération est mise en place et dont les repères et les référentiels sont autres que ceux décrits ou voulus par l'auteur et encore même par les personnes de « sa classe », le tout avec une influence incommensurable, une mainmise totale, un accaparement, ..., des nouvelles technologies de l'information, sur cette génération.

Ainsi, il a été constaté que :

- La grande majorité des apprenants ne prête nullement attention à ce qui se fait en classe. Son seul souci c'est de regagner le plus vite possible « sa véritable » école qui reste sans conteste la rue, où un autre modèle d'enseignement s'y pratique aisément.
- Autrement dit, face à un programme scolaire quotidien ou hebdomadaire lourd, une indiscipline caractérisée ou encore un échec innommable, le tout aggravé, souvent, par l'absence de toute forme d'autorité parentale, l'apprenant se trouve désespéré, désorienté, ... Il se débarrasse avec un grand plaisir de son cartable et de son bout de tablier pour retrouver, tout content, son Smartphone ou à défaut partir vers le cybercafé, se regrouper avec ses camarades au coin de la rue ou dans la cage d'escaliers, courir vers le terrain vague le plus proche servant de « stade de football », jouer dans la boue dans les milieux ruraux, ...
- Aussi, les enfants dans les écoles ne croient plus ce qui s'enseigne comme vérité. Il semblerait même que, la levée quotidienne de l'emblème national et l'entonnement de l'hymne nationale- visant à leur inculquer nationalisme et patriotisme- sont devenus ennuyants. Ces 02 actions répétitives et rébarbatives- aux yeux de ces jeunes enfants- ont produit, en quelque sorte, un effet contraire de celui souhaité par les responsables du secteur.
- Depuis les années 1990, un grand nombre de jeunes apprenants ont opté le plus souvent pour la pratique du commerce informel (vente de divers produits alimentaires ou autres) dans les marchés, le long des routes nationales et de l'autoroute est-ouest, le long des plages, ... Ces jeunes apprenants reprouvent, ainsi, d'une manière inconsciente l'acte de l'apprentissage et ou du savoir, guidés en cela par : un contexte socioéconomique conjoncturel, le désir du gain facile, les mauvais résultats enregistrés voire même l'échec scolaire et enfin la passivité ou l'absence de suivi et de contrôle des parents (comme évoqué précédemment).

A propos de cette situation douloureuse et préoccupante, nous avons choisi cet extrait où l'ex Ministre de l'Education Nationale Noria BENGHABRIT « s'est exprimée à ce sujet en se

²⁵ Idem

basant sur une enquête réalisée en 2013 par son propre secteur. Cette étude nous apprend que sur 1000 élèves au primaire, 657 arrivent en 5^{ème} année primaire, 550 en 1^{ère} année moyenne, 397 en 4^{ème} année moyenne, 150 en 1^{ère} année secondaire et 41 élèves seulement, soit 4% décrochent leur Bac sans redoublement. Les 959 élèves restants font l'objet de redoublement, d'abandon ou d'échec scolaire »²⁶.

Enfin nous reprenons ci-après, cette anecdote qui nous a semblé très significative voire même révélatrice de ce sentiment de haïr, fuir ou de désertier l'école, même chez les jeunes et nouveaux apprenants : « Mon p'tit diabolotin de p'tit fils, au retour de son école, au deuxième jour, main dans la main, m'interpella : hé, papy ! C'est quand les prochaines vacances ? »²⁷

Car pour ce petit « bout-de-chou » et pour tout petit enfant, il est vrai que le premier contact avec l'école est un moment particulièrement important, parfois même douloureux (pleurs, excitation motrice, désarroi lié au vécu de la rupture,...) et pour lui et pour la famille. Mais nécessaire pour qu'il puisse grandir et affronter la vie. C'est un passage obligé.

Mais, pour que l'enfant devienne élève, l'école doit lui offrir les conditions nécessaires pour une véritable insertion qui doit se faire progressivement. Il est à noter que les diverses modalités d'accueil de l'enseignant contribuent, efficacement, à réduire la tension de l'enfant comme celle des parents. C'est le point de départ pour une scolarisation et même une socialisation normales. Devrons-nous rajouter ce point au profil idéal de l'enseignant!? (voir 2^{ème} Partie, Questionnaire des Etudiants Item N°19).

10/ Orientation scolaire :

L'orientation scolaire des apprenants est un problème délicat et complexe que nous ne pouvons ni sous-estimer ni ignorer. L'orientation scolaire peut être un facteur de réussite mais aussi elle peut être la cause de l'échec scolaire.

Nous avons évoqué ce problème le long de notre travail de recherche : en introduction, dans les différents questionnaires et notamment dans le point consacré au rôle et mission des parents d'élèves, qui a précédé, et de ce fait, nous pensons qu'il est du devoir des parents d'élèves démotivés, désintéressés, devenus ingérables et même perturbateurs, de les orienter dès le collège (c'est-à-dire avant la fin du cursus scolaire), vers un centre de formation professionnelle pour l'apprentissage d'un métier. Nous restons convaincus que cette forme de récupération de ces enfants, associée à des mesures incitatives, ouvrirait la porte de « l'école de la 2^{ème} chance ».

- Nous pensons que la solution idoine pour ces cas réside dans la mise en place d'un système performant d'orientation dès le collège. Il s'agit à ce stade de distinguer les apprenants qui doivent aller à la formation professionnelle, de ceux qui seraient aptes à suivre des études secondaires et universitaires et réduire ainsi la pression qui s'exerce sur l'enseignement général et l'accès à l'université (voir notre proposition en conclusion générale). Pourquoi fait-on souvent appel à une main d'œuvre étrangère

²⁶ KHELIL Abdelkader : « *Quand la triche s'érige en institution, pourquoi le bac en ferait-il exception ?* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 29/06/2017. P.7

²⁷ DIB El Yazid, « *D'une école à une autre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 17/09/2015. P.11

(chinois, portugais, turcs,...), sachant que le taux de chômage des jeunes est plus élevé dans le monde ? Alors que le secteur du BTPH (Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique) souffre d'un déficit important en main d'œuvre spécialisée qui peut être formée selon les besoins du marché de l'emploi, au niveau des centres de formation professionnels (chef de chantier, conducteur de travaux techniciens, maçons, ferrailleurs, coffreurs, plombiers,...).

Il est vraiment regrettable que chez nous, la formation professionnelle et l'apprentissage constituent les parents pauvres de tout le système éducatif. Ils sont déconsidérés, sous-estimés, négligés, méconnus,... tant par les apprenants que par leurs parents.

- Par ailleurs, et contrairement à ce constat amer, l'auteur A. FARRAH déclare: « un autre système éducatif qui fait la fierté des Suisses est basé principalement sur l'apprentissage précoce des jeunes. L'apprentissage est l'ingrédient principal de la recette anti-chômage en Suisse, à l'âge de 15 ans les 2/3 (deux tiers) des jeunes quittent l'école pour rentrer en formation et c'est considéré comme une filière d'excellence qui permet à certains d'atteindre les sommets. En quatre années de ce cycle secondaire, l'apprenti peut passer la Maturité qui est l'équivalent du Baccalauréat. D'apprenti à ingénieur, ce n'est pas un rêve en Suisse.....Avec l'apprentissage, les talents deviennent des pros. C'est le slogan qui décrit bien la réalité Suisse qui fait de l'apprentissage une arme redoutable contre le chômage des jeunes, l'un des plus bas au monde »²⁸.

Nous gardons l'espoir pour que les choses puissent changer au profit des jeunes apprenants en difficultés et restons convaincus que les responsabilités demeurent partagées entre les parents d'élèves et les responsables des secteurs, en vue de la saisie des opportunités et l'exploitation des différents créneaux qui s'offrent à ces jeunes apprenants. Tirons les leçons de ce modèle suisse !

11/ Evaluation :

C'est un thème, aussi, très vaste et complexe qui peut faire, à lui seul, l'objet d'une thèse. Alors, nous évoquerons, seulement, quelques aspects en rapport avec notre travail de recherche.

L'évaluation est un processus qui peut toucher ou concerner : l'apprenant, l'enseignant et encore le système éducatif lui-même.

a) L'évaluation de l'apprenant constitue un acte pédagogique très important voire même capital, sinon il serait impossible ou encore insensé de parler d'apprentissage. Mieux encore, l'évaluation fait partie intégrante du système ou du processus d'apprentissage. Elle permet de répondre à cette question qui doit préoccuper, tarauder et « hanter » tout enseignant mais aussi tout responsable du secteur, sous l'œil vigilant des parents: « enseigne-t-on ce que l'on est sensé enseigner ? ».

L'apprenant durant son cursus scolaire doit être soumis à 04 types d'évaluation :

²⁸FARRAH Ahmed, « L'école, ce qu'on doit savoir » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 06/08/2015. P.8

- L'évaluation initiale (ou pré-évaluation ou évaluation diagnostique) qui permet d'identifier chez l'apprenant les connaissances acquises ou requises.
- L'évaluation formative qui, effectuée au début, durant ou à la fin d'une séquence d'apprentissage, permet de renseigner et l'apprenant et l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs de l'apprentissage (vérifier les acquis à diverses étapes et apporter les correctifs nécessaires).
- L'évaluation formatrice vise surtout à impliquer l'apprenant en dehors de la classe (devoirs, travaux de recherche et surtout la gestion du temps personnel).
- L'évaluation sommative permet de tester l'apprenant par le biais d'interrogations écrites ou orales, de devoirs surveillés, d'examens,...C'est à ce niveau que nous pouvons parler de notes.

Dans le PARE, nous retrouvons aussi les notions d'évaluation des ressources, d'évaluation des compétences, ce qui pourrait conduire à l'élaboration des grilles de correction ou barème de notation. Dans ce même programme nous retrouvons la notion d'autoévaluation.

Dans notre travail de recherche, nous avons abordé le problème de l'évaluation à travers les questionnaires adressés aux :

- Enseignants des 03 cycles (Item N°18, 20, 22, 24 et 32).
- Enseignants universitaires (Item N°11 et 12).
- Etudiants (Item N°09, 10, 11, 12, et 15).

Le problème de l'évaluation est revenu aussi dans l'examen de l'oral subi par 80 étudiants, voir 1^{ère} Partie Chapitre 2.

Mais au vu des préoccupations recueillies auprès de la corporation des enseignants, à travers les questionnaires, nous avons été amenés à nous poser un certain nombre d'interrogations, quant à cette classification et aux modalités pratiques, dans le but de poser le cadre général d'une réflexion :

- Les enseignants ont-ils le temps nécessaire et encore ont-ils un aperçu net du contenu, des programmes et des méthodologies des cycles antérieurs, pour pouvoir juger d'une manière impartiale leurs apprenants (notamment l'évaluation initiale) ?
- Les effectifs surchargés des classes permettent-ils aux enseignants de mener à bien les différentes formes d'évaluation citées précédemment ?
- Le volume horaire alloué ou imparti à l'apprentissage, proprement dit, permet-il aux enseignants d'engager et de mener les différentes formes d'évaluation des apprenants ?
- Les notes (sur lesquelles se focalisent les apprenants-surtout à l'université- et même leurs parents) sont-elles des preuves irréfutables des acquis ?

Finalement, parmi toutes ces formes d'évaluation citées plus haut, c'est l'évaluation sommative (sous la forme d'une examination) qui consiste à évaluer l'apprenant par des notes, qui est déterminante. Elle est cruciale car elle détermine le sort même de l'apprenant. Bien que le système de notation se heurte très souvent à une part d'arbitraire, qui pourrait

influencer l'enseignant. En effet, l'humeur de l'enseignant ou la présentation de la copie de l'apprenant peuvent impacter la note de ce dernier. (voir Questionnaire 03 cycles Item N° 20 en pages 98-99).

Ainsi, il faudrait reconnaître qu'une évaluation sommative non accompagnée par les autres formes d'évaluation, demeure anti-pédagogique et ne pourrait entretenir des conditions favorables (sérénité, impartialité, émulation,...) afin que le contrat didactique puisse être honoré, ce contrat moral signalé au point N°08 qui a précédé.

Des disciplines relativement récentes comme la docimologie (qu'on peut définir comme la science de la mesure des résultats aux examens et concours) et encore l'éduométrie (c'est la science de l'évaluation et de la mesure en éducation) témoignent des efforts engagés et des méthodes utilisées, par les spécialistes dans certains pays (France, USA, Belgique,...), pour lutter ou du moins réduire l'arbitraire.

b) L'enseignant aussi, doit être soumis à une évaluation. Mais, comme celle de l'apprenant, elle n'est pas chose facile : quels sont les critères qui déterminent la compétence et la performance de tel ou tel enseignant ? Autrement dit, sur quels critères faut-il se baser pour déclarer et reconnaître qu'un enseignant est compétent ?

Car l'évaluateur peut agir en toute objectivité, impartialité, honnêteté,..., mais il n'est pas exclu qu'il fasse recours à l'arbitraire, « au subjectif », à la pression, à l'intimidation, à la manipulation,..., jusqu'au harcèlement moral.

L'évaluation de l'enseignant est bénéfique quand elle est expliquée d'une manière sereine pour prendre la forme d'un accompagnement, qui doit déboucher sur le développement des compétences de cet enseignant. Elle doit revêtir la forme d'une inspection purement bienveillante. Par contre, elle devient préjudiciable quand l'évaluateur fait valoir avant tout son autorité et son pouvoir discrétionnaire.

L'évaluation de l'enseignant diffère d'un pays à un autre : elle est fonction du système éducatif, du contexte, de la sociologie, des mentalités,...

En Algérie, cette évaluation est généralement basée sur une « note administrative » donnée par le chef hiérarchique (le directeur de l'établissement) et « une note pédagogique » obtenue dans le cadre des inspections qui d'une part, se font selon une périodicité irrégulière, par les différents inspecteurs, et d'autre part, permettront à l'enseignant de progresser s'il est « bon » ou de stagner, s'il est « mauvais ». Dans ce cas, il ne verra pas sa note baisser, mais elle restera inchangée.

Ainsi, les 02 notations en plus des appréciations écrites du chef hiérarchique et des inspecteurs, auxquelles s'ajoute le cumul des années d'enseignement (l'ancienneté), détermineront l'avancement et ou la promotion de l'enseignant.

En Corée du Sud, l'objectif de l'évaluation des enseignants se traduit par une augmentation de leurs salaires (allant jusqu'au double) ou une réduction conséquente, selon la performance de ces enseignants.

c) Même le système éducatif doit faire l'objet d'évaluation.

Dans tout système éducatif, c'est en mesurant la performance, l'efficacité, la fiabilité, la compétitivité,..., périodiquement, avec des outils appropriés et ou standardisés, qu'on parvient à son évaluation. Dans les pays développés, on se réfère à des critères préalablement établis par des experts internationaux et spécialistes en la matière, travaillant sur des indices de performance scientifiquement établis, tel le PISA.

Le PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) est un ensemble d'études privilégiant un socle minimum de compétences pour ce que les élèves de 15 ans c'est-à-dire en fin d'obligation scolaire (telle la 4^{ème} année moyenne dans notre système scolaire), « savent ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent », menées par l'OCDE (l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques).

Il a été créé en 1997 et vise à mesurer les performances des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. La publication de ces études se fait tous les 3 ans, depuis l'année 2000. La prochaine aura lieu en Décembre 2019. Dans la dernière, sur 65 pays, la France s'est classée entre la 22^{ème} et la 27^{ème} place, selon les matières. Quant à l'Allemagne, elle a rejoint le PISA dès 2001 et a refondé tout son système éducatif. Son système s'est beaucoup amélioré eu égard aux diagnostics d'un côté, et aux observations et recommandations de l'autre. Aussi, la Tunisie fait partie du programme PISA et d'ailleurs elle a obtenu de bons résultats.

Les pays les mieux notés sont : la Finlande, la Corée du Sud, le Japon, la Chine,...

Pourquoi l'Algérie n'adhère pas à ce programme ? Les responsables du secteur ont-ils peur de la notation qui pourrait être obtenue ? Ont-ils peur du qu'en dira-t-on ? Notamment les critiques acerbes pouvant émaner :

- Des organisations internationales,
- De la presse tant nationale qu'internationale,
- Et encore des concitoyens et ou parents d'élèves ?

Le PISA vise à déterminer dans quelle mesure, les élèves de 15 ans, sont-ils capables d'affronter les défis de demain et se sentir utiles à la société ? En répondant à cette question, on atteint le but essentiel, la pertinence, la justesse de ce programme.

Nonobstant la non adhésion de l'Algérie au programme PISA, nous pensons que le recours à des audits indépendants, est nécessaire pour d'une part, s'informer de l'état des lieux (faire le bilan de toute réforme ou action engagée) et d'autre part, prendre les décisions et les mesures qui s'imposent pour corriger les carences, les insuffisances et améliorer la compétitivité du système éducatif.

Le rôle de l'évaluation est avant tout de rehausser ou relever le niveau et la qualité de l'enseignement et d'améliorer l'apprentissage chez les apprenants.

Devrons-nous dire que le mode d'évaluation, qu'il soit pour l'apprenant, l'enseignant ou le système éducatif, reste à parfaire, à améliorer,..., ou peut-être même, il reste à trouver !

Enfin, le professeur A. KHELIL affirme que « dans le top 500 des meilleures universités du monde que publie chaque année l'université de Jiao-tong à Shangai, l'Algérie est tout simplement inexistante, alors que l'Arabie Saoudite figure avec 04 universités »²⁹, il rajoute que : « Dans le top 50 africain, on ne trouve pas la moindre trace d'un centre de recherche ou d'une faculté algérienne ! »³⁰.

Toutefois et dans ce cadre, la mise en place ou la création d'une « Agence d'assurance qualité » qui aura pour mission essentielle l'évaluation de l'université algérienne, selon les déclarations du MESRS (voir Conclusion Générale) constitue une lueur d'espoir.

²⁹ KHELIL Abdelkader, « *Que faire face à la régression alarmante et à la médiocrité suicidaire de nos universités* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 13/07/2017. P. P. 7-8

³⁰ Idem

Troisième Partie :

L'activité théâtrale et le développement
de l'expression orale

Premier Chapitre :

Le théâtre, un outil didactique
au service de l'oral

Les enseignants en classe de FLE sont souvent à la recherche des supports pédagogiques et ou ludiques, qu'ils jugent appropriés, attractifs, pour permettre à leurs apprenants de communiquer, d'échanger des paroles lors d'une conversation, de s'approcher le mieux possible d'une situation de communication réelle,...

A travers les questionnaires que nous avons adressés à ces enseignants (pour les différents cycles et ceux de l'université), -que nous avons exploités dans les moindres détails- nous avons eu à constater que les supports didactiques utilisés par ces derniers étaient nombreux et variés et que parmi ces supports certains étaient :

- appréciés tant par les enseignants que par les apprenants,
- appréciés par les enseignants mais peu par les apprenants,
- très appréciés par les apprenants, boudés par les enseignants et automatiquement par les apprenants/ étudiants.

Ainsi, les préférences des uns et des autres pour ces différents supports et nos connaissances personnelles sur ces différents supports, nous ont amené, poussé, encouragé à entreprendre notre expérience à savoir : le recours à un support à la fois didactique mais aussi ludique qu'est l'activité théâtrale, afin d'améliorer la compétence de l'expression orale, en classe de FLE.

Ainsi, la nouveauté réside dans le choix de l'activité théâtrale comme support didactique et nous verrons successivement :

- D'un côté, des définitions et généralités sur l'activité théâtrale,
- De l'autre côté, un constat relatif à la place de cette activité dans les manuels de l'oral et les séances de CEO.

I. Le théâtre : Définitions et généralités

1. Définitions

Dans notre travail de recherche nous avons rencontré plusieurs définitions du mot théâtre et nous reprenons ci après quelques unes :

«Le théâtre est d'abord un spectacle et un genre oral, une performance éphémère, la prestation d'un comédien devant des spectateurs qui regardent, un travail corporel, un exercice vocal et gestuel, le plus souvent dans un lieu particulier et dans un décor particulier.»¹

Le dictionnaire « le dico des définitions » définit le théâtre comme : « *une branche de l'art scénique, un genre de spectacle qui a à voir avec l'interprétation/la mise en scène, par lequel sont exécutées des représentations dramatiques en la présence d'un public. Cet art regroupe le discours, les gestes, les sons, la musique et la scénographie* »². C'est-à-dire que la pièce de théâtre se déroule dans un endroit spécialisé, elle se présente oralement par des

¹ BIET Christian et TRIAU Christophe. (2006), Qu'est-ce que le théâtre ?, Coll. Folio, Essais, Gallimard, Paris

² Les définitions « le dico de définition »

personnes qui vivent l'action et ils nous donnent l'impression que ce qu'ils font et ou présentent est réel.

Aussi, le théâtre :

- se définit comme l' : « *art de présenter devant un public, une action dramatique, faire du théâtre.* »³

- « *est une pratique littéraire particulière, parce qu'elle contient en elle une pratique artistique (...)* »⁴

- vient du mot grec « théatron » et signifie le lieu de représentation. Ainsi, le mot théâtre garde la marque de sa racine grecque « thea » qui signifie regardé et se définit par le fait de montrer un monde de conversation. Le mot théâtre désigne également la scène ou le plateau, c'est à dire toute partie cachée du public par le rideau.

Le théâtre se présente par aisance, se fait avec art et se constitue par des codes :

- Linguistiques: ce qui lui permet d'assurer une communication verbale par un dialogue cohérent et par le para verbal.
- Perceptifs: ce qui est perçu comme les objets décors, la musique, ..., (tout ce qui est visuel et auditif).
- Socioculturels: soit à travers les propos des personnages soit par les didascalies⁵ qui fournissent des indicateurs sur la culture et la société d'une région particulière.
- Théâtraux: relatifs au spatio scénique et à l'espace occupé dans la représentation.

Le théâtre est basé sur deux notions : le texte et la voix. C'est-à-dire, l'existence d'un scénario en rapport avec le sujet à traiter et à présenter devant le public. Ce texte doit être appris par cœur, et présenté par l'acteur sans donner l'impression que ce qui est dit n'est pas vrai. Ce dernier doit utiliser sa voix, ses gestes, son costume, ..., dans le but de transmettre un message aux spectateurs.

En résumé, le théâtre nécessite (exige): une scène, un texte, un ou des acteurs et enfin un public.

D'autres spécialistes disent : « pour qu'il ait du théâtre, il suffit d'avoir : un lieu, un temps, un acte et un public ».

³ PIERRA Gisèle. (1996), Pratique théâtrale et didactique du français langue étrangère, in Travaux Didactique du FLE, n°36, Montpellier III, p.31.

⁴ UBERSFELD Anne. (1996), Lire le théâtre I, Paris, Belin, p.31.

⁵ Une didascalie, dans le texte d'une pièce de théâtre, est une note ou un paragraphe, rédigé par l'auteur à l'intention des acteurs ou du metteur en scène, donnant des indications d'action, de jeu ou de mise en scène. Elle remplit une fonction scénique en donnant des indications, notamment sur le comportement, l'humeur ou encore la tenue vestimentaire d'un personnage.

2. Les différents genres du théâtre:

Le théâtre est considéré comme un genre littéraire⁶ et artistique, qui s'est diversifié dans le monde entier, touchant plusieurs sujets ou domaines : politiques, économiques, sociaux (traitants des problèmes de société), religieux...etc.

Le concept du genre littéraire désigne un type de littérature, qui permet de classer les spectacles en fonction de leur style ou de leur appartenance à un mouvement littéraire.

Ainsi, le théâtre en tant que genre littéraire, apparait sous plusieurs normes:

- La norme de la tragédie qui s'oppose ainsi à la comédie;
- La norme du drame qui refuse la séparation du tragique et du comique;
- La norme Vaudeville qui adapte le rire aux réalités du temps et de la société,...

2.1.La tragédie:

Généralement, la tragédie est définie comme une « action dramatique» qui comporte des péripéties et qui se termine par une situation malheureuse, suscitant chez le public le sentiment de pitié. Pour Aristote, c'est l'imitation (mimesis, en grec) d'une action sérieuse et complète en elle-même, dans une forme dramatique, et non pas narrative comme dans la poésie épique.

Une tragédie se compose de six éléments qui sont respectivement la fable (ou l'intrigue de la pièce), les personnages, la diction⁷, la pensée, le spectacle et enfin la mélodie (car le spectacle tragique est toujours accompagné de musique).

Racine et Corneille (XVIIe) sont considérés comme les deux grands tragiques français.

2.2.La comédie et la farce:

La comédie cherche à divertir, à faire rire, par une intrigue légère ou en peignant les caractères de certains personnages. Dans la comédie et contrairement à la tragédie, le dénouement est heureux.

La farce est une courte comédie fondée sur les jeux de scène. Le niveau de langue est familier et les personnages sont issus de diverses origines sociales. L'intrigue est une intrigue amoureuse. L'unité de lieu est respectée.

a. La tragi-comédie:

Est une forme mixte qui au XVIIème siècle échappe aux règles de la tragédie classique par son dénouement heureux ou par des éléments d'origines romantiques (plusieurs intrigues, mélanges des conditions sociales). Elle privilégie le mouvement et le goût de l'illustration.

⁶ KHERCHOUCHE DELLALOU Naouël (2016), « Le genre policier comme enjeu didactique dans l'enseignement/ apprentissage de la production écrite ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran 2. 382 pages

⁷ La manière de parler. L'élocution.

La tragi-comédie est une forme théâtrale caractérisée par une action qui se rapporte au genre du roman, des personnages de haute extraction, un dénouement heureux et un refus des règles. Le terme est apparu en France chez le dramaturge Robert GARNIER vers la fin du XVI^e siècle, orthographié *tragedomedie*. Ce genre a connu un très grand succès en France vers 1619, à un moment où la tragédie était peu jouée et ne connaît pas encore son renouveau.

C'est un genre de pièce de théâtre dont l'action est romanesque, l'intrigue tragique et le dénouement heureux. Le Cid a été donné sous le nom de tragi-comédie

2.3. Le drame:

Le drame est né parallèlement à ces différents genres théâtraux en Espagne et en Angleterre au XIV^e siècle. Il refuse les trois règles du théâtre classique (qui sont La règle des trois unités qui sont le temps, le lieu et l'action, la règle de la vraisemblance c'est à dire l'ordre et le bon sens et la règle de la bienséance c'est-à-dire pas de scènes choquantes ou événements violents), il peut mêler plusieurs intrigues, et les époques et les lieux peuvent être multipliés. C'est une pièce qui ne respecte pas les règles de la tragédie classique. L'histoire se situe à une époque récente, est centrée sur un héros passionné et son dénouement est malheureux.

3. Les différentes compétences développées par le théâtre :

Comme nous l'avons déjà examiné en détails dans la première partie page, la notion de compétence est intimement liée à l'enseignement/apprentissage en général. C'est la capacité de comprendre et de produire à l'écrit et à l'oral dans un contexte particulier en utilisant des acquis antérieurs. Par ailleurs, « *C'est un ensemble de connaissances, de savoir-faire et de savoir être que l'élève doit pouvoir utiliser pour répondre à un problème précis.* »⁸

À côté de l'enseignement/apprentissage du FLE et de tous ces brassages de savoirs, de savoir-faire par l'apprenant durant son cursus scolaire, les spécialistes s'accordent à dire que le théâtre pourrait être d'un grand apport et aiderait à améliorer plusieurs types de compétences pédagogiques. La bonne exploitation du théâtre permettrait de conduire à plusieurs aspects positifs ainsi qu'au développement de différentes compétences à savoir:

3.1 La compétence langagière :

Cette compétence permet aux apprenants d'acquérir un nouveau vocabulaire et qu'ils vont enrichir au fil des années. L'usage au quotidien et répété de ce vocabulaire est le meilleur moyen de préserver ces acquis et conduirait à «l'apprentissage en contexte». Aussi, l'apprenant aura la possibilité de connaître la grammaire de l'oral, d'améliorer l'articulation et encore d'acquérir la compréhension à l'aide de la gestuelle.

⁸ Cité par : <https://www.men.public.lu/fr/grands-dossiers/systeme-educatif/approche-compétence/> une nouvelle approche pour l'apprentissage du français. Consulté 08/ 2020 à 18h.

3.2 La compétence culturelle :

Le théâtre permet d'aborder, de connaître et de découvrir, dans le temps, plusieurs civilisations. Dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE, les pièces théâtrales françaises constituent une réserve et permettent à l'apprenant (étudiant) d'y puiser plusieurs informations, données, connaissances sur cette langue en tant que telle, son peuple, ses traditions, son histoire, sa culture, ...et ceci à travers le décor, les habits, les textes, ...etc. « *ce que nous appelons la richesse culturelle* ».

3.3 La compétence discursive :

Etant donné que le texte théâtral peut être d'une valeur narrative, argumentative, explicative, informative, les apprenants (étudiants) se trouveraient confrontés à plusieurs situations de communication et qu'il va falloir bien déchiffrer et comprendre. Cela leur permettrait d'acquérir et de produire des énoncés réels et surmonter les différentes difficultés croisées dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale.

3.4 La compétence textuelle :

La compétence textuelle permet l'apprentissage d'autres aspects, par exemple: les types de propositions, les expressions figées,..., et de connaître les différents connecteurs logiques, de travailler la diction En utilisant soit l'oral soit l'écrit qui amènent les apprenants à les distinguer, et ce qui permettrait de simplifier le contenu d'un texte afin de l'assimiler et petit à petit l'apprenant serait capable de rédiger correctement.

3.5 La compétence énonciative :

Cette compétence aide l'apprenant à formuler sa propre phrase, de reformuler les idées des autres, de les transformer au style direct et indirect (le même principe que les exercices langagiers).

3.6 La compétence communicationnelle :

«Communiquer c'est vouloir transmettre des informations à quelqu'un dans un cadre avec une intention.»⁹

Les apprenants vont améliorer leurs capacités d'expression orale dans toutes les situations de communication et participent à la construction de leurs connaissances. En plus, le théâtre favorise la communication surtout entre les pairs et donne une vivacité à cette langue.

3.7 La compétence sociale:

Le théâtre est une éducation et un savoir-faire. Cette activité prépare une génération future qui consiste à instruire les apprenants tout en implantant les valeurs liées à la société. Il s'agit de préparer l'apprenant à choisir, à aimer, à adopter, à apprendre le bon comportement, devenir responsable, de prendre connaissance de ses droits et de ses devoirs, s'exercer à prendre la parole devant un public, renforcer la relation entre les apprenants et l'enseignant. Accroître

⁹ BRUNO Olivier, (1992), Communiquer pour enseigner, Hachette, p .07.

l'amour d'équipe à travers l'interaction et développer l'esprit collaboratif, en général le théâtre: «*ouvre le champ de l'apprentissage et de la socialisation.*»¹⁰

En général, le climat qui sévit ou prévaut au sein d'une troupe théâtrale est souvent un climat très convivial, basé sur la compréhension, l'entente,..., mieux encore c'est un climat considéré comme familial.

3.8 La compétence sémiotique:

La sémiotique, appelée aussi sémiologie, est définie comme « la science qui étudie les systèmes de signes de toutes sortes » et leur signification, c'est-à-dire la production, la codification et la communication de signes. A travers cette compétence, l'apprenant acquière et exploite le système des signes, basé sur les gestes en général, les pauses, les silences et la proximité. L'utilisation correcte de ces signes permet de réussir l'expression orale et d'exprimer le verbal et le non verbal et aussi de fournir l'information avec aisance et audace.

4. L'activité théâtrale:

L'activité théâtrale, dans la pédagogie des langues, est une activité qui est différente du projet théâtral qui dure une année scolaire et qui a pour objectif de mettre en scène un spectacle théâtral. Elle représente un outil didactique ludique qui sert à renforcer la solidarité du groupe et à encourager la prise de parole. Il crée un dynamisme en classe qui permet aux apprenants de devenir des acteurs de leur apprentissage au fil de chaque projet pédagogique.

De ce fait, «*Intégrer des activités théâtrales en classe de FLE, permet de finaliser l'enseignement à travers des activités ludiques. Les activités théâtrales en classe s'intègrent dans une volonté d'approche communicative et actionnelle de l'apprentissage des langues vivantes. Sans être metteur en scène, chaque professeur peut faire appel à ces techniques pour dynamiser sa classe, aborder des notions de grammaire par le jeu et enfin travailler l'oral en classe.*»¹¹

Ces activités ludiques ont pour but de produire des actes de paroles, de libérer l'expression pour communiquer avec les autres. Les enseignants utilisent le théâtre sous forme de jeux ou d'activités pédagogiques, car: «*il existe un lien de parenté fort entre le jeu théâtral et l'apprentissage d'une langue étrangère.*»¹²

L'activité théâtrale dans une classe de FLE est caractérisée par le travail de groupe. Cela favorise les échanges verbaux et le partage des expériences personnelles des apprenants. Ainsi, elle crée un dynamisme dans l'apprentissage d'une langue, elle motive les apprenants en leur permettant de développer leurs propres acquis à partir d'une activité ludique basée sur l'interaction. Aussi, elle leur permet de prendre en compte tous les paramètres demandés dans la prise de parole (linguistique et extralinguistique), ce qui leur permettrait de

¹⁰ MEIRIEU Martine, (2002), Se (re)connaître par le théâtre. Lyon : Chronique sociale. p.14.

¹¹ PAYET Adrien, (2010), Comment intégrer des activités communicatives et théâtrales en cours de Français Langue Étrangère. CLE international, Paris, p.22.

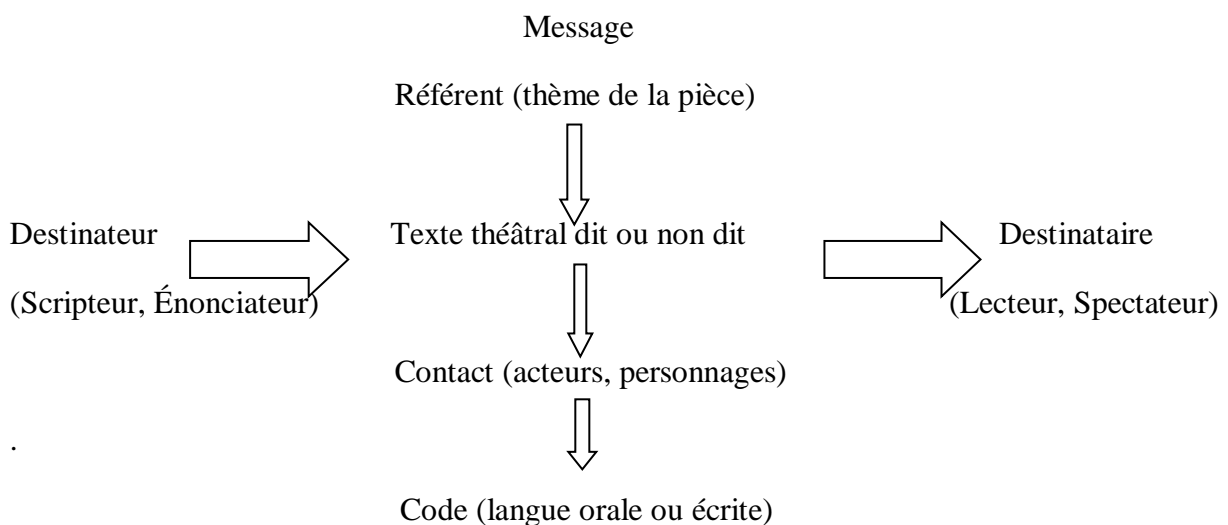
¹² SCMIDT Prisca, (2006), Le théâtre comme art dans l'apprentissage de la langue étrangère, CLE International, Paris, p.95.

devenir des acteurs sociaux compétents dans la communication langagière. L'action de jouer libère l'apprenant de la routine quotidienne de l'apprentissage.

5. La communication théâtrale:

La communication est un aspect essentiel, un processus dynamique qui vise à établir une relation de transmission et d'échange avec un autre. Ce processus permet aux individus d'échanger ou de transmettre des idées, des connaissances et des émotions par un langage oral, écrit ou bien par un système de signes: gestes, musique, dessin...etc. Cette action de transmission ou d'échange peut être directe ou indirecte, elle peut se produire entre plusieurs personnes, entre une personne et un groupe ou entre deux groupes. Ce concept a été l'objet d'étude de **Jakobson** (1963) qui le considère comme un transfert d'informations entre un émetteur et un récepteur, ce que montre bien son fameux schéma qui décrit les différents facteurs de l'acte de la communication.

La communication théâtrale représente aussi un type de relation communicative. Elle se détermine par un langage qui se rapproche du langage quotidien, ce qui est considéré comme un atout dans l'apprentissage du FLE. Cela veut dire que les apprenants peuvent améliorer leur expression orale en langue étrangère à travers les activités théâtrales qui leur offrent la possibilité d'échanger dans des situations authentiques.



Application du schéma de JAKOBSON dans le théâtre.

En adaptant le schéma de **JAKOBSON** au théâtre, nous remarquons que nous avons gardé les mêmes éléments de base du schéma tout en apportant quelques modifications.

La différence entre la communication en général et la communication théâtrale réside dans l'absence de l'intentionnalité¹³ et la réciprocité¹⁴ dans les conversations théâtrales. Anne GODARD et Eve-Marie ROLLINAT-LEVASSEUR affirment, dans ce cadre, que :

¹³ Caractère de la conscience d'être toujours dirigée vers un objet

« Pour le théâtre, comme pour la plupart des œuvres d'art, on ne saurait parler de réversibilité et d'échange entre les créateurs et les spectateurs [...], s'il y a intentionnalité de l'auteur dramatique, du metteur en scène et des comédiens, il n'y a ni intentionnalité ni réciprocité dans les dialogues qu'échangent les acteurs sur scène: tout est déjà écrit et prévu pour les personnages. »¹⁵

Autrement dit, la communication en général se base sur l'improvisation et l'intentionnalité qui incluent les échanges et les discussions, contrairement à la communication théâtrale où tout est préparé à l'avance par des scénaristes, des metteurs en scène et appris par cœur par des acteurs. Ainsi chaque acteur connaît son tour et ce qu'il va ou doit dire.

Par ailleurs, dans le but d'avoir une interaction dans l'apprentissage d'une langue, il faut qu'il y ait d'abord une communication, qui permettrait à l'apprenant de jouer avec les mots et par la suite échanger avec son interlocuteur avec qui il va interagir, partager ses connaissances, jouer son rôle dans le cas d'une pièce théâtrale.

Ainsi, nous pouvons dire que la communication en classe est le moyen d'apprentissage par excellence, car c'est en communiquant qu'on apprend à communiquer.

6. L'enseignement de l'activité théâtrale en classe de FLE

L'activité théâtrale peut être travaillée ou enseignée sous plusieurs formes :

- La forme textuelle : elle repose sur l'étude des textes théâtraux présentés dans le manuel ou proposer par l'enseignant. Elle permet la lecture expressive et le travail de la voix sans aucune présentation ou interprétation par les apprenants (étudiants).
- La forme projective : cette forme associe l'image « photo » sur un écran et le son. Ainsi, les apprenants auront la possibilité d'écouter la bonne articulation et de voir les gestes utilisés ce qui faciliteraient la compréhension.
- La forme représentative : c'est la préparation et la mise en scène d'une pièce théâtrale par les apprenants après répartition des rôles et la maîtrise du texte. C'est l'objet même de notre expérimentation que nous allons examiner dans La 3^{ème} Partie Chapitre 2.
- La forme impromptue : elle est identique à la précédente, sauf que, dans ce cas, les apprenants doivent improviser le dialogue, faire fait appel à leur imagination.....

Aussi, « pratiquer le théâtre en classe est un projet riche et fédérateur pour ces derniers et même pour les enseignants. Le théâtre en classe est une véritable mine d'apprentissage. La prise de parole et l'échange en classe sont devenus une priorité pour les enseignants qui se heurtent aux comportements difficiles de leurs apprenants : Difficultés de concentration, manque de motivation, individualisme ».

¹⁴ Caractère de ce qui est réciproque. Etat d'un sentiment ou relation. Echange mutuel (partagé) de services ou avantages

¹⁵ http://virtuelcampus.univ-msila.dz/facultell/images/fli_doc/documents/memoire/fr/master/2015/azri%20afef%20master%20msila%202015.pdf. Mémoire master /Juillet 2020

Nous avons développé tout cela d'une manière détaillée, dans la séance N°5 avec les étudiants (voir Répartition des séances en Pages 203- 214). Et nous avons fini par une exigence relative au texte théâtral qui doit être conforme aux objectifs pédagogiques.

Généralement, les pièces de théâtres enseignées et ou pratiquées à l'école portent sur des sujets d'actualité par exemple le tabagisme, la drogue, les problèmes conjugaux entre parents, le respect de soi et des autres, le vol ...

Aussi, il serait préférable de choisir les thèmes en rapport avec le programme scolaire et aussi avec le niveau des apprenants (ces pièces théâtrales doivent être abordables) : la nouvelle technologie, la protection de l'environnement, la biographie des personnes célèbres, des fables...

Ces pièces théâtrales, tout en gardant l'aspect comique, doivent avoir pour but la sensibilisation des apprenants sur les maux de la société notamment les actes violents, notamment à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement scolaire.

Enfin, nous avons abordé certains aspects liés à la question, avec les enseignants universitaires, dans le cadre de l'entretien que nous avons effectué avec eux, notamment les Questions N° 4 à 8 en Pages 208 à 211.

7. Les avantages de la pratique théâtrale en classe de FLE et son impact sur les apprenants

L'activité théâtrale représente une occasion pour les apprenants (étudiants) afin de mettre en pratique, d'une façon agréable, ce qu'ils auraient appris, précédemment, dans un autre contexte et leur permet non seulement l'amélioration de l'expression orale mais aussi :

- de comprendre des subtilités linguistiques et culturelles,
- de redoubler la motivation pour leurs études,
- d'appriivoiser ou de vaincre la peur de parler une langue étrangère,
- d'acquérir la confiance en soi,
- d'apprendre à faire vivre un texte sur scène.

Par ailleurs, l'activité théâtrale est un espace de liberté et de créativité où les apprenants pourront pratiquer la langue et l'apprécier, intégrer rapidement le bon accent et les bonnes intonations, familiariser leurs oreilles à la bonne prononciation pour qu'à leur tour ils la feront correctement. Aussi, ils pourront enrichir leur lexique, partager de nouvelles idées et encore de bouger, de parler en même temps et enfin de s'amuser.

En plus des plaisirs cités précédemment, la pratique théâtrale permet aux apprenants (étudiants) de construire et de tisser des liens d'amitiés entre eux, de travailler en groupe avec respect,...

Enfin, il faut reconnaître que cette pratique artistique fait appel à de nombreuses compétences (capacité d'apprendre, facilité d'expression, gestuelle,...) et parfois même à un don ou une vocation.

8. L'activité théâtrale entre l'expression orale et le ludique

L'activité théâtrale est avant tout une expression orale. Elle représente une activité artistique qui regroupe le discours, les gestes, les sons, la musique et la scénographie.

Ce sont deux notions intimement liées puisque cette activité permet la pratique de la langue, et de surcroît, l'apprentissage d'une langue étrangère dépend beaucoup de sa pratique comme nous l'avons vu précédemment. Aussi l'oral se caractérise par le verbal et le non verbal, puisque: « *le théâtre est un outil qui permet de mettre en jeu l'ensemble des composantes de la langue, (...).* »¹⁶

« Parler » aide à mieux améliorer la compétence de l'oral chez les apprenants (étudiants) et dans ce cadre, la pièce de théâtre - fondée sur la maîtrise du dialogue- constitue un moyen efficace. Elle permet aussi d'utiliser, d'appliquer toutes les règles de la langue française, (l'intonation, le rythme et le gestuel). Elle n'est pas bénéfique, seulement, pour celui qui parle, mais aussi pour « les spectateurs » qui sont des apprenants. Ces derniers, à force d'écouter le dialogue présenté entre les acteurs de la pièce de théâtre, vont mémoriser ce qui a été dit pour essayer ou tenter, éventuellement, d'interpréter et ou répéter encore une fois la pièce en question lorsqu'ils seront seuls ou entre eux.

Par ailleurs, nous considérons que l'utilisation et ou la présentation de la pièce de théâtre dans une classe de FLE, n'est pas bénéfique seulement pour les apprenants (étudiants) qui, après avoir appris par cœur le texte théâtral et vont le présenter oralement devant leurs camarades de classe, mais elle l'est aussi pour ces spectateurs, cet auditoire qui sont dans ce cas des apprenants qui vont regarder, suivre et apprécier le show présenté devant eux.

Parallèlement à ce rôle pédagogique, didactique, « *Le théâtre ... doit divertir le spectateur qui vient voir/ regarder la pièce. Cet aspect ludique du théâtre est montré par Brecht dans le Petit Organon pour le théâtre* »¹⁷.

Cela veut dire que l'activité théâtrale est un moyen ludique qui peut divertir les apprenants pour mieux les motiver. Mieux motivés, ces apprenants seraient préparés, prédisposés,... pour améliorer leur apprentissage de la langue et notamment de l'oral.

Grâce à la pièce de théâtre, l'apprenant devenu « acteur » ou « comédien », va créer « son monde » et faire appel à son imagination, ses émotions, ..., il va dépenser toute son énergie à travers son rôle pour qu'il donne une âme au texte qu'il a appris et transmettre un message.

¹⁶ Louis Carole, 2011 théâtre FLE www.etudier.com consulté en 08/ 2020 à 10h

¹⁷ <http://www.etudier.com/dissertations/La-Fonction-Du-Th%C3%A9%C3%A2tre/334792.html> consulté 06/2017 à 12h.

II. Les manuels et les séances de CEO : quelle place pour l'activité théâtrale ?

1. Place du théâtre dans les manuels de l'oral en L1 et L2

1.1 Programme de l'oral

Selon le programme des enseignements du socle commun du domaine des « Lettres et Langues Etrangères », l'enseignement de le module intitulé Compréhension et Expression Orales s'étale sur les deux premières années du cursus universitaire.

A l'inverse, nous tenons à préciser que l'oral n'a été introduit comme module en L3 que durant l'année universitaire 2015/2016, c'est la raison pour laquelle notre travail a porté essentiellement sur les deux années de Licence (L1 et L2).

Durant les quatre premiers semestres, ce module qui cumule quatre (04) crédits et un coefficient de deux (02), est enseigné à raison de 03heures / semaine durant quinze semaines soit un total de 45 heures/ semestre.

Les enseignants assurant le module de Compréhension et Expression Orales au Département de Français, Faculté des Langues Etrangères de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed recourent à des manuels. Ces manuels ont été élaborés sous la direction de BELKACEM Dalila enseignante au même département et DESCHAMPS Hervé, enseignant à l'Université Lyon 2 au CIEF (Centre International d'Etudes Françaises) et la contribution d'une équipe d'enseignants constituée de : FRIQUI TALBI Farida, MAMMAD Mohamed, SALHI Nawel, SI YUCEF Halima et ZINAI Yamina.

Ces manuels ont été publiés en Septembre 2014 par le Laboratoire LAFRAMA.

Chaque manuel se rapporte à deux semestres, chaque semestre est réparti en cinq thèmes et enfin chaque thème comporte entre cinq et dix sous thèmes. Le thème s'enseigne en deux séances séparées de trois heures chacune. Ainsi, l'étudiant a six heures de cours d'oral.

Le manuel de Compréhension et Expression Orales II est

« destiné aux étudiants de 2ème année de licence de français, les activités qui y sont proposées répondent par leurs diversités aux deux objectifs solidaires qui sont l'appropriation des outils linguistiques et la maîtrise de discours en réception et production orales. La production orale prend deux formes bien distinctes que nous retrouverons dans les semestres 3 et 4. Nous avons la production en continu (exposé et discours construit et préparé) ainsi que la prise de parole en interaction (prendre part à un débat, une conversation). »¹

Les activités d'apprentissage dans les deux manuels I et II sont construites sur des méthodes actives pour permettre aux étudiants une participation maximale et une prise de parole individuelle.

Le travail en sous-groupes ou en binômes, motive non seulement les étudiants mais l'enseignant aussi.

Dans les deux manuels, les supports proposés sont diversifiés, nous y trouvons plusieurs formes : les citations, les journaux, les photographies, les documents sonores extraits de sources multiples, ...,

¹Manuel de « Compréhension et Expression Orales II », p 3,2014/2015.

1.2 Organisation du manuel de l'oral

L'organisation des manuels I et II est identique. Tout d'abord, nous trouvons, avant chaque activité, un tableau introductif qui présente les objectifs communicatifs et les objectifs linguistiques.

Les objectifs communicatifs s'intéressent à la prise de parole.

Les objectifs linguistiques, quant à eux, s'intéressent au lexique et à la phonétique.

Après ce tableau introductif, une liste regroupant les titres des documents utilisés et travaillés dans l'unité est présentée, ce qui permet aux étudiants ainsi qu'à l'enseignant de repérer et de suivre, aisément, les informations essentielles pour le bon déroulement de la séance. Ce tableau pourrait constituer une référence, un aide-mémoire.

Ensuite, vient le remue-méninge qui se présente sous la forme d'un ensemble de photos ou d'images qui serviront à déclencher et ou à stimuler la parole et l'échange chez les étudiants qui se trouvent motivés dès les premières minutes du cours.

L'enseignant intervient après pour introduire le thème à travailler, en expliquant le vocabulaire difficile.

Le remue-méninge, il s'agit là d'un mot-clé qui nous interpelle, afin de mieux connaître sa signification, sa portée, sa dimension, ... Le remue-méninges, c'est l'équivalent en français du terme anglo-saxon « brainstorming » que l'on rencontre souvent dans des écrits ou qui revient souvent dans certaines discussions et qui signifie « se réunir en groupe afin d'échanger des idées sur un même sujet afin de trouver un concept ou de dégager une pensée créative ».

Le but de cette technique est de produire le plus d'idées possibles sur un thème donné dans un minimum de temps. Il favorise l'émergence d'idées nouvelles. Il participe à la cohésion du groupe et favorise l'expression de chaque participant. Dans l'enseignement/ apprentissage, l'enseignant aura à jouer le rôle d'animateur.

Aussi, « le remue-méninges » ou « brainstorming » peut être défini comme étant « le travail d'un groupe cherchant à produire le maximum d'idées par la libre association d'idées, la spontanéité des suggestions et l'interdiction de critiquer les idées énoncées par les participants ».

La fiche outils qui succède à cette activité, est présentée au début de chaque unité. Son rôle consiste à aider les apprenants dans leur approche de la thématique abordée, elle peut être complétée individuellement. Cette fiche servira aussi de référent pendant l'apprentissage.

Il est à souligner que les activités sont organisées autour des séquences d'apprentissage, ainsi le document support est la base de chaque séquence, cela permet de bien travailler la compréhension orale et aussi dévoiler le lexique, les structures grammaticales. Puis vient l'expression orale vient après et autorise un réemploi en contexte des notions utilisées précédemment, ce qui pousse les étudiants à les mémoriser.

L'enrichissement lexical vient en cinquième position (après le tableau introductif, le remue-méninge, la fiche outils, titres des documents), c'est le moment de découvrir de nouveaux éléments dans la thématique étudiée, ainsi faire appel aux acquis, et les étudiants vont exploiter ce vocabulaire à travers des exercices qui prennent des formes variées.

Enfin, des activités de phonétiques sont proposées à la fin de chaque thème des trois premiers semestres. Par contre, durant le quatrième semestre, elles sont remplacées par un exposé que les étudiants présenteront sur la base des recherches sur un thème choisi.

C'est en fonction du niveau des étudiants que l'enseignant peut réaliser ces activités au moment qu'il juge opportun, ainsi il peut exploiter un ou plusieurs exercices selon son choix.

En analysant ces manuels qui sont destinés aux étudiants du Département de Français de la Faculté des Langues Etrangères, de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, nous avons constaté que les thèmes sont choisis de manière à correspondre à la vie particulière des étudiants, d'autres thèmes sont d'ordre général et peuvent les intéresser d'une manière ou d'une autre, enfin, d'autres thèmes sont proposés dans le troisième semestre et portent par exemple sur *la vie professionnelle*. Nous avons repris les listes intégrales des thèmes traités dans les manuels I et II en Annexes pages.....

Si les programmes prévus dans ces deux (02) manuels ont été conçus dans le but de l'amélioration du niveau de l'oral des étudiants de L1 et L2 (et nous ne doutons pas de cela, étant donné que les concepteurs connaissent bien la réalité de l'enseignement / apprentissage du FLE à l'Université), toutefois, en prenant connaissance de ces programmes, nous avons constaté et ou remarqué –avec beaucoup d'amertume- que dans les deux (02) manuels, aucune place n'est accordée à l'activité théâtrale ! Ce qui soulève les questions suivantes :

1/ Pourquoi les concepteurs ont-ils occulté ce genre d'activité dans ces 02 manuels ?

2/ Ces auteurs/concepteurs ne sont-ils pas d'accord avec l'affirmation suivante de Fanny SIMON : « Je tiens à mettre en avant l'importance du théâtre : à la fois les enjeux éducatifs qui en découlent mais aussi le fait que le théâtre sous ses aspects les plus divers est aussi un support pédagogique pour l'enseignement... »² ? A l'instar de ce que les auteurs et spécialistes ont écrits sur cette activité (voir 3^{ème} Partie Chapitre 1 qui a précédé).

3/ Sept (07) années se sont écoulées après leur publication, le moment n'est –il pas venu de songer et réfléchir à une actualisation, une mise à jour ou encore une nouvelle édition de ces 02 manuels qui inclurait l'activité théâtrale comme moyen didactique ? Lorsqu'à fortiori, l'observation mentionnée en bas de page de la page 04 dans chacun des manuels I et II que nous reprenons intégralement : « Ce document n'est pas un produit fini. Des corrections peuvent éventuellement être apportées si nécessaire. Les auteurs qui ont réalisés ce manuel seront heureux de recevoir toutes remarques susceptibles d'améliorer le contenu de cet ouvrage » - qui témoigne de l'humilité de ces auteurs- laisse entrevoir la faisabilité d'une telle ou telle opération. Nous pensons que l'essentiel c'est qu'il y ait une conviction qui s'ajouterait à une volonté.

A l'instar de notre requête, devons-nous rappeler que dans le questionnaire adressé aux enseignants universitaires et notamment l'item N°4 formulé ainsi : « Utilisez-vous souvent le manuel dont les thèmes ne sont plus d'actualité ou dépassés ». Pour enrichir la séance de l'oral, ils ont déclaré utiliser d'autres supports qu'ils ont détaillés dans l'item N°5 qui a suivi (voir Questionnaire adressé aux enseignants universitaires dans la 2^{ème} Partie en pages 147-148).

² SIMON Fanny. (2012), « Le théâtre à l'école primaire, un « plus » pour les élèves ? » <https://arlap.hypotheses.org/1243>. Consulté 08/2017 à 18 h

2. Séances d'observations avec les enseignants du module de « Compréhension et Expression Orales »

Dans le cadre de notre travail de recherche et d'investigation- comme nous l'avons déclaré explicitement dans l'introduction générale de notre thèse de doctorat- nous avons effectué durant la période s'étalant de Novembre 2014 à Mars 2015 (autrement dit, durant le 1^{er} semestre de l'année universitaire 2014-2015), des séances d'observations dans les classes de 02 enseignantes en l'occurrence Mesdames BELKACEM D. et MEGUENNI A. –pour lesquelles nous avons beaucoup de respect- qui assuraient le module de CEO aux étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} années de licence (LMD).

Ces séances auxquelles nous avons assisté, par alternance et avec leur accord préalable, étaient limitées dans le temps. Si à première vue le but recherché était de voir les méthodes exploitées et utilisées dans l'enseignement/ apprentissage de l'Expression Orale, dans notre tête, il y avait un 2^{ème} but que nous connaissons à la fin de ces séances.

Chacune des 02 enseignantes assurait le module de CEO, selon sa propre méthodologie, tout en respectant le programme. Ainsi, la première assurait ses cours en trois heures d'affilée en observant une pause de 10 minutes après une première tranche de cours d'une durée de 90 minutes. Par contre, la seconde a éclaté la séance de trois heures (prévue au programme) en deux séances de 90 minutes chacune, réparties sur 02 jours. Nous avons beaucoup apprécié cette seconde méthode qui réduirait, considérablement, la fatigue et l'ennui tant chez l'enseignant que chez les apprenants/ étudiants et encore garantirait une meilleure assimilation du cours par ces derniers.

Nous devons rappeler que dans le questionnaire adressé aux enseignants) universitaires et notamment dans l'item N°18 formulé ainsi : « Le volume horaire hebdomadaire (03 heures) consacré aux séances de l'oral, est-il suffisant selon-vous ? » et en fonction des réponses obtenues des uns et des autres, nous avons procédé à une analyse détaillée en mettant en exergue que :

- Le volume horaire hebdomadaire est considéré comme insuffisant comparativement aux autres modules
- La durée de la séance (03 heures d'affilé) est considérée comme ennuyeuse, anti-pédagogique, difficile à réaliser,
- L'éclatement ou le dispatching en 03 ou 03 séances, est une solution avec des retombées positives sur l'enseignant et l'apprenant.

(Voir Questionnaire adressé aux enseignants universitaires 2^{ème} Partie en Pages 157-158).

Il reste entendu que le module de CEO est assuré à partir d'écoute de documents sonores. Puis viennent des questions de compréhension sur le thème du document sonore, posées par l'enseignant, proposées dans le manuel et enfin, l'ouverture du débat avec les étudiants sur le thème traité : c'est le moment de l'expression orale. Les groupes comportaient 40 étudiants.

Dans ce cadre, nous avons assisté vingt séances de 90 mns et avons sélectionné 05 d'entre-elles :

- **Séance N°01 :** 19/11/2014 de 10h à 11h30

Enseignante A Etudiants 2^{ème} année Licence

Thème de la séance : « La publicité ».

L'enseignante a demandé aux étudiants: l'objectif recherché de la publicité ?

Ils ont répondu : « elle sert à influencer, attirer, séduire, convaincre le consommateur, ..., pour arriver à commercialiser et à vendre ».

- Si certains étudiants (20%) ont fait l'effort de passer au tableau pour présenter des produits de leur choix à leurs camarades et en utilisant un langage plus ou moins correct,
- A l'inverse la majorité soit 80% sont restés à leurs places contraints dans cette posture par : la timidité, le trac,..., le complexe de se mettre face à leurs camarades et l'enseignante. Tout cela s'explique ou se justifie par les difficultés d'expression chez la majorité d'entre eux, c'est ce qui se lisait sur leurs visages !

Nous avons remarqué que l'enseignante donnait la parole à la plupart des étudiants et il existait une certaine ambiance en classe.

- **Séance N°02 :** 26/11/2014 de 10h à 11h30

Enseignante A Etudiants 1^{ème} année Licence

Thème de la séance : « La colocation ».

L'enseignante avait expliqué le sens du mot en donnant aux étudiants une certaine définition « C'est le fait de partager une chambre avec une ou plusieurs autres personnes avec le partage du loyer entre elles ».

Elle leur a fait écouter un document sonore sur le thème et après ils ont répondu aux questions de compréhension.

Passer à l'expression orale qui était sous forme de débat sur la colocation. Les étudiants(es) ont formulé différents points de vue sur le thème.

- **Séance N°03 :** 07/01/2015 de 10h à 11h30

Enseignante A Etudiants 1^{ème} année Licence

Thème de la séance : « La vie de famille ».

Faire écouter un document sonore aux étudiants puis répondre aux questions de compréhension.

La majorité des étudiants a participé.

Nous avons assisté à une comédie musicale. C'était une chose originale et une bonne initiative de la part de ces étudiants sauf que le langage utilisé était familier et la majorité des étudiants n'ont pu s'exprimer durant la présentation.

- **Séance N°04 :** 02/12/2014 de 10h à 11h30

Enseignante B Etudiants 1^{ème} année Licence

Thème de la séance : « Les sentiments ».

L'enseignante après avoir fait écouter aux étudiants une chanson de Loizeau Emily sous le titre « je suis jalouse », a posé des questions relatives aux :

1/ mots qui expriment les différents sentiments.

2/ sensations citées dans la chanson.

- **Séance n°05 :** 09/12/2014 de 10h à 11h30

Enseignante B Etudiants 1^{ème} année Licence

Thème de la séance : « Le parcours de formation ».

L'enseignante a fait écouter un document sonore aux étudiants suivi de questions auxquelles ces derniers ont essayé de répondre.

Durant ces 10 séances, nous avons appris beaucoup de choses et nous avons eu à constater que :

1/ Les 02 enseignantes assuraient le module de CEO en respectant scrupuleusement le contenu des manuels de l'oral qui venaient d'être publiés- pour une question d'éthique-, c'est-à-dire elles se contentaient des thèmes prévus ou proposés dans les manuels et qui comportaient des questions de compréhension et d'expression avec des documents sonores correspondants.

Par ailleurs, selon les informations recueillies auprès de certains enseignants et de certains étudiants, durant les premières années après leurs publications, les manuels I et II de l'oral étaient mis à la disposition des enseignants ce qui est tout à fait normal, mais ils étaient mis aussi à la disposition des étudiants, pour être restitués à la fin de l'année universitaire à l'administration.

Mais cette pratique a été supprimée ces dernières années –pour des raisons que nous ignorons- et c'est dommage pour les étudiants. Car, à notre sens, ces derniers en ayant les manuels à leur portée ou sous les yeux, pourront suivre aisément les différentes étapes de la séance de CEO et encore améliorer leurs niveaux dans ce module qui est inscrit parmi nos préoccupations majeures dans notre travail de recherche.

2/ Les travaux présentés par les étudiants au moment de l'évaluation ou de l'examen étaient, tout simplement des exposés ou des poèmes récités.

3/ Le recours au théâtre ou à l'activité théâtrale était totalement absent et c'est le second but que nous avons cherché à travers ces séances d'observations.

Nous avons remercié les 02 enseignantes et les avons prié d'être encore patientes avec nous, durant les prochaines actions que nous envisagerions de mener et ou d'entreprendre toujours dans le cadre de notre travail de recherche.

Deuxième Chapitre :

L'expérimentation :
entre simulation et interprétation

Après, ce constat relatif à l'absence de l'activité théâtrale dans :

- Les manuels I et II de l'oral (voir Partie 3 Chapitre 1 Point N°01),
- Les séances d'observation chez les 02 enseignants du module de CEO, (voir Partie 3 Chapitre 1 Point N°02),

Un entretien avec les enseignants universitaires (en complément aux questionnaires déjà examinés), en vue d'obtenir leurs avis sur l'activité théâtrale a précédé notre expérience.

Nous avons tenté notre expérience auprès des étudiants de 2^{ème} année Licence LMD avec notre objectif premier était d' : « améliorer chez l'apprenant/ étudiant la compétence de l'expression orale à travers la pièce théâtrale ».

Cette expérience a été vécue durant l'année universitaire 2015/2016, en assurant le module de « Compréhension et Expression Orales » aux étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} années LMD.

Au début, le module portait principalement sur des documents sonores avec des questions de compréhension et d'expression, auxquelles les étudiants devaient répondre.

Au moment des évaluations et examens oraux du premier semestre, les étudiants avaient cette gêne, ce trac pour se mettre face à leur enseignant et encore face à leurs camarades. Aussi ces comportements embarrassants aggravés par la timidité de ces derniers, ont détourné l'objet des examens oraux pour ne prendre que la forme de simples exposés lus, c'est-à-dire un écrit oralisé (comme nous l'avons constaté dans les séances d'observation auprès des 02 enseignantes).

Par ailleurs, une minorité d'étudiants avait pris l'initiative de présenter des comédies musicales et de petites saynètes. Cette initiative que nous avons beaucoup apprécié, leur a permis d'obtenir des notes au-dessus de la moyenne, à titre d'encouragement, de notre part.

Durant le deuxième semestre, nous avons fait que cette minorité puisse jouer le rôle de « locomotive » afin de généraliser la recherche et le travail sur des pièces de théâtre. Nous avons constaté, dès le départ, l'adhésion, à notre idée, d'une majorité d'étudiants, en dépit du caractère hétérogène du groupe. Seulement il fallait adopter une certaine méthodologie.

1. Entretien avec les enseignants universitaires sur le théâtre

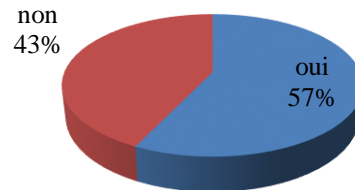
Compte-tenu de l'importance du sujet à savoir « le théâtre comme moyen didactique en classe de FLE » et encore des enjeux qui pourraient l'entourer et afin de ne pas alourdir et ou surcharger le questionnaire adressé aux enseignants universitaires et enfin eu égard à la taille réduite de l'échantillon d'étude (07 enseignants), nous avons préféré engagé un entretien direct avec eux, en aparté au moment de la réception de leurs réponses au questionnaire cité précédemment, surtout dans le but d'obtenir, spontanément des réponses sincères, franches, crédibles, ..., avec notre engagement de les garder anonymes.

De ce fait, nous avons préparé les questions suivantes au nombre de 08 afin de recueillir les réponses des uns et des autres et donc sonder ou jauger leurs avis personnels sur ce sujet qui nous a beaucoup préoccupé le long de notre travail de recherche.

Question N°01 : Le théâtre en tant que 6^{ème} art, vous intéresse-t-il ? Autrement dit aimez-vous le théâtre ?

- 04 enseignants ont répondu par oui (57,14%)
- 03 enseignants ont répondu par non (42,86%)

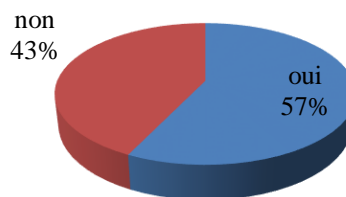
Question N°01



Question N°02 : Vous arrive-t-il de suivre des pièces théâtrales au théâtre ou à la télévision ?

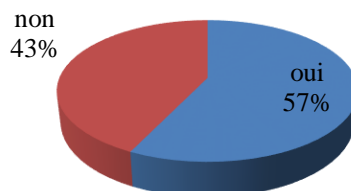
- 04 enseignants ont répondu par oui (57,14%)
- 03 enseignants ont répondu par non (42,86%)

Question N°02



Question N°03 : Avez-vous tenté de réaliser des activités théâtrales avec vos apprenants (étudiants) durant le cours de l'oral ? Si non pourquoi ?

Question N°03

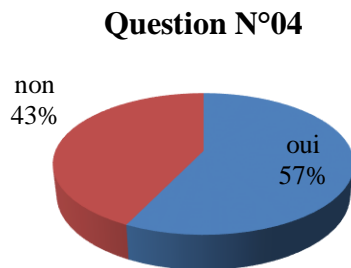


- 04 enseignants ont répondu par oui (57,14%), mais seulement sous la forme de : jeux de rôle (présentation et récitation de fables), initiation de débats autour d'images, de reportages,...

- 03 enseignants ont répondu par non, (42,86%) et ont justifié leurs réponses négatives par :
 - Les contraintes du programme : comment respecter les horaires et comment concilier entre les différents modules?,
 - La contrainte des effectifs,

NB : dans cette 2^{ème} catégorie, une enseignante ayant un diplôme en littérature assurant le module intitulé « le ludique dans l'enseignement/apprentissage du FLE » pour les étudiants de 1^{ère} année Master, et en se référant à ces motifs évoqués ci-dessus, a déclaré être : « dans la gêne de ne pouvoir assurer le module comme il se doit, le tout aggravé par la timidité des apprenants (étudiants), les difficultés d'expression liées à la faiblesse du vocabulaire,... » et se trouve contrainte de recourir, seulement, à l'analyse de pièces théâtrales sous forme de support écrit.

Question N°04 : Etes-vous d'accord pour l'introduction de l'activité théâtrale dans les séances de l'oral à l'avenir?



- 04 enseignants ont répondu par oui (57,14%),
- 03 enseignants ont répondu par non (42,86%), en justifiant leur réponse négative par :

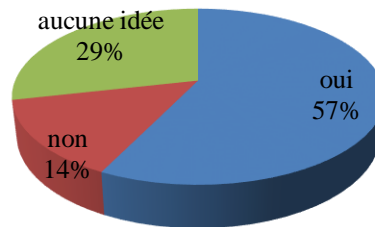
« Comment y parvenir ? » compte tenu d'un grand nombre de contraintes, parmi lesquelles nous reprenons ci- après les principales en plus de celles évoquées précédemment dans la réponse à la question N°03 :

- La prédisposition chez les enseignants et encore chez les apprenants (le théâtre est avant tout une vocation! À côté de nombreuses compétences dont la facilité ou l'aisance dans l'expression, la gestuelle, la capacité d'apprendre les textes,...),
- La disponibilité d'une salle aménagée pour le spectacle (les préparations, les répétitions,...),
- Les moyens matériels nécessaires pour la réalisation d'une pièce de théâtre (les costumes et autres moyens).

NB : nous devons signaler que parmi ces 03 enseignants qui se sont opposés, l'un d'entre-eux s'exclama : « Alors si j'ai bien compris, ce n'est pas terminé avec les réformes et les réformettes dans l'enseignement en Algérie ! »

Question N°05 : Pensez-vous que vos apprenants (étudiants) seraient disposés et ou motivés pour la réalisation des pièces théâtrales ?

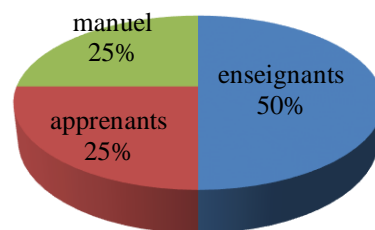
Question N°05



- 04 enseignants ont répondu par oui (57,41%),
- 02 enseignants ont répondu par l'expression suivante « je n'ai aucune idée! » (28,57%).
- 01 enseignant a répondu d'une manière catégorique « je ne pense pas! » (14,29%).

Question N°06 : Qui pourrait proposer ces pièces théâtrales en classe ?

Question N°06



Seuls les 04 enseignants qui ont répondu par oui à la question 03, ont répondu à cette question comme suit :

- 02 enseignants ont répondu ainsi « les pièces théâtrales seraient proposées par les enseignants, car ce sont eux qui connaissent bien le niveau de leurs apprenants et encore leur besoins et leurs attentes » (28,57%).
- 01 enseignant a déclaré qu'il laisserait le choix des pièces théâtrales aux apprenants en fonction de leurs préférences et encore pour les motiver (14,29%).
- 01 enseignant a proposé cela : « dans un manuel conçu pour l'activité théâtrale et fourni par les services du MEN » (14,29%).

NB : 03 enseignants se sont abstenus. L'un d'entre eux a lancé en ironisant : « dans tous les cas pas moi ! »

Question N°07 : Selon vous, quels seraient les objectifs recherchés à travers le recours à l'activité théâtrale en classe de FLE ?

- Les 04 enseignants (51,14% qui ont répondu par oui à la question 03, ont répondu à cette question comme suit :
 - ❖ L'amélioration de l'enseignement/ apprentissage du FLE en général et de la compréhension et l'expression orales en particulier,
 - ❖ Le théâtre étant considéré comme un support pédagogique et encore un support ludique par des spécialistes, il faut y recourir malgré les difficultés qui pourraient surgir au départ,
 - ❖ 03 enseignants (42,86%) se sont abstenus de répondre à cette question.

En effet, le théâtre dans l'enseignement/ apprentissage du FLE est considéré comme un support ludique qui pourrait motiver les apprenants, c'est un support qui s'inscrit dans le domaine de l'éducation, donc il peut servir l'enseignement et l'apprentissage d'une nouvelle langue, le cas du FLE.

Aussi, la pratique du théâtre conduit les apprenants à faire preuve d'imagination, elle éveille en eux l'attention au point de s'intéresser à tout ce qui se dit sur la scène. Après le spectacle, ils vont être à l'écoute de l'enseignant (réalisateur) et des spectateurs pour recueillir les avis des uns et des autres (le qu'en dira-t-en).

C'est ce qui est confirmé par Fanny SIMON : « *« Je tiens à mettre en avant l'importance du théâtre : à la fois les enjeux éducatifs qui en découlent mais aussi le fait que le théâtre sous ses aspects les plus divers est aussi un support pédagogique pour l'enseignement. »*¹

Question N°08 : Selon vous, la réalisation d'activités théâtrales en classe de FLE pourrait-elle améliorer le niveau des apprenants (étudiants) à l'oral?

- 04 enseignants (57,14%) ont formulé des réponses favorables et nombreuses que nous avons synthétisées comme suit :
 - Motiver les apprenants (étudiants) à l'expression orale.
 - Rendre l'enseignement/ apprentissage de l'oral plus amusant avec une certaine ambiance et un nouveau décor.
 - Aider les apprenants (étudiants) à vaincre leur timidité, à avoir confiance en soi,...
 - Encourager les apprenants (étudiants) à prendre la parole face à un public.
 - Donner l'envie de s'exprimer, de dialoguer, ..., de travailler.
 - Préparer les apprenants (étudiants) à la vie réelle (professionnelle).
 - Permet aux apprenants (étudiants) d'utiliser leurs acquis précédents.
- 03 enseignants (42,86%) se sont abstenus de répondre à cette question.

Les enseignants- dans leur majorité- sont d'accord pour dire et affirmer que l'activité théâtrale contribue à l'amélioration du niveau des apprenants à l'oral. Ils pensent que ces derniers seront plus motivés en intégrant et en pratiquant cette activité dans leur apprentissage.

¹ SIMON Fanny. (2012), « Le théâtre à l'école primaire, un « plus » pour les élèves ? » <https://arlap.hypotheses.org/1243>. Consulté 08/2017 à 18 h

Mais, ces mêmes enseignants soulèvent la question suivante : « comment y parvenir ? » compte tenu d'un grand nombre de contraintes, parmi lesquelles nous citons :

- La contrainte du programme,
- La contrainte des effectifs,
- La prédisposition chez les enseignants et chez les apprenants,
- La salle de spectacle pour les préparations et les répétitions
- Les costumes,...

Après avoir terminé l'analyse des questions et dégager les résultats, nous avons remarqué un grand rapprochement entre les réponses des enseignants et la pratique de l'expression orale en classe.

La compétence orale est la plus travaillée par les enseignantes, vu son importance dans la communication, la majorité des enseignantes exploitent le débat en classe pour enseigner l'oral. Pour l'activité théâtrale tous les enseignants estiment que cette dernière peut développer les compétences orales vu son aspect motivant qui crée le désir de s'exprimer oralement, mais le manque de moyens handicape l'enseignement de cette compétence. Le niveau de certains apprenants est moyen voir même faible à l'oral, sachant que la difficulté principale qui les empêche de s'exprimer c'est la timidité qui peut être surmontée en utilisant les bonnes méthodes comme par exemple le théâtre. ce dernier libère l'apprenant de la routine, lui permet de prendre la parole, de s'habituer à parler en face d'un auditoire et cela permet de dépasser la peur et la timidité.

Le plus important à retenir c'est de bien choisir le support qui peut motiver l'apprenant. L'activité théâtrale est la plus liée à la communication, que ça soit pour acquérir les connaissances ou les transmettre, voilà pourquoi les concepteurs des programmes et les enseignants doivent la prendre en considération.

Ainsi c'est un aspect positif qui encourage les concepteurs des programmes d'intégrer l'activité théâtrale dans les différents niveaux d'étude du français.

2. Expérience menée avec les étudiants de 2^{ème} année Licence à travers le théâtre

2.1. Répartition des séances pour la réalisation des pièces de théâtre

Eu égard au volume horaire hebdomadaire du module de Compréhension et Expression Orales (CEO), à la prédisposition constatée chez la majorité des étudiants et enfin à notre conviction de mener l'expérience du théâtre en classe de FLE, nous avons adopté la méthodologie suivante :

Le module CEO d'un volume horaire de 03 heures par semaines, a été éclaté en 02 séances de 90 minutes chacune.

Dans ce cadre, la première séance de 90 minutes sera consacrée au module de CEO proprement dit, la seconde avec la même durée (soit 90 minutes) sera une occasion pour permettre aux étudiants : « une immersion dans le monde du théâtre » à côté, bien sûr, de l'immersion linguistique entreprise depuis les premières années de l'école primaire.

Dans le cadre de cette immersion dans le monde du théâtre, nous avons prévu une série de 12 séances dont :

- 05 séances consacrées aux aspects théoriques concernant le théâtre,
- 07 séances consacrées à l'activité ou à la pratique théâtrale.

Séance 1 : Durée 90 minutes

Cette première séance était une introduction, une prise de contact afin d'ouvrir un débat avec les étudiants et leur initiative sur le théâtre, ce thème (ou support didactique) très vaste, comme nous l'avons évoqué auparavant et quand bien même il est connu par certains, apprécié par d'autres, il demeure méconnu par une troisième catégorie qui concerne les indifférents et ou réticents – qui sans aucun doute- se posaient des questions :

- Pourquoi ce thème dans une séance de l'oral ?
- Qu'allons-nous faire avec ?

Dans tout cela, le but était de permettre aux uns et aux autres de se familiariser avec le thème, notamment certaines définitions, certains concepts,....., en laissant à tout un chacun la possibilité d'intervenir, de prendre connaissance,...., de noter tout mot ou expression ayant un lien avec le thème en question. Nous avons adopté une approche participative, dialogique, active,...

Durant cette première séance nous avons senti que les langues se sont déliées : des dizaines et des dizaines de mots en rapport avec le théâtre, ont été avancés ou proposés par les étudiants. Ils ont été inscrits au tableau, sans aucun classement, puis recopiés par ces derniers dans leurs documents personnels, en fonction de leur importance.

Aussi, beaucoup d'entre eux n'ont pas hésité à poser des questions pour connaître la signification de tel ou tel mot, nous leur avons donné les réponses nécessaires, parfois, avec la contribution de leurs camarades.

A la fin, de cette séance qui a duré 90 minutes, sans que les étudiants ne s'en rendent compte ! Nous nous sommes trouvés proches de la définition ou des définitions du théâtre.

Nous nous sommes quittés avec un espoir de poursuivre ce travail lors de la séance prochaine, mais aussi avec une soif d'apprendre autre chose sur le théâtre.

Séance 2 : Durée 90 minutes

Cette séance a été consacrée à un bref rappel sur tous les mots notés lors de la séance précédente, ce qui nous a mené à fournir les définitions du théâtre (voir 3^{ème} Partie Chapitre 1 en Pages 188-189). Les étudiants ont pris note, ensuite nous avons invité certains d'entre eux à lire à haute voix, puis à relire, ..., une interaction s'est installée dans la classe autour :

- du contenu de ces définitions en général,
- de certaines expressions,
- de certains mots clés,

Les étudiants ont commencé à montrer leurs compétences langagières pour parvenir à l'explication de certaines expressions, de certains mots- souvent avec notre aide- ou encore pour défendre leurs points de vues, chose que nous avons appréciée et qui témoigne de leur adhésion à notre démarche engagée ou entreprise sur le théâtre.

Comme pour la première séance, les étudiants et nous-mêmes n'avons pas senti le temps passé. Par contre, nous avons senti une certaine satisfaction qui se lisait ou s'affichait sur leurs visages, et nous nous sommes dits simplement « au revoir ! »

Séance 3 : Durée 90 minutes

Dans une suite logique, nous avons consacré cette 3^{ème} séance à l'examen des notions suivantes :

- Les différents genres de théâtre à savoir : la tragédie, la comédie et la farce, la tragi-comédie, le drame (voir 3^{ème} Partie Chapitre 1 en Pages 190-191),
- L'activité théâtrale qui est basée sur le travail de groupe, (voir 3^{ème} partie Chapitre 1 en Pages 193-194),
- La communication théâtrale est considérée comme un atout dans l'apprentissage du FLE. (voir 3^{ème} partie Chapitre 1 en Pages 194-195),

Les étudiants ont pris des notes et nous leur avons fourni un maximum d'explications ainsi que les sources et les auteurs pour leur faciliter les travaux de recherche.

Séance 4 : Durée 90 minutes

Comme signalé dans la première séance et pour prouver, une fois de plus, aux étudiants que nous sommes toujours dans le cadre de notre module de CEO et que le théâtre n'est pas étranger à ce module, bien au contraire il en fait partie intégrante. De ce fait, nous avons consacré cette séance aux différentes compétences qui peuvent être développées par le théâtre :

A titre de rappel « la notion de compétence est le résultat de l'enseignement/ apprentissage. Elle traduit la capacité de comprendre et de produire des expressions écrite et orale dans un contexte particulier en utilisant des acquis antérieurs ».

Nous avons examiné successivement les compétences suivantes :

- La compétence langagière
- La compétence culturelle
- La compétence discursive
- La compétence énonciative
- La compétence textuelle
- La compétence communicationnelle
- La compétence sociale
- La compétence sémiotique

Parmi ces différentes compétences (voir 3^{ème} partie Chapitre 1 en Pages 191 à 193), nous pouvons affirmer que grâce à :

- La compétence langagière, les étudiants ont acquis le long de ces 04 séances un nouveau vocabulaire riche, varié et diversifié.
- La compétence communicationnelle, les étudiants ont et pourront améliorer leurs capacités d'expression orale dans toutes les situations de communication, aussi ils participeront à la construction de leurs connaissances.

Séance 5 : Durée 90 minutes

Dans la séance précédente, nous avons affirmé aux étudiants que le théâtre faisait partie intégrante du module de CEO. Dans la présente séance et en nous référant à certaines citations d'auteurs et spécialistes, nous avons voulu leur faire toucher du doigt, la liaison étroite qui existe et existerait entre l'école et le théâtre autrement dit, entre l'enseignement/ apprentissage et le théâtre.

Dans ce cadre et sur la base des citations, ci-après, un débat riche et instructif s'est instauré entre les étudiants:

a/ « *Le théâtre et l'apprentissage d'une langue coïncident à plusieurs niveaux et il paraît clair que les deux disciplines sont utiles l'une pour l'autre.* »²

b/ « *Le théâtre, art fédérateur, permet à l'enseignant de travailler la maîtrise du langage oral, au cœur des programmes de l'école, par une approche globale des techniques d'expressions qui prend appui sur l'imagination et l'invention de ses élèves.* »³

c/ « *La présence du théâtre à l'école est fondamentale : sa pratique est un excellent moyen pour l'élève d'être en relation avec lui-même, les autres et le monde* »⁴

Ainsi, il a été relevé :

« *Qu'enseigner le théâtre représente une alternative efficace pour améliorer la communication et les comportements en classe* », selon les témoignages d'enseignants qui l'ont fait dans certains pays et notamment en France.

« *Que pratiquer le théâtre en classe est un projet et fédérateur pour les apprenants et pour les enseignants. Le théâtre en classe est une véritable mine d'apprentissage. Prendre la parole et l'échange en classe est devenu une priorité pour les enseignants qui se heurtent aux comportements difficiles de leurs apprenants : difficultés de concentration, manque de motivation, individualisme* ».

Ainsi, nous pensons que la pratique théâtrale au-delà d'être un simple divertissement, elle permet non seulement l'amélioration de l'expression orale mais aussi de développer la personnalité, la communication, la créativité, la concentration et la réflexion chez l'apprenant ou l'étudiant.

Enfin, il reste entendu que nous ne pouvons pas choisir n'importe quel texte ou pièce théâtrale pour l'enseignement/ apprentissage en classe de FLE, mais que cela doit dépendre des objectifs pédagogiques assignés.

Séance 6 : Durée 90 minutes

Après un volume horaire de 07 heures 30 minutes consacré à des définitions, des généralités sur le théâtre, nous avons pensé que les étudiants étaient « dans le bain » c'est-à-dire, ils étaient bien imprégnés et que nous pourrions passer à une seconde étape, celle de la pratique du théâtre en étant convaincus que celle-ci serait plus intéressante, plus attractive et plus attrayante.

² ALIX Christophe, LA GORGETTE Dominique et ROLLINAT-LEVASSEUR Eve-Marie (2015), Didactique du français langue étrangère par la pratique théâtrale, Université de Savoie, p.134.

³ PENDANX Michèle (1998), Les activités d'apprentissage en classe de langue. Vanves: Hachette, p. 108

⁴ [www.ac-paris](http://www.ac-paris.fr), projet théâtre à l'école élémentaire Charles HERMITE, Laure ZANASKA, CM1, 2011-2012. Consulté 07/ 2020 à 14h

Toujours avec une approche participative, nous avons demandé aux étudiants de proposer des sujets qui pourraient constituer des thèmes de pièces de théâtre ou de donner les titres de pièces de théâtre, connues, qui pourraient être adaptées par certains (notamment celle qu'ils auraient étudiées dans le module de « civilisation » ou autre).

Une étudiante est passée au tableau pour noter les différents thèmes ou les différents titres qui seraient proposés soit par ses camarades soit par nos soins.

Il s'en est suivi une interaction...voire même une compétition entre les uns et les autres, en vue de faire passer le thème préféré. Nous avons joué à l'arbitrage pour d'une part, garder le calme dans la salle et d'autre part, satisfaire les participants.

Ensuite nous avons mis un peu de pression en leur demandant qu'avant la fin de la séance nous devons arrêter la liste des thèmes ou titres.

Ce qui fut fait, avant la fin de la séance, une liste de 14 thèmes a été arrêtée sur la base d'un consensus pour éviter les similitudes ou encore les répétitions.

Avant de nous quitter, nous leur avons demandé de réfléchir, pour la prochaine séance, à la constitution de petits groupes.

Car le théâtre est une éducation et un savoir-faire. Il permet de renforcer la relation entre les apprenants et l'enseignant mais aussi entre apprenants et leurs camarades. Il permet aussi d'accroître l'amour du travail d'équipe à travers l'interaction et de développer l'esprit collaboratif.

Enfin le théâtre « *ouvre le champ de l'apprentissage et de la socialisation* »⁵.

Nous avons insisté sur le fait que le climat qui doit sévir ou prévaloir au sein d'une troupe théâtrale est souvent un climat très convivial, basé sur la compréhension, l'entente,..., mieux encore c'est un climat considéré comme familial.

Séance 7 : Durée 90 minutes

Après un bref rappel sur les thèmes retenus lors de la séance précédente, nous avons demandé aux étudiants si les groupes sont constitués ou s'il faudrait encore un moment pour apporter les dernières retouches ou modifications de manière à obtenir des groupes basés sur l'entente, la compréhension, les affinités,..., et surtout l'efficacité.

Après un moment de concentration, certains groupes sont constitués. Nous avons demandé simplement de noter sur une feuille de papier le thème ainsi que les noms et prénoms des étudiants qui composent le groupe.

Après le recueil de ces documents ou listes, nous en avons fait la lecture en vue de valider ces groupes et encore « d'officialiser » le travail.

Nous leur avons demandé, *illico presto*/immédiatement, de commencer à imaginer, à discuter calmement, à rédiger les scénarios ou les textes.

Aussi, nous avons demandé aux étudiants qui ne font pas partie des groupes de se joindre aux membres de ces groupes, afin de participer selon leurs préférences pour le thème, ou selon le lien avec les membres du groupe, afin de participer d'une manière ou d'une autre au travail qui se fait, tout en leur rappelant les notions importantes du travail de groupe ou d'équipe, évoquées lors de la séance précédente et qui sous-tendent l'activité théâtrale.

La salle s'est transformée en une véritable « ruche » et vint la fin de la séance.

⁵ MEIRIEU Martine, (2002), *Se (re)connaître par le théâtre*. Lyon : Chronique sociale. p.14

Nous avons demandé aux étudiants de poursuivre, éventuellement, le travail chez eux, à défaut il sera fait lors de la séance prochaine.

Séance 8 : Durée 90 minutes

Dès le début de cette séance, les groupes se sont reconstitués d'une manière automatique et les étudiants ont repris le travail. Après un bon moment, en faisant le tour de ces groupes, nous avons constaté que le taux d'avancement diffère d'un groupe à l'autre. Certains étudiants ont profité de notre passage pour nous demander : des conseils, des avis,...

D'autres n'ont pas hésité pour se déplacer vers nous et demander : des précisions, des orientations,...

A quelques minutes de la fin de la séance, et voyant quelques inquiétudes qui se lisaient sur certains visages concernant le temps imparti, nous avons demandé aux étudiants de poursuivre le travail, éventuellement, chez eux et qu'à défaut, tous les travaux seraient repris, finalisés et remis lors de la séance prochaine. Après cela, nous avons senti une satisfaction chez un grand nombre d'étudiants.

Séance 9 : Durée 90 minutes

Dès le début de cette séance, 02 étudiantes sont venues me remettre le travail de leur groupe respectif, tout en les félicitant en disant « bravo », nous avons demandé aux autres groupes de faire de même au fur et à mesure que leur travail serait achevé. Nous avons rappelé que dans tous les cas, à la fin de la séance, tous les groupes sont tenus de remettre leur travail.

Après cela, nous avons procédé à la lecture des 02 textes qui nous ont été remis à savoir :

- La pièce de théâtre ayant pour thème « les droits des enfants ».
- L'adaptation de la pièce connue sous le titre « la parure ».

Après cela, nous nous sommes rapprochés des 02 groupes qui avaient devancés leurs camarades et qui étaient dans l'attente, pour leur formuler nos observations et leur donner les orientations nécessaires pour poursuivre le travail.

Nous leur avons demandé de corriger les fautes, de reformuler certaines expressions signalées, de procéder à la répartition des rôles, d'entamer les répétitions même après les cours si cela leur était possible, enfin d'apprendre, par cœur, le texte.

Au fur et à mesure que le temps passait, nous recevions les textes achevés selon le détail ci-après :

- « A la pharmacie de Mr VALENTIN » (pièce adaptée)
- « La différence dans les fiançailles chez les Algériens et chez les Français » un thème d'ordre culturel.
- « Les fiançailles comparaison de cette cérémonie chez les Algériens et chez les Français »
- « Les misérables » (pièce adaptée)
- « Le conflit entre la belle-mère et la bru » un thème se rapportant aux problèmes de la société.
- « Le tailleur fou » (pièce adaptée)

- « Le mariage artificiel » thème se rapportant aux problèmes de la société.

Ces textes ont été examinés et retournés aux groupes concernés avec des observations et des recommandations identiques à celles qui ont précédées.

La fin de la séance étant proche, nous avons été contraints de presser les retardataires.

Ainsi, nous avons pu récupérer les derniers textes qui seront examinés ultérieurement et retournés lors de la prochaine séance, à savoir :

- « Le divorce »
- « La corruption »
- « L'amitié »
- « Hernani » (pièce adaptée)

Enfin avant de nous quitter :

- Nous avons demandé aux différents groupes, chacun en ce qui concerne et dans la mesure du possible, de se procurer les costumes (robe blanche, robe traditionnelle, blouse blanche,...) et les objets ou accessoires (stéthoscope, maquillage,...)
- Nous avons informé les étudiants que pour des raisons d'ordre organisationnel et même administratif, les 02 ou 03 séances prochaines seront consacrées dans leur totalité (c'est-à-dire 03 heures) aux travaux de théâtre.

Séance 10 : Durée 03 heures

Dans le cadre de notre expérimentation sur le théâtre en classe de FLE, nous avons considéré cette séance qui va s'étaler sur 03 heures comme étant une « séance charnière », car durant laquelle nous allons aborder le volet pratique au sens le plus aigu.

Tout d'abord, nous avons remis les 04 textes, après correction, pour permettre aux 04 groupes concernés de rattraper le retard enregistré la séance précédente.

Durant la 1^{ère} tranche de cette séance nous avons demandé aux différents groupes de procéder à la répartition des rôles et d'entamer les répétitions, avec bien sûr, l'obligation pour chaque membre d'apprendre, par cœur, le texte et notamment la partie qui le concerne.

Aussi, nous avons laissé libre choix aux groupes de choisir ou proposer 04 pièces théâtrales pour être présentées durant la 2^{ème} tranche de cette séance. En toute logique, le choix devait se porter sur celles dont les travaux de répétitions étaient bien avancés. Autrement dit, il y a lieu de choisir 04 groupes dont les membres se sentiraient prêts à présenter leurs pièces théâtrales devant leurs camarades.

Après un bon moment de discussion et de concentration entre les groupes, la liste des pièces a été arrêtée et inscrite au tableau. Il s'agissait des pièces suivantes :

- La pièce de théâtre ayant pour thème « l'amitié »
- L'adaptation de la pièce connue sous le thème « la parure ».

- La pièce de théâtre ayant pour thème « les droits des enfants »
- L'adaptation de la pièce connue sous le titre « les misérables »

Le programme étant arrêté, les différents groupes s'étaient remis au travail selon l'avancement des préparatifs :

- Si les 04 groupes retardataires s'attelaient à corriger les fautes, à reformuler certaines expressions (selon nos observations) à la répartition des rôles,...
- Les groupes non concernés par la présentation, ce jour, profitaient pour parfaire leurs textes : en ajoutant des expressions, en modifiant des mots, en reformulant des expressions suite à une idée nouvelle venue ou proposée par l'un des membres du groupe, ..., tout cela avant de commencer les répétitions,
- S'agissant des 04 groupes programmés pour la présentation ce jour, c'est la phase finale c'est-à-dire la préparation des costumes avec des moyens limités, la répartition des rôles et les répétitions (en l'absence d'un metteur en scène ou d'un réalisateur) et pas de place : à l'erreur, au stress, ... A chaque passage, nous les avons orienté, soutenu, encouragé, pour qu'ils puissent parvenir à leur objectif.

A vrai dire, en revenant au bureau, en regardant voire même en contemplant ces petits groupes d'étudiants en train de travailler, dans le calme, guidés par un esprit de compétition, ..., cela constituait pour nous une source de réconfort !

La première tranche de cette séance tirait à sa fin et nous avons décidé de marquer une pause de 10 mns afin de permettre aux étudiants de souffler ou prendre un peu d'air.

Nous entamons la 2^{ème} phase en avisant les étudiants –dont certains prendront le statut « d'acteurs ou d'actrices » dans peu de temps ! que leurs efforts seront récompensés et que leurs travaux seront évalués. Nous avons précisé avec insistance que ces travaux seront évalués par nous, en tant qu'enseignante, par le biais d'une note entrant dans le cadre de l'examen final du module de CEO, mais ils le seront aussi par vous, en tant que « spectateurs » et ou « observateurs ».

Ainsi, après chaque présentation nous consacrerons un moment pour le débat : vous serez invités à formuler vos observations, vos remarques, ..., même vos critiques si elles sont fondées, c'est ce que l'on appelle généralement « le jugement ou l'évaluation par les pairs », pour arriver à tirer d'une manière consensuelle la morale visée à travers le texte de la pièce théâtrale.

Sans perdre de temps nous invitons le 1^{er} groupe à présenter son travail.

1/ c'est le groupe composé de 03 étudiantes ayant travaillé sur le thème « l'amitié », qui s'apprête à « monter sur scène » pour la présentation, sous nos applaudissements. Puis le silence s'installe et c'est parti !

La pièce de théâtre présentée par ces 03 étudiantes a duré 11 minutes. « Le spectacle » a été marqué par du silence (concentration des uns et des autres) et fini par des applaudissements.

En les félicitant, il y avait un mélange de joie et d'émotion qui se dessinait sur leurs visages et nous les avons priées de rester sur « scène », afin de répondre aux interventions de leurs camarades autrement dit « des spectateurs ».

Eu égard au thème traité à savoir « l'amitié », cette valeur ou cette vertu qui tend, malheureusement, à devenir un « produit rare » et en se tournant vers les « spectateurs » pour leur donner la parole, nous avons lu sur leurs visages de la satisfaction et un engouement pour intervenir, ne serait-ce que pour les féliciter, les encourager, ..., chacun à sa manière. Un débat s'en est suivi, nous avons intervenu plusieurs fois pour ramener le calme dans la salle et éviter les interventions en même temps !

2/ Le tour est venu pour le 2^{ème} groupe ayant choisi l'adaptation de la pièce connue sous le titre « la parure » qui monte sur « scène » sous nos applaudissements. Puis le silence s'installe et c'est parti encore une fois !

La pièce a été présentée par un groupe composé de 02 étudiantes et 02 étudiants et a duré 12 minutes. « Le spectacle » fut marqué par un grand silence qui traduisait la concentration des uns et des autres, selon les différentes péripéties et c'est la fin avec des applaudissements.

Tout en félicitant le groupe, nous l'avons prié de rester sur scène.

Ça été un « régal » pour la majorité des « spectateurs » à travers ce qui se lisait sur leurs visages. Parmi toutes les interventions, les commentaires, ..., nous avons, tous, retenu pour les 03 personnages :

- Mathilde : en plus du dénuement, elle en avait trop gros sur le cœur.
- Loisel : un mari épris d'amour, de bonté et de compréhension,
- Johanne : une amie au grand cœur.

3/ Ensuite, c'est le groupe ayant travaillé sur l'adaptation de la pièce connue sous le titre « les misérables », qui monte sur « scène ».

Ce groupe est composé de 04 étudiantes et 03 étudiants et la représentation a duré 12 minutes.

« Le spectacle » fut marqué par un grand silence puis vint la fin avec des applaudissements.

Encore une fois, tout en félicitant le groupe, nous l'avons prié de rester sur scène pour répondre aux questions éventuelles des « spectateurs ».

Plusieurs questions ont été posées aux membres du groupe, certains ont formulé des observations, d'autres des critiques sur :

- Le choix du thème,
- La façon de présenter,
- Les costumes, ...,

Nous avons intervenu plusieurs fois pour ramener le calme dans la salle et éviter les interventions en même temps, pour que ça soit profitable!

A la fin, nous avons rappelé qu'il s'agit là d'une adaptation de cette œuvre littéraire de Victor Hugo (1862) avec des personnages mythiques (Jean Valjean, les Thénardiens, Cosette, Fantine,...) qui à jour, a fait l'objet de centaines d'adaptations dans le théâtre, dans le cinéma et encore des séries TV, à travers le monde et dans plusieurs langues.

Nous avons insisté sur le fait que, même si cette adaptation n'invente rien ou n'apporte rien, il y a derrière tout cela l'initiative prise par ce groupe d'étudiants de faire la représentation d'une manière très modeste et avec des moyens très limités (costumes, décors et autres) qui mérite des encouragements, des remerciements,..., et des applaudissements pour la seconde fois ! Ce qui fut fait.

4/ Enfin, vient le tour du groupe ayant choisi la pièce de théâtre ayant pour thème « les droits des enfants »

La pièce présentée par un groupe composé de 02 étudiantes et 01 étudiant a duré 10 minutes. « Le spectacle » fut marqué par un grand silence jusqu'à la fin et avec les applaudissements l'on sentait de l'émotion, de la tristesse et même des pincements au cœur.

Les membres du groupe ont été félicités et priés de rester sur scène pour répondre aux interventions :

Le thème abordé est un thème traitant des problèmes de société auxquels nous ne pouvons rester indifférents notamment celui de la déperdition scolaire ou de l'échec scolaire que nous avons abordé dans la 2^{ème} partie Chapitre 2 (voir Point N°01, 02, 08 et 09 en pages 165 à 167 et 178 à 182).

Un grand débat s'en est suivi, nous avons même demandé à titre de rappel de la séance 3 : « dans quel genre de théâtre la pièce en question pourrait-elle être classée ? ». Les réponses ont différé ; si pour certains c'était une tragédie, pour d'autres c'était une tragi-comédie et enfin pour d'autres c'était un « drame ».

La deuxième tranche de cette séance est sur le point de s'achever (car nous avons toujours un œil sur la montre pour gérer notre temps) et profitant de cette ambiance festive qui a régné dans la salle et dont nous ne trouvons pas les mots pour la décrire dans les détails, nous avons voulu lancer un challenge, une aventure, une épreuve en demandant : « y aurait-il des étudiants qui pourraient se porter volontaires pour prendre un texte- que nous avons imaginé et écrit nous mêmes - afin qu'il soit représenté lors des prochaines séances ? A peine notre annonce finie que nous voyons 02 étudiantes se diriger vers nous et en s'approchant elles demandent : « madame, pouvons-nous avoir le texte pour prendre connaissance de son contenu, mais sans aucun engagement ? Nous voulons un temps de réflexion ! ». Nous avons répondu : « oui c'est votre droit ! Prenez le texte et réfléchissez sans aucune obligation ! ».

Après cette séance qui fut riche en événements et leçons, nous nous sommes quittés.

Séance 11 : Durée 03 heures

Nous avons qualifié la séance précédente de « séance charnière ». A la lumière de ce que nous avons tous vécu (et les étudiants et nous-mêmes) durant cette séance, aujourd'hui nous sommes en droit de lui rajouter un autre qualificatif : elle a été « une séance test ». Car elle a permis aux étudiants, sur la base de notre choix « du théâtre en tant qu'outil didactique en classe de FLE », de tester leurs capacités dans ce domaine : en organisant le passage sur la scène, en s'exprimant devant leurs camarades (le public), en intervenant au bon moment (selon la répartition des rôles), en surmontant leur timidité (ce qui pourrait constituer un acquis très important), ..., en améliorant leur vocabulaire et leur prononciation du fait de la pratique de la langue (le travail de répétition). Nous reviendrons sur certains détails dans le point N° 03 consacré à l'interprétation des résultats en Pages 228-230.

Aussi, nous restons convaincus, que les différents groupes, qui attendent leur tour pour présenter leurs pièces théâtrales, tireront le maximum de leçons.

Pour les séances qui restent, nous adopterons la même démarche ou méthodologie au moment de la présentation, sauf que, pour ne pas alourdir ce chapitre et éviter toute forme de répétition, nous nous sommes limités uniquement à la liste des pièces théâtrales, à la composition des groupes et enfin à la durée de ces pièces théâtrales.

Ainsi, durant la 1^{ère} tranche de cette séance, nous avons assisté à la présentation des pièces théâtrales sous les thèmes suivants :

- « L'accouchement par césarienne ». Cette pièce a été présentée par un groupe composé de 05 étudiantes et a duré 13 mns et 35 secondes (voir Point relatif aux pièces théâtrales sélectionnées en Pages 223 – 224). Elle a été enregistrée (filmée) et figure dans le CD joint en annexes.
- « Le divorce ». Cette pièce a été présentée par un groupe composé de 01 étudiante et 02 étudiants a duré 07 minutes.
- « Le conflit entre la belle-mère et la bru ». Cette pièce a été présentée par un groupe composé de 02 étudiantes et 01 étudiant et a duré 09 mns et 45secondes.

Après ces représentations, nous avons pris une pause de 10 minutes, au cours de laquelle, les 02 étudiantes à qui nous avons remis le texte la séance précédente, sont venues nous confirmer leur accord pour sa représentation sous forme de pièce théâtrale et qu'elles ont pu obtenir, jusqu'à présent l'adhésion de 05 de leurs camarades. En leur adressant nos remerciements, cette information nous a réconforté davantage dans notre démarche. Après cela, nous avons assisté à la présentation des pièces théâtrales sous les thèmes suivants :

- L'adaptation de la pièce connue sous le titre « le tailleur fou ». Cette pièce a été présentée par 02 étudiantes et a duré 05 mns (voir Point relatif aux pièces théâtrales sélectionnées en Pages 227-228). Elle a été enregistrée (filmée).
- « La corruption ». Cette pièce a été présentée par un groupe composé de 06 étudiants et a duré 9 mns.

- « Hernani ». cette pièce adaptée a été présentée par un groupe composé de 05 étudiantes et a duré 6 mns.

Séance 12 : Durée 03 Heures

C'est la dernière séance consacrée à la présentation des pièces théâtrales. Selon la liste établie et arrêtée, conjointement avec les étudiants lors de la séance N°6 et à laquelle nous avons joint 01 thème pour atteindre au final 15 thèmes, ont poursuivi les présentations comme suit :

- La pièce de théâtre ayant pour thème « le mariage artificiel ». Cette pièce a été présentée par un groupe composé de 03 étudiantes et 01 étudiant et a duré 09 mns et 13 secondes (voir Point relatif aux pièces théâtrales sélectionnées en Pages 224-225). Elle a été enregistrée (filmée) et figure dans le CD joint en annexes.
- « A la pharmacie de Mr Valentin ». Cette pièce adaptée a été présentée par 02 étudiantes et a duré 06mns.
- « Les fiançailles comparaison de cette cérémonie chez les Algériens et chez les Français ». Cette pièce a été présentée par 03 étudiantes et 01 étudiant et a duré 08 mns.

Après une pause de 10 minutes, nous avons assisté à la présentation des pièces théâtrales sous les thèmes suivants :

- « Les parents conduits à la maison pour personnes âgées », présentée par un groupe composé de 04 étudiantes et 01 étudiant et qui a duré 12 mns (voir Point relatif aux pièces théâtrales sélectionnées page 224).
- A l'instar des thèmes qui ont été proposés et présentés par les étudiants et qui se rapportent dans leur majorité à des problèmes de société, nous devons préciser que les 02 étudiantes volontaires auxquelles nous avons remis le texte –imaginé et écrit par nos propres soins-lors de la séance N°10, ont réussi, finalement, à constituer en un temps record, un groupe de 11 étudiantes, dont elles font partie, pour travailler sur le texte (répartition des rôles, les répétitions,...) et le représenter devant vous aujourd'hui, il a pour thème : « Non-respect et violence envers l'enseignant ». C'est un exploit et avant qu'elles ne passent « sur scène », nous tenons à les remercier et à les féliciter pour tout.

Comme signalé déjà, la pièce (qui revêt un caractère particulier) a été représentée par un groupe de 11 étudiantes et a duré 11 mns (voir Point relatif aux pièces théâtrales sélectionnées en Pages 225-227).

Ces 02 pièces théâtrales présentées lors de cette dernière séance, ont provoqué beaucoup d'émotion tant chez les étudiants « acteurs » et « actrices » mais aussi chez les étudiants « spectateurs ».

Nous devons signaler que même les étudiants qui ont fait dès le départ un autre choix que le théâtre, c'est-à-dire qui ont travaillé sur : les exposés, les comédies musicales, un spot

publicitaire pour un produit de leur choix, ont participé avec nous, d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce qu'en regardant leurs camarades sur « scène » et en les applaudissant.

Enfin avant de nous quitter, et après que le calme soit revenu à la salle, nous avons procédé à la remise des notes aux étudiants en tenant compte, bien sûr, de tous les efforts accomplis, des conditions de travail et surtout de la nouveauté de ce support didactique.

2.2. Exemples de pièces de théâtre présentées par les étudiants

Nous avons sélectionné 05 d'entre-elles sur la base :

- Du thème traité qui répondait bien aux choix des étudiants, à leur niveau, ...,
- De la manière selon laquelle les pièces de théâtre ont été interprétées et que nous avons jugé très bonne.

Et nous présentons ci-après une fiche signalétique et un résumé pour chacune d'elles :

- 03 pièces théâtrales dont le texte a été écrit et proposé par des étudiants,
- 01 pièce théâtrale dont le texte a été imaginé et écrit par nos propres soins,
- 01 pièce théâtrale adaptée de la pièce comique connue sous le titre « le tailleur fou ».

Pièce de Théâtre N°01 : présentée le 11/04/2017 Durée : 13mn et 35 sec.

Ayant pour thème « l'accouchement par césarienne », présentée par un groupe de 05 Etudiantes.

Celle qui a imaginé le scénario, a bien joué le rôle du Docteur A.S. Elle est Médecin spécialiste en gynécologie – obstétrique. Après s'être fait un nom, elle s'est fixée comme objectif d'acheter une belle voiture. Elle passe commande auprès d'un concessionnaire et la livraison est prévue dans un délai de 06 à 08 mois. Alors pour financer cet achat, elle décida de faire subir à toutes ses parturientes, sur la base d'un soi-disant suivi ou conseil médical, un accouchement par césarienne, dans une clinique privée (avec laquelle elle a signé une convention), le tout avec une note salée ! Donc finis les accouchements par voie naturelle- qui ne rapportaient rien du tout ! – et place à l'accouchement par césarienne, devenu une mode chez un grand nombre de femmes et défendu farouchement par le Docteur A.S. et dont les rentrées d'argent, au quotidien, ne font qu'accroître ses rêveries.

Mais, après 04 mois, alors que le délai de livraison de la voiture approche, le Docteur A.S.– qui ne se doute de rien- reçoit dans son cabinet 02 Officiers de la Sûreté Nationale. Ils sont venus enquêter sur les décès d'une femme et de son bébé lors de l'accouchement, par césarienne, effectué par le Docteur A.S., quelques jours auparavant ! En effet, le mari de la femme, en question, est avocat et a décidé de porter plainte pour faire la lumière sur la mort de son épouse et du bébé.

Le Docteur A.S. est ainsi rattrapé par la justice. Elle connaîtra beaucoup d'ennuis et fut condamnée à 02 ans de prison ferme avec une amende de 250.000,00DA. Par ailleurs, le Conseil de l'Ordre des Médecins lui a imposé une interdiction d'exercer pendant 05 ans.

Cette histoire ressemble à la fable de Lafontaine sous le titre « la laitière et le pot au lait », elle traduit les dangers de l'imagination et de la rêverie qui peuvent devenir des sources d'égarement.

En effet, le Docteur A.S. a placé ses rêveries avant la spiritualité, avant l'éthique autrement dit avant le serment d'Hippocrate !

Enfin, l'idée générale, se trouve illustrée par le proverbe : « il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ».

Par ailleurs, l'attente d'un bébé a perdu tout son charme, de nos jours, parce que tout le suspense qui entourait cet heureux événement, dans les couples ou les familles n'a plus sa place car :

- Le sexe du bébé (garçon ou fille) est connu d'avance par le biais de l'échographie.
- Avec la pratique de la césarienne, le moment de l'accouchement est programmé d'avance, c'est finalement « un accouchement sur RDV ».

Pièce de Théâtre N°02 : présentée le 30/04/2017 Durée : 12mn.

Ayant pour thème « les parents conduits à la maison pour personnes âgées » », présentée par un groupe d'étudiants composé de 04 Filles et 01 Garçon.

L'étudiant a bien joué le rôle de Mustapha. Ce dernier est marié avec Nabila depuis 06 années et lui a donné 02 garçons. Ils vivent tous, ensemble, dans la maison familiale avec les parents de Mustapha. Mais, chaque jour après son retour du travail, Mustapha reçoit un « compte-rendu » sur les agissements de sa mère, souvent ne retraçant pas la vérité parfois dramatisant les choses. Autrement dit il y a des problèmes de cohabitation entre Nabila et sa belle-mère. Mustapha qui est très attaché à ses parents et les respecte beaucoup et connaissant bien la bonté de sa maman, se trouve contraint de faire un arbitrage pour calmer les esprits. Il est souvent tiraillé entre l'amour qu'il porte pour ses parents qui lui ont donné la vie et celui qu'il porte pour sa femme et ses enfants. Jusqu'au jour où cette dernière lui impose un véritable chantage : « Mustapha tu as 03 jours pour choisir entre ta mère et moi ! ». C'est une véritable « épée de Damoclès » que Nabila vient de placer sur la tête de son mari. Ce dernier est complètement déboussolé, ne sachant quoi faire ! Il vit au rythme des insomnies et des va-et-vient entre la chambre parentale, la cuisine et sa propre chambre. Au 3^{ème} jour, pour satisfaire son épouse et encore préserver son foyer, il est contraint, d'emmener dans la douleur, et d'installer, ses parents dans une maison pour personnes âgées !

Les jours, les mois et les années sont passés et Mustapha a vieilli et se trouve rattrapé par l'injustice commise à l'égard de ses parents ! En effet, ses enfants ont grandi et lui ont fait subir le même sort, en l'emmenant contre son gré, à la maison pour personnes âgées !

L'histoire retrace une pratique ou un comportement contraire au bon sens, à la morale et notamment aux principes et fondements de l'Islam. Cette pratique douloureuse et étrangère à notre mode de vie s'est imposée, malheureusement, ces dernières années à la société algérienne « autres temps, autres mœurs » !

Pièce de Théâtre N°03 : présentée le 25/04/2017

Durée : 09mn et 13 sec.

Ayant pour thème « le mariage artificiel » présentée par un groupe d'étudiants (es) composé de 03 Filles et 01 Garçon.

Le garçon a bien joué le rôle de Samir, ce jeune qui, vivant à l'étranger a voulu se marier avec une fille du Bled. Après toutes les péripéties, les formalités, les préparatifs accomplis par sa famille et notamment sa mère et en plus des nombreuses dépenses, vint le jour « J ».

Dans la nuit des noces, après la fête et le départ des invités, Samir en se trouvant seul, face à la mariée a eu le tournis, en découvrant que sa dulcinée était moche est que toute cette beauté de façade à laquelle il s'est habitué sur son Smartphone, n'était que maquillage, artifices, fourberies et tromperies, perruque, faux cils, ongles artificiels, lentilles, ... ! Bas les masques ! Samir très déçu, désenchanté, désappointé, dégoûté, dépité, frustré, trahi, ..., a fini par s'évanouir ! Sous les applaudissements de ses camarades qui ont beaucoup apprécié la manière avec laquelle il avait accompli son rôle.

Pour illustrer cette histoire, nous avons sélectionné ces quelques proverbes :

« Les plus grandes qualités pour une femme, c'est d'être naturelle, spontanée, être soi-même »

« Ce ne sont pas les gens qui changent mais juste les masques qui tombent »

« Quand les masques tombent les surprises sont au rendez-vous »

« On ne plaît guère lorsque pour plaire il faut sortir du naturel »

Pièce de Théâtre N°04 : présentée le 23/04/2017

Durée : 11mn.

Ayant pour thème « Non –respect et violence envers l'enseignant » présentée par un groupe de 11 étudiantes.

Monsieur T.Y est enseignant à la Faculté de ...Département de ..., depuis plusieurs années.

Il est ponctuel, respectable et respectueux. Il a procédé à l'affichage des notes d'un examen il y a une semaine. Ce matin, il vient assurer son cours. Il rentre à l'amphithéâtre, après avoir salué ses étudiants en disant : « Bonjour tout le monde », il s'aperçoit que le nombre des présents est relativement élevé, en comparaison aux autres jours, mais ne se doute de rien et demeure serein. Il étale ses affaires et documents sur le bureau et prend son marqueur pour écrire au tableau le titre et le plan du cours comme il en a l'habitude. A peine avoir terminé la première ligne qu'une « rafale » de petites boules confectionnées avec du papier et du scotch, de la taille d'une balle de tennis de table, s'abat sur lui. Il se retourne stupéfait, regarde autour de lui et s'exclama : « Mais qu'est-ce que vous faites ? C'est de l'enfantillage ! » Fort heureusement ce ne sont pas des œufs, des tomates ou encore des cailloux ! A peine avoir terminé ses observations que des voix d'étudiants s'élèvent tantôt à droite, tantôt à gauche faisant subir à Monsieur T.Y un véritable interrogatoire :

- Un étudiant s'écria : « Nous voulons des explications sur les notes ! »

- Un autre étudiant s'interrogea : « Comment tu as fait pour nous donner ces notes très faibles! » (sans aucune distinction entre le « vous » et le « tu »).
- Une étudiante en s'auto évaluant s'exclama : « Moi j'ai bien travaillé et tu m'as donné un 05! »
- Un étudiant lance une accusation gratuite : « c'est injuste tes notes! »
- Une étudiante demanda : « Moi je veux voir ma copie! »
- Elle fut suivie par une autre : « Moi aussi je veux voir ma copie !»
- Puis une autre : « Moi aussi.....! ».
- Puis une autre : « Moi aussi.....! ».

Un brouhaha terrible s'installe et on n'arrive plus à « déchiffrer ou comprendre ce qui se dit » ! L'amphithéâtre est en ébullition ou en effervescence. Monsieur T.Y garde son calme et essaie de gérer cette situation à laquelle il n'est pas habitué. Plusieurs idées et ou questions lui viennent à la tête : C'est un véritable piège, un borborygme, comment s'en sortir ?

- Prendre les affaires et quitter l'amphithéâtre,
- Appeler le Chef de Département à la rescousse,
- Engager une discussion avec les représentants des étudiants ou le syndicat,
- Accéder à leur demande en leur remettant les copies avec un grand risque qu'elles ne retourneront pas. Ainsi l'affaire ou le problème parviendra, sans doute, au niveau de l'administration et il craint beaucoup pour sa réputation ou pour sa carrière.

Puis un étudiant, en colère, passe à la vitesse supérieure et descend vers Monsieur T.Y en criant à haute voix « Donnez-moi toutes les copies je vais les déchirer! », il est suivi par un groupe d'étudiants contestataires qui, appuie et soutient, ce dernier, dans son intention malveillante. C'est le point de non-retour.

Fort heureusement un groupe d'étudiants (animé et guidé par une certaine sagesse et ayant sans doute eu de bonnes notes) s'empressa vers le bureau, pour s'interposer entre Monsieur T.Y et le groupe d'étudiants mécontents, afin d'éviter que le pire n'arrive.

Un étudiant ayant déjà avisé le Chef de Département par téléphone est sorti précipitamment et après quelques secondes il rentre en sa compagnie.

Le Chef de Département a usé de tout son poids pour faire revenir le calme, en promettant de rouvrir le dossier, dans son bureau dans les prochains jours, avec d'une part Monsieur T.Y et d'autres part les représentants (ou délégués) des étudiants pour trouver la solution idoine.

Aussi, il demanda à Monsieur T.Y qui vient de subir une rude épreuve marquée par : des pressions, des violences, des brimades, des vexations,..., et qui l'ont même déstabilisé, de prendre ses affaires et de l'accompagner et ainsi sortir « sous bonne escorte ». Finalement ce qu'il a craint est arrivé, l'affaire est entre les mains de l'administration.

Ce texte a été imaginé et écrit par nos propres soins dans un double but :

- Rejoindre les propositions faites par les enseignants universitaires lors de l'entretien sur le théâtre notamment la Question N°06 en page 209.

- Dénoncer, dans une certaine mesure, la violence à l'école et à l'université, ce phénomène qui prend de l'ampleur et de la gravité et qui prend plusieurs formes allant des violences verbales : insultes, injures, menaces graves, jusqu'à l'assassinat, nécessite la mobilisation de tous les acteurs pour le combattre, l'éradiquer ou du moins le juguler⁶.

Les étudiants ont bien joué et interprété l'histoire en mettant en exergue ces formes de violences subies par l'enseignant et qui prennent souvent « la forme d'un harcèlement moral ».

Les effets de ces comportements violents sont néfastes pour l'enseignant agressé ou atteint dans son honneur, sa dignité, son amour –propre, au point de porter pendant longtemps les stigmates. Aussi, ces agressions déstabilisent et parfois même sapent toute motivation chez l'enseignant. Parfois, il n'y a pas d'autres choix que de s'éloigner, quelques temps, ou pour de bon, de l'institution (école, université).

Pièce de Théâtre N°05 : présentée le 02/05/2017 Durée : 05mn.

Il s'agit d'une adaptation de la pièce comique connue sous le titre « le tailleur fou », présentée par 02 étudiantes.

L'une d'elle (la cliente) qui se présente chez le tailleur qui faisait les 100 pas sur la scène, va vivre une histoire rocambolesque, étrange, abracadabrante,..., lorsqu'elle va passer commande, auprès de ce dernier, pour la confection d'une veste.

Ce dernier, sans attendre, lui prend avec « une règle », les mesures : c'est du n'importe quoi et du n'importe comment !

Après cela, il se retourne vers sa cliente : « Parfait, j'ai toutes les mesures et vous ferai une belle veste en peau d'éléphant ou en peau de tigre ! »,

Non Monsieur ! s'exclama la cliente : « je veux juste une veste normale en tissu ! »,

Le tailleur (cette 2^{ème} étudiante qui a bien joué le rôle) répond : « d'accord ! » et va chercher à pousser sa cliente à l'énervement en lui proposant :

- Une veste avec des couleurs différentes (c'est-à-dire une veste bariolée, une veste de clown)!
- Une veste avec une multitude de poches même dans le dos!
- Des boutons et des boutonniers n'importe où!
- Pour fermer votre veste : « je vous mets une serrure avec une clé ou bien vous préférez un petit cadenas! »

En fin de compte, si pour la cliente : c'est le comble du ridicule ! pour le tailleur c'est aussi l'énervement face à une cliente qui lui paraît drôle et pas normale et décide purement et

⁶ C'est un sujet vaste que nous ne pouvons pas aborder dans ce cadre, toutefois il y a des liens avec le Chapitre 2 de la 2^{ème} Partie (voir Points N° 01, 08 et 09).

simplement de changer de métier pour devenir médecin à partir de la semaine prochaine. Pour commencer à soigner, il doit juste acheter les instruments : des scies, des pinces,.....

Nous rejoignons ainsi le proverbe français qui dit : « Alors divertissez-vous des folies des autres, mais n'y prenez point de part ».

3. Analyse des résultats

Sur la base d'un calcul très simple, les 12 séances consacrées à l'activité théâtrale ont totalisé 22 heures 30 minutes, ce qui représente 50 % du volume horaire (soit 45 heures par semestre) réservé au module de Compréhension et Expression Orales. Ces séances ont représenté l'objet même de notre expérimentation, elles ont été préparées et gérées minutieusement.

A la lumière de l'expérience vécue, nous pouvons affirmer que la réalisation du module n'a connu aucune perturbation, bien au contraire elle s'est déroulée dans les meilleures conditions et souvent dans une ambiance exceptionnelle et agréable où se sont mélangés : l'expression orale proprement dite et les aspects ludiques de l'activité théâtrale.

Ainsi, à la fin de ces séances consacrées à l'activité théâtrale, nous avons relevé un enthousiasme et un intérêt particulier chez les étudiants dans leur majorité et notamment « ceux qui sont montés sur scène » pour présenter leurs travaux sous forme de petites pièces théâtrales ou saynètes et qui n'avaient pas l'habitude de participer aux activités orales en classe.

Ils nous semblaient libérés et ou délestés du poids de la timidité, du trac en se mettant face à leurs camarades et ou à l'enseignante,...., autrement dit, après leurs interventions respectives, ils nous semblaient décomplexés.

Après cette expérience formidable, qui fut enrichissante et instructive, ce qui compte c'est que les étudiants aient pu faire « les premiers pas » dans l'activité théâtrale !

Ils se sont initiés à ses techniques, à comprendre ses codes, à faire l'expérience personnelle du jeu théâtral en s'exprimant au bon moment et en s'arrêtant au bon moment, en l'absence d'un metteur en scène ou d'un réalisateur qui est là, généralement pour coordonner les actions de tous les acteurs, ce qui n'est pas chose facile.

Pour les étudiants « qui sont montés sur scène », l'activité théâtrale a mis en jeu tout leurs corps et pas seulement leur faculté d'apprendre, de comprendre, de s'exprimer,...., mais aussi elle a fait appel à leurs émotions, à leurs affects,....,

Ils ont découvert une discipline artistique qui nécessite un fort investissement individuel, car elle ne s'acquiert pas en une seule fois ou en une seule journée, mais elle se développe au fil du temps. Elle se développe aussi par la pratique comme l'apprentissage du FLE en général et de l'oral en particulier. Ainsi, nous pouvons affirmer que la pratique constitue « un dénominateur commun » et pour le théâtre et pour l'enseignement/ apprentissage du FLE en général et l'oral en particulier. Autrement dit, ils sont étroitement liés. (voir Chapitre 1 Point N°4)

A la lumière de tous les constats, nous resterons convaincus que l'intégration de la pièce de théâtre en classe de FLE et notamment dans le module de CEO serait une source supplémentaire pour les apprenants/ étudiants pour:

- Améliorer leur vocabulaire,
- Améliorer leur bain linguistique,
- S'adonner à la lecture,
- Pratiquer la langue,
- Reconquérir la confiance en soi.

Nous restons convaincus que les étudiants ont gardé des moments inoubliables à la fin de ces représentations théâtrales. Il y avait comme un effet d'intégration et de symbiose entre les étudiants y compris ceux :

- dont le niveau en expression orale était faible,
- Ayant travaillé sur les exposés, les comédies musicales, les spots publicitaires pour des produits de leur choix

Tout le monde a participé.

Certains d'entre eux ont pris des vidéos et des photos, après autorisation des pairs, pour immortaliser ces événements. L'ambiance qui régnait dans la salle était une ambiance festive !

Par ailleurs et comparativement à nos observations lors de l'examen oral pour les 80 étudiants (voir 1^{ère} partie chapitre 2), nous avons eu à constater que d'une part, durant les séances de répétitions (auxquelles nous avons assisté de temps à autre) et au moment de la présentation de la pièce théâtrale, les étudiants ont amélioré sensiblement :

- ❖ la prononciation dans certains mots,
- ❖ l'articulation à force de lire, relire et apprendre le texte, et notamment les confusions dans les voyelles : é, i, u ...
- ❖ la phonétique, les sons, l'intonation, le débit, ...

En nous adressant aux enseignants universitaires, eu égard à leurs réponses durant l'entretien sur le théâtre (voir point N°3), il est généralement admis et reconnu que pour toute action ou entreprise nouvelle, c'est le début qui paraît difficile, impossible, insurmontable, ..., mais lorsque la volonté existe, tout devient facile et le rêve devient réalité.

Pour bien réussir son métier d'enseignant, il faut bien puiser dans toutes les sources du savoir.

Toutefois, nous restons disposés à :

- Renouveler cette expérience.
- Aider, orienter les collègues qui souhaiteraient entreprendre une telle action,
- Orienter et encadrer les étudiants qui souhaiteraient s'investir dans l'activité théâtrale.

Enfin, à travers cette expérimentation dans le domaine de l'activité théâtrale, nous pensons avoir franchi un pas dans le domaine de l'enseignement /apprentissage du FLE et notamment

de l'oral. Un travail de sensibilisation, de vulgarisation, en direction des uns et des autres pour l'introduction effective de ce nouveau support didactique dans l'enseignement /apprentissage. Le chemin est long mais nous restons convaincus de la concrétisation de cette action selon la conviction et la volonté des différents acteurs.

Conclusion :

A la fin de notre expérience vécue, nous restons convaincus que l'activité théâtrale constitue un outil pédagogique efficace pour développer les compétences orales des étudiants. De plus, l'aspect ludique de cette activité leur permet de s'exprimer en impliquant même les timides. Encore une preuve que la didactique du texte littéraire ne réduit pas le texte littéraire à une représentation socio-historique ou uniquement un support mis au service des apprentissages mais plutôt elle fait de lui, l'apprentissage en question qui contribue au développement des apprenants. Enfin, l'activité théâtrale est considérée comme l'une des méthodes efficaces en classe de FLE qui encourage et facilite l'expression orale chez les apprenants.

CONCLUSION GENERALE

En guise de conclusion, nous dirons simplement que les quelques idées qui vont suivre, s'inscrivent en droite ligne ou viennent parachever celles évoquées précédemment et par le biais desquelles, il nous a semblé utile voire nécessaire de mettre en évidence quelques aspects qui illustrent bien le rôle de «l'expression orale» dans la pratique de tous les jours, cette-fois-ci, pas du côté des apprenants mais, bel et bien, de celui des responsables et ou des dirigeants et qui eux même- dans leur grande majorité- étaient enseignants auparavant.

Ayant suivi une formation spécialisée dans le management entre 2006 et 2008 (à titre privé), cette discipline ou cette science qui nous a charmé, passionné et même fasciné, et que nous pouvons définir très succinctement comme étant « l'art » de la gestion, de l'organisation, de l'exercice de l'autorité et du pouvoir,...., de mener des hommes. Vous allez, certainement, nous dire: « mais la gestion cela concerne les entreprises». Non pas spécialement.

Car, nous avons besoin du management et de ses principes dans toutes les activités humaines sans exception. Autrement dit, nous avons besoin du management à tous les niveaux : à l'école, au collège, au lycée, à l'université, dans les ministères,...., dans l'entreprise bien sûr, et nous ajouterons même au niveau de la cellule familiale d'où l'expression très connue « Agir en bon père de famille ».

Curieux de constater que tous les établissements scolaires sont gérés de la sorte : c'est un ancien enseignant (en fin de carrière) qui est désigné comme directeur d'école ou un ancien PEM comme directeur de collège et enfin un enseignant de lycée comme proviseur.

Nous restons convaincus qu'ils ne peuvent passer, du jour au lendemain, du statut d'enseignant à celui de gestionnaire, ou encore celui de manager, en l'absence de toute formation dans les domaines de la gestion, de l'administration,...., c'est-à-dire du management.

Une grande majorité d'entre eux, n'a pas les compétences requises. Ce qui a contribué, à aggraver la situation (ou la crise multidimensionnelle) que connaît l'école algérienne.

De ce fait, et afin d'améliorer la gestion de ces établissements scolaires, nous pensons à juste titre que : tout cadre désigné à un poste de responsabilité (choisi parmi les enseignants), doit, obligatoirement et au préalable, suivre une formation appropriée en management.

Certes, personne ne peut le nier ou l'ignorer, l'état algérien a fait des efforts gigantesques, en consacrant, chaque année, des sommes colossales (des milliers de milliards de DA) aux secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, pour la réalisation des infrastructures scolaires et universitaires (Ecoles, CEM, Lycées, Universités, Résidences Universitaires,...) mais, devons nous le rappeler, l'école et l'université ne sont pas seulement ces murs, ce mobilier, ces équipements,...., le plus important c'est la ressource humaine : les maîtres, les enseignants, les professeurs,...., qui ont la charge de dispenser l'enseignement ou de fournir le savoir, à côté bien sûr, des gestionnaires et des managers qui eux, ont la charge de gérer ces établissements et ces institutions selon les règles et les principes du management.

Parmi les nombreux concepts et fondements du management, nous pouvons citer : l'organisation, la stratégie, la réflexion, l'analyse, la motivation, l'efficacité, le rendement, la concurrence, la négociation,..., la communication et l'information.

Pour rester dans le cadre de notre thème, nous nous limiterons à ces deux derniers concepts que sont « la communication et l'information ».

Selon les experts, il existe une relation indissoluble entre ces 02 concepts.

La communication « il est facile de la définir comme étant l'ensemble des processus d'échange entre les membres d'un groupe ».

Quant à l'information, il existe plusieurs définitions qui ont évolué au fil du temps et notamment avec le développement du Net qui a facilité énormément l'accès à l'information et encore et surtout son stockage. Nous avons choisi celle-ci : « L'information est l'ensemble organisé de données, qui constitue un message sur un phénomène ou évènement donné. L'information permet de résoudre des problèmes et de prendre des décisions, étant donné que son usage rationnel est la base de la connaissance ».

La communication et de surcroit, la qualité de la communication, constituent des éléments très favorables à la compréhension mutuelle et au bon fonctionnement, non seulement du groupe de personnes, mais aussi de l'établissement, de l'institution,..., d'une manière générale.

Mais si la communication, dans le management, constitue un principe ou un fondement, elle est le maillon faible dans notre pays et dans tous les domaines, en particulier : dans le secteur de l'éducation nationale et encore celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et notamment chez le premier responsable dans ces 02 secteurs et le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique M. Abdelbaki BENZIANE l'a déclaré candidement (voir extraits de son interview, à la fin de la présente Conclusion Générale).

Car nous devons le souligner : la plus grande des activités du premier responsable c'est son implication dans la communication, c'est-à-dire sa manière de travailler, de mener des réunions, de décider, de transmettre des informations, de considérer ses partenaires, ses subordonnés, ..., les parents d'élèves et encore les apprenants (élèves et ou étudiants),..., à côté de sa volonté et ténacité dans la recherche de l'efficacité collective, autrement dit, pour que le tout puisse fonctionner en harmonie ou en symbiose.

De ce fait, toutes ses actions, ses attitudes,..., peuvent être assimilées à un travail de communication. Et nous pouvons affirmer que, ce responsable est, tout le temps, en situation de communication : qu'il soit dans son bureau ou en visite de travail ou d'inspection dans des établissements ou sur les chantiers (projets en cours de réalisation), sa manière d'être, ses manières de faire et sa volonté d'écoute et de dialogue sont des communications.

Aussi, il faut noter que, toutes les personnes citées ci-dessus, liées de près ou de loin à ce responsable, sont à l'écoute de ses déclarations et ses dires. Nous ajouterons qu'elles sont très sensibles à la concordance entre les dires et les actes de ce même responsable. Encore, doit-il veiller, spécialement, à ce que l'information circule objectivement et à tous les niveaux ?

Enfin, il doit éviter à tout prix : les sources d'incompréhensions, de malentendus, de « non-dits », d'équivoques, d'ambiguïtés,...

Devrons nous le rappeler que faute d'une bonne communication et d'un dialogue sincère, les grèves ont gangrené, ces dernières années, les 02 secteurs précités, obligeant leurs responsables à passer un temps important à sonder et scruter « le baromètre » de ces grèves, au détriment de ce précieux temps qui devrait être consacré au management proprement dit du secteur (l'examen, l'étude et la perfection des programmes, la formation en général, les cursus assurés, le suivi des projets, la préparation des examens,...) ? Il en a découlé:

- a) Des apprenants (élèves et étudiants) privés de leurs droits aux cours ou poussés à occuper la rue.
- b) Des dizaines de milliers d'heures perdues et qu'il est impossible de les rattraper comme le confirme l'adage populaire « le temps perdu ne se rattrape jamais ».
- c) Un impact négatif sur le niveau scolaire des apprenants et un préjudice moral inestimable pour leurs parents qui, très souvent, vivent ces moments avec un sentiment d'impuissance en même temps qu'une grande peine.
- d) Des entrées d'universités avec des portails cadenassés.
- e) Une image de marque ou réputation, plus que ternie, de l'école et de l'université algériennes.

En conséquence, nous pensons que les responsables du MEN et ceux du MESRS doivent accorder toute l'importance à l'information en retour ou l'information ascendante (qu'on appelle généralement le feed-back), qui a fait défaut, malheureusement, avant le lancement de la réforme de l'école (comme constaté précédemment) et qui constitue sans doute : un moyen de correction, de réajustement, de régularisation,...

A titre d'exemple lorsqu'un professeur cherche à savoir si ses apprenants ont bien compris et assimilés la présentation ou la démonstration qu'il vient de faire au tableau, il cherche un feed-back. En fonction de ce renseignement ou-information ascendante- il saura si son niveau d'explication a été efficace ou non (si le message a été bien reçu par ses apprenants).

Ceci reste valable pour tout responsable. Surtout lorsqu'il s'agit d'une opération aussi importante que celle de la réforme du secteur de l'éducation, car dans ce type d'action d'une grande envergure, nous pensons que : la réflexion, l'écoute, la concertation, l'information et la communication doivent être de rigueur.

Comme évoqué précédemment et après une lecture minutieuse et répétée du rapport élaboré par le Professeur N. TOUALBI –THAALIBI¹, il nous a semblé très important de reprendre les extraits ci-après, pour en faire l'analyse qui s'impose :

« Cette conjecture explicative n'est d'ailleurs pas exclusive du fait que les responsables du Ministère de l'Education Nationale ont à leur tour fait preuve d'une grande discrétion concernant la mise en application des premières actions de réforme de l'éducation. Si l'avantage de la mesure fut d'avoir installé le train de réforme dans une sérénité relative, son

¹ TOUALBI THAALIBI Noureddine. (2006), « Trois années de réformes de la pédagogie en Algérie : bilan et perspectives » dans « Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie. MEN. PARE ». P.19-20

inconvenient aura été de ne pas y avoir suffisamment associé l'opinion pour espérer gagner, en temps voulu, l'adhésion collective nécessaire à un objectif de cette envergure. Que de chemin parcouru malgré tout depuis le lancement de la réforme en 2003. Le manque de visibilité qui peut l'avoir par moments caractérisée, ne rend pas moins lisible un ensemble d'actions réussies et, sauf à vouloir nier les faits, les premiers résultats obtenus donnent à penser que l'entreprise de réforme est sur la bonne voie. Encore faut-il se donner la peine d'évaluer, fût-ce à grands traits, l'étendue de ce cheminement ».

« Le ministère de l'Education nationale serait donc bien avisé de réfléchir au meilleur moyen de sonder cette opinion, sinon à mettre en place une véritable stratégie de communication afin de favoriser la plus large adhésion possible à son projet. L'enquête nationale d'opinion qu'il prévoit de conduire pour sonder les représentations des élèves et de leurs parents sur les premiers résultats de la réforme constitue, assurément, un bon début qu'il faudra cependant compléter le moment venu par l'analyse de l'opinion des enseignants eux-mêmes. On peut même imaginer qu'il faille un jour se résoudre à aller vers des états généraux sur l'éducation afin que chacun puisse y dire le plus démocratiquement possible son sentiment et son vécu de la réforme. N'est-il pas vrai que la quête du consensus suppose des attitudes de responsabilité, d'échange et de participation, toutes choses favorisant l'éclosion de ce sentiment partagé, celui-là même que le sage Montesquieu appelait le «sentiment général» ? »²

Ainsi à la lecture de ces extraits, nous avons relevé dans la première partie, des points négatifs et même en contradiction et dans la seconde, des points qui, dans une certaine mesure, pourraient être qualifiés de positifs.

1/ Lorsque, dans la seconde partie de ces extraits, le Directeur du PARE préconise 04 actions à mener ou pistes à explorer ne reconnaît-il pas, implicitement, qu'il y a eu précipitation dans la mise en place de cette réforme ? Comme nous l'avons signalé auparavant, ce qui confirme, à coups sûrs, l'existence de : lacunes, insuffisances, failles,... Nécessitant des correctifs que le MEN devrait entreprendre pour concrétiser dans la pratique ces 04 actions (que nous avons relevées et que nous citons ci-après) :

- a) « réfléchir au meilleur moyen de sonder cette opinion »,
- b) « mettre en place une véritable stratégie de communication »,
- c) « aller vers des états généraux sur l'éducation »,
- d) « la quête du consensus ».

2/ Alors devons nous parler d'un échec de cette réforme ? Lorsque en connaissance de cause et lors des entretiens avec les enseignants des différents cycles, certains ont déclaré ne rien comprendre à « l'approche par les compétences » prônée par la dite réforme, d'autres ont soulevé le problème de l'évaluation ou encore celui des manuels et de leurs contenus et encore celui de la formation des enseignants, jugée très insuffisante (séminaires, ateliers,..., n'ayant pas touchés tous les enseignants),...

² Idem. P.25

3/ Eu égard à cette volonté manifestée par ce responsable, à travers ces 04 actions précitées et en vue de corriger, enrichir,..., parfaire cette réforme, devons-nous aspirer, un jour, à la tenue de « ces états généraux sur l'éducation » et aboutir à cette « quête du consensus », en ouvrant un débat démocratique pour examiner, étudier, analyser, toutes les propositions, recommandations, suggestions,..., formulées tout au long de notre thèse (notamment celles contenues dans la 2^{ème} Partie Chapitre 2 en Pages 163 à 186), à côté de celles formulées par les chercheurs et spécialistes algériens qui nous ont précédé ou qui travaillent encore dans ce vaste domaine, dans le seul but de trouver, en fin de compte, les voies et moyens pour aboutir à une réforme profonde du système éducatif algérien, d'une manière générale, et l'amélioration de l'enseignement/apprentissage du FLE et de l'oral, d'une manière particulière.

Notre contribution a consisté à donner des idées ou à formuler des recommandations et jamais de leçons.

A l'instar de tout ce que nous avons proposé ou recommandé tout le long de notre travail de recherche, notamment à l'issue de tous les contacts et entretiens avec les enseignants tous corps confondus et avec les étudiants, nous tenons à rappeler que les points cités ci-après, constitueront des préoccupations majeures que nous soutiendrons et défendrons à chaque occasion qui nous serait offerte :

- a) La production orale est une compétence très importante. Il est impératif d'une part, de lui accorder le volume horaire nécessaire dès l'école primaire et d'autre part, d'affecter les meilleurs enseignants (sur la base de critères préalablement définis) pour y assurer un enseignement/ apprentissage de qualité. Aussi et en vue de valoriser davantage cette compétence, et en toute logique, il faut qu'elle soit évaluée :
 - Le long du cursus scolaire, au point d'être imposée dans l'examen du Baccalauréat, cet examen qui constitue une charnière entre les différents cycles.
 - Le long du cursus universitaire, car même un diplôme difficilement obtenu, constitue une condition nécessaire mais pas suffisante pour que son détenteur puisse décrocher un emploi. Souvent les meilleures entreprises ou les organismes de renom recrutent, non seulement sur la base d'un diplôme, mais tenant compte aussi des notes obtenues lors du cursus universitaire et après concours et encore après un entretien d'embauche qui est souvent décisif. C'est le véritable « parcours du combattant », d'où la nécessité- à notre sens – de la maîtrise de l'oral.
- b) L'introduction du théâtre comme moyen didactique pour l'enseignement/ apprentissage de l'oral dès la 1^{ère} année secondaire et comme module dans l'enseignement de la licence du FLE, à l'université et cela à la lumière de notre expérimentation menée auprès des étudiants de 2^{ème} année licence (voir 3^{ème} Partie Chapitre 2 en Pages 204 à 228), et que nous remercions vivement pour « avoir joué le jeu ».

Nous gardons l'espoir qu'elles seraient prises en compte ou exploitées, un jour, dans le cadre de ces 04 actions susvisées (notamment la 3^{ème}), que nous avons qualifiées de positives, et que le Directeur du PARE et les responsables du MEN devront concrétiser sur le terrain pour qu'elles ne demeurent pas, simplement, des vœux pieux.

Les propositions, les recommandations, les suggestions peuvent avoir un effet salutaire en attirant l'attention des pouvoirs publics et peuvent ouvrir des pistes ou des voies pour des réformes éventuelles.

Enfin, il est généralement admis que le développement d'un pays, sa compétitivité sur les plans industriel, commercial, agricole, économique, sa maîtrise technologique, sa production scientifique, sa capacité de créativité de recherche, d'innovation,...., sont en étroite corrélation ou liaison avec le système éducatif adopté. Car tout commence par l'école et fini par l'école c'est-à-dire par l'éducation.

Aussi, la performance du système éducatif, en général, se mesure et se matérialise par le bien-être ressenti chez la population : les parents en priorité et tous les partenaires et acteurs qui ont un lien direct ou indirect avec l'école. Alors quand pourrions-nous prétendre à ce sentiment et savourer ce moment ?

Si l'école a connu la réforme de 2003, que nous avons évoquée précédemment, l'université a connu en 2004, la mise en place du système LMD (Licence, Master et Doctorat) – presque dans les mêmes conditions- avec comme argument principal justifiant cette réforme « rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur avec les autre pays (principalement les pays du nord) et favorisés la mobilité des étudiants », autrement dit « placer l'université algérienne sur la rampe de lancement vers les standards internationaux ».

Dans la pratique ce nouveau système s'est caractérisé principalement par la réduction de la durée des cursus universitaires dans la formation en graduation et post- graduation en 3-2-3 années, par rapport au système classique.

Il est à noter que ce système (classique) avait fait ses preuves, avait montré du moins quelques signes de performance puisque les diplômes étaient reconnus même à l'étranger et dont les anciens étudiants ont, sans doute, gardé une image vivante et un sentiment de fierté.

Toutefois, il a montré quelques limites à partir des années 1990 à cause principalement de :

- La décennie noire ou tragédie nationale (comme signalé en introduction),
- La création d'une université par Wilaya avec comme corollaire : la faiblesse de l'encadrement surtout dans les régions de l'intérieur du pays et du sud,
- La recherche de la paix sociale au détriment de l'effort, du sérieux, de la sélection et du mérite pour la réussite.

Le système LMD (après 17 années) n'a fait l'objet, ni :

- d'étude d'opportunité ou d'étude de faisabilité comme cela se fait pout tout projet, avant sa mise en application,
- de participation, de collaboration, ou d'implication de tous les acteurs,
- de bilans (ou audits) sur les effets induits,

- de recherches pour des adaptations appropriées à nos besoins et des rectificatifs qui s'imposent.

Il a engendré, principalement, l'abaissement du niveau de connaissances des étudiants qui ont occulté l'assiduité, les efforts dans l'apprentissage, la recherche,..., pour se trouver, en fin de compte, obsédés par « la quête du 10 » pour boucler soit le module, soit le semestre soit encore l'année, mettant le plus souvent, l'enseignant devant un dilemme, voire même devant un cas de conscience, lorsque le niveau de l'étudiant est loin de cette barre.

Aussi devront nous le rappeler que la note obtenue ne reflète pas, souvent, le niveau réel des connaissances acquises par l'étudiant, car elle comporte « une part d'arbitraire » nonobstant la rigueur de l'enseignant (voir Point N° 11 relatif à l'évaluation en 2^{ème} Partie Chapitre 2 en Pages 183 à 187) .

Aussi, sous le système LMD, le mémoire de fin d'études pour La licence ou pour le Master a perdu toute sa valeur. Ce document conçu pour couronner, d'une part, un travail de recherche de l'étudiant en apportant une réponse à une problématique donnée et d'autre part, constituer un « examen oral » ou « un test d'expression orale » par excellence, lors de sa présentation devant un jury et face à un public, se trouve réduit à la forme d'un petit exposé, par l'étudiant, face à son enseignant avec lequel il peut exister certaines affinités. Parfois, il est tout simplement remis en mains propres sans aucune présentation.

Ainsi donc, nous assistons chaque année à la sortie de milliers de diplômés (licenciés et des diplômés en post-graduation).

Tout cela en l'absence de « passerelles » ou liens entre l'université et les différents secteurs économiques. Aussi, en l'absence d'objectifs préalablement définis. Enfin, en l'absence de sélection : tous les bacheliers s'orientent vers l'université et aussi la majorité des licenciés sont admis en post-graduation, démocratisation de l'enseignement oblige. Ce qui soulève la question fondamentale suivante : Quelle université nous voulons et pour quelle société de demain ?

Enfin, bien après avoir rédigé cette conclusion, nous n'avons pu passer sous silence cette interview du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique M. Abdelbaki BENZIANE³. Cette interview parue sur 02 pages a porté sur plusieurs questions pertinentes, embarrassantes,...

Après une lecture minutieuse, des questions et des réponses, nous avons senti :

- 1/ Que M. le Ministre a répondu à des questions qui nous tenaient tellement à cœur,
- 2/ Dans ses réponses, une réelle volonté de changement « avec un programme d'action stratégique à court et moyen terme».

Nous reprenons ci-après quelques déclarations que nous avons jugées très importantes :

Selon le Ministre, l'enseignement supérieur est confronté à au moins 04 ensembles de défis :

- La qualité des enseignements (pour leur adaptation aux normes),

³ BENZIANE Abdelbaki (nommé à ce poste le 23/06/2020). Dans le journal « Le Quotidien d'Oran » en date du 07/09/2020

- La qualité de la recherche (fondamentale et appliquée) devant permettre l'ouverture sur le secteur économique,
- La qualité de la gouvernance, « parce que nous avons un dispositif de management complètement inadapté au contexte actuel. Nous sommes obligés de le revoir pour passer d'une vision administrative à une vision managériale de l'université »,
- Le rapprochement université-entreprise, « où il y a eu beaucoup d'actions qui ont été menées, pour certaines elles n'ont pas été valorisées, pour d'autres, il n'y a pas eu de répondant, évidemment chacun colle la responsabilité à l'autre ».

Il a reconnu que :

- « L'Université a un gros problème de communication. Ne pas communiquer est chez nous une culture, une mauvaise ».

Aussi, il a déclaré :

- La loi sur l'orientation universitaire « doit être révisée pour répondre à l'ensemble des défis ».
- Pour l'enseignement à distance (EAD) « nous sommes arrivés aujourd'hui à 90% des cours mis en ligne dans l'ensemble des spécialités ». Quand bien même ce pourcentage serait exact, il nous semble que M. le Ministre a occulté les problèmes techniques liés : à la fracture numérique, au débit Internet, à l'accès à la plateforme,...et les problèmes d'ordre juridique (voir 2^{ème} Partie Chapitre 2 Point N°4 « Chaine de TV et cours particuliers (ou de soutien) en Pages 169 à 172).
- La réforme du LMD « Il y a eu déjà deux rencontres d'évaluation de ce système, la 1^{ère} en 2008 et la 2^{ème} en 2016. Notre plan d'action sur le moyen terme prévoit la prise en charge des points faibles, des insuffisances et des dysfonctionnements qu'a générés le LMD pour pouvoir apporter des réponses. Nous allons reprendre l'évaluation faite en 2016 et l'adapter aux besoins de l'université. Ça demande des rencontres parce que je suis pour une démarche participative. Il n'est plus question que le ministère décide seul. Le ministère est un régulateur. Il a une vision, elle doit être partagée et appropriée par tous les acteurs du secteur. La COVID a bloqué un peu notre dispositif de réflexion mais nous allons reprendre ce qui a été fait. Parfois on a tendance à oublier qu'il y a une mémoire. On reprendra donc tous les travaux des assises qui ont été tenues, les travaux d'ateliers et leurs recommandations. Ce serait intéressant de les valoriser, de voir ce qui a été pris en charge réellement, ce qui ne l'a pas été pourquoi ?.... On ne partira pas donc de zéro. Il faut en faire le point parce que ce n'est pas recommandé de mettre un trait sur ce qui a été fait si nous voulons que ce secteur puisse évoluer en tenant compte de ses points forts et ses points faibles ».
- La création de l'agence d'assurance qualité « Nous pensons créer une agence d'assurance qualité pour évaluer nos universités comme ça existe dans tous les pays du monde. C'est un dispositif d'évaluation-amélioration. L'agence doit être indépendante et permet d'évaluer nos établissements à travers ces trois grands volets : qualité de formation, qualité de recherche et qualité de gouvernance ».

Ainsi nous gardons l'espoir et encore il nous est désormais permis d'espérer que le processus de redressement des systèmes éducatif et universitaire est sérieusement amorcé. Cela prendra

forcement du temps, pourvu qu'il y ait une volonté politique de rupture définitive avec les anciennes pratiques, qui soit soutenue par une adhésion de tout l'encadrement et de tous les acteurs.

M. le Ministre qui est spécialiste en Management et issu de la famille universitaire le dit bien « C'est prévu de prendre en charge ces grosses questions seulement à partir d'une évaluation parfaite de ce qui marche et qu'on doit consolider et ce qui ne marche pas et qu'on doit changer. Il faut cependant impliquer le maximum de personnes. Je ne veux plus qu'une décision soit prise uniquement par un ministre ou par un groupe au niveau de son cabinet mais n'est pas validée par la communauté, donc elle ne pourra pas être appliquée ».

Références Bibliographiques

Ouvrages

- 1/ ADAM Jean Michel. (1989), Le texte descriptif, Nathan, Université, Paris.
- 2/ ALIX Christophe, LA GORGETTE Dominique et ROLLINAT-LEVASSEUR Eve-Marie (2015), Didactique du français langue étrangère par la pratique théâtrale, Université de Savoie.
- 3/ BERARI Evelyne. (1991), L'approche communicative : théorie et pratique. Clé international.
- 4/ BIET Christian et TRIAU Christophe. (2006), Qu'est-ce que le théâtre ?, Coll. Folio, Essais, Gallimard, Paris.
- 5/ BILLIERES Michel, (2014), l'oral c'est quoi au fait ? sur verbotonale-phonetique.com
- 6/ BIZOUARD Colette. (2006), Invitation à l'expression orale, éd. Chroniques sociales, 7^{ème} éd. Coll. Savoir communiquer.
- 7/ BLANQUER Jean Michel. (2020), Qu'apprend – on à l'école maternelle ? XO Editions.
- 8/ BRUNO Olivier, (1992), Communiquer pour enseigner, Hachette.
- 9/CHAMBERLAND Gilles, LAVOIE Louissette et MARQUIS Danielle. (2003), 2000 services de méthodologie et de formation. Sainte Foy : presses de l'université du Québec.
- 10/ CORNAIRE Claudette et GERMAIN Claude. (1998), La compréhension orale. Clé International.
- 11/CORNAIRE Claudette. (1991), Le point sur la lecture en didactique. Centre éducatif et culturel.
- 12/ DE SALINS Geneviève Dominique. (1992), Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère, Didier.
- 13/ DESMONS Fabienne, FERCHAUD Françoise, GODIN Dominique, (2005), « Enseigner le FLE : Pratiques de classe ».
- 14/ DUMONT Pierre. (1998), Le français par la chanson. L'Harmattan
- 15/ GARCIA-DEBANC Claudine et PLANE Sylvie. (2004), Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?. Institut national de recherche pédagogique. Hatier.
- 16/ GAUNAC'H Daniel. (2006), « L'apprentissage précoce d'une langue étrangère, le point de vue de la psycholinguistique ». Edition 01.
- 17/ GIACOBBE Jorge. (1990), Le recours à la langue première, France, Edition I.M.E, n°1
- 18/ GOULLIER Francis, IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistique du Conseil de l'Europe. (2005), Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Cadre Européen Commun et Portfolios. Didier.
- 19/ HALTE Jean François et RISPAIL Marielle. (2005), L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités. L'Harmattan.
- 18/ LEPERLIER Guy. (1992), « La communication pédagogique, des techniques d'expression au développement personnel. » Privat. Paris.
- 20/ LHOTE Elisabeth. (1995). Enseigner l'oral en interaction. Percevoir, écouter, comprendre. Paris : Hachette. (Coll. F/ Autoformation).
- 21/ MAISONNY Borel. (1984), Bien lire et aimer lire, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- 22/ MEIRIEU Martine, (2002), Se (re)connaître par le théâtre. Lyon : Chronique sociale.
- 23/ NARCYCOMBES Marie-Françoise. (2005), Précis de didactique, devenir professeur de langue. Ellipses.
- 24/PAYET Adrien, (2010), Comment intégrer des activités communicatives et théâtrales en cours de Français Langue Étrangère. CLE international, Paris.
- 25/ PENDANX Michèle (1998), Les activités d'apprentissage en classe de langue. Vanves: Hachette.
- 26/PERRNOUD Philippe. (1988). A propos de l'oral.
- 27/ RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René. (2009), Grammaire méthodique du français. 4^{ème} édition, Collection Quadriga /PUF, Paris.

- 28/ SAUREZ Hélène. (1995), Prendre la parole, Paris, Hatier.
- 29/ SCMIDT Prisca, (2006), Le théâtre comme art dans l'apprentissage de la langue étrangère, CLE International, Paris.
- 30/ TRENDEL Emanuelle. (2008), Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale. Thèse de doctorat, Université de la Réunion.
- 31/UBERSFELD Anne. (1996), Lire le théâtre I, Paris, Belin.
- 32/ VERDALHAN-BOURGADE Michèle. (2002), Le français de scolarisation pour une didactique réaliste. Presses Universitaires de France.

Dictionnaires

- 1/ ALAIN Ray. (1991), Le Robert Dictionnaire d'Aujourd'hui. Canada.
- 2/ CUQ Jean-Pierre, (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International.
- 3/ Dictionnaire Hachette encyclopédique. (1995). Hachette, Paris.
- 4/ GALISSON Robert et COSTE Daniel. (1976), Dictionnaire de didactique des langues. Hachette.
- 5/ Le Petit Larousse illustré. (1995), Editions encyclopédiques. Paris.
- 6/ Les définitions « le dico de définition »
- 7/ Le ROBERT, (2008). Dictionnaire le nouveau petit Robert de la langue Française.
- 8/ ROBERT Jean-Pierre. (2002), Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E. Ophrys.

Articles en ligne

- 1/CHEVALIER Patrick. (2006), « les TICE au service de la réforme : actions de terrain au service d'un projet durable » in *Réforme de l'Education et Innovation Pédagogique en Algérie*. Alger : ONPS. (Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif).
- 2/ GADET Françoise et LUREAU Serge. (1993), « Norme et pratique de l'oral » In . « Le français d'aujourd'hui ». n°101,3-5, AFEF, Paris.
- 3/GALLET Jean-Christophe. (2002), « Une chanson pour trois sons, démarches pour l'enseignement apprentissage des voyelles nasales du français à travers une chanson » [en ligne], CEOFIPF. Disponible sur www.ceo-fipf.org/IMG/rtf/ consulté en 05/2017 à 20h.
- 4/ LAFONTAINE Lizanne. Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol.8, n°1, 2005, p. 95 à 109 : « La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire », <http://ncre.educ.ushebrooke.ca>
- 5/ROLLAND Yves. (2005). « Le rôle de l'enseignant dans le cadre de la compréhension orale » in Expressions n°25. UFM de la Réunion. [En ligne]. URL : <http://www.reunion.iufm.fr> / Recherche/Expressions/25/Expressions25.pdf, p.19, consulté 05/2017 à 18h
- 6/ PIERRA Gisèle. (1996), Pratique théâtrale et didactique du français langue étrangère, in Travaux Didactique du FLE, n°36, Montpellier III, p.31.
- 7/ CARETTE Emmanuelle. (2001), « Mieux apprendre à comprendre l'oral en langue étrangère » in *Le français dans le monde*. Numéro spécial, *Oral : variabilité et apprentissages*. Paris. CLE international. (Coll. Recherches et applications). p.126-142
- 8/ DUCROT Jean-Michel.(2005). « L'Enseignement de la compréhension orale : objectifs, supports et démarches ». [En ligne]. URL : <http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-comprehension>, consulté 05/2017 à 15h.

Thèses et mémoires

- 1/ BENSMICHA Chahira, (2013), La compréhension de l'oral au collège. Mémoire de Magistère encadré par M. FARI BOUANANI Gamal el Hak. p. 88
- 2/ KHERCHOUCHE DELLALOU Naouël (2016), « Le genre policier comme enjeu didactique dans l'enseignement/ apprentissage de la production écrite ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran 2. 382 pages
- 3/ MEYRE Jean-Michel, (2018), « Impact de la personnalité de l'Enseignant sur le ressenti des élèves- L'assertivité socio-conative comme déterminant de la relation éducative » Thèse de Doctorat. Université Paul VALÉRY Montpellier 3 (France). p.25

Articles de Presse

- 1/ AISSA-KHALED Chaïb, Directeur de l'Education de Wilaya et ancien professeur INRE « *Les Instituts de Technologie de l'Education Quelle prétention !!!* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » des 17-18 et 19 Août 2020
- 2/ BENABID Tahar, « *Guerre linguistique par procuration entre Molière et Shakespeare* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 09/06/2020
- 3/ BENZAADA Ahmed, Docteur en physique Université de Montréal au Canada, « *Rythme scolaire et cacophonie institutionnelle* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 10/09/2009
- 4/ BENZIANE Abdelbaki (nommé à ce poste le 23/06/2020). Dans le journal « Le Quotidien d'Oran » en date du 07/09/2020
- 5/ BOUTARAA Farid, « *Comment accroître la performance de notre système éducatif ?* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 25/09/2014
- 6/ CHITOUR Chems Eddine, « *Quelles langues pour quel système éducatif ? Pourquoi cette diversion ?* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 11/07/2019
- 7/ DIB El Yazid, « *D'une école à une autre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 17/09/2015
- 7/ DIB El Yazid, « *Et l'école informelle Monsieur le Ministre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 15/11/2012
- 8/FARRAH Ahmed, « *L'école, ce qu'on doit savoir* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 06/08/2015
- 9/FARRAH Ahmed, « *L'école, ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas !* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 09/10/2014
- 10/ FRAGA Samir, « *L'école finlandaise et l'école algérienne* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 23/12/2014
- 11/ KHELIL Abdelkader : « *Quand la triche s'érige en institution, pourquoi le bac en ferait-il exception ?* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 29/06/2017. P.7
- 12/ KHELIL Abdelkader, « *Que faire face à la régression alarmante et à la médiocrité suicidaire de nos universités* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 13/07/2017
- 13/ MIMOUNI Jamal, « *Nos écoles Normales Supérieures : ces zones d'ombre* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 15/04/2021
- 14/ RAHMAOUI Kamal, Docteur en Sciences Juridiques et Maître de Conférences, « *L'Enseignement Supérieur à Distance : De quelques remarques juridiques et éthiques* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 05/07/2020
- 15/HALBOUCHE Miloud, Professeur des Universités (Université de Mostaganem), « *Etre parent d'élève en Algérie : entre vaine révolte, instrumentalisation éhontée et démission coupable* » dans le journal « Le Quotidien d'Oran » du 03/05/2017

Sitographie

- 1/ http://bu.univ-ouargla.dz/Mohammed_lamine_Ghouli.pdf?idthese=213 mémoire (définition de l'interaction verbale) / juin 2020
- 2/ <http://gerflint.fr/Base/Algerie1/bendiha.pdf> / Cadre théorique et approche d'analyse de l'oral / juin 2020
- 3/ http://www.graines-de-paix.org/fr/outils_de_paix/dictionnaire_pour_la_paix/competences_interculturelles/le_theatre_pour_lamelioration_de_lexpression_orale/ juin 2020
- 4/ COLLETTA Jean- Marc, de l'oral dans notre enseignement chaibsouad.blogspot.com consulté 12/2016 à 18h15
- 5/ EBERHARD-KARLS-UNIVERSITAT, <http://homepages.uni-tubingen.de>
- 6/ http://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=246:les-tic-et-lenseignement-en-algerie&catid=36:education&Itemid=76 consulté 08/2017 à 11h
- 7/ <http://www.etudier.com/dissertations/La-Fonction-Du-Th%C3%A9%C3%A2tre/334792.html> consulté 06/2017 à 12h.
- 8/ <https://depot.erudit.org/bitstream/000767dd/1/000159pp.pdf>. Le théâtre comme support didactique pour l'apprentissage de l'oral /juin 2020
- 9/ <https://www.men.public.lu/fr/grands-dossiers/systeme-educatif/approche-competece/> une nouvelle approche pour l'apprentissage du français. Consulté 08/ 2020 à 18h.
- 10/ Louis Carole, (2011) théâtre FLE www.etudier.com consulté en 08/ 2020 à 10h
- 11/ PAQUETTE Gilbert. (2002), Modélisation de l'apprenant avec une approche par compétences, <http://dic.uqam.ca> 08/2017 à 18 h
- 12/ POITOU Jacques, Oral : Caractéristiques, Université Lumière Lyon 2, <http://perso.univlyon2.fr>
- 13/ SIMON Fanny. (2012), « Le théâtre à l'école primaire, un « plus » pour les élèves ? » <https://arlap.hypotheses.org/1243>. Consulté 4 /2019)
- 14/ [www.ac-paris](http://www.ac-paris.fr), HERMITE, Laure ZANASKA, CM1, 2011-2012. Consulté 07/2020 à 14h
- « La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire », <http://ncre.educ.usherbrooke.ca>
- 15/ CHANFRAULT-DUCHET Marie –Françoise, Colloque : « Didactique de l'oral », les 14-16 juin, 2002, <http://eduscol.education.fr/cid46397/restaurer-l-oralite-en-classe-de-francais.html> Consulté 12/2016 à 20h30
- 16/ http://virtuelcampus.univ-msila.dz/facultell/images/fll_doc/documents/memoire/fr/master/2015/azri%20afef%20master%20msila%202015.pdf. Mémoire de Master /Juillet 2020
- 17/ LENOIR Yves. (2005), Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol.8, n°01, 2005, p.95 à 109 :
- 18/ PERRENOUD Philippe. (1988). A propos de l'oral. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php-main/textes.html> 12/2014

Documents consultés :

- ¹ BENBOUZID Boubekour. (2009), La réforme de l'éducation en Algérie, enjeux et réalisations. Casbah Editions, p. 45.
- ¹ Documents d'accompagnement au programme de français 1^{ère} AM (2010) Alger. ONPS
- ¹ Documents d'accompagnement au programme de français 1^{ère} AM (2010) Alger. ONPS

- 1/ Inspecteur de l'enseignement subventionné, Mai 2005, p : 07, Tables rondes 2, Bulletin d'information de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, <http://www.enseignement.be>
- 2/ ROEGIERS Xavier, directeur du BIEF. (Novembre 2006), L'approche par compétences dans l'école algérienne, présentation Pr. Boubekeur BENBOUZID Ministre de l'Education Nationale, Ministère de l'Education Nationale, p. 14- 15.
- 3/ TOUALBI THAALIBI Nouredine. (2006), « *Trois années de réformes de la pédagogie en Algérie : bilan et perspectives* » dans « Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie. MEN. PARE ». P.18-19
- 4/ Manuel de « Compréhension et Expression Orales II », p 3, 2014/2015.

Annexes

Annexe N°01 : Textes proposés pour l'examen oral

Texte 1

Les temps modernes de l'emploi féminin (1)

En France, les femmes représentent moins de la moitié des actifs (45 %) mais plus de la moitié des chômeurs (51 %)*. [...] Un quart des jeunes présents sur le marché du travail sont au chômage. Certes, mais on oublie bien souvent d'ajouter que, répartis selon le sexe, le taux de chômage des moins de 25 ans est de 22 % pour les hommes et 32 % pour les femmes. [...]

Ce silence est d'autant plus impressionnant que les discours sur le chômage sont en général bien ciblés, par catégories : on parle du chômage des jeunes, de celui des diplômés, des bas niveaux de qualification, des plus de 40 ans, etc. [...]

Si le sur-chômage féminin est à ce point invisible, ce n'est pas par méconnaissance, par omission ou par indifférence. Ce silence renvoie à un phénomène social plus profond : la tolérance sociale au chômage des femmes. Ce sur-chômage n'est pas une spécificité française. C'est une caractéristique de l'ensemble des pays de l'Union européenne : en 1994, 10,2 % des hommes et 13 % des femmes étaient au chômage.

Margaret MARUANI, *Le Monde diplomatique*, septembre 1997

* Enquête sur l'emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de 1996

ESPAGNE • culture

De quoi sommes-nous prêts à nous passer en temps de crise ? Pas d'une certaine culture ni de certains loisirs, en tout cas. « *La culture est ce qui reste quand on a tout oublié* », disait Edouard Herriot* dans les terribles années 1930, au lendemain de la crise de 1929. Cela fait longtemps qu'en Espagne aussi

la culture n'est plus perçue comme du superflu, mais comme une nécessité quotidienne. Le paysage économique a beau être sombre, il reste de l'espace pour l'imagination, l'innovation, l'adaptation. [...] « *En janvier, les ventes de livres de poche ont augmenté de 17 % en Espagne* », souligne l'éditrice à la tête d'une collection qui représente 40 % du marché espagnol du livre de poche. [...]

« *Si le livre résiste bien à la crise, explique un directeur de librairie, c'est parce que les gens ont mauvaise conscience, ils s'en veulent d'avoir gaspillé, d'avoir vécu au-dessus de leurs moyens, dans la culture du superflu. Ils ont compris que le livre pouvait améliorer leur formation, leur capacité à affronter la vie et à être mieux préparés pour un avenir incertain. Pour les mêmes raisons, ils offrent davantage de livres, en particulier aux enfants.* »

Courrier international, d'après Josep MASSOT, *La Vanguardia*, 05 mars 2009

* Edouard Herriot : une des principales figures de la vie politique française des années 1920 et 1930, dont beaucoup de phrases sont restées célèbres

Une campagne subtile et efficace proposée par la prévention routière

La sagesse au volant s'acquiert-elle par l'image ? Pourquoi pas, si l'on en juge par les 20 films d'une minute chacun diffusés par la Sécurité routière jusqu'au 29 octobre sur les chaînes de la télévision publique. Ils racontent les conséquences de nos négligences : un sens interdit emprunté à vélo, un feu rouge brûlé, un pneu mal gonflé, un véhicule en surcharge, un excès de vitesse, un dépassement intempestif, etc. Pour une fois, les messages mobilisent nos consciences et notre sensibilité de façon claire et intelligente. À savoir qu'ici, il n'est pas question d'images chocs à la narration simpliste, destinées à nous culpabiliser, donc à nous infantiliser.

Ces films [...] sont de petites fictions fictionnées [...]. Elles sont scénarisées et montées sur le modèle de séries télévisées, elles en ont la même intensité dramatique, ce qui nous conduit à nous attacher aux personnages, une prouesse puisque l'histoire ne dure qu'une minute [...]. Elles émanent toutes de la banalité du quotidien. [...]

Chaque histoire se conclut par le même message : « Un accident n'arrive jamais par accident. »
Terriblement efficace.

Colette MAINGUY, *TéléObs*, 03-09 oct. 2009

Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme

À titre expérimental, une somme d'argent d'un montant maximal de 10 000 euros sera attribuée à certaines classes de trois lycées professionnels de la région parisienne si les élèves sont assidus. Il s'agit d'une récompense collective et non individuelle. Avec cette cagnotte*, les classes pourront par exemple s'offrir un voyage de fin d'année. Une expérience analogue est menée dans un lycée professionnel de Marseille où les élèves les plus assidus ont droit à des places pour assister aux matchs de football du club de la ville. Le proviseur de l'un des établissements concernés pense que « quand une classe est fédérée autour d'un projet, elle fonctionne mieux ». Pour le président d'une fédération de parents d'élèves, « un problème d'éducation réglé par l'argent, c'est catastrophique ». Selon lui, on ne peut combattre l'absentéisme des élèves que par une réforme de l'orientation, « les élèves assisteront aux cours s'ils sont inscrits dans des filières qu'ils ont réellement choisies ».

Source : *Le Parisien*, octobre 2009

* une cagnotte : une somme d'argent

Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes

Obligés de composer avec la lourdeur des outils de tournage ou les interdictions de filmer, les reporters doivent parfois faire appel à des pratiques journalistiques différentes. [...]

Sur l'utilisation de la caméra cachée, les expressions sont plutôt unanimes. « *Ce n'est pas une règle pour nous*, dit monsieur Hermann, rédacteur en chef du magazine "90 minutes" sur Canal+. *La caméra cachée est utilisée en dernier recours. Elle permet de faire la preuve d'une vérité que l'on veut cacher.* » Contrairement à la presse écrite, qui peut s'abriter derrière une source anonyme (les journaux citent souvent « une personne proche du dossier » ou « un conseiller », etc.), les journalistes de télévision doivent faire la « preuve par l'image ». « *Le protagoniste d'une histoire n'a pas le même comportement devant une caméra que devant un stylo* », explique Hervé Brusini, directeur délégué à l'information sur France 3, qui dirige le magazine « Pièces à conviction ». « *Nous utilisons une caméra cachée dans les lieux où journalistiquement on est en droit de poser des questions, mais dont l'accès est interdit* », ajoute-t-il.

Bénédictie MATHIEU et Daniel PSENNY, *Le Monde*, 18 sept. 2004

Médicaments au supermarché ?

Les médicaments pourront-ils bientôt être vendus dans les supermarchés à côté des dentifrices et des crèmes de beauté ? C'est le combat que mène, à nouveau, le patron d'une des principales enseignes nationales. Le distributeur veut que les médicaments délivrés sans ordonnance et non remboursés par la Sécurité sociale, comme l'aspirine, la vitamine C ou les gommes à mâcher pour lutter contre le tabac puissent être vendus dans l'espace de parapharmacie de ses grandes surfaces. [...]

Il avance un argument et un seul : le prix. « Si demain nous avons, par exemple, une part de marché de 20 % sur ce secteur, nous serions en mesure de faire baisser les prix de 50 % », promet-il.

Sur ce thème le groupe estime qu'il a un vrai rôle à jouer. Les résultats d'une étude indiquent en effet que 36 % des Français ont renoncé à l'achat d'un médicament non remboursé en raison de son prix.

Claire GATINOIS, *Le Monde*, 22-23 novembre 2009

L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux

Internet s'est imposé dans la vie quotidienne ces dernières années. À l'espace de libre échange et d'accès direct à l'information s'est récemment ajoutée la potentialité de la « Toile » à susciter la formation de nouveaux réseaux sociaux. En témoignent le succès rencontré par les sites MySpace, Viadeo et plus récemment Facebook. [...]

L'adhésion à un réseau social en ligne apparaît comme un phénomène relativement répandu. Un tiers des internautes connaissant au moins un des six réseaux sociaux testés ici déclarent être membres de l'un d'entre eux, soit au global un cinquième de la population internautes française. [...] On y adhère surtout pour se constituer des relations [...] et retrouver d'anciens camarades de classe ou d'anciens amis [...]. Moins de trois sur dix s'y connectent pour partager des passions et des « loisirs » et seuls 16 % le font pour y trouver de nouveaux amis.

Les résultats de l'enquête révèlent enfin que l'utilisation des données personnelles à des fins commerciales par les sites de réseaux en ligne suscite un rejet massif et pourrait constituer un frein à leur développement futur.

D'après Yves-Marie CANN, mission Internet, www.lejdd.fr, 11/12/2009

Texte 3

Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes

Alors que les femmes ont massivement investi le monde du travail (83 % des femmes de 25 à 49 ans travaillent), les femmes gagnent toujours 27 % de moins que les hommes, si l'on compare la rémunération brute totale moyenne dans les entreprises de plus de 10 salariés, note un récent rapport*. Pourtant, depuis 2001, les entreprises ont obligation de négocier sur ce sujet. Or, en 2007, seulement 7,5 % des entreprises disposant d'un délégué syndical (ce qui exclut les plus petites) l'ont fait.

« La loi ne s'applique pas », confirme Rachel Silvera, universitaire à Paris 10 et membre du collectif *CGT Femmes Mixité*. [...]

Pourtant, les mesures efficaces existent et quelques dizaines d'entreprises s'en sont saisies. « La première chose à faire, constate Rachel Silvera, consiste à se doter d'indicateurs corrects car beaucoup de directeurs des ressources humaines pensent toujours qu'il n'y a pas d'inégalité salariale chez eux ». Le tout étant de ne pas en rester à la mesure des écarts.

Ainsi, dans certaines entreprises, on s'est aperçu que s'il n'y avait pas trop d'écarts de salaires dans les embauches récentes, il pouvait y avoir, parmi les personnels embauchés depuis plus de vingt ans, des différences allant jusqu'à 10 %.

Nathalie BIRCHEM, la-croix.com, 04 oct. 2009

* Rapport remis au gouvernement en juillet 2009 par Brigitte Grézy, inspectrice générale des affaires sociales

Les vacances : toujours un luxe ?

Nombreux sont ceux à considérer que les vacances méritent plus de moyens et une plus grande mobilisation, voire qu'elles ont leur place au cœur des politiques de cohésion sociale. D'ailleurs n'ont-elles pas été érigées comme un droit à part entière (au même titre que la santé, l'éducation, le logement ou encore la justice) par la loi de 1998 sur la prévention et la lutte contre les exclusions ? [...] L'accès aux vacances et aux loisirs du plus grand nombre est devenu un indicateur social. Il se fait aussi signe d'intégration dans la société générale. Car les vacances fonctionnent de nos jours comme une norme : « Norme temporelle par les rythmes qu'elle impose à la vie collective. Norme sociale ensuite, qui prescrit au vacancier d'afficher sa décontraction, sa sociabilité, son individualité, d'offrir des vacances à ses enfants. Norme culturelle, enfin, qui pose la nécessité de partir et nous enjoint* de réussir nos vacances », explique le sociologue Pierre Perrier⁽¹⁾.

(1) Auteur de *Vacances populaires (images, pratiques et mémoire)*, éditions des Presses universitaires de Rennes, 2000

Valeurs mutualistes, n° 244, juillet-août 2006. Dossier réalisé par Séverine BOUNHOL

Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas

S'IL EST TOLÉRÉ DE SURFER sur Internet à des fins personnelles, cet usage doit rester « raisonnable », précise le code du travail. Un caractère que le juge apprécie en cas de litige. L'envoi de 156 mails personnels en deux mois a par exemple été considéré par un employeur comme justifiant le licenciement d'un salarié pour « utilisation abusive d'Internet sur son lieu de travail ». Une décision confirmée par les prud'hommes*.

Tout en restant dans les limites d'une utilisation raisonnable du net, « L'employeur a droit de regard sur tout mail ou fichier créé par ses employés avec les outils informatiques mis à leur disposition, à moins qu'ils ne soient explicitement "personnels" », explique un avocat. [...] Une notion à laquelle sont a priori assimilées les boîtes mails externes. [...] Le principe du respect de la vie privée demeure donc applicable sur le lieu de travail, à la seule condition pour le salarié de préciser clairement ce qu'il veut voir relever de sa vie privée. Pas toujours évident pour autant de titrer régulièrement ses mails « PERSONNEL ».

Marie BARTNIK, www.lefigaro.fr, 16 avril 2010

* En France, le conseil de prud'hommes est une juridiction dédiée aux conflits liés à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail entre employeurs et salariés.

UN VOYAGISTE INCITE SES CLIENTS À LUTTER CONTRE LE CO₂

Depuis peu, un voyageur propose à ses clients de « compenser » les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) liées à leur vol en avion. Ils sont invités à payer leur voyage à l'opérateur et aussi, à régler en ligne, sur le site de l'association *CO₂ Solidaire*, partenaire de l'entreprise, quelques dizaines d'euros supplémentaires. Ces sommes correspondent au coût estimé des quantités de CO₂ émises par l'avion durant le vol, si la compagnie aérienne devait payer des droits à émettre pour ce gaz.

Ces sommes seront affectées, via *CO₂ Solidaire*, au financement de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre, reconnus responsables pour une grande part du réchauffement climatique. [...]

L'entreprise s'achète-t-elle une image écolo à bon compte ? « Je ne nie pas le caractère marketing de notre démarche. Certains spécialistes de la communication éthique assurent qu'il existe une clientèle importante pour le « CO₂ responsable », même si je n'en suis pas convaincu. En fait, je me moque des interprétations que certains peuvent en faire. Ce qui compte, c'est d'agir », assure le directeur.

Cécile DUCOURTIEUX, *Le Monde*, 12 Janvier 2007

Entreprise : GLACES SERVICE

L'offre d'emploi :



Entreprise saisonnière de vente de glaces recrute pour cet été des vendeurs sur les départements du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.
Salaire motivant.
INFORMATIONS SUR www.bretagne-job.com

Envoyez votre lettre de motivation à :
M. Bertrand, Glaces Service,
Service du recrutement des saisonniers,
77 rue des ducs de Bretagne,
35 000 Rennes

Vous avez décidé de passer l'été en France pour perfectionner votre niveau de français. Vous répondez à cette annonce pour obtenir un petit emploi pour cet été. Dans votre lettre de candidature, vous insistez sur votre motivation et sur les qualités qui font de vous le candidat idéal.

Annexe N°02 : Alphabet Phonétique International (API)

Les dix-sept consonnes

b **bal**, robe
 s **souris**, pièce
 k **carpe**, **kiwi**, **qui**
 d **date**
 f **face**, **phare**
 g **gare**, **bague**
 ʒ **journal**, **gorge**
 l **la**, **alors**
 m **maman**
 n **non**
 ɲ **gnôle**, **agneau**
 p **petit**
 ʁ **rare**
 t **tordu**
 v **voir**, **wagon**
 z **zèbre**, **oser**
 ʃ **chat**, **short**

Les douze voyelles orales

a **patte**, **papa**
 ɑ **pâte**, **tas**
 ə **fenêtre**
 ø **jeu**, **feu**
 œ **fleur**
 e **été**, **nez**
 ɛ **mer**, **j'aimais**
 o **sot**, **seau**, **sceau**, **saut**
 ɔ **porte**, **port**, **or**, **mort**
 i **filles**, **ami**
 u **coup**, **août**
 y **nu**, **j'ai eu**

Les quatre voyelles nasales

ã **rang**, **avant**
 ẽ **rein**, **brin**, **pain**
 õ **bon**, **ton**
 õ̃ **brun**, **un**

Les trois semi-consonnes (ou semi-voyelles)

j **yeux**, **ail**
 w **fouet** (/fwɛ/), **voir** (/vwɑʁ/)
 ɥ **fuite** (/fɥit/), **lui** (/lɥi/)

Annexe N°03 : Convention de transcription

/ Pause courte

// Pause moyenne

/// Pause longue

/-/ note un silence, une interruption ou un bruit.

E note ce qui est généralement transcrit « euh » dans la graphie traditionnelle.

: note l'allongement d'un son ; plus il y a des points, plus l'allongement est long (:::, :::).

= signale qu'un mot ou expression est inachevé (e).

Les conventions de transcription sont inspirées de Estelle VERSTRAETE
(RECHERCHES, revue de didactique et de pédagogie du français, Lille, n° 33, 2000)

Annexe N°04 : Transcription orthographique des 80 étudiants ayant subi l'examen oral

Dans les transcriptions qui vont suivre, nous avons désigné l'enseignante par la lettre « E » et l'étudiant (e) par la lettre « G » pour les garçons et la lettre « F » pour les filles.

Etudiant (e) n° : 01

Sexe : M

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : donc vous avez un texte présentez le

G : bon le texte ici il parle

E : l'intitulé d'abord

G : bon, le texte intitulé internet au bureau, ce qui est permis et ce qui n'est l'est pas, ne l'est pas voilà.

Donc il nous parle généralement de l'internet dans le cadre du travail

Donc le texte il nous parle généralement de l'internet dans le cadre du travail

Donc, il nous explique EE en gros ce que :: l'employeur peut faire à son employé

Donc, il est précisé que EE l'envoi de 156 mails durant un mois EE l'employeur il peut procéder au licenciement de son employé

Donc, c'est un justificatif pour licencier

Et en autre, il nous explique aussi que avec EE EE autorisation

E : vous avez dit en autre

G : oui, en autre partie

E : ah voilà

G : voilà en autre partie, l'employé il peut demander une autorisation à son employeur pour ne pas être EE comment dire à titre personnel il peut voir de temps en temps ses mails personnels

Donc voilà

Donc c'est :: c'est :: un thème qui parle généralement de EE de la nouvelle technologie au sein de l'entreprise

Donc ça fait partie du progrès de :: de :: le progrès de EE l'informatique dans le cadre du travail

Donc l'internet elle peut faciliter le :: contact entre l'employé et son employeur et il y a aussi des inconvénients par exemple l'employé il peut être distrait

Donc en tout c'est

E : donc ça c'est ce qui est dit dans le texte

G : voilà

E : maintenant je voudrais avoir votre avis sur la question

G : bon, internet c'est forcément utile mais avec modération

E : Oui, là c'est internet au travail

G : Oui au travail au bureau non non non au bureau

J'ai dit que internet au bureau c'est utile mais avec modération donc faut pas en abuser

Donc il faut s'en servir que dans le cadre du travail

E : vous laisseriez votre supérieur hiérarchique lire vos mails personnels ?

G : non mais, d'ailleurs, il est stipulé que avec autorisation

Donc pour fermer les yeux pour un bref instant pas une heure ou deux pour cinq minutes donc ça va

Merci bonne journée

Dans son intervention, l'étudiant s'est exprimé, avec un débit lent, mais sûr de ce qu'il disait pendant 04minutes et 13 secondes.

Il a utilisé parfois le sujet et le pronom en même temps. Mais, grosso modo, il a une bonne expression orale et semblait avoir bien compris le texte. Il a obtenu la note de 15/20.

Etudiant (e) n° : 02

Sexe : M

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : bien alors

G : donc moi j'ai un sujet qui m'est intéressant, c'est la pratique du journaliste, E l'utilisation des caméras cachées. Je pense que c'est la meilleure façon pour les journalistes de pénétrer dans = ils arrivent grâce à cette pratique de pénétrer à des /z/endroits qui sont inaccessibles comme par exemple un journaliste peut aller rendre visite à un dealer et se faire passer par un client en filmant tout ce qui ce passe et tout ce qu'il fait , EE un téléspectateur

peut découvrir comment ça se passe et :: avoir plus d'informations et elle sert aussi à aider les /z/autorités à attraper certains criminels par exemple les braconniers et ::: //

Et même E il y a certains E par exemple

E : qu'est-ce qu'un braconnier ?

G : un braconnier c'est par exemple ceux qui chassent et tuent des /z/éléphants pour leurs ivoires

Toutes sortes d'espèces qui ont des choses de valeur pour l'être humain (fourrure, ...)

Ces gens là sont extrêmement dangereux, ils peuvent même tuer EE

Je disais ces gens là ils sont extrêmement dangereux, ils se contentent pas seulement de tuer ces animaux ils peuvent aussi EE je ne sais pas tuer des humains pour leurs /z/organes vivants

E : pourquoi est ce les journalistes, dans le titre on vous dit les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en image leurs enquêtes donc c'est une difficulté

G : c'est mentionné la lourdeur des /z/outils de tournages les caméras tout ce qui est matériel et dans certaines situations ils peuvent pas accéder à certains lieux

E : et même quand ils ont accès à ces lieux là

G : ils n'ont pas le droit de filmer par exemple on leur dit vous n'avez pas le droit de filmer donc

E : et ça peut se retourner contre eux

G : donc la caméra cachée c'est /t/une solution

E : mais ce n'est pas toujours pris comme preuve tangible

G : Oui c'est la meilleure solution

E : Oui il faut une autorisation il faut toujours une autorisation ça peut se retourner contre eux

G : oui mais celui qui reçoit ces journalistes il sait pas qu'ils sont des journalistes

Comme par exemple moi j'ai vu une émission un journaliste qui part rendre visite à un dealer

Il se fait passer par un client

E : pour un client

G : donc à travers cette caméra cachée on découvre même l'identité du dealer qui se fait attraper

E : d'accord très bien merci

L'étudiant est intervenu pendant 04 minutes et 23 secondes. Il a bien compris le texte et a une bonne expression orale. Seulement, nous avons enregistré quelques phrases incorrectes ou lourdes, méconnaissance de la forme négative,... . Note obtenue 15/20.

Etudiant(e) n° : 03

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : alors allez-y

F : alors moi j'ai le thème de les vacances qui sont un garant de bonheur

E : c'est quel thème ?

F : les vacances

E : non répétez la phrase

F : j'ai un texte sous thème les vacances. Qui un garant de bonheur pour les /z/enfants qui tout le monde attend les vacances pour passe =

E : alors le titre c'est les vacances toujours un luxe ? C'est une question

F : oui, oui c'est toujours un luxe, pour passer des vacances pour aller = /-/

E : reprenez s'il vous plait

F : mon texte sous thème le vacances c'est toujours sont toujours un luxe pour les /z/enfants et même pour le ::s /z/adultes

Pour aller passer avec ses enfants des bons vacances et des bons moments pour offre à ses /z/enfants pour toute l'année qui =

E : pour ?

F : offre à ses /z/enfants

E : pour offrir

F : pour offrir à ses /z/enfants après une année longue des /z/études des bons vacances et des bons moments pour oublier et pour être = pour EE qui sont revenir et font être bien et = ///

E : vous êtes d'accord avec ce qui est dit dans le texte ?

F : oui

E : oui, donc quelle est votre réponse à la question : « c'est toujours un luxe ? »

F : oui

E : donc ce n'est pas donné à tout le monde, c'est ça ?

F : oui

Mais pour moi c'est toujours un luxe

Parce que je passe des bons vacances

E : a :h donc c'est ça c'est ce que vous avez compris de la question ?

F : oui

E : le fait de passer de bonnes vacances, c'est un luxe ?

F : oui le fait de rester avec famille et =

C'est ça le luxe

E : d'accord très bien merci

Dès le départ, l'étudiante nous a semblé pas sûre d'elle-même, elle était perturbée avec des interruptions dans la présentation et des moments d'hésitation. L'étudiante se répète, cherche ses mots, répondait par des phrases incomplètes et parfois incorrectes. Elle commet beaucoup de fautes et à la fin elle répondait par « oui » aux questions de l'enseignante sans pouvoir développer ses idées et argumenter. Son intervention a duré 03 minutes y compris une longue pause et la note attribuée était de 08/20.

Etudiant(e) n° : 04

Sexe : F

Titre du texte : « Un voyageur incite ses clients à lutter contre le CO2 »

E : alors allez-y

F : alors mon texte s'intitule un voyageur incite ses clients à lutter contre le CO2, ce voyageur il fait quoi ? alors il crée une compagnie il invite les clients les voyageurs à payer leurs billets à payer quelques dizaines d'euros de plus pour leur vol pour en fait pour compenser le gaz le CO2 émet par l'avion pour dire aux gens que E pour montrer aux gens que combien le vol coûte combien il dégage le CO2. E :t ce gaz est considéré comme l'un des responsables et il est considéré comme il est reconnu comme responsable du réchauffement climatique alors ce voyageur il fait quoi ? il crée une compagnie en ligne et l'argent qui :: les /z/euros qui :: sont payés supplémentaires ils servent à financer un projet ce projet pour réduire le CO2 qui est émet par les /z/avions

E : très bien, alors est-ce que vous pensez que ça peut marcher dans tous les pays du monde ? par exemple chez nous

F : non, chez nous ça marchera pas, ça marchera pas dans tous les pays du monde.

Enfin, ça marcherai dans les pays développés peut être mais dans les pays sous développés je ne pense pas que ça marcherai

E : l'Algérie n'est plus /z/un pays sous développé mais en voie de développement

F : oui en voie de développement mais ça marcherai pas en Algérie, en Algérie je crois que ça ne pourrai pas marcher

E : ça ne marcherai pas pourquoi ?

F : oui, ça ne marcherai pas pourquoi ? parce que déjà en fait ici en Algérie penser à des trucs, penser à des trucs tels que /-/

E : on dit pas trucs, on dit choses

F : oui choses, penser à réduire le CO2 ou =

Enfin il y en a il y a des chercheurs qui pensent vraiment, qui réfléchissent mais je crois pas que ça marcherai chez nous parce que parler Madame de technologie déjà ça diverge

En 2017 l'Algérie est considérée comme un pays = c'est vraiment un pays riche question gaz naturel électricité et tout mais en 2017 Madame y a des villes y a des villages qui n'ont pas d'électricité n'ont pas de gaz n'ont rien ///

Dire que l'Algérie pourra peut être un jour E essayer de :: faire E régler ce problème

Je ne crois pas après ça dépend

Voilà ça c'est mon point de vue

L'étudiante s'exprime bien sauf qu'elle répète trop les phrases et les mots. Elle forme des phrases souvent incomplètes. Elle a un problème dans la prononciation du « i » et du « é » comme dans les mots : « dizaines », « climatique », « considérée ». Son intervention y compris les interruptions, les moments d'hésitation,... a duré 05 minutes et a obtenu la note de 15/20.

Etudiant (e) n° : 05

Sexe : M

Titre du texte : « Un voyageur incite ses clients à lutter contre le CO2 »

E : votre sujet.....c'est ça ?

G : oui

Le test, le texte entre les mains c'est un article de journal qui parle d'un voyageur qui incite ses clients à lutter contre le CO2 E il a proposé de compenser les émissions du deux oxyde de carbone E //

E : il a proposé de ?

G : de compenser les émissions du deux oxyde de carbone, c'est-à-dire les gens qui voyagent doit payer

E : les gens qui voyagent doit payer ?

G : doivent payer //

G : pas de questions

E : vous avez fini ?

G : j'ai présenté le sujet

E : d'accord, est-ce que vous pensez qu'on peut appliquer ceci en Algérie ? et pourquoi ?

G : ///, oui c'est bien, // pour éviter la pollution

E : vous pensez qu'on peut éviter la pollution si on fait payer ? c'est ce qui est dit dans le texte ? à partir du moment où il y a des gens qui payent y a pas de pollution ?

G : non pas définitive //

E : vous seriez prêts à payer plus cher votre billet ?

G : pas plus cher parce qu'il a dit quelques dizaines d'euros

E : c'est plus cher, quelques dizaines

G : c'est-à-dire quinze ou vingt euros

E : vous seriez prêts à payer plus cher votre billet ?

G : madame, dizaines d'euros c'est-à-dire quinze euros maximum vingt donc le billet parfois ça coûte parfois on trouve des promotions, alors madame qu'on va payer quand on va payer 15 euros c'est pareil

E : d'accord merci

L'étudiant n'a pas vraiment compris le sens du texte et a éprouvé des difficultés dans l'expression orale. Il a un problème dans la prononciation du « i » et du « é » comme dans les mots : « cléents », « dizaines », « maximum ». Aussi, il a très mal compris le sens de la dernière question posée par l'enseignante au point de donner une réponse « charabia ». Enfin, il semble ignorer que « 15 Euros maximum », c'est l'équivalent de plus de 3000,00DA dans le marché parallèle.

S'agissant du même sujet, nous avons constaté une différence de taille entre le niveau de l'étudiante N°04 et ce dernier le N° 05. Son intervention y compris les interruptions, les moments d'hésitation,... a duré 04 minutes et 30 secondes et a obtenu la note de 07/20.

Etudiant(e) n° : 06

Sexe : M

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : allez-y

G : je vais vous parler le texte le temps

E : lis le titre c'est tout lis le titre

G : oui le temps moderne le temps moderne de l'emploi féminin, en France, madame, 85% de femmes travaillent à temps partiel

Après les statistiques de l'union européenne ce temps se varie entre 70% à 90%. En fait, le travail à temps partiel c'est /t/ un phénomène récent il n'était pas né en avant en Europe EEE e ::t ce le travail au temps partiel est devenu une sous = E une forme sous /z/ emploi réservée aux femmes et après d'après les statistiques on voit que 85% c'est alors une grande EE c'est une grande pourcentage c'est /t/ un grand pourcentage et quand on dit madame travail à temps partiel c'est automatiquement un salaire partiel aussi

E : c'est tout

G : oui

L'étudiant n'a pas fourni l'explication nécessaire du contenu du texte. Car sans doute, il n'a pas bien compris le contenu et le sens. Ce qui prouve une fois de plus que, la compréhension est à la base de l'expression orale. Son intervention a duré 01 minute et 13 secondes et a eu la note de 12/20.

Etudiant (e) n° : 07

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : bien alors allez- y

F : alors mon texte il parle de d'internet au bureau ce qui est permis et ce qui ne l'est pas

E : pourquoi mon texte il parle ?

F : pace que je stresse là je sais pas pourquoi

E : on reprend

F : le texte que j'ai entre les mains enfin que je viens de lire il parle oui il parle de d'internet de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas mais ceci dans = E dans le cadre du travail et un code du travail qui dit que les /z/employeurs ils /z/ont ils /z/ont ils ont droit à l'accès à internet enfin, ils l'ont à disponibilité or, ils /z/ont pas droit d'abuser d'internet enfin dans le

travail quoi parce que y a un employeur qui a été licencié de son travail pour abus de d'internet. En fait pendant ses /z/ heures de travail au lieu d'utiliser internet E dans le :: cadre de son travail ben lui il l'utilisait dans un cadre personnel pour lire ses emails ou bien pour faire des jeux ou bien pour voilà pour peut être aller sur les réseaux sociaux surtout aujourd'hui /-/

E : très bien merci

L'étudiante s'exprime bien sauf qu'elle utilise trop le mot « enfin » et on a l'impression qu'elle utilise un langage familier, et qu'elle n'a pas compris le sens du mot « employeur » ce qui ressort de la phrase « quoi parce que y a un employeur qui a été licencié de son travail pour abus de d'internet ». Son intervention a duré 01 minute et 30 secondes et a obtenu la note de 15/20. Revoir le vocal « enfin »

Etudiant(e) n° : 08

Sexe : M

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : allez- y

G : madame les journalistes dans le monde entier sont confrontés à des différents problèmes parce qu'ils sont considérés comme des parasites des curieux qui veulent dévoiler des choses intimes d'une personnalité ou bien faire découvrir au monde tout ce qui est caché E

E selon cet /t/ article Monsieur Hermann dit que les journalistes utilisent des caméras cachées parce que c'est le seul moyen de pour les faire introduire dans un lieu //

E : si vous étiez journaliste vous seriez d'accord avec ce que dit ce monsieur ?

G : oui madame je suis totalement d'accord parce que c'est le seul moyen qui me permet d'accéder à un lieu qui est /t/ interdit et certaines personnes sont gênées parce que E lorsque l'on filme ils sont gênés devant la caméra et si on cache cette caméra on peut interroger ces personnes facilement sans gêne avec tranquillité

E : merci

Malgré quelques erreurs commises comme par exemple : « différents problèmes », « considérés », « parce que », ... l'étudiant était sûr de lui tout au long de l'explication du texte. Il s'exprime très bien. Son intervention a duré 02 minutes (elle n'a pas été aussi longue que celle de l'étudiant N°2) et a eu la note de 14/20.

Etudiant(e) n° : 09

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : allez-y

F : bon c'est /t/un article dans cet /t/article y a /-/ publié par Marie BARTNIK le figaro le 16/04 /2010 intitulé par internet au bureau ce qui est permis et ce qui n'est pas permis traite le sujet de l'utilisation de l'internet au boulot et qu'elle doit E et qu'elle doit être raisonnable aussi que ici il y a un abus par un employeur il doit être sans doute être sanctionné E sans doute on trouve aussi que les /z/employeurs ont le droit de vérifier les fichiers ou l'email envoyés par leurs les employés qui travaillent chez eux (sans liaison) pour voir ce qu'ils envoient (sans liaison) exactement est-ce que ça a une relation avec le travail ou non et ça c'est /t/explicé par un avocat et le principe du respect de la vie privée existe dans les lieux de travail dans /z/un seul cas le salarié précise ce qu'il veut voir relevé de sa vie privée

E : merci

L'étudiante a essayé d'expliquer le texte avec des phrases plus ou moins correctes. Elle s'exprime bien. Mais semble ne pas avoir compris le sens du mot « employeur ». Son intervention a duré 01 minute et 10 secondes et a eu la note de 14/20.

Etudiant (e) n° : 10

Sexe : F

Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »

E : allez-y

F : le sujet parle de comment encourager l'élève pour assister au cours on ne s'absent pas EE pour assister au cours et pour combattre l'absentiisme c'est juste que quand il l'élève sera absent c'est ça madame non ? il y a qui sont contre il y a qui sont pour EE le président de fédération voit que c'est catastrophe parce que lorsqu'on combatte l'absentiisme par l'argent et il y a EE qui voit on doit combattre l'absentiisme par l'orienter des élèves collectivement pour encourager les meilleurs rendements des élèves

E : merci

L'étudiante a présenté le texte d'une manière confuse. Ses phrases sont mal construites et comportent beaucoup de fautes : « les élèves », « l'absentiisme »,...Aussi, elle a du mal à prononcer les lettres « i » et « é » au point de faire des confusions dans leur utilisation. Problème de conjugaison « lorsqu'on combatte l'absentiisme par l'argent ». Son intervention a duré 01 minute 20 secondes et a obtenu la note de 12/20.

Etudiant (e) n° : 11**Sexe : M****Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »**

E : allez-y

G : madame cet énoncé parle de lutter contre l'inégalité entre l'homme et femme E les femmes sont investies le monde salarial à 83% et E les femmes gagnent 27 % moins que les /z/hommes les /z/entreprises depuis 2001 nigocient sur ce sujet en 2007 7,5% des /z/entreprises désposant d'un délégué syndical constate Rachel Silvera à ce doté d'indicateurs que beaucoup de directeurs pensent E =

C'est bon madame

E : c'est tout ? merci

L'étudiant s'est contenté de lire de temps en temps des phrases entières du texte, sans apporter des explications ou des précisions propres à lui. Comme sa camarade précédente, il fait la confusion entre le « i » et le « é », nous retrouvons cela dans les mots : « l'inégalité », « nigocient ». Son intervention a duré 01 minute et a obtenu la note de 10/20.

Etudiant (e) n° : 12**Sexe : F****Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »**

E : allez-y

F : cette citation devant moi est écrit par Claire GATINOIS E publié 23/11/2009 les médicaments au super marché il parle d'à vendre médicaments au super bon je suis d'accord pour à vendre l'aspirine la vitamine c ou les gommes à mâcher pour lutter contre le tabac pace que il aide les gens d'autres médicaments je suis pas d'accord pace que il faut être autorisé par les médecins

C'est tout

E : merci

L'étudiante à l'instar de son camarade qui l'a précédé, s'est contentée de lire de temps en temps des phrases du texte. Elle n'avait pas grand-chose à fournir. Elle n'était pas vraiment concentrée et elle riait souvent comme si elle voulait « meubler » le temps qui lui était alloué. Son intervention a duré 01minute et 30 seconde et a eu la note de 11/20.

Etudiant (e) n° : 13

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

E : allez-y

F : bon le sujet que j'ai eu c'est il me concerne de plus parce que en tant qu'étudiante et femme bon je ferai partie du monde de travail et donc futur proche et le sujet de l'inégalité salariale entre les femmes et les /z/hommes me déprime vraiment dès maintenant et je trouve que ça ça fait partie de la déception parce qu'on ne juge pas les gens les travailleurs selon leur sexe mais selon le travail lui-même et euh d'après les statistiques données dans le texte E 83 % des femmes travaillent dans le monde et malgré ça malgré ils /z/ont les mêmes postes de travail que les /z/hommes elles /z/ont pardon leur salaire est toujours moins E 27% ça c'est injuste pour la femme elle-même et E j'ai oublié les idées

E : est-ce que c'est le cas en Algérie est-ce que vous pensez qu'en Algérie y a inégalité salariale homme femme ?

Non hein en Algérie non nous avons de la chance sur ce point en tout cas

F : ah d'accord donc y a pas de raison pour me déprimer

E : Dans notre pays le sexe du travailleur ne figure même pas sur son dossier, c'est un détail qui n'est même pas pris en considération et le salaire que nous touchons qu'en soit femme ou homme est /t/identique à partir du moment où nous /z/occupons le même poste et que nous /z/avons le même nombre d'années d'expérience le même échelon etc

F : mais même s'il n'a pas le cas en Algérie ça reste injuste pour E =

E : en France pays de toutes les /z/inégalités pas celui de toutes les /z/égalités

F : oui parce que ça donne pas l'esprit de mieux travailler pour eux ou de donner plus (sans prononcer le s) d'effort

E : et pourtant elles se battent

F : merci

L'étudiante semble avoir bien compris le texte. Elle s'exprime bien en fournissant les explications nécessaires sans hésitation ou interruption. Mais nous avons toutefois, relevé quelques erreurs et incorrections. Elle a clôturé son intervention, qui a duré 03 minutes, en donnant son opinion personnelle - d'une manière catégorique et loin de la réalité du terrain - sur l'inégalité salariale homme-femme. Comme ses camarades qui l'ont précédé (N° 04, 05, 08, 10 et 11), elle fait la confusion entre le « i » et le « é » dans la prononciation, nous retrouvons cela dans les mots : « l'inégalité », « statistiques ». Elle a obtenu la note de 15/20.

Etudiant (e) n° : 14**Sexe : F****Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »**

F : j'ai abordé le texte intitulé « le temps moderne de l'emploi féminin » et E le texte parle en général du travail à temps partiel et avec un salaire partiel le mode de vie a changé il est devenu de plus /z/en plus défficile et en France les femmes représentent près de 85% des personnes qui travaillent à temps partiel et avec un salaire partiel par exemple moi en tant qu'étudiante je travaille à temps partiel pace que j'ai pas un temps précis avec un salaire partiel alors je reçois mon salaire selon les horaires que je travaille et selon Margaret Maruani le travail à temps partiel est devenu une forme sous /z/emploi réservé aux femmes parce que souvent des femmes s'occupent de la maison des /z/enfants alors ils n'ont pas le temps pour travailler et ils ont en même temps besoin d'un salaire pour faire leur vie privée alors ils seront /-/

E : elles

F : elles seront obligées de travailler à temps partiel pour avoir un salaire

E : merci

L'étudiante semble avoir compris le texte et a essayé de donner des explications qui, toutefois, comportaient des incorrections : « défficile », « faire leur vie privée »... Son intervention a duré 01 minute et 45 secondes et a eu la note de 13/20.

Etudiant (e) n° : 15**Sexe : F****Titre du texte : « L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux »**

E : allez-y

F : Yves Marie CANN a traité un sujet très /z/intéressant qui est les réseaux sociaux il a réussi de rencontrer par ces derniers pour échanger et accéder à des /z/informationsla création des myspaces bien récemment facebook instagram E ont fait un pas en avant dans la vie quotidienne on peut pas trouvé quelqu'un qui n'a jamais utilisé soit pour faire des connaissances pour voir la famille les amis camarades de classe ou bien échanger partager des passions des souvenirs avec le monde et EE /// ils ont trouvé que l'utulisation des infos personnelles à d'intérêts financières et commerciales c'est-à-dire c'est pas pour rien pour utiliser les /z/informations

E : moi j'ai voulu vous poser une question sur le titre pourquoi « insolente réussite » ?

F : une énorme réussite c'est-à-dire marquante dans notre siècle

E : merci

L'étudiante a bien expliqué le texte car elle a compris le sens. Mais ses explications et réponses comportaient des fautes d'accord et de grammaire : « intérêts financières et commerciales ». Elle n'a pas répondu comme il se doit à la dernière question posée par l'enseignante. Son intervention y compris une longue interruption a duré 01 minute et 35 secondes et a obtenu 13/20.

Etudiant (e) n° : 16

Sexe : F

Titre du texte : « Une campagne subtile et efficace proposée par la prévention routière »

E : bon allez-y

F : madame j'ai pas bien compris le texte mais je vais = madame c'est /t/un article écrit par Collette MAINGUY qui s'intitule une campagne subtile et efficace proposée par la prévention routière c'est /t/une société madame qui parle sur les accidents de route (correction de l'enseignante) qui parle des /z/accidents routières EE passe par la télévision madame EE parle de notre EE de nos conséquences EE la vitesse la comme ça un peu difficile madame le texte

E : oublie le texte, est-ce que vous avez une idée sur ce que pourrait être la prévention routière en Algérie ? quelles sont les causes des accidents ? y a des accidents tous les jours

F : on respecte pas les codes de route

E : qui ?

F : les gens qui conduisant (l'enseignante lui corrige) les gens qui conduisent les conducteurs pardon

E : comment est-ce qu'on peut y remédier ? y a les pénalités les radars

F : le problème c'est que les permis sont achetés, il faudra refaire le permis

E : merci

L'étudiante a déclaré dès le début qu'elle n'avait pas compris le texte et qu'elle allait essayer. Son intervention, y compris une longue interruption, a duré 02 minutes et 40 secondes. Elle a été marquée par des phrases incorrectes et beaucoup de fautes : « y a des accidents », « on respecte pas les codes de route », « les gens qui conduisant ». A la fin elle avait affirmé que le texte était difficile. Pas vraiment à notre sens. Enfin, elle a affirmé que : « le problème c'est que les permis sont achetés », certes, c'est la réalité et c'est l'une des causes de l'hécatombe sur les routes du pays. Elle a obtenu 08/20.

Etudiant (e) n° : 17**Sexe : M****Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »**

E : allez-y

G : j'ai choisissais le thème sur chômage alors chômage c'est /t/un phénomène qui détecte tous les = en général E qu'on trouve E // quand j'ai lu ce texte j'ai trouve que l'enquête E j'ai trouvé des idées qui = E ce texte qui parle = E // j'ai trouvé que ce texte que parle à les statistiques des utudes économiques E ce texte faire des recherches par E// par des personnes qui ont trouve que le chômage = aux /z/hommes plus que les femmes par exemple en France on trouve que les femmes moins = représentent des actives / désactives EE

E : j'ai pas compris votre phrase

G : E les femmes représentent moins de la moitié désactives et il y a des catigories dans le chômage il y a des jeunes et il y a des jeunes diplômés et des niveaux bas des qualifications E //

E : merci

L'étudiant n'a pas bien compris le texte et il avait des difficultés d'expression vu la faiblesse du vocabulaire. Il a répété plusieurs fois les expressions : « j'ai trouvé » et « on trouve ». Confusion dans la prononciation des 03 voyelles : « e », « i » et « u ». Beaucoup d'incorrections : « j'ai choisissais le thème sur chômage alors chômage », « j'ai trouvé que ce texte que parle à les statistiques des utudes économiques ». Son intervention, y compris les interruptions et les hésitations, a duré 02 minutes et 40 secondes. La note qui lui a été attribuée est de 05/20.

Etudiant (e) n° : 18**Sexe : M****Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »**

E : allez-y

G : le texte est /t/un article de presse écrite par eden de monde de 18/ 09 /2004 de deux journalistes Bénédicte MATHIEU et Daniel PSENNY et qui parle de la presse audio visuelle il met l'accent sur les difficultés rencontrées par la presse audio visuelle quand ils /z/ont besoin de mettre en image leur preuve la première difficulté est due à la lourdère des outils (en pronçant l) de tournages et la deuxième difficulté est due à les interdictions et pour parliez à ces problèmes à ces difficultés ils ont recours toujours à des méthodes à des solutions plus /z/au moins discutables comme la caméra cachée l'article ne (nous) cite deux témoignages de deux journalistes de canal + et de France 3 qui essaient de justifier le recours à cette méthode et qui E et qui /-/

E : merci

L'étudiant semble avoir compris le texte, mais s'exprime avec un débit lent du fait des difficultés d'expression. Des incorrections ont été relevées par exemple : « la première difficulté est due à la lourdeur », « la deuxième difficulté est due à les interdictions ». Son intervention, y compris les interruptions a duré 01 minute et 35 secondes. La note obtenue est de 15/20. S'agissant du même sujet, nous pensons que le niveau de son camarade N°2 qui a eu la même note, était de loin meilleur.

Etudiant (e) n° : 19

Sexe : F

Titre du texte : « Espagne. Culture »

E : allez-y

F : je vous donne madame juste une petite définition sur le mot « kilture » la « kiltire » est /t/un mot latine d'où vient du mot « kiltiver » ou bien « habutuer » bref « la kilture » est /t/une ensemble des connaissances des traditions des coutimes propres à un groupe humain on peut le dire aussi est /t/une changement E

E : l'enseignante a essayé plusieurs fois de lui corriger la prononciation.

Elle lui a dit « vous avez cherché dans le dictionnaire sur votre téléphone » l'étudiante a nié sous prétexte qu'elle avait fait « un petite projet sur la culture en première année » se rappelle-t-elle toujours de la définition depuis sa première année ?

F : est /t/un changement culturel E ou bien des /z/idées de kilture E dans toutes les domaines l'art agrikiltire etc

E : merci

L'étudiante a triché en cherchant la définition du mot « culture » sur son téléphone et l'enseignante s'en est aperçu. Elle avait un problème de prononciation des lettres « i » et « u » : « kiltire », « agrikiltire », « kiltiver », « coutimes ». Elle n'a pas compris le contenu du texte et n'a rien présenté comme explication. Son intervention a duré 02 minutes et 10 secondes et la note obtenue était 05/20.

Etudiant (e) n° : 20

Sexe : F

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

F : Dans le texte que j'ai dans les mains l'auteur nous parle du travail de la femme E en France et en temps modernes E il nous /z/informe sur euh sur le pourcentage des femmes qui travaillent et les femmes au foyer // et E les jeunes qui ont des diplômes stresse et pleurs

L'étudiante était complètement stressée dès le départ. Son intervention qui a duré 02 minutes et 20 secondes, était marquée par des hésitations, des interruptions et même des pleurs. Elle a demandé à l'enseignante de reporter son examen à la semaine prochaine avec un autre groupe. Elle a accepté sa doléance, vu son état. Aucune note ne lui a été attribuée.

Etudiant (e) n° : 21

Sexe : F

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : allez-y

F : il s'agit des journalistes donc madame pour les journalistes c'est de préférence d'utiliser une caméra pour plus (sans prononcer le s) pour leur source pour leur source est plus pour leur genre leur source de d'information elle doit être (sans liaison) plus (sans prononcer le s) donc quand ils utilisent (sans liaison) une caméra cachée donc c'est comme une preuve c'est mieux d'utiliser le stylo parce que le stylo c'est on peut donc l'information on peut comment on peut la E comment dire madame j'ai perdu le mot on peut la:: j'ai perdu le mot « nkedbouha » donc on peut dire que l'information est fausse donc merci c'est bon

E : merci

L'étudiante n'a pas bien expliqué le texte et a manifesté des difficultés d'expression (vocabulaire pauvre). Elle a employé le mot « nkedbouha », un mot arabe dans un examen oral de langue française. Confusion dans la prononciation des deux voyelles : « i » et « u ». Son intervention a duré 01 minute et 45 secondes et la note obtenue était 14/20. S'agissant du même sujet, et à titre de comparaison c'est presque le même niveau que celui de l'étudiant N° 18. Par contre ceux des N° 02 et 08 étaient un peu élevés.

Etudiant (e) n° : 22

Sexe : F

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : alors allez-y

F : alors c'était la différence entre les journalistes de télévision et les journalistes de presse et puis l'obligation d'utiliser la caméra cachée pour faire une preuve

E : l'obligation c'était vraiment parler d'obligation ?

F : oui ils sont obligés d'utiliser une caméra cachée quand /t/il faut faire preuve de la réalité quand /t/il faut montrer un truc qui est un sujet par exemple une entreprise qui E fraude donc pour avoir la preuve quand le patron ne donne pas l'accès quand le directeur de l'entreprise ne donne pas l'accès aux journalistes donc ils utilisent la caméra cachée pour montrer la fraude

E : oui mais sur le plan pénal juridique plutôt parce que ça peut être pris en considération filmer quelqu'un à son insu ?

F : alors là ça dépend parce que quand /t/ils disent qu'ils /z/utilisent la caméra cachée dans des /z/endroits où le journaliste dans un temps/ point de vue légal ils /z/ont le droits de filmer dans cet endroit sauf qu'on leur donne pas l'accès donc pour la loi c'est ils /z/ont le droit E=

E : d'accord merci

L'étudiante a compris le contenu du texte et a une bonne expression orale. A la dernière question posée par l'enseignante (côté juridique), elle a répondu d'une manière un peu confuse. Son niveau (compréhension et expression orales) peut être aligné sur celui de ses camarades N° 02 et N°08. Son intervention a duré 01 minute et 50 secondes et la note obtenue était 14/20.

Etudiant (e) n° : 23

Sexe : F

Titre du texte : « Entreprises : Glaces Service »

E : alors allez-y

F : madame c'est /t/une annonce sur un travail pour vendre des glaces et E sur la vente des glaces /// donc je demande = / y a un monsieur qui a une entreprise il voulait recruter des gens pour participer à ce genre de travail donc il a fait une annonce // pour les gens qui sont intéressés de ce travail

E : vous seriez éventuellement intéressée par ce genre de travail ? par l'annonce ?

F : bein oui madame parce que c'est /t/un travail qui E /-/

E : d'accord merci

L'étudiante s'est exprimée d'une manière très lente avec plusieurs interruptions. Elle n'a pas vraiment, bien expliqué le texte (incompréhension du contenu du texte et faiblesse du vocabulaire) et n'a pas rédigé la demande d'emploi. Son intervention (y compris les moments d'interruption) a duré 02 minutes et 30 secondes et la note obtenue était 12/20.

Etudiant (e) n° : 24

Sexe : M

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : alors allez-y

G : le texte parle sur le chômage des femmes (remarque de l'enseignante parler de et non pas parler sur) j'ai remarqué que dans ce texte on fait toujours la comparaison des taux de chômage des /z/hommes et des femmes je pense que cette comparaison n'est pas légale pace

que tout dépend = si on prend l'exemple d'un homme ou d'une femme c'est pas pareil parce que si on met égal ce taux de chômage des fois y a des femmes qui E c'est eux qui (correction de l'enseignante) ce sont /t/elles qui veulent arrêter qui veulent plus travailler tout dépend leur situation familiale

E : vous pensez qu'il n'y a pas d'hommes qui ne veulent plus travailler ?

G : c'est E mais il faut qu'il travaille pour nourrir sa famille c'est ça parce que l'homme est fait pour ça

E : mais est-ce que vous êtes au courant qu'il existe par exemple des /z/hommes qui décident de ne plus travailler parce que madame travaille ?

G : mais ça c'est un problème normalement c'est l'homme qui travaille et E moi je suis pas contre la femme qui travaille au contraire l'homme ne s'en sort pas aujourd'hui tout seul

E : très bien merci

L'étudiant a bien expliqué le texte, car il a bien compris le contenu, aidé en cela par son niveau en langue française assez bon. Il a pu interagir avec l'enseignante. Son intervention a duré 03 minutes et 30 secondes et la note attribuée est de 16/20. Il est à féliciter car c'est la note la plus élevée durant cet examen.

Etudiant (e) n° : 25

Sexe : F

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : donc allez-y

F : donc le texte étudié représente une enquête sur l'emploi féminin donc EE l'emploi plutôt le chômage féminin augmente beaucoup plus (en prononçant le s) que le chômage des /z/hommes EE les jeunes de moins de 25 ans 22% parmi eux sont des /z/hommes et 32 sont des femmes et donc c'est /t/une large différence EE le chômage des femmes c'est pas invisible à ce point donc il faut mettre plutôt donner l'importance à ce point c'est en France //

E : merci

L'étudiante a essayé d'expliquer le texte mais elle était handicapée par la difficulté d'expression liée à la faiblesse du vocabulaire. Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 01 minute et la note obtenue est de 12/20. S'agissant du même sujet, nous avons ressenti la différence dans le niveau, par rapport à sa camarade qui l'a précédé (N° 24).

Etudiant (e) n° : 26

Sexe : F

Titre du texte : « Entreprises : Glaces Service »

E : je vous écoute

F : glace service une lettre

Monseur G. Bertrand, en tant qu'étudiante en français je viens cet été en France pour améliorer mon niveau de langue j'ai croisé votre annonce et je suis vraiment intéressée c'est /t/un emploi job saisonnier je suis vraiment intéressée je suis sérieuse je t'ai mis que j'ai déjà fait le service des restaurants et tout donc j'ai peu d'expérience en ce qui concerne le service j'espère que ma demande sera prise en considération et je suis en attente d'une réponse positive.

E : que j'espère positive. A votre avis vous faites une demande et vous dites j'attends une réponse positive et si elle est négative vous en faites quoi ?

F : //

E : merci

L'étudiante qui semble avoir compris le texte a formulé une demande d'emploi avec un contenu assez confus. Elle utilise parfois vous (votre annonce...) et parfois tu (je t'ai mis...). Elle est restée perplexe à la dernière question posée par l'enseignante. Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 01 minute et 30 secondes et la note attribuée est de 14/20.

Etudiant (e) n° : 27

Sexe : M

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : alors allez-y je vous écoute

G : donc le sujet parle de la difficulté de le journaliste de mettre en image leur enquête. Les journalistes ont le droit de faire des caméras cachées parce que c'est la preuve de la vérité et poser des questions l'image c'est pas comme une écriture malgré c'est E malgré l'interviewé par des expressions /-/

E : ça y est ? merci

L'étudiant n'a pas vraiment expliqué le texte. Il semblait être handicapé par la difficulté d'expression liée à la faiblesse du vocabulaire. Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 01 minute et la note obtenue est de 12/20. A vrai dire, son niveau en langue française, comparé à celui de ces camarades N° 02, 08 et 22, qui l'ont précédé, est très inférieur.

Etudiant (e) n° : 28**Sexe : M****Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »**

E : alors, je vous écoute

G : oui, le travail du journaliste madame c'est /t/un travail une tâche lourde qui n'est pas donné à tout le monde c'est avoir un fardeau qui engend enrevange c'est un travail noble puisqu'on cherche la vérité à travers via des /z/enquêtes qui ne sont pas aisées des fois le journaliste madame trouve plusieurs obstacles pour E plusieurs obstacles qui rendent le job difficile c'est pourquoi il utilise madame des canaux je peux dire illicites comme E la caméra cachée (E : à l'insu des personnes filmées) parce que il ne peut pas avoir des /z/informations (E : d'une manière légale) pour moi le travail du journaliste c'est comme c'est comme un messenger du bien mais E sa tâche elle n'est pas facile E /-/

E : merci

L'étudiant semblait avoir compris le contenu du texte mais, il s'exprimait d'une manière très lente pour rechercher et classer ses idées. Il a utilisé le mot « Job » qui fait partie du vocabulaire familier. Il a clôturé son intervention par l'expression « le travail du journaliste c'est comme c'est comme un messenger du bien ». C'est une bonne conclusion, mais, dans la réalité ce n'est pas toujours une évidence. Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 01 minute et 40 secondes et la note obtenue est de 15/20.

Etudiant (e) n° : 29**Sexe : F****Titre du texte : « Entreprises : Glaces Service »**

E : alors allez- y

F : l'offre d'emploi

C'est //t/une lettre de motivation

Je vous /z/écris cette lettre afin d'obtenir un travail pendant mes vacances d'été en France E et ceci E

Je répète

Je vous /z/écris cette lettre afin d'obtenir un travail chez vous E de vendeur de glaces pendant mes vacances là où je vais faire des cours de perfectionnement donc je peux travailler le week-end et les après-midi parce que le matin j'ai cours donc je parle quatre langues donc ça peut vous aider comme ça je pourrais me bien parler avec les clients et aussi j'ai déjà

travailler en Algérie dans mon pays ce travail (e : j'ai déjà fait ça en Algérie) donc j'ai plus d'expérience (E : j'ai déjà une expérience)

Donc j'espère que vous allez m'accepter comme serveuse et puis c'est bon

E : merci

L'étudiante qui semble avoir compris le texte, a formulé une demande d'emploi avec un contenu assez confus. Absence totale de phrases courtes et concises, autrement dit c'est du « charabia ». Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 02 minutes et 20 secondes et la note obtenue est de 11/20.

Etudiant (e) n° : 30

Sexe : F

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : allez-y

F : dans ce texte on parle de chômage de les (E : des) /z/hommes et les femmes qui est un phénomène social qui touche plus le développement du payés E et comme nous savons tous que les femmes sont plus nombreuses que les /z/hommes et donc il faut trouver des postes à E pour travailler et // d'après ces crises économiques on a besoin du travail des femmes qui sont qualifiées et qui ont un niveau d'études E et pour et E pour donner un E on peut dire une place pour la femme dans la société // donc il faut que la femme sort de ce sélenca social on peut le dire et avoir son droit

E : merci

L'étudiante a essayé d'expliquer le texte tant bien que mal mais la faiblesse du langage et celle du vocabulaire ont constitué pour elle 02 handicaps majeurs. Elle a formulé des phrases incorrectes ou qui n'ont aucun sens. Confusion dans la prononciation des voyelles « i » et « e ». Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 02 minutes et 10 secondes et la note obtenue est de 07/20.

Etudiant (e) n° : 31

Sexe : F

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : allez-y

F : bon mon texte c'était intitulé les temps modernes de l'emploi féminin ça parle des statistiques c'est /t/une étude enquête sur l'emploi faite par Margaret Maruani dans le monde diplomatique en 1997 ça parle des femmes chômage on a un statistique les femmes ont moins 25 ans 22% pour les /z/hommes 25% aussi y en a ¼ de jeunes diplômés qui sont prêts pour travailler sont en chômage ¼ quand même c'est tune grande somme en plus ça n'a pas de

relation avec l'indifférence du sexe ou l'ommission ou la méconnaissance des /z/hommes et des femmes c'est /t/une caractéristique de toute l'Union Européenne c'est pas spécificité (correction de l'enseignante) spécifié pour la communauté française c'est /t/une statistique pour toute l'Union Européenne. Merci je crois que vous devez changer ces statistiques en 2017 c'est écrit 1997

E : d'accord merci

L'étudiante a compris le texte et a essayé de fournir des explications mais pas comme il le fallait. Absence totale de phrases correctes, concises et claires. Utilisation d'expressions erronées : « On a un statistique », « quand même c'est une grande somme » au lieu de pourcentage ou taux élevé, ... Son intervention (y compris les interruptions) a duré 02 minutes et a décroché quand même la note de 14/20.

Etudiant (e) n° : 32

Sexe : F

Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »

E : allez-y

F : dans mon texte il parle de le journaliste et les difficultés madame bon le journaliste est considéré toujours chez les gens chez tout le monde comme un curieux parce que il veut tout il fait tout pour approuver la nature et des vérités qu'il en cache

E : expliquez –moi pour approuver la nature

F : pour approuver la nature des gens bon pour montrer à les gens comment elle est la façon de parler et de réfléchir chez les gens c'est pour ça ils font cette nouvelle cette différente pratique comme la caméra cachée la caméra cachée elle est comme fait pour approuver la façon de parler de réfléchir même la réaction des gens sur sa nature pas sur une caméra et tout madame avec cette caméra cachée j'ai vu une émission un aveugle qui est dans ses mains un billet de 2000 dinars il veut la monnaie de deux billets de 1000 dinars la caméra cachée c'est la seule solution qui approuve cette E

E : /-/ merci

L'étudiante commence son intervention par une phrase incorrecte et lourde : « dans mon texte il parle de le journaliste et les difficultés ». Ayant des idées pêle-mêle dans sa tête elle a essayé tout de même, d'expliquer le texte selon ce qu'elle a compris, mais pas selon ce qu'il fallait présenter. A la fin de son intervention, qui a duré 02 minutes et 30 secondes, elle n'a pas pu développer son exemple de l'aveugle (caméra cachée) qui débute par une incorrection : « j'ai vu une émission », du fait de la faiblesse de son vocabulaire. Note attribuée 10/20.

Etudiant (e) n° : 33

Sexe : F

Titre du texte : « Entreprises : Glaces Service »

E : je vous écoute

F : oui c'est /t/un offre d'emploi de recrutement de saisonnière de E d'un travail saisonnière de vente de glace

Je parle comme je veux madame ?

E : bien sûr que vous parlez comme vous voulez

F : moi je passe les vacances

Je parle du sujet d'eux même ou je parle comme je veux ?

E : pardon !

F : je parle du même sujet ?

E : mais bien sûr que vous parlez du sujet comme vous voulez mais du sujet que je vous ai donné

F : bien sûr c'est normal

Chaque vacances pendant l'été je passe les vacances en France E et dans cela je profite de travailler alors j'ai lu un recrutement un offre d'emploi de recrutement E d'un travail de saisonnière de vente de glace E moi ce qui m'intéresse c'est pas de gagner l'argent mais c'est de perfectionner ma langue mon niveau de français alors j'ai lu E j'ai lu ce offre d'emploi pour moi c'est /t/un demande de recrutement c'est-à-dire une ptite lettre un ptit demande pour demande de travail alors j'ai fait une ptite lettre

Je suis une étudiante de 3^{ème} année en littérature de français E je maitrise deux langues arabe et français E j'ai un diplôme en informatique de gestion donc cela je peux travailler E je peux travailler ce travail E je peux // j'ai pas trouvé le mot

Alors dans cela je peux demander ce travail moi ce qui m'intéresse c'est pas de gagner l'argent comme j'ai dit mais de perfectionner mon niveau de français E puisque je suis arabe alors il y a beaucoup des touristes arabes en France alors je peux faire des contacts facilement

E : d'accord merci

L'étudiante s'exprime avec un débit trop rapide. Dès le début de son intervention, elle a commis beaucoup de fautes et d'erreurs. Même si elle a compris le contenu du texte dans une certaine proportion. Elle a des idées confuses dans sa tête et n'a pas pu formuler la demande d'emploi, qui constitue l'objet même du sujet. Son intervention, y compris les interruptions et arrêts, a duré 03 minutes et 40 secondes. Elle a obtenu la note de 08/20.

Etudiant (e) n° : 34**Sexe : F****Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »**

F : madame le texte parle des journalistes qui trouvent des difficultés pour mettre en image leur enquête à cause de l'interdiction des caméras ou bien de la lourdeur des /z/outils de tournage donc ils /z/utilisent des caméras cachées car la caméra cachée dévoile la vérité telle qu'elle est on peut rien cacher avec la caméra cachée tout contrairement à la presse écrite qui est rédigée sans citer la source de l'information on dit toujours une personne qu'elle était très proche de cet accident (sans liaison) ou bien de cet événement ou bien E les journalistes de la télévision de la TV doivent faire la preuve par l'image car contrairement au stylo la caméra transmet le message ou bien l'information

J'ai tout dit madame

E : d'accord merci

L'étudiante a compris le contenu du texte et a essayé de fournir des explications, malheureusement, avec beaucoup d'incorrections et de répétitions comme par exemple : « ils /z/utilisent des caméras cachées car la caméra cachée dévoile la vérité telle qu'elle est on peut rien cacher avec la caméra cachée ». Son intervention a duré 02 minutes et 40 secondes. Elle a obtenu la note de 12/20. Nous n'avons pas trouvé d'élément de comparaison avec sa camarade n°27 qui a traité le même sujet et qui a eu la même note.

Etudiant (e) n° : 35**Sexe : F****Titre du texte : « Entreprises : Glaces Service »**

E : je vous écoute

F : oui, mon sujet c'est l'offre d'emploi si je décide un jour de partir en France pour perfectionner mon niveau en français personnellement si j'aurai de la chance de partir en France pour perfectionner mon niveau en français je ferai un emploi dans lequel je pourrai communiquer avec li gens pour améliorer mon niveau plus par exemple je travaille « za3ma » comme vendeuse ou bien dans un centre commercial ça m'aide beaucoup faire des connaissances aussi aussi si E ///

E : très bien merci

C'est regrettable, l'étudiante n'a pas compris le contenu du texte et donc elle n'a pas rédigé la demande d'emploi qui constitue l'objet même du sujet. Elle a utilisé le mot « za3ma », un mot arabe dans un examen oral de langue française. Elle ne participe pas en classe, selon l'enseignante, mais elle a décroché quand même la note de 14/20 !?, après une intervention (y compris une longue interruption) qui a duré 03 minutes.

Etudiant (e) n° : 36**Sexe : F****Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »**

F : madame je parle de ce que j'ai compris à partir de ce texte ce texte c'est /t/un article de journal qui déclausche E qui déclausche le phénomène social en France c'est E qui est le chômage E mais surtout le chômage féminin E il parle surtout de chômage féminin même si ils /z/étaient diplômés E elles /z/étaient diplômées mais ils sont en chômage et ce problème n'est pas seulement en France mais tous les payés de l'Union Européen E // dans ce pour E le phénomène ce phénomène comment dire E ils pensent que E ce phénomène est invisible (sans liaison) il faut le déclencheur ce que j'ai compris

E : mais en Algérie est ce qu'on peut parler de la même chose en Algérie ?

F : je pense en Algérie c'est le contraire (expliquez) parce que maintenant en Algérie il emploie (qui?) plus les femmes (il ?) (les entreprises ? oui) parce que les femmes comment dire // les femmes acceptent n'importe quelle paie comme ça par exemple pour les femmes 3 millions leur suffit mais les /z/hommes n'acceptent pas ça ils veulent plus alors pour les /z/entreprises ils emploient (sans liaison) des femmes mieux qu'ils emploient des /z/hommes

E : merci

L'étudiante a essayé d'expliquer le texte selon ce qu'elle a compris (voir son affirmation dès le début), mais ses explications demeurent confuses et imprécises. Beaucoup de répétitions des mots : « phénomène » et « chômage ». Elle a utilisé des mots déformés qui ont perdu leur sens : « déclausche », « diplômés », « les payés »,...

A la dernière question de l'enseignante, elle a répondu par du « charabia », en affirmant que « les femmes acceptent n'importe quelle paie !? ». Son intervention a duré 02 minutes et 40 secondes (y compris les interruptions et les arrêts). Elle a obtenu la note de 12/20.

Etudiant(e) n° : 37**Sexe : F****Titre du texte : « Les temps modernes de l'emploi féminin »****Durée : 01 :30****Note donnée : 10/20**

E : je vous écoute

F : dans le texte euh que j'ai dans les mains l'auteur nous parle du féminin et le chômage dans les pays modernes euh le chômage tout d'abord est toujours plus (en prononçant s) touché pour les femmes de celui des zhommes euh au bout de ces statistiques en France on remarque la diminution du chômage (correction diminution) masculin et l'augmentation du chômage féminin pause c'est bon

E : vous avez fini ? ok

L'étudiante commet trop d'erreurs

A analyser

Etudiant (e) n° : 38

Sexe : F

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

F : l'auteur dans ce texte montre les difficultés rencontrées par les journalistes quand ils (sans liaison) veulent mener leur enquête ils évoquent (sans liaison) la notion de E caméra cachée qui est très E (on ne lit pas) // utile (sans liaison) pour E car à travers ils arrivent (sans liaison) de découvrir une information ils E obligés de prouver une caméra cachée

E : /-/ Bien merci

L'étudiante s'exprime très mal et emploie des mots qui ne sont pas à leur place. Autrement dit, elle n'a rien donné comme explication en l'absence d'un bagage linguistique, au point d'être interrompue cette fois-ci par l'enseignante. Son intervention marquée par des temps d'arrêt, a duré 02 minutes. Elle a eu la note de 07/20.

Etudiant (e) n° : 39

Sexe : F

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : alors allez-y je vous écoute

F : je parle du sujet des journalistes E le journaliste c'est /t/ un travail pour transmettre un idée ou plutôt un point de vue soit écrit comme les articles E ou interview pour E traiter des problèmes le journaliste avait des difficultés pour transmettre son message E // soit interview soit un caméra cachée madame. /-/ C'est bon

L'étudiante semblait perturbée dès le départ et comme sa camarade qui l'a précédé (N° 38), elle n'a rien donné comme explication en l'absence d'un bagage linguistique et des difficultés d'expression, au point d'être interrompue par l'enseignante. Son intervention marquée par des temps d'arrêt, a duré 02 minutes et 35 secondes. Elle a eu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 40

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

F : le texte est l'inégalité des salaires entre les femmes et les /z/hommes

E : parlez moi du texte de quoi parle le texte ?

F : l'inégalité de salaire les /z/entreprises E quelques /z/entreprises pensent que E y a pas d'égalité d'inégalité entre le salaire //

E : lutter contre l'inégalité qu'est-ce que ça veut dire ?

F : pourquoi madame y a de l'inégalité c'est pareil normalement ?!

E : c'est tout ?

F : oui

E : merci

L'étudiante, a priori, n'a pas compris le contenu du texte et à l'instar de ses 02 camarades qui l'ont précédé, elle n'a rien donné comme explication en l'absence d'un bagage linguistique et des difficultés d'expression, au point d'être interrompue par l'enseignante. A l'une des questions de celle-ci, il apparaît clairement qu'elle ne fait pas la distinction entre « l'égalité » et « l'inégalité ». Son intervention marquée par des temps d'arrêt, a duré 01 minute. Elle a obtenu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 41

Sexe : M

Titre du texte : « L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux »

E : allez-y

G : madame je dis de quoi parle le texte ?

E : oui de quoi parle le texte ?s

G : le texte il parle de l'utilisation de l'internet l'internet c'est un outil de communication elle a créé des sites comme le facebook pour la communication entre les gens faciliter la communication entre les gens et afin l'internet elle a devenu une E =

E : qu'est-ce que ça veut dire « insolente réussite » ?

G : elle a des négatifs et positifs. Insolent et réussite //

E : c'est tout ?

G : oui

E : merci

L'étudiant a entamé son intervention par : « le texte il parle de l'utilisation de l'internet l'internet c'est un outil de communication elle a créé des sites ». Son début d'intervention est marqué par : une erreur (sujet et pronom utilisés à la fois), une répétition du mot « internet » et une phrase incorrecte. Il n'a pas compris le contenu du texte et à l'instar de ses 03 camarades qui l'ont précédé, il n'a rien donné comme explication en l'absence d'un

vocabulaire et des difficultés d'expression. A la question de l'enseignante « que veut dire insolente réussite? », il n'a pas su répondre. Son intervention marquée par des temps d'arrêt et des hésitations, a duré 01 minute et 20 secondes. Il a obtenu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 42

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez-y

F : de nos jours il faut il faut E c'est obligé de passer des vacances pour s'intégrer dans la société et aussi y a des gens qui vivaient des sacrifices pour E voyager même si y a pas beaucoup de moyens e ::t //

E : c'est tout ? alors les vacances toujours un luxe ?

F : oui, même dans notre société

E : Donnez-moi des exemples

///

F : je sais pas genre E

E : vous ne savez pas

F :oui

E : merci

L'étudiante dans son intervention, qui a duré 02 minutes et 20 secondes (marquée par des temps d'arrêt), n'a pas pu expliquer le contenu du texte. Cette situation frustrante et même décevante, se justifie par l'incompréhension du texte d'une part, et la faiblesse du vocabulaire, d'autre part. A la question de l'enseignante « donnez-moi des exemples ? », elle n'a pas su répondre. La note qui lui a été attribuée est de 05/20.

Etudiant (e) n° : 43

Sexe : F

Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »

E : oui allez- y

F : il s'agit madame de récompenser les /z/élèves E plutôt de lutter contre l'absentéisme des /z/élèves en lui ont offerant des récompenses d'argent E il y avait deux points de vue le point de vue du proviseur de lycée qui disait que :: quand les /z/élèves sont concernés par un projet ou d'une récompense ou quelque chose comme ça ils sont mieux motivés ils sont mieux E = et le président de la fédération des parents d'élèves il était contre il disait que qu'on ne peut

pas régler ce problème d'absentéisme des /z/élèves par l'argent si les /z/élèves c'est eux qui ont choisis leur filières ils rentrent aux cours et c'est pas la peine de leur récompenser avec l'argent

E : c'est tout

F : oui

E : merci

L'étudiante semble avoir bien compris le contenu du texte et a essayé de l'expliquer, à travers des phrases longues et lourdes à la fois. C'est dommage, car les phrases courtes et concises, constituent les moyens les plus appropriés, pour améliorer son expression orale. Son intervention a duré 01 minute et a obtenu la note de 10/20. S'agissant du même sujet traité, son niveau en expression orale et en compréhension, est meilleur que celui de sa camarade N°10.

Etudiant (e) n° : 44

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez- y

F : il s'agit d'un texte qui parle de médicaments est ce que le texte pose en question est ce que les médicaments va être vendu avec par exemple les dentifrices E avec les choses cosmétiques qu'on utilise nous même alors le texte pose une question est-ce que c'est évident que les médicaments être pas remboursés ou bien donner comme ça sans une ordonnance par le médecin alors E je trouve ça que le texte annonce que ça c'est pas évident que les médicaments sont une place très importante donc ces médicaments pour guérir l'homme c'est pas des choses qu'on peut vendu avec E par exemple les trucs qu'on utilise dans la vie par exemple dans nos marchés les médicaments sa place dans les pharmacies

E : merci

L'étudiante a compris le texte mais les explications fournies sont pleines de fautes de conjugaison et de grammaire. Nous avons relevé beaucoup de phrases incorrectes : « les médicaments sont une place très importante », « les médicaments sa place dans les pharmacies »,... . Il y a confusion dans l'emploi des 03 voyelles « e », « i » et « u », ce qui ressort dans les mots suivants : « utilise » et « ivident ». Son intervention a duré 01 minute et 16 secondes. Elle a obtenu la note de 10/20. Son niveau en expression orale et en compréhension, est légèrement meilleur que celui de sa camarade (N°12), qui a traité le même sujet.

Etudiant (e) n° : 45**Sexe : F****Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »**

E : allez- y

F : ce que je comprends sur ce texte c'est E ce texte parle de l'utilisation de l'internet pour E pour E des raisons E des conditions personnelles sur l'employeur et aussi par la fin ce texte parle il faut respecter la vie privée d'un employeur

Et on doit regarder sur des /z/emails des personnes pour avoir une information sur ce personne

E : c'est tout

F : oui

E : merci

L'étudiante n'a pas compris le contenu du texte et de surcroît, n'a pas pu s'exprimer correctement en l'absence d'un bain linguistique aggravé par la faiblesse du vocabulaire. Elle n'a rien pu donner durant son intervention qui a duré 01 minute. Il apparait clairement qu'elle n'a pas compris le sens du mot « employeur » : au point de formuler des phrases incorrectes : « des conditions personnelles sur l'employeur » et « il faut respecter la vie privée d'un employeur ». Elle a obtenu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 46**Sexe : M****Titre du texte : « L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux »**

E : allez-y

G : ce texte porte sur les réseaux sociaux et de façon générale internet et son influence sur la société

Il a dit que il a :: il a interrogé quelques réseaux sociaux tels que facebook et son utilisation ses méfaits et ses bienfaits

Il a dit que qu'on peut changer des /z/idées /-/ de contacter avec d'autres personnes à l'étranger aussi mais il a parlé des vidéos et tout et que ces réseaux sociaux ont connu un très bon = dans cette génération

C'est tout

E : très bien merci

L'étudiant, comme sa camarade qui l'a précédé, n'a pas compris le contenu du texte et de surcroît, n'a pas pu s'exprimer correctement en l'absence d'un bain linguistique aggravé par

la faiblesse du vocabulaire. Il a utilisé un débit trop rapide et a employé la forme impersonnelle à plusieurs reprises : « il a dit que », « il a interrogé quelques réseaux sociaux », « il a dit que qu'on peut changer », « il a parlé des vidéos ». Son intervention a duré 01 minute (y compris les moments d'hésitation). Il a obtenu la note de 07/20.

Etudiant (e) n° : 47

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

E : allez-y

F : madame ce texte il parle des femmes qui travaillent et leurs salaires et EE leurs salaires et combien ils sont payés dans l'Europe par rapport à les /z/hommes et EE//

E : lutter contre l'inégalité qu'est ce que ça veut dire ?

Vous êtes pour vous êtes contre ?

F : lutter contre l'inégalité, madame c'est par rapport à les femmes les salaires entre les femmes et les /z/hommes donc les femmes ils sont payés bien par rapport à les /z/hommes. C'est ça quelque chose comme ça ? j'imagine

E : merci

L'étudiante a entamé son intervention par : « ce texte il parle des femmes qui travaillent et leurs salaires et EE leurs salaires et combien ils sont payés dans l'Europe par rapport à les /z/hommes ». Nous relevons à partir de cette phrase : « ce texte il parle » une erreur (sujet et pronom utilisés à la fois), une répétition du mot « salaires », l'emploi du pronom « ils » au lieu de « elles », l'expression « ils sont payés dans l'Europe », alors que l'étude porte sur les entreprises françaises, l'adverbe « dans » au lieu de « en », ... L'étudiante n'ayant pas compris le contenu du texte, n'a rien présenté comme explications. La question de l'enseignante est restée incomprise et le mot « inégalité » aussi. Son intervention, marquée par moments d'arrêt et d'hésitation, a duré 01 minute. Elle a obtenu la note de 06/20.

Etudiant (e) n° : 48

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez- y

F : bon madame les vacances présentent depuis 1998 comme une loi c'est /t/un droit de tout le monde c'est /t/un droit donc il se représente il a le même terme que la loi E l'éducation que la santé et comme les logements aussi c'est /t/un droit donc de chaque personne E il fonctionne comme une norme

Madame je dois citer ce qui est ici ou bien ce que je pense ?

E : oui ce que vous en pensez

Est-ce que les vacances sont toujours un luxe ?

F : oui c'est /t/un repos pour un chacun je pense que les /z/hommes tous les /z/hommes sur terre ont droit pour les vacances parce que c'est la période où on arrête de travailler on arrête de réfléchir à propos du travail à propos de tout on part en voyage on défoule on se repose y a que cette période là que l'homme sente sa vraie vie ou bien le goût de la vie sans souci sans E =

E : et est ce toujours un luxe ?

F : oui, un luxe pour les gens classe, les gens de classe qui ont comment dire des moyens pour un voyage luxe par exemple ici en Algérie les familles riches veulent voyager chaque année ils choisissent un pays surtout la société ils veulent se montrer par exemple pour se dire que cette famille là sont partis l'année passée en voyage ils sont partis aux Etats /z/Unis au Brésil ont passé le voyage en France ou je ne sais pas l'essentiel chaque année ils doivent voir un pays donc pour eux c'est un luxe les gens qui voyagent beaucoup et qui passent des vacances extraordinaires c'est des gens de classe comment dire de qualité je ne sais pas comment dire mais dans notre société c'est comme ça qu'on voit les vacances pour eux c'est toujours un luxe

E : merci

L'étudiante a bien compris le texte et a formulé des explications avec une certaine aisance, car elle possède un bain linguistique appréciable. Son intervention, continue, a duré 03 minutes. Nous avons relevé toutefois quelques incorrections et quelques erreurs. Elle a eu une note bien méritée 14/20.

Etudiant (e) n° : 49

Sexe : F

Titre du texte : « L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux »

E : allez-y

F : le thème de ce texte les réseaux sociaux c'est un libre de l'espace donc on peut pas vivre sans les réseaux sociaux parce qu'il a plusieurs fonctions

Parmi des réseaux sociaux, il y a facebook twitter skype donc c'est /t/un c'est imposé dans la vie quotidienne

E : c'est tout ?

F : oui

E : merci

L'étudiante n'a pas compris le contenu du texte et n'a pas pu s'exprimer correctement en l'absence d'un bain linguistique aggravé par la faiblesse du vocabulaire. Dans son intervention qui a duré 01 minute, elle a affirmé « donc on peut pas vivre sans les réseaux sociaux ». Elle a donné aux réseaux sociaux, une importance vitale comme l'oxygène. Elle a obtenu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 50

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

E : allez- y

F : ce texte il parle de l'inégalité de salaire c'est-à-dire il faut pas avoir cette inégalité de salaire entre femmes et /z/hommes puisque ils travaillent dans la même société il faut le même travail il faut avoir le même salaire E et on trouve aussi des statistiques que les femmes E maintenant y a beaucoup de femmes qui travaillent et E

E : et vous êtes pour l'idée ?

F : oui bien sûr parfois on trouve que la femme elle fait son travail mieux que l'homme alors ce n'est pas logique de E = moins que les /z/hommes il faut avoir le même salaire

E : très bien merci

L'étudiante, même si elle a compris le contenu du texte dans une certaine proportion, n'a pas fourni les explications nécessaires du fait des difficultés d'expression et de la faiblesse du vocabulaire. Nous avons senti, durant son intervention qui a duré 01 minute, l'incompréhension du mot « inégalité ». Elle a tout de même la note de 10/20.

Etudiant (e) n° : 51

Sexe : F

Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »

E : allez-y

F : E c'est une récompense pour lutter contre l'absentéisme E donc dans un certain classe de lycée professionnel de la région parisien pour E lutter contre l'absentéisme

E : vous trouvez que c'est une bonne idée ?

F : oui

E : il faut récompenser les personnes qui ne s'absentent pas ?

F : oui

E : merci

C'est une intervention très courte voire record d'à peine 30 secondes. L'étudiante, même si elle a compris le texte en partie, n'a pas pu donner les explications nécessaires eu égard à la faiblesse de son vocabulaire. Toutefois, elle a répondu à la question de l'enseignante et a formulé son point de vue quant à l'idée maîtresse du texte à savoir « une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme ». Note obtenue 05/20.

Etudiant (e) n° : 52

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : allez- y

F : Marie BARTNIK a écrit ce texte intitulé internet au bureau ce qui est permis et ce qui ne l'est pas d'abord l'internet joue un rôle très /z/important dans la vie de l'être humain E d'abord l'internet au bureau c'est intéressant parce que il permet de recevoir des messages ou bien de contacter avec d'autres personnes ou bien avec d'autres pays aussi il E nous permet de savoir plusieurs informations ensuite donc c'est obligatoire ensuite E toujours y a une question si cette invention qui facilite la vie humaine c'est toujours positif non c'est comme il contient des points positifs il E il a aussi des points négatifs il y a beaucoup de personnes qui ne savent même pas l'utiliser et la personne soit un adicte il nous faire oublier nos travail aussi et il fait aussi des maladies comme E comme les /z/yeux madame

Pour conclure E je suis = E je veux passer un message à tout le monde il faut que chacun de nous save comment l'utiliser l'internet je suis sûre et certaine qu'il soit le meilleur invention dans notre siècle. L'auteur a écrit ce texte afin de nous convaincre et persuader les lecteurs

L'étudiante a bien compris le texte et a formulé des explications avec une certaine aisance, car elle possède un bain linguistique appréciable. Son intervention, en continue (sans interruption ou arrêt), a duré 02 minutes et 30 secondes. Nous avons relevé, toutefois, quelques incorrections et quelques erreurs et encore la confusion dans l'emploi des 02 voyelles « i » et « u ». Elle a eu la note de 12/20.

Etudiant (e) n° : 53

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez- y

F : Le thème général de ce texte c'est les médicaments au supermarché le distributeur dét que les médicaments sans ordonnance et non remboursés c'est-à-dire dans le super marché comme le vitamine c la gomme et c ::'est pour ça il faut vendre dans un espace comme les pharmacies et les grands surfaces

L'étudiante, dans son intervention très courte qui a duré 40 secondes, a présenté des phrases inextricables et incompréhensibles pour ne pas dire du « charabia ». Note obtenue 04/20.

Etudiant (e) n° : 54**Sexe : F****Titre du texte : « L'insolente réussite des sites de réseaux sociaux »**

E : allez- y

F : E l'internet plutôt les réseaux sociaux influencent trop E influencent beaucoup les gens à nos jours E surtout facebook et trop d'applications et la plupart des personnes sont trop influencées ils passent beaucoup de temps E pause ils passent beaucoup de temps à sur ses/ ces smartphone ou PC portable ou n'importe quel moyen et euh pause

E : que pourriez vous nous dire sur « insolente réussite » ?

F : en fait les réseaux sociaux peut aide beaucoup de gens madame y a des personnes qui peut partager des /z/informations sur des réseaux sociaux d'un côté y a même des /z/enseignants qui peut qui se E // y a beaucoup d'enseignants qui E sont aidés par ces réseaux sociaux il peut partager des informations avec ses /z/élèves à partir de la = ///

E : c'est bon ?

F : oui

E : merci

L'étudiante, même si elle a compris le contenu du texte dans une certaine proportion, n'a pas fourni les explications nécessaires du fait des difficultés d'expression et de la faiblesse du vocabulaire. Son intervention qui a duré 03 minutes (y compris les temps d'arrêt et d'hésitation) était marquée par des phrases incorrectes : « en fait les réseaux sociaux peut aide beaucoup de gens », « y a des personnes qui peut partager des /z/informations », la répétition du verbe « influencent »,... Elle a eu la note de 08/20.

Etudiant (e) n° : 55**Sexe : F****Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »**

E : allez- y

F : ce texte parle de l'inégalité entre le salaire de l'homme et le salaire de la femme on peut dire que l'homme peut avoir un bon salaire que la femme aussi il peut avoir un beau poste contre la femme et malgré dans ce monde on trouve que les femmes sont plus (en prononçant le s) de postes que les /z/hommes on trouve beaucoup de femmes qui travaillent 25 ans 49 ans et plus E il y a quelques personnes qui /z/ont dit que qu'ils ont lutté contre cette idée l'inégalité et E que ont dit que cette loi ne s'applique pas dans les /z/entreprises dans les travaux publiques etc //

E : c'est bon ?

F : oui

E : merci

L'étudiante, à l'instar de sa camarade qui l'a précédé, même si elle a compris le contenu du texte dans une certaine proportion, n'a pas fourni les explications nécessaires du fait des difficultés d'expression et de la faiblesse du vocabulaire. Nous avons senti, durant son intervention, l'incompréhension du mot « inégalité » et nous avons aussi relevé des phrases incorrectes et des erreurs. Son intervention a duré 01 minute (y compris les temps d'arrêt). Elle a obtenu la note de 10/20.

Etudiant (e) n° : 56

Sexe : F

Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »

E : allez- y

F : alors il s'agit d'une récompense qui faite pour à des lycées pour stimuler des /z/élèves à assister aux cours et personnellement je trouve que ça peut être une bonne idée pour les /z/encourager à assister aux cours

E : c'est bon ?

F : oui

E : merci

C'est une intervention très courte voire record d'à peine 30 secondes. L'étudiante, même si elle a compris le texte, n'a pas pu donner les explications nécessaires eu égard à la faiblesse de son vocabulaire. Toutefois, elle a formulé son point de vue quant à l'idée maitresse du texte à savoir « une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme ». Note obtenue 08/20.

Etudiant (e) n° : 57

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez- y

F : donc cet /t/extrait est /t/un article de presse écrit par Claire GATINOIS intitulé les médicaments au supermarché dans lequel le journaliste s'interroge sur la vendre des médicaments au parapharmacie c'est-à-dire au supermarché le distributeur veut délivrer les médicaments par exemple l'aspirine les vitamines c il E à côté de les crèmes de beauté etc donc non remboursé par la sécurité sociale //

E : c'est tout ?

F : oui

E : merci

L'étudiante a bien commencé son expression orale mais n'a pas su développer ses idées (faiblesse du langage et du vocabulaire). Son intervention a été expéditive et n'a duré que 40 secondes y compris les interruptions. La note obtenue est de 08/20.

Etudiant (e) n° : 58

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : allez- y

F : : madame Marie BARTNIK écrit ce passage pour convaincre que l'internet au bureau elle a une grande importance et que il a des points positifs comme il permet de contacter avec d'autres personnes E de chercher des /z/informations

E : expliquez « ce qui est permis et ce qui ne l'est pas » ?

F : madame ce qui est permet c'est de ne pas gaspiller le temps de chercher les E de connecter ou je sais pas et de faire le travail ce qu'il E //

L'étudiante n'a pas vraiment expliqué le texte et n'a pas pu répondre à la question posée, dans le but de l'orienter, par l'enseignante. Elle semblait être handicapée par la difficulté d'expression liée à la faiblesse du vocabulaire. Son intervention (y compris les moments d'hésitation et d'interruption) a duré 01 minute et la note obtenue est de 06/20.

Etudiant (e) n° : 59

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez-y

F : ce texte parle l'auteur dans ce texte de les vacances il dit que les vacances méritent plus (sans prononcer le s) de moyens d'argent E et les gens sont considère pour E // /-/

E : est ce que les vacances sont un luxe ?

F : non, pas tellement

Intervention expéditive de l'étudiante en 30 secondes. Autrement dit, elle n'a sans doute pas compris le contenu du texte et par conséquent, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Note obtenue 04/20.

Etudiant (e) n° : 60**Sexe : F****Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »**

E : allez- y

F : bon tout et dans ce texte présente E les choses qui sont permis et qui n'ont pas dans le travail et bon il faut que l'employeur utilise l'internet dans = E il doit rester raisonnable et prévus dans le code du travail et il faut pas utiliser par exemple l'internet dans des choses hors du travail

E : c'est bon ?

F : oui

E : merci

L'étudiante n'a pas bien compris le texte et elle avait des difficultés d'expression vu la faiblesse du vocabulaire. Nous avons relevé des phrases incorrectes et des erreurs : « l'internet c'est/t/un moyen de communication elle a des positifs et des négatifs » ; la confusion dans la prononciation des 02 voyelles : « i » et « u » et l'incompréhension du mot « employeur ». Son intervention, y compris les interruptions et les hésitations, a duré 01 minute et 30 secondes. La note qui lui a été attribuée est de 07/20.

Etudiant (e) n° : 61**Sexe : F****Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »**

E : allez- y

F : le texte parle d'une récompense financée par une fédération E cette récompense elle n'est pas individuelle elle touche toute une classe E les lycéennes en fait une classe d'un lycée je sais pas quoi dire j'ai pas bien compris quel est le but de cette récompense lutter contre l'absentéisme c'est-à-dire la classe qui l'assiduité je sais pas moi E si les élèves assistaient qu'ils n'assistent pas certains qui n'assistent pas je sais pas moi ils vont peut être compter la je sais pas moi l'absence des élèves et quand il y a une classe qui n'absente pas les /z/élèves en fait qui n'absentent en fait la classe qui a moins d'absences vont prendre cette récompense récompenser par cette fédération y a une certaine un prof qui considère que cette récompense inutile parce que c'est un problème qui va régler par l'argent et ça c'est pas bien

E : vous êtes contre l'idée ?

F : non, je suis pour

E : très bien merci

L'étudiante dès le début a déclaré qu'elle n'avait pas compris la question. Tout au long de son expression/ intervention ?elle a utilisé l'expression « je sais pas moi ». Elle a répété les mots : assistaient, n'assistent, l'absence, n'absente, récompense, sans pour autant former une phrase complète et/ ou correcte qui prouve qu'elle a compris le sens du texte. Confusion constatée dans la prononciation des 03 voyelles : « e », « i » et « u », dans les mots « fénancée » et « inutile », C'est du charabia qu'elle a tenu pendant 02 minutes. Note obtenue 07/20.

Etudiant (e) n° : 62

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : allez- y

F : E ce texte parle de l'internet c'est un monde super large il y a des trucs raisonnables qu'on peut l'utiliser et y a des trucs sont interdits par exemple employeur dans le travail il ne peut pas entrer dans n'importe quelle fiche par exemple il entre dans son email il cherche juste les trucs pour travailler pas pour se divertir ou je sais pas pour se tchatcher avec les gens ou bien = et il peut envoyer des /z/emails à des gens juste pour le travail parce que l'internet c'est un monde il est large il y a des choses qui sont interdits qu'on peut pas l'utiliser

E : très bien merci

L'étudiante, même si elle a compris le contenu du texte dans une certaine proportion, n'a pas fourni les explications nécessaires du fait des difficultés d'expression et de la faiblesse du vocabulaire. Elle a répété plusieurs fois le mot « trucs ». Nous avons senti, durant son intervention, l'incompréhension du mot « employeur ». Nous avons aussi relevé des phrases incorrectes et des erreurs ainsi que la confusion constatée dans la prononciation des 02 voyelles : « i » et « u », dans le verbe « utiliser ». Son intervention a duré 01 minute et 20 secondes (y compris les temps d'arrêt). Elle a obtenu la note de 11/20.

Etudiant (e) n° : 63

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez- y

F : le texte parle des vacances // pour quelques personnes considèrent que les vacances c'est /t/un lieu pour se divertir et pour changer d'air pour se sentir bien pour E et ils considèrent E ils considèrent que les vacances méritent plus (sans prononcer le s) de moyens c'est-à-dire pendant les vacances ils consommé beaucoup d'argent il faut avoir une voiture pour déplace etc.

Oui les vacances c'est toujours un luxe c'est-à-dire c'est toujours parfait quelque chose de parfait etc.

L'étudiante a essayé d'expliquer le texte, mais avec des idées pêle-mêle. Nous avons senti l'absence d'un raisonnement logique en liaison avec le contenu du texte et cela est dû, à notre sens, à l'incompréhension du texte, à la faiblesse d'un bain linguistique et à la faiblesse du vocabulaire. Beaucoup de fautes de grammaire. Son intervention a duré 01 minute et 20 secondes (y compris les temps d'arrêt). Elle a obtenu la note de 10/20. A vrai dire, il y a une différence de taille, dans le niveau et l'expression orale, avec sa camarade N° 48 qui a traité le même sujet.

Etudiant (e) n° : 64

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

F : les médicaments au super marché madame le distributeur il /-/ les médicaments au supermarché pour baisser les prix et sans ordonnance comme la vitamine c //

Madame j'ai pas bien compris le texte

E : normalement les médicaments se vendent où ?

F : normalement en pharmacies

Les médicaments au supermarché madame je ne suis pas d'accord pace que les médicaments normalement se vendent en pharmacies pas au supermarché avec une ordonnance pace qu'il y a des médicaments qui seront pas remboursés il faut que le médecin donne l'ordonnance et le médicament sera acheté en pharmacie

Dans son intervention qui a duré 01 minute, l'étudiante a avoué qu'elle n'avait pas bien compris le texte. L'enseignante l'a aidée pour « la mettre sur rails », après cela elle a donné quelques explications, tant bien que mal, ce qui nous a permis de constater la faiblesse du langage et celle du vocabulaire. Note obtenue 10/20.

Etudiant (e) n° : 65

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

E : allez-y

F : Ce texte parle de salaire E l'inégalité de salaire entre la femme et homme et la déférence entre les /z/entreprises de E par rapport au salaire d'entreprise à autre

Je suis contre l'idée il faut avoir le même salaire pour le même poste homme et femme

E : merci

L'étudiante a essayé de présenter très brièvement (en 40 secondes), ce qu'elle a pu retenir du texte, en utilisant quelques phrases qui comportent des incorrections et des fautes, ce qui rend difficile son évaluation. Note obtenue 10/20.

Etudiant (e) n° : 66

Sexe : F

Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »

E : allez-y

F : c'est un texte qui parle sur le sujet des /z/utudiants universitaires qui choisit des filières qui ont aimé E mais ils s'absentent beaucoup E pour des raisons plus bidons pour aller assister au football club mais le dérecteur posait des questions posait une problématique sur ce phénomène pour E lutter contre l'absentéisme E mais enfin ils ne sortent avec des solutions parce que E cet problème est augmenté durant l'année ils s'absentent beaucoup ils n'importent la négligence

E : et donc qu'est ce qu'ils ont fait ?

F : ils assistent pour regarder la football dans des clubs au lieu de partir

E : vous avez le mot « récompense »

F : a ::h j'ai pas compris « récompense »

E : explication

F : a ::h une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme

E : est-ce vous êtes pour la récompense pour lutter contre l'absentéisme ?

F : non bien sûr non je suis contre la récompense pour lutter contre l'absentéisme

E : merci

L'étudiante après 02 minutes d'intervention, semblait tourner en rond en présentant des phrases confuses, incorrectes, incompréhensibles. C'est à la fin de son intervention qu'elle a prouvé l'incompréhension du mot « récompense », ce qui lui a fait rater le coche. Cela confirme une fois de plus que la compréhension est à la base de l'expression orale. Note obtenue 07/20.

Etudiant (e) n° : 67

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez-y

F : c'est un texte d'une débat c'est pour les vendes des produits cosmétiques sur les super marchés et les E /// et que le distributeur veut que E bon personnellement je suis contre cette idée parce que normalement les produits cosmétiques vendent sur les pharmacies et tout et non super marché parce que y a pas d'ordonnance y a pas de sécurité aussi peut menacer plusieurs maladies //

E : merci

Intervention expéditive de l'étudiante en 40 secondes (y compris un temps d'arrêt assez long). Autrement dit, elle n'a sans doute pas compris le contenu du texte et par conséquent, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Note obtenue 07/20.

Etudiant (e) n° : 68

Sexe : F

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez- y

F : le texte est /t/un sorte d'une explication d'un philosophe, il parle des vacances il dit que qu' il y a certains gens qui considèrent qui voient qui veulent passer les vacances en luxe qui gaspillent E non ils disent qu'ils /z/ont besoin des moyens des grandes moyens pour passer les vacances E et = //

E : vous êtes d'accord ?est-ce c'est toujours un luxe ?

F : non

E : qu'est-ce qu'il faut pour passer de bonnes vacances ?

F : il faut avoir juste du temps c'est tout, moi personnellement je reste à la maison, les vacances c'est juste pour se divertir pour se distraire pour soulager c'est une pause de luxe

E : merci

L'étudiante a entamé son intervention, qui a duré 01 minute, par l'expression comportant des erreurs « le texte est /t/ un sorte d'une explication d'un philosophe». Elle n'a rien compris au texte et a présenté un « charabia ». A la question posée par l'enseignante : « qu'est-ce qu'il faut pour passer de bonnes vacances? ». Elle a répondu : « il faut avoir juste du temps c'est tout ». Elle a occulté les moyens financiers et matériels. Nous pensons que sa réponse a un aspect « philosophique». Elle a obtenu la note de 08/20.

Etudiant (e) n° : 69

Sexe : F

Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »

E : allez- y je vous écoute

F : le texte parle d'utilisation l'utilisation de l'internet E sur le lieu de travail au bureau E

E : qu'est ce qui est permis ?

F : permet le droit de regarder des fichiers E

E : et qu'est ce qui n'est pas permis ?

F : ///

E : vous ne savez pas ?

F : non

E : merci

Intervention expéditive de l'étudiante en 35 secondes (y compris un temps d'arrêt assez long). Elle n'a pas compris le contenu du texte et par conséquent, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Une fois de plus, la compréhension conditionne l'expression orale. Note obtenue 04/20.

Etudiant (e) n° : 70

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

E : allez- y

F : /-/ c'est /t/un rapport /-/ par SILVERA au gouvernement qui traite le sujet de l'inégalité des = et E entre les femmes et les /z/hommes c'est bon

E : vous êtes pour ou contre l'inégalité ?

F : je suis pour parce que l'homme travaille pour E faire manger sa famille il nécessite plus (sans prononcer le s) d'argent que la femme

E : pour le même poste avoir différents salaires ?

F : oui, parce que comment dirai-je pour moi un homme travaille pour ses enfants et la femme a l'aide de l'homme

Parce que si je vois un enseignant homme au collège il prend la même paie que une enseignante c'est illégal

E : merci c'est votre point de vue

L'étudiante semble avoir compris le contenu du texte et a essayé de fournir des explications à sa manière, loin de l'objet même du texte et avec beaucoup d'incorrections et d'erreurs comme par exemple : « l'homme travaille pour euh faire manger sa famille ». L'étudiante a donné son point de vue, elle est pour l'inégalité salariale hommes –femmes. Autrement dit

elle a adopté une position antiféministe ! Son intervention (y compris les temps d'arrêt et d'hésitation) a duré 01 minute et 15 secondes et a eu la note de 10/20.

Etudiant (e) n° : 71

Sexe : F

Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »

E : allez-y

F : le texte parle d'une récompense E de l'absentéisme E une somme d'argent de :: 10000 euros dans l'établissement E dans les classes de trois lycées E

E : elle est donnée à qui cette récompense ?

F : E aux professeurs de la région parisien

Il s'agit d'une récompense collectif pas individuelle ///

E : vous êtes pour ou contre l'idée ?

F : contre contre l'idée

E : que veut dire lutter contre l'absentéisme ?

F : ///

E : vous ne savez pas ?

F : non

E : merci

L'étudiante n'a pas compris le contenu du texte et par conséquent, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Aussi, elle n'a pas su répondre aux questions qui lui ont été posées par l'enseignante. Cette situation nous confirme encore une fois, que la compréhension conditionne l'expression orale. Son intervention (y compris 02 temps d'arrêt assez longs) a duré 01 minute et 45 secondes. Elle a eu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 72

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez-y

F : les médicaments au supermarché et E le distributeur de ces médicaments peut E délivrer E // ces médicaments sans ordonnance ou E non sécurisés par exemple l'aspirine vitamine C

etc et 36% des français E et il y avait des échecs grâce à ces prix de ces médicaments parce que sont pas E les médicaments au marché sont pas vrais que les médicaments aux pharmacies sont pas les mêmes

E : vous êtes pour ou contre l'idée ?

F: E contre

E : pourquoi ?

F : parce que les médicaments aux pharmacies sont plus sécurisés et sur le marché on peut pas acheter n'importe quoi et ils sont triches

E : très bien merci

L'étudiante semble avoir compris le texte mais elle avait des difficultés d'expression vu la faiblesse du vocabulaire. Confusion dans la prononciation des 02 voyelles : « e » et « i ». Elle a donné des phrases confuses et incorrectes. Son intervention, y compris les interruptions et les hésitations, a duré 01 minute et 30 secondes. Elle a décroché la note de 10/20.

Etudiant (e) n° : 73

Sexe : F

Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »

F : madame le texte parle sur le travail il dit que E les femmes c'est-à-dire ils sont moins payés que les /z/hommes E //

E : vous êtes pour ou contre l'inégalité ?

F : contre l'inégalité E pour désolée

E : pour l'inégalité ? vous préférez que les femmes soient moins payées que les /z/hommes ?

F : le contraire

E : donc vous êtes contre ?

F : oui

E : merci

L'étudiante n'a pas saisi le sens du texte et même le sens du mot « inégalité » qui d'ailleurs, constitue l'axe principal du texte. De ce fait, elle n'a rien pu présenter ou expliquer. Aussi, elle n'a pas su répondre aux questions qui lui ont été posée par l'enseignante. Son intervention, y compris les interruptions et les hésitations, a été expéditive (à peine 30 secondes). Note attribuée 05/20.

Etudiant (e) n° : 74**Sexe : F****Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »**

E : allez-y

F : le texte parle de les vacances E les /z/autres qui ?? voient que les vacances est E // les /z/autres voient que les vacances est plus /z/important c'est vrai il fonctionne de nos jours ils cassé le rythme mais les politiciens ils voient que les vacances c'est pas /z/un droit comme la santé l'éducation et = E mais je suis pas d'accord avec lui qui ?? car les vacances est très /z/important de de nos vés quotidiennes car ils jouent un rôle très /z/important dans la vie ils cassent le rythme et E ils donnent plus (sans prononcer le s) un force pour plus (sans prononcer le s) travailler et avancer

E : est-ce que les vacances sont un luxe ?

F : /// oui

E : merci

L'étudiante a présenté un « charabia » dans son intervention qui a duré 01 minute et 30 secondes (y compris un temps d'arrêt assez long). Nous avons senti l'incompréhension du texte à côté de la faiblesse d'un bain linguistique et celle du vocabulaire. Beaucoup de fautes de grammaire. Elle a obtenu la note de 05/20.

Etudiant (e) n° : 75**Sexe : F****Titre du texte : « Lutter contre l'inégalité salariale hommes-femmes »**

E : allez-y

F : l'inégalité pour moi je suis totalement contre l'inégalité parce que je trouve que c'est pas bien pour E que ce soit la femme ou bien l'homme chacun il mérite ce qu'on il doive ce qu'il travaille parfois on trouve que les femmes travaillent plus (en prononçant le s) que les /z/hommes et elles méritent moins E c'est injuste il faut que la femme ou E c'est pas que la femme, les deux que ce soit la femme ou bien l'homme je sais pas E il faut faire un loi ou bien quelque chose pour aider les deux parce que l'inégalité n'est pas un comportement très suffisant pour les deux

E : merci

L'étudiante a parlé avec un débit très lent. Elle a utilisé des mots qui ne sont pas à leurs places. Son expression orale manque de phrases concises et correctes. Elle a donné directement son point de vue « il faut faire un loi ou bien quelque chose » sans passer par l'explication du texte. Son intervention a duré 01 minute et 10 secondes, note obtenue 08/20.

Etudiant (e) n° : 76**Sexe : F****Titre du texte : « Internet au bureau : ce qui est permis et ce qui ne l'est pas »**

E : allez-y

F : l'utilisation d'internet dans les E bureaux et respecter la vie professionnelle de chacun des /z/autres employeurs il faut respecter la vie privée de chacun de employeur E il faut pas toujours aller voir les mails de E des /z/autres qui sont travaillés entre eux E même il faut utiliser d'un utilisation usage raisonnable E

E : merci

Intervention expéditive de l'étudiante en 30 secondes. Elle n'a rien trouvé à dire ou à expliquer. Incompréhension du mot « employeur ». Confusion entre les lettres « i » et « u » dans les 03 mots qu'elle a donnés : « l'utilisation », « utiliser » et « utilisation ». Note obtenue 05/20.

Etudiant (e) n° : 77**Sexe : M****Titre du texte : « Une récompense financière pour lutter contre l'absentéisme »**

E : allez-y

G : madame le texte parle sur une récompense financière pour lutter l'absentéisme ça veut dire madame un somme d'argent dix mille oros sera trouvée sur les E sur les lycéens professionnels à côté parissien si les ilèves sont assidus madame cette aide et grâce à cette aide les classes pourront ouvrir des vacances à fin d'année et aussi les ilèves les plus assidus par exemple dans le droit de passer dans les stades il y a plusieurs points de vue par exemple le points de vue de la fédération des parents d'élèves dit qu'il ya un problème d'éducation réglé par l'argent ci grave madame il est contre cette somme cette aide et le profissour d'un lycée madame dit oui je suis pour c'est tout

E : expliquez-moi le titre

G : madame récompense une aide financière pour stopper arrêter l'absent des enenfants madame par exemple y a des enfants qui n'a pas l'argent pour aller à l'école ils s'absentent y a beaucoup madame par exemple en Algérie je suis moi personnellement je suis pour les enfants qui ne va pas à l'école à cause des moyens par exemple mon voisin elle a dix /z/ans maintenant elle ne va pas à l'école son père ne travaille pas toujours toujours à la maison et sa mère « tetloub »

L'étudiant a essayé d'expliquer le texte, mais avec des idées pêle-mêle. Nous avons senti l'absence d'un raisonnement logique en liaison avec le contenu du texte et cela est dû, à notre sens, à l'incompréhension du texte, à la faiblesse d'un bain linguistique et celle du

vocabulaire. Il a fait la confusion entre la récompense financière pour lutter contre l'absentéisme (objet du texte) et la prime de scolarité servie en Algérie aux familles démunies. C'est hors sujet. Il a employé un mot en arabe «tetloub». Beaucoup de fautes de grammaire et d'orthographe. Confusion dans la prononciation des 02 voyelles : «e» et «i». Son intervention a duré 02 minutes et 15 secondes (y compris les temps d'arrêt). Il a décroché, quand même la note de 11/20. A titre comparatif, le niveau et l'expression orale, de sa camarade N° 10 qui a traité le même sujet, ne constitue pas une référence.

Etudiant (e) n° : 78

Sexe : F

Titre du texte : « Médicaments au supermarché ? »

E : allez-y

F : E madame les médicaments peuvent être vendus au supermarché c'est-à-dire pas d'ordonnance E //

E : vous êtes pour ou contre ?

F : je suis contre parce que E on peut pas vendre des médicaments comme ça c'est-à-dire sans ordonnance bien sûr il faut voir un médecin ensuite avoir une ordonnance c'est tout

E : merci

L'étudiante a compris le texte mais a présenté des explications, d'une manière très brève, avec quelques phrases seulement et qui comportent des incorrections et des erreurs, ce qui rend difficile son évaluation. Son intervention a été expéditive : 40 secondes (y compris les temps d'arrêt). Note obtenue 10/20.

Etudiant (e) n° : 79

Sexe : F

Titre du texte : « Les journalistes confrontés à la difficulté de mettre en images leurs enquêtes »

E : alors allez-y je vous écoute.

F : oui madame, le texte il parle des difficultés des journalistes E

E : oui quelles sont ces difficultés ?

F : oui je parle du sujet des journalistes quand ils veulent faire une enquête E et ils ont besoin d'utiliser la caméra E //

E : ils ont besoin d'utiliser la caméra, pourquoi ?

F : oui ils ont besoin d'utiliser la caméra mais ils sont obligés d'utiliser une caméra cachée pour faire la preuve de ce qu'ils ont vu E pour donner les informations sur la réalité E
///

E : c'est-à-dire ?

F : ///

E : merci.

L'étudiante semblait perturbée dès le départ et combien même elle a compris en partie le texte, elle n'a rien pu donner comme explications en l'absence d'un bagage linguistique et des difficultés d'expression. L'enseignante a essayé de l'orienter à travers ses questions mais vainement, l'étudiante a vécu à la fin une situation de blocage, au point d'être interrompue par l'enseignante. Son intervention marquée par des problèmes de prononciation et des temps d'arrêt, a duré 02 minutes et 05 secondes. Elle a eu la note de 06/20.

Etudiant (e) n° : 80

Sexe : M

Titre du texte : « Les vacances toujours un luxe ? »

E : allez-y

G : le texte parle en général des vacances E il raconte que de nombreuses personnes pensent que les vacances devraient avoir plus (sans prononcer le s) de moyens et de mobilisations la vie sociale des /z/individus et elle parle aussi de son /n/importance pour l'individu pour paraître plus sociable et E

E : et est ce toujours un luxe ?

G : oui on peut dire ça parce que les gens qui n'ont pas les moyens ne pourront pas s'offrir un voyage de luxe

E : merci

L'étudiant a compris le texte et a essayé d'expliquer, dans une certaine proportion, son contenu. Si le début de son intervention, qui a duré 02 minutes, était marqué par des incorrections et des fautes ; sa réponse à la question de l'enseignante était parfaite. Il a obtenu la note de 12/20.

Annexe N°05 : Autorisation pour accéder aux établissements

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التربية الوطنية

السنة الدراسية : 2014 / 2015

مديرية التربية لولاية وهران
مصلحة التنظيم التربوي
مكتب التعليم الأساسي

ترخيص الإتصال

مؤسسات التعليم الأساسي لولاية وهران
يرخص السيد مدير التربية لولاية وهران ، للطالب (ة) :

- غماري أشرف لمياء

الاتصال بالمؤسسات التعليمية التالية:

- ثانوية محمد بن عثمان الكبير - ثانوية أبوبكر بلقايد.
- متوسطة العربي بن مهدي - متوسطة أحمد قادري
- مدرسة عين البيضاء - مدرسة خميسي

(قصد إجراء دراسة ميدانية)

تسلم هذه الرخصة بطلب من الإدارة الوصية إلى الطالب أو الباحث.
يجب احترام الشروط التالية :

- الرجاء الاتصال بمدير المؤسسة التعليمية لتحديد مواعيد الزيارة، التاريخ والساعة.
- لا يمكن الاتصال بالأساتذة أو التلاميذ في فترة الامتحانات.
- أن يقدم لزوما موضوع البحث.
- أن يرسل في نهاية البحث نسخة من حصيلة الاستقصاء أو الدراسة.
- لا يسمح للمتربصين بتقديم دروس للتلاميذ خلال فترة التربص.

نسخة موجهة إلى :

- السيد (ة) مدير ثانوية .

وهران: 07 ديسمبر 2014

سني مهدي بجر التربية و بتفويض منه
رئيس مصلحة التنظيم التربوي

بركان عريش

Annexe N°06 : Questionnaire adressé aux enseignants des trois cycles

1/ Vous enseignez depuis combien d'années ?

Moins de 5 ans

De 5 à 10 ans

De 10 à 20 ans

Plus de 20 ans

2/ Quelles sont les séances qui vous semblent les plus dures à faire ?

La compréhension orale la compréhension écrite

L'expression orale l'expression écrite

Pourquoi ?

.....

3/ Dans le cadre de votre formation continue, avez-vous participé à des séminaires et/ ou stages pédagogiques ? oui non

4/ Si oui, quels étaient les thèmes de ces formations ?

- Approche par compétences et pédagogie du projet
- Didactique de l'écrit
- Didactique de l'oral
- TICE
- Autres

.....

5/ Avez-vous suivi, durant votre formation initiale, des cours sur les stratégies d'enseignement/ apprentissage de la compréhension / la production orale ?

Oui non

6/ Le manuel propose-t-il des supports visant à la compréhension/ la production orale ?

Oui non

7/ Si oui, quel est le type de ces supports ?

.....

15/ Quel est, pour vous, le meilleur moyen d'introduire l'oral en classe ?

Par utilisation des

supports textuels supports iconiques supports sonores supports vidéo

Pourquoi ?

.....

16/ Si les apprenants n'arrivent pas à comprendre ce que vous dites en classe, quelle serait votre méthode pour leur transmettre le message ?

Les gestes les mimiques les dessins

Autres

17/ Faites-vous appel à la langue arabe pour vous faire comprendre en classe ?

Oui non

18/ Lors de la réalisation d'un cours, quand vos apprenants font des erreurs en interagissant avec vous, quelle est votre réaction ?

- vous attardez-vous devant chaque erreur en essayant d'y remédier immédiatement
- vous les laissez passer de peur de perdre du temps
- vous les corrigez à la fin de leur intervention

19/ Votre établissement dispose-t-il de moyens pédagogiques et ou didactiques pour enseigner l'oral ? oui non

Lesquels ?

.....

20/ Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez vous pour la plupart de vos apprenants à l'oral ?

21/ Combien d'apprenants prennent-ils la parole en classe lors d'une situation de communication ?

.....

22/ Comment qualifiez-vous le vocabulaire utilisé par les apprenants en phase d'échange en classe ?

.....

23/ Font-ils appel à la langue arabe pour interagir avec vous en classe ?

Oui non

24/ En communication orale (verbale),

- Faites-vous travailler le maximum d'apprenants possible, même les plus faibles.

- Vous centrez votre travail sur une certaine catégorie d'apprenants qui ont l'habitude d'interagir avec vous.

– Autres.

.....
.....

25/ Utilisez-vous des termes compliqués ? oui non

Pourquoi ?

.....
.....

26/ Dans une séquence, combien de séances sont consacrées à la production orale ?

.....
.....

27/ Ce volume horaire est-il suffisant ? oui non

28/ L'effectif de vos classes aide-t-il à réaliser vos cours ? oui non

29/ Quelles sont les difficultés de production orale remarquées chez vos apprenants ?

.....
.....
.....

30/ A votre avis, pourquoi n'arrivent-ils pas à s'exprimer en langue française en classe ?

.....
.....
.....

31/ Quelles sont vos propositions pour remédier aux difficultés rencontrées par vos apprenants à l'oral ?

- Compréhension orale

.....
.....

- Expression orale

.....
.....

32/ Quelles techniques pédagogiques utilisez-vous pour faciliter à vos apprenants de communiquer en français ?

.....
.....

33/ Quel est l'impact du milieu socio-culturel sur la communication verbale chez l'apprenant ?

.....
.....
.....
.....

34/ Quelles sont vos suggestions pour une meilleure prise en charge de l'oral en classe de français. ?

.....
.....
.....
.....
.....

Annexe N°07 : Questionnaire adressé aux étudiants de L3(LMD)

1/

Sexe : masculin / féminin

Age :

2/ Quel est le niveau scolaire de vos parents ? Père...../ Mère

Analphabète, primaire, secondaire, universitaire, formation...

3/ Quelle est la profession de vos parents ? Père / Mère

4/ Quelles chaînes de télévision regardez-vous ?

.....

5/ Aimez –vous parler en français ? Oui / non pourquoi ?

.....

.....

6/ Si oui, combien de temps parlez-vous pendant la journée ? Et avec qui ?

Votre famille / votre enseignant/ vos amis...

7/ Prenez- vous la parole en classe (en cours de l'oral) ? Oui / non pourquoi ?

8/ Etes- vous en mesure de vous exprimer en français ? Oui / non

Si oui, la facilité d'expression est favorisée par : le milieu familial/ le milieu scolaire/ La télévision/ autres

Si non, la difficulté que vous éprouvez lors de votre expression se situe au niveau de : la conjugaison/ la pauvreté du vocabulaire/ la prononciation/ la timidité/ la peur/ autres

9/ Avez-vous des difficultés en français ? Oui / non

Si oui, dans cette situation :

- Vous vous corrigez
- Votre enseignant vous corrige
- L'erreur passe inaperçue
- Autres

10/ Pour vous en sortir (de ces difficultés), quelle stratégie adopter-vous ?

- Solliciter l'aide de l'enseignant
- Ne pas oser demander son aide
- Se référer à la langue maternelle (traduire)
- Se taire
- Autres

11/ Quelle est la méthode préconisée par votre enseignant pour vous corriger (si vous faites des erreurs à l'oral) ?

- Aider à trouver la bonne réponse
- Traduire en arabe
- Sanctionner
- Donner la bonne réponse directement
- Ne jamais corriger
- Autres

12/ Quelle est la méthode préconisée par votre enseignant pour vous transmettre le message (c'est-à-dire pour vous faire apprendre le français en tant que langue) ?

- Traduire en langue maternelle
- Dessiner
- Mimer
- Autres

13/ Aimez-vous le cours de français (avant l'admission à l'université)? Oui / non

Pourquoi ?

14/ Etes-vous pour ou contre l'utilisation de la langue maternelle en cours de français ?

Oui / non pour/ contre

Pourquoi ?

15/ Comment trouvez-vous la qualité de votre production orale ?

Bonne / moyenne / mauvaise

16/ Lisez-vous des livres ? Oui / non / souvent / rarement / jamais

Quel genre de lecture ? Romans/ journaux/ magazines/ autres

17/ L'enseignant monopolise-t-il la parole en cours de français ? Oui / non

18/ Vous arrive – t- il de vous faire aider par vos parents ? Oui /non

19/ Selon vous, quels sont les critères de l'enseignant idéal, pour l'oral ?

- Qu'il soit compétent
- Qu'il sache créer un climat incitant à parler
- Qu'il soit sympa, agréable, ouvert
- Qu'il évite la perte de temps en classe
- Qu'il soit exigeant, sérieux
- Qu'il soit amusant
- Qu'il soit patient, compréhensif
- Qu'il sache éviter les situations désagréables
- Qu'il corrige quand l'étudiant se trompe
-

Annexe N°08 : Questionnaire adressé aux enseignants de l'Université

1/ Vous enseignez depuis combien d'années ?

Moins de 10 ans

De 10 à 20 ans

Plus de 20 ans

2/ Est-il difficile de réaliser les séances de l'oral ?

oui non

Pourquoi ?

.....

3/ Quels supports vous semblent les plus efficaces pour les séances de l'oral ?

émission radiophonique spot publicitaire conte
 chanson film dessin animé

Autres.....

4/ Utilisez-vous souvent le manuel pour les activités de l'oral ?

Oui non

5/ Pour développer la compétence orale, vous contentez-vous des activités et des supports proposés dans le manuel ? oui non

Pourquoi ?

.....

6/ Si non, que faites-vous pour enrichir la séance de l'oral ?

.....

7/ Quelle méthode utilisez-vous pour enseigner l'expression orale ?

.....

8/ En utilisant des supports, quel est selon vous, le meilleur d'entre eux pour introduire l'oral en classe ?

supports textuels supports iconiques supports sonores supports vidéo

Pourquoi ?

.....

9/ Si les étudiants n'arrivent pas à comprendre ce que vous dites en classe, quelle serait votre méthode pour leur transmettre le message ?

Les gestes les mimiques les dessins

Autres

10/ Faites-vous appel à la langue arabe pour vous faire comprendre en classe ?

Oui non

11/ Quand vos étudiants font des erreurs en interagissant avec vous, comment réagissez-vous ?

- vous attardez-vous devant chaque erreur en essayant d'y remédier immédiatement
- vous les laissez passer de peur de perdre du temps
- vous les corrigez à la fin de leur intervention

12/ Sur une échelle de 01 à 10, quelle note donneriez-vous aux étudiants à l'oral ?

Inférieur à 5

De 5 à 7

Supérieur à 7

13/ Combien d'étudiants prennent-ils la parole en classe lors d'une situation de communication ?

.....

14/ Comment qualifiez-vous le vocabulaire utilisé par les étudiants quand ils interagissent en classe ?

.....

15/ Font-ils appel à la langue arabe pour interagir avec vous en classe ?

Oui non

16/ En communication orale (verbale), quelle est la méthode adoptée par l'enseignant ?

- Faites-vous travailler le maximum d'étudiants possible, même les plus faibles.

- Vous centrez votre travail sur une certaine catégorie d'étudiants qui ont l'habitude d'interagir avec vous.

– Autres.

.....

.....

17/ Est –ce que vos étudiants arrivent-ils à comprendre les mots compliqués que vous utilisez ?

oui non

Pourquoi ?

.....

.....

18/ Le volume horaire hebdomadaire (03 heures) consacré aux séances d'oral, est- il suffisant selon vous?

oui non

19/ L'effectif de vos classes vous aide-t-il à réaliser vos cours ? oui non

20/ Quelles sont les difficultés d'expression orale remarquées chez vos étudiants ?

.....

.....

.....

21/ A votre avis, qu'est ce qui pourrait empêcher l'étudiant de troisième année à s'exprimer, plus ou moins, correctement à l'oral ?

.....

.....

.....

22/ Quelles seraient vos propositions pour remédier aux difficultés rencontrées par vos étudiants à l'oral ?

- Compréhension orale

.....

.....

- Expression orale

.....

.....

23/ Quels outils pédagogiques utilisez-vous afin de faciliter à vos étudiants la communication en français ?

.....
.....

24/ Pensez-vous que le milieu socio-culturel influe directement sur la communication verbale chez l'étudiant ?

Oui Non

Si oui, comment ?

.....
.....
.....
.....

25/ Quelles sont vos suggestions pour une meilleure prise en charge de l'oral en classe de français. ?

.....
.....
.....
.....
.....

Annexe N° 09 : Thèmes proposés dans les Manuels de CEO I et II**1. Manuel 1^{ère} Année LMD (L1)****Compréhension et Expression Orales I****Semestre 1****Thème 1 : La vie étudiante**

- 1- à la fac !
- 2- bienvenue à l'Université !
- 3- enseignement supérieur
- 4- premier jour d'examen
- 5- étudiants mécontents
- 6- la colocation
- 7- points de vue croisés sur la lecture
- 8- parcours d'étudiants

Thème 2 : la famille

- 1- vie de famille
- 2- photo de famille
- 3- la vie d'un couple
- 4- vie de femme
- 5- quatre murs et un toit
- 6- la marche nuptiale
- 7- regards sur le couple
- 8- les cousinades
- 9- le baptême républicain

Thème 3 : les sentiments

- 1- qui ressent quoi ?
- 2- que ressentent-ils ?
- 3- pourquoi un tel sentiment
- 4- à chacun son sentiment
- 5- la dispute
- 6- les petits plaisirs de la vie
- 7- chanson « je suis jalouse » d'Emily Loizeau
- 8- chanson « et je t'aime encore » de Céline Dion

Thème 4 : le travail

- 1- les métiers
- 2- recrutement
- 3- les salaires
- 4- le parcours de formation
- 5- candidature

- 6- la discrimination
- 7- vendeur ambulant
- 8- Louxor, j'adooore...

Thème 5 : l'environnement

- 1- actions pour l'environnement
- 2- l'environnement... et vous ?
- 3- aux arbres, citoyen !
- 4- respirez !
- 5- Yann Arthus- Bertrand
- 6- L'écotourisme au Liban
- 7- Disparition
- 8- Les ours
- 9- Publicité et environnement

Semestre 2

Thème 1 : lieux et conditions de vie

- 1- L'architecture
- 2- Mon quartier
- 3- Cohabiter en ville (+ enrichi)
- 4- La maison écolo
- 5- SNC, message aux voyageurs (+ enrichi)
- 6- RER A, voyageurs en colère
- 7- Airbus A 380
- 8- A la campagne(+enrichi + phonétique)

Thème 2 : les loisirs

- 1- Nos loisirs
- 2- La batucada
- 3- Le tourisme
- 4- La lecture
- 5- le tennis
- 6- Salle de sports
- 7- Vacances à Berlin
- 8- Puisque vous partez en voyage

Thème 3 : la santé

- 1- La grippe aviaire
- 2- La traçabilité (+ enrichi)
- 3- Micro-trottoir (+ enrichi)
- 4- Témoignages de sidéens
- 5- Une nouvelle grippe (+enrichi)
- 6- Les dangers du soleil

- 7- Le tabagisme (+phonétique)

Thème 4 : les médias

- 1- Lisez-vous le journal ?
- 2- La publicité et la télévision Critique télé
- 3- Info radio
- 4- Le grand spectacle
- 5- Info sport
- 6- Reportage radio
- 7- La télé et vous

Thème 5 : la francophonie

- 1- Radio-trottoir
- 2- Radio New-York
- 3- Images sur la France
- 4- Le Québec
- 5- La Belgique
- 6- Le festival de la francophonie
- 7- Le français dans le monde

2. Manuel 2^{ème} Année LMD (L2)

Compréhension et Expression Orales II

Semestre 3

Thème 1 : La vie professionnelle

- 1- touche pas à mon contrat !
- 2- le stress au travail
- 3- la Suisse et les travailleurs étrangers
- 4- la gestion du temps en Europe
- 5- l'amour du métier

Thème 2 : l'humanitaire

- 1- les sans abris
- 2- la solidarité
- 3- la vie associative
- 4- chanter pour ceux
- 5- le loto humanitaire

Thème 3 : les problèmes sociaux

- 1- violence dans les banlieues
- 2- violences routières
- 3- discriminations dans le monde du travail

- 4- la retraite : quel avenir en fin de carrière
- 5- en situation de handicap : quel quotidien ?
- 6- ostracisme

Thème 4 : l'homme et la consommation

- 1- la publicité
- 2- la contrefaçon
- 3- victime de la mode
- 4- le culte de soi/ votre corps et vous
- 5- les consommateurs décident des prix
- 6- le surendettement des ménages

Thème 5 : les nouvelles technologies

- 1- l'eau potable avant le téléphone
- 2- le téléchargement
- 3- le papier numérique
- 4- que penses-tu de la technologie ?
- 5- nouvelles technologies et santé

Semestre 4

Thème 1 : la société

- 1- délinquance dès la maternelle (technique de l'exposé)
- 2- les jeunes de banlieue
- 3- la parité
- 4- les enfants tyrans
- 5- la place de l'autre(technique du débat)
- 6- l'autorité est-elle en crise ?
- 7- vive la mariée
- 8- marché aux puces

Thème 2 : la culture

- 1- Paroles et musiques
- 2- Assia Djebar à l'académie française
- 3- La restauration
- 4- C'est de l'Art : Rosy, historienne de l'art
- 5- C'est de l'art : Cézanne, Provence
- 6- Les prix littéraires : le Goncourt 2007
- 7- Les prix littéraires : le Goncourt lycéen
- 8- Parfum : rendez-vous avec un nez
- 9- Théâtre ou cinéma : acteur ou comédien ?
- 10- Théâtre ou cinéma : Amélie Poulain

Thème 3 : les croyances

- 1- religion
- 2- vendredi 13
- 3- dérives des sectes
- 4- la magnétiseuse
- 5- la foi
- 6- bouddhisme
- 7- Les lignes de la main

Thème 4 : la science

- 1- Femmes chercheurs
- 2- Le temps des scientifiques
- 3- Histoire d'homme
- 4- L'hyperacousie
- 5- Pour ou contre la vaccination
- 6- Le clonage thérapeutique : une révolution scientifique
- 7- Albert Fert : prix Nobel de physique

Thème 5 : la justice et la politique

- 1- Le procès de Maurice Papon
- 2- La présomption d'innocence
- 3- Le procès de Marie- Antoinette
- 4- Contrôles douane
- 5- Changement de prénom
- 6- La liberté de la presse
- 7- Lettre ouverte au ministre de l'intérieur
- 8- Votre tombe, vous la voulez où ?
- 9- Eva Joly, la justice aux ordres
- 10- Le front national

Annexe N°10 : Entretien avec les enseignants universitaire sur le théâtre

Question N°01 : Le théâtre en tant que 6^{ème} art, vous intéresse-t-il ? Autrement dit aimez-vous le théâtre ? Oui ou Non

Question N°02 : Vous arrive-t-il de voir ou suivre des pièces théâtrales au théâtre ou à la télévision ? Oui ou Non

Question N°03 : Avez-vous tenté de réaliser des activités théâtrales avec vos apprenants (étudiants) durant les séances de l'oral ? Si non pourquoi ?

Question N°04 : Etes-vous d'accord pour l'introduction de l'activité théâtrale dans les séances de l'oral à l'avenir? Oui ou Non

Question N°05 : Pensez-vous que vos apprenants (étudiants) seraient disposés et ou motivés pour la réalisation des pièces théâtrales ?

Question N°06 : Qui pourrait proposer ces pièces théâtrales en classe ?

Question N°07 : Selon vous, quels seraient les objectifs recherchés à travers le recours à l'activité théâtrale en classe de FLE ?

Question N°08 : Selon vous, la réalisation d'activités théâtrales en classe pourrait -elle améliorer le niveau des apprenants (étudiants) à l'oral?

Tables des matières

REMERCIEMENTS

DEDICACES

Introduction Générale

➤ **Partie 1 : L'enseignement/apprentissage de l'Expression Orale en classe de FLE**

Chapitre 1 : L'oral en classe de FLE : cadre théorique

I. Définitions et Généralités sur l'oral.....	11
1. Quelques définitions de l'oral	11
2. La communication orale	15
3. L'expression ou la production orale	15
4. L'interaction verbale.....	16
5. Le concept de l'échange	16
6. Les différents types de l'oral	16
6.1. L'oral institutionnalisé.....	16
6.2. L'oral spontané et improvisé	17
7. Les pôles ou les modalités de l'oral	17
7.1. Le parlé	17
7.2. L'oral « socialisé ».....	17
7.3. L'oralité	17
8. Les composantes de l'expression orale	18
8.1. Le fond de l'expression orale	18
8.1.1. Des idées	18
8.1.2. De la structuration	18
8.1.3. Du langage	18
8.2. La forme de l'expression orale	18
8.2.1. Du verbal (de la voix)	18
8.2.2. Du non verbal	18
8.2.3. Du para verbal (des pauses, des silences, des regards)	19
9. Les caractéristiques de l'oral	19
10. Les spécificités ou les particularités de l'oral	19
a. Les traits de l'oralité	20
b. Le jeu social	20
c. Le corps	20

11. Les Supports Pédagogiques dans l'enseignement/ l'apprentissage du FLE	21
12. Les différents types de supports dans l'enseignement/apprentissage de l'oral.....	22
12.1. Le jeu de rôle	22
12.2. La vidéo	22
12.3. Les TICE	22
12.4. La bande dessinée.....	23
12.5. Le théâtre	23
13. Les stratégies d'apprentissages de l'oral	24
13.1. L'écoute	24
13.2. La lecture.....	24
14. L'évaluation de l'oral en classe de FLE	25
II. L'oral dans les différentes méthodes d'enseignement en classe de FLE.....	26
1. La méthode (ou méthodologie) traditionnelle	26
2. La méthode directe	27
3. La méthode active ou mixte	28
4. La méthode audio-orale (MAO)	28
5. La méthode structuro-globale audiovisuelle (SGAV)	29
6. L'approche communicative	30
7. L'approche actionnelle	32
8. L'approche par compétences (APC).....	32
8.1. La compétence	33
8.2. Les caractéristiques de l'APC	34
9. La pédagogie du projet	35
9.1. Le projet pédagogique	35
9.2. La durée d'un projet.....	35
9.3. L'évaluation d'un projet.....	37
Chapitre 2 : L'oral en classe de FLE : cadre pratique	
I. La place de l'oral dans les manuels et les programmes des trois cycles (Primaire, Moyen, Secondaire).....	38
1. Les compétences d'expression orale qui doivent être développées en classe de FLE	38
2. Les activités d'expression orale dans les différents cycles notamment les classes d'examen (5 ^{ème} AP, 4 ^{ème} AM, 3 ^{ème} AS)	38
2.1. Le manuel de 5 ^{ème} AP	38
2.2. Le manuel de la 4 ^{ème} AM	39
2.3. Le manuel de 3 ^{ème} AS	40

II. Diagnostic des difficultés de l'oral chez les étudiants de 2^{ème} année Licence (LMD)	41
1. Les enregistrements	41
2. Les conditions d'enregistrement	42
3. Le principe de l'examen	42
1. Première étape	43
2. Deuxième étape	43
3. Troisième étape	44
4. Analyse des résultats enregistrés	55
4.2.1. La répartition entre les sexes de l'échantillon	55
4.2.2. La durée d'intervention des étudiants	55
4.2.3. La note attribuée par l'enseignante aux étudiants	55
4.2.4. Notre propre évaluation.....	56
4.2.4.1. Evaluation compréhension orale.....	56
4.2.4.2. Evaluation expression orale.....	56
4.3. L'analyse des erreurs selon Nina CATACH	56
4.3.1. Erreurs à dominante phonétique	56
4.3.2. Erreurs à dominante phonogrammique (règle fondamentale de transcription et de position).....	57
4.3.3. Erreurs à dominante morphogrammique.....	57
4.3.4. La notion d'interlangue	58
4.4.1. Erreurs de phonétique	58
4.4.2. Problème de liaison.....	59
4.4.3. Erreurs grammaticales.....	59
4.4.4. Erreurs lexicales.....	59
4.4.5. Erreurs de conjugaison.....	59
4.5. Sélection d'un sous échantillon	59
4.5.1. Les étudiants (es) ayant obtenu une note supérieure à 14.....	60
4.5.2. Les étudiants (es) ayant obtenu une note inférieure à 5	67
➤ Partie 2 : L'expression Orale dans le discours pédagogique	
Chapitre 1 : L'enquête extensive	
I. Questionnaire adressé aux enseignants des 03 cycles (Primaire, Moyen, Secondaire)	69
II. Questionnaire adressé aux étudiants de 3^{ème} année Licence (LMD)	117
Chapitre 2 : L'enseignement de l'oral et les pratique universitaires	
I. Questionnaire adressé aux enseignants de l'Université	143

II. Notre vision : entre réalités (constats) et perspectives.....	163
1. Rôle et missions des parents d'élèves.....	164
2. Création d'une cellule d'écoute	165
3. Volume horaire et rythme scolaire	166
4. Chaîne de TV et cours particuliers (ou de soutien)	168
5. La réhabilitation des ex Instituts de Technologie de l'Education (ITE) et la définition d'une nouvelle mission pour les Ecoles Normales Supérieures (ENS).....	171
6. Pause lecture	175
7. Concours national de dictée	177
8. Qualification des enseignants.....	177
9. Désertion de l'école ou l'école mal-aimée	179
10. Orientation scolaire.....	181
11. Evaluation	182
➤ Partie 3 : L'activité théâtrale et le développement de l'Expression Orale	
Chapitre 1 : L'activité théâtrale, un outil didactique au service de l'oral	
I. Le théâtre : Définitions et généralités.....	187
1. Définitions.....	187
2. Les différents genres du théâtre.....	189
2.1.La tragédie.....	189
2.2.La comédie et la farce	189
2.3. Le drame	190
3. Les différentes compétences développées par le théâtre	190
3.1. La compétence langagière.....	190
3.2. La compétence culturelle	191
3.3. La compétence discursive	191
3.4. La compétence textuelle.....	191
3.5. La compétence énonciative	191
3.6. La compétence communicationnelle	191
3.7. La compétence sociale	191
3.8. La compétence sémiotique	192
4. L'activité théâtrale	192
5. La communication théâtrale.....	193
6. L'enseignement de l'activité théâtrale en classe de FLE	194
7. Les avantages de la pratique théâtrale en classe de FLE et son impact sur les apprenants	195
8. L'activité théâtrale entre l'expression orale et le ludique	196

II. Les manuels et les séances de CEO : quelle place pour l'activité théâtrale ?	197
1. Place du théâtre dans les manuels de l'oral en L1 et L2	197
1.1 Programme de l'oral	197
1.2 Organisation du manuel de l'oral	198
2. Séances d'observations avec les enseignants du module de « Compréhension et Expression Orales »	200
Chapitre 2 : L'expérimentation : entre simulation et interprétation	
1. Entretien avec les enseignants universitaires sur le théâtre	204
2. Expérience menée avec les étudiants de 2 ^{ème} année Licence à travers le théâtre.....	209
2.1. Répartition des séances pour la réalisation des pièces de théâtre.....	209
2.2. Exemples de pièces de théâtre présentées par les étudiants.....	221
3. Analyse des résultats.....	226
Conclusion Générale	229
Références Bibliographiques	239
Annexes	244
Tables des matières	319

« L'activité théâtrale, un enjeu didactique pour le développement de l'Expression Orale en classe de FLE »

Résumé :

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique de l'oral et porte sur la problématique des difficultés d'expression orale rencontrées chez les étudiants. Il a pour but de proposer et de développer, éventuellement, une démarche dans l'enseignement/ apprentissage du FLE à l'université. Ainsi, nous avons eu recours à l'activité théâtrale pour développer cette compétence à travers une expérimentation auprès des étudiants de 2^{ème} Année Licence (LMD).

Mots clés : expression orale ; activité théâtrale ; expérimentation ; étudiants ; classe de FLE.

« The theatrical activity, a didactic issue for the development of Oral Expression in the FLE classroom »

Abstract :

Our research work is part of the didactics of oral expression and deals with the problem of oral expression difficulties encountered by students. It aims at proposing and developing, eventually, an approach in the teaching/learning of FLE at the university. Thus, we used theatrical activity to develop this skill through an experiment with students in their second year of a Bachelor's degree (LMD).

Key words : oral expression; theatrical activity; experimentation; students; FLE class.

"النشاط المسرحي ، حصة تعليمية لتطوير التعبير الشفوي في قسم لغة فرنسية أجنبية"

الملخص :

يندرج عملنا البحثي في إطار التدريس الشفهي ويركز على مشكلة صعوبات التعبير الشفهي التي يواجهها الطلاب. الهدف منه هو اقتراح وربما تطوير نهج في تدريس / تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في الجامعة. لذلك استخدمنا النشاط المسرحي لتنمية هذه المهارة من خلال التجربة مع طلاب السنة الثانية ليسانس (ل.م.د).

كلمات مفتاحية : التعبير الشفهي؛ النشاط المسرحي؛ التجريب؛ الطلاب؛ قسم لغة فرنسية أجنبية.